TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 024 — VENDREDI 11 JUILLET 1980

Rhône-Poulenc cède son secteur chimie de base à Elf-Aquitaine

LIRE PAGE 30



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 140 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; U.K., 35 p.; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La victoire phalangiste au Liban

La capitulation, le mercredi 9 juillet, des forces du parti national libéral (P.N.L.), dirigées par M. Camille Chamoun et ses fils, devant les phalangistes animés par la famille Gemayel, modifie sensiblement la carte politique au Liban, tout en réduisant les chances d'une réconciliation nationale.

La « guerre des chrétiens » a été brève : à l'issue de combats qui ont duré trois jours, faisant une centaine de morts, les phalangistes ont réussi à détruire l'appareil militaire du P.N.L. Les miliciens de M. Béchir Gemayel, fils cadet de M. Pierre Gemayel, à qui il a ravi la direction effective du parti, étaient plus nombreux (six mille hommes et vingt mille réservistes), mieux équipés et entraînés que l' « armée privée » de M. Dany Chamoun, fils de l'ancien président de la République. Alliées contre le camp palestino-progressiste, lors de la guerre civile de 1975-1976, les deux formations de la droite chrétienne rivalisaient, parfois dans de sanglants affrontements, pour s'assurer le contrôle d'un territoire s'étendant sur environ 2 000 kilomètres carrés.

L'offensive, déclenchée dimanche dernier par les phalangistes contre toutes les positions tenues par le P.N.L., a été vraisemblablement soigneusement préparée. Prétexte invoqué : le parti de M. Chamoun serait devenu « un repaire de voyous, de contrebandiers, de trafiquants de drogue, de tenanciers de tripots ». Accusation sans doute partiellement fondée, mais que le P.N.L. pourrait lancer, avec la même crédibilité, contre certains partisans de M. Gemayel. En tout cas, M. Dany Chamoun n'a pas tort de soutenir que les phalangistes, « unitaires » depuis fort longtemps, cherchent, en réalité, à instaurer un parti unique parmi les 1 500 000 chrétiens du Liban.

Les négociations en cours entre les chefs des deux formations n'ont pas encore abouti, mais il est vraisemblable que M. Chamoun soit autorisé, après la dissolution officielle de ses milices, à poursuivre des activités strictement politiques.

La victoire phalangiste aura sans doute comme effet d'accélérer l'ascension irrésistible de M. Béchir Gemayel (trente-trois ans), le commandant en chef des « forces libanaises ». Impitoyable, il a déjà liquidé physiquement nombre de ses adversaires, dont le fils aîné de l'ancien président Soleiman Frangié, qui prétendait, lui aussi, conserver un statut autonome. Ses idées politiques sont simples et fortes : le Liban, selon lui, devrait se « libérer » de l' « occupation » palestinienne (tant de l'O.L.P. que des trois cent mille réfugiés installés dans le pays depuis plus de trente ans) ; en attendant, le « Liban chrétien » devrait se maintenir, se renforcer militairement et accentuer son autonomie.

Les phalangistes ont d'ailleurs multiplié sur le territoire qu'ils contrôlent les mesures allant dans le sens du partage. Ils perçoivent déjà taxes et impôts, prélevant des contributions « volontaires », et vont vraisemblablement procéder à un examen plus strict de toutes les activités économiques des chrétiens.

Les conséquences de la naissance de ce nouveau pouvoir seront multiples. Le gouvernement central sera encore plus affaibli. Exclue de la plupart des régions chrétiennes, l'armée libanaise (multiconfessionnelle) ne pourra pas — comme l'a souligné mercredi le président Sarkis — se déployer dans le secteur palestino-progressiste. La division du pays ainsi aggravée, les dangers d'affrontements entre les phalangistes d'une part, l'armée régulière ou les musulmans de l'autre, risquent de s'accroître ; plus que jamais, la présence des forces syriennes, qui jouent le rôle de « tampon », apparaît comme indispensable. Le calvaire du peuple libanais n'est pas terminé.

Le président Carter écarte l'idée de conclure avec Pékin une alliance militaire

Le président Carter et M. Hua Guofeng sont repartis de Tokyo pour Washington et Pékin ce jeudi 10 juillet après un entretien en tête à tête au lendemain du service à la mémoire de l'ancien premier ministre japonais, M. Ohira. Aucun communiqué officiel n'a été publié. Selon le porte-parole de la Maison Blanche, l'essentiel de l'entretien a été consacré « aux récents développements qui menacent la paix et la stabilité en Asie du Sud-Ouest et en Indochine ». *Il s'agissait plus particulièrement de l'Afghanistan et du Cambodge.*

Au cours d'une interview télévisée, le président Carter a déclaré que les bonnes relations entre la Chine, le Japon et les Etats-Unis ne devaient pas « être utilisées comme une menace contre l'Union soviétique », *écartant ainsi l'idée d'une alliance militaire avec Pékin.*

De notre correspondant

Tokyo. — Au cours de leur rencontre, ce jeudi 10 juillet à Tokyo, le président Carter et M. Hua Guofeng ont souligné l'importance pour leurs pays et pour le Japon de coordonner leurs stratégies à long terme afin de réduire la menace que représente l'accroissement de la capacité militaire de l'Union soviétique, dont témoignent l'invasion de l'Afghanistan et le soutien de Moscou à l'intervention du Vietnam au Cambodge.

Cette première entrevue entre les deux chefs d'Etat s'est déroulée dans le luxueux hôtel Okura, situé à proximité de l'ambassade américaine. Les entretiens ont duré une heure vingt minutes. M. Carter s'est entretenu en tête à tête avec M. Hua pendant une quinzaine de minutes. Le reste de l'entrevue a eu lieu en présence de MM. Muskie, secrétaire d'Etat, et Brzezinski.

Selon les observateurs, les déclarations de M. Carter témoignent de la volonté des Etats-Unis de continuer à participer à la défense de l'Asie. Selon le porte-parole de la Maison-Blanche, l'essentiel de l'entretien a été consacré « aux *récents développements qui menacent la paix et la stabilité en Asie du Sud-Ouest et en Indochine* ». D'une manière générale, a précisé le porte-parole, les deux chefs d'Etat ont constaté une « *convergence de vues dans leurs analyses de la situation asiatique* ».

Au cours d'une interview accordée à la chaîne nationale de télévision N.H.K. quelques minutes avant son entrevue avec M. Hua, M. Carter avait notamment déclaré que la Chine et les Etats-Unis doivent coopérer pour faire face à la menace soviétique, mais, avait-il précisé, « *nous pensons que les relations* (entre Tokyo, Washington et Pékin) *ne doivent cependant pas être utilisées comme une menace contre l'Union soviétique. Nous ne devons pas combiner nos efforts contre une autre nation mais coopérer pour maintenir la paix et la liberté* ». Le président cherchait ainsi à écarter l'hypothèse d'une évolution des relations entre les trois pays dans le sens d'une alliance militaire.

Une orientation que les Japonais ne souhaitent pas non plus donner aux liens qui les unissent aux Etats-Unis et à la Chine. Commentant l'avenir des relations entre ces trois pays, M. Miyazawa, ancien ministre des affaires étrangères, dont le nom fut prononcé pour la succession de M. Ohira, nous déclarait ce jeudi : « *Je ne pense pas que la Chine ait la moindre intention agressive à l'égard du Japon. Mais je ne suis pas aussi certain des intentions de l'U.R.S.S. Cela dit, tout en surveillant les mouvements de l'Union soviétique, je crois qu'il est dangereux de considérer ce pays comme un ennemi, même potentiel.* »

D'une manière générale, les Japonais, dont les relations avec l'Union soviétique connaissent une phase de refroidissement depuis l'invasion de l'Afghanistan, cherchent à éviter de donner un caractère symbolique aux entretiens Carter-Hua Guofeng qui se sont déroulés à Tokyo.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 6.)

Les négociations sur la réduction de la durée du travail reprendraient à l'automne

Réunie en bureau national jeudi 10 juillet, la C.F.D.T. devait, sauf surprise de dernière minute, rejeter à son tour en début d'après-midi le projet d'accord sur la durée du travail. La plupart des fédérations, après consultation de leur base, ont en effet indiqué que les propositions patronales étaient insuffisantes, voire inacceptables.

Le C.N.P.F. pourrait, à la demande du gouvernement, accepter une reprise des discussions à l'automne. M. Bergeron doit être reçu prochainement par M. Barre, le rendez-vous ayant été pris avant la fin des négociations sur la durée du travail.

Les erreurs du C.N.P.F. et de la C.F.D.T.

Avec le refus très prévisible de la C.F.D.T. de signer le projet d'accord sur l'aménagement et la réduction des horaires, dont les discussions ont duré deux ans, le C.N.P.F., face à l'opposition des cinq centrales de salariés, essuie un échec certain, même si M. Ceyrac continue à penser que celui-ci est provisoire.

Echec aussi pour la C.F.D.T., qui voulait obtenir un accord marquant à la fois son néo-réalisme et son souci de réduire les inégalités ; elle sort ébranlée de ce marathon au cours duquel elle a manifesté tant d'hésitations. En fait, ces échecs s'expliquent par une série d'erreurs commises à la fois par le C.N.P.F. et la C.F.D.T.

Il est vrai que les cédétistes ont, une nouvelle fois, marqué leur volonté de cheminer sur des terrains très nouveaux, en acceptant le principe d'un aménagement annuel de la durée du travail et des horaires souples. La C.F.D.T. savait qu'elle rejoignait ainsi les souhaits de nombreux salariés, notamment chez les employés du commerce, des assurances, là où justement la C.F.D.T. est solidement implantée.

Il est vrai aussi que les cédétistes ont obtenu — au cours des discussions — des réductions non négligeables de la durée du travail pour les salariés qui subissent encore de longues semaines de présence. L'octroi de 40 heures de repos et la non-récupération des jours chômés (soit 64 heures) devaient se traduire dans certaines sociétés — peu nombreuses — par une diminution de la durée du travail de 104 heures (1 816 au lieu de 1 920) ; la limitation des heures supplémentaires à une moyenne de 42 h. 30 par an devait aussi avoir un effet positif sur les quelque 3 millions de salariés qui, toujours en moyenne, sont assujettis à des semaines de travail supérieures à 42 h. 30.

Mais les négociateurs cédétistes ont commis plusieurs erreurs.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 32.)

POINT

Sainte alliance antiterroriste

Les cinq jeunes femmes accusées d'appartenir à la bande à Baader et au mouvement terroriste du 2 juin ont été remises, ce jeudi matin, aux autorités ouest-allemandes quelques heures après que la cour d'appel de Paris ait donné le feu vert à leur extradition. Ainsi en a-t-il été en 1977 pour l'avocat allemand Klaus Croissant, et, l'année dernière, pour Francesco Piperno et Lanfranco Pace, accusés de complicité dans l'enlèvement et l'assassinat d'Aldo Moro.

Les quatre Italiens arrêtés à Toulon et à Paris au mois d'avril ne doivent pas s'attendre à un autre sort lorsqu'ils auront rendu compte à la justice française, pour trois d'entre eux, du hold-up de Condé-sur-l'Escaut, et pour la quatrième de ses liens avec Action directe. Sauf revirement de jurisprudence, les sept membres de l'organisation terroriste Prima Linea, arrêtés au début de cette semaine à Paris, devraient être remis rapidement aux autorités italiennes.

A l'« euroterrorisme », les pays de la Communauté répondent par une coopération de plus en plus étroite entre les polices et par une entraide judiciaire sans faille. L'inquiétude qu'ont fait naître les meurtres de sang-froid d'Aldo Moro et de Hans Martin Schleyer est légitime, mais la sainte alliance conclue entre les pays européens pour apaiser cette crainte, rend illusoire le recours devant le Conseil d'Etat que les étrangers n'ont le temps de saisir... qu'après leur extradition. La libération, il y a dix jours en Italie, de Francesco Piperno et Lanfranco Pace contraste avec la précipitation avec laquelle les juges français ont mis, sur des preuves fragiles, à les extrader. Au nom de la lutte contre le terrorisme, le droit d'asile est parfois bafoué.

Depuis quelques semaines, l'espace judiciaire européen, voulu par la France et approuvé par la plupart de ses partenaires, piétine, les Néerlandais, saisis de scrupules, refusent, pour l'instant, d'engager un processus destiné à lutter contre le terrorisme, mais qui empêchera, en fait, ceux qui agissent pour des motifs politiques, de trouver refuge dans un Etat voisin. La célérité mise par le pemier ministre à signer le décret d'extradition des cinq Allemandes n'en prend que plus de relief. La signature de la convention sur l'espace judiciaire européen est retardée, mais celui-ci est entré dans les faits.

(Lire nos informations page 34.)

Guatemala, terre en transes

Chaque jour apporte son lot d'informations sur les assassinats perpétrés au Guatemala contre des universitaires, des journalistes, des syndicalistes, des leaders paysans, des responsables politiques d'opposition. Ces meurtres sont le fait de commandos d'extrême droite, à l'encontre desquels les forces armées au pouvoir font preuve d'une étrange passivité.

La crise économique, la radicalisation des oppositions, l'entrée en dissidence de populations indiennes jusqu'alors résignées, attirent aussi l'attention sur ce « bastion conservateur ».

Nous commençons en page 8 la publication d'une série de trois articles de notre envoyé spécial, Jean-Pierre Clerc : « Guatemala, terre en transes ».

L'attente du tiers-monde

On n'est jamais si bien servi...

par PIERRE DROUIN

L'ONU ne chômera pas cet été. Son Assemblée générale consacrera une session extraordinaire à l'adoption de la stratégie pour la troisième décennie du développement. On reprendra peut-être la négociation « globale » sur le nouvel ordre international. Les rites se perpétuent, les moulins à paroles continuent à moudre un grain qui ne nourrit pas, hélas ! les centaines de millions d'affamés qu'abrite (?) la planète. Pourquoi cette fidélité au discours et cette perpétuation du malheur sur le terrain ? Espère-t-on que jaillira un jour de ce monstrueux concert des Etats riches et pauvres l'étincelle salvatrice ? Pour la surprendre, il faudrait nécessairement se débarrasser d'un certain nombre de thèmes usés non par la mode mais par leur inadéquation manifeste aux situations économiques et politiques qui se présentent aujourd'hui dans le monde, ou en tout cas, pour certains d'entre eux, les adapter aux circonstances.

Que peuvent bien signifier à l'heure actuelle pour les intéressés les stratégies décennales de développement ? Les deux premières (1960-1970 et 1970-1980) ont mal répondu à l'attente des « bénéficiaires ». Les pauvres ont continué de s'appauvrir, les riches de s'enrichir. A l'origine, le transfert de ressources par l'aide devait atteindre 1 % du produit national brut chaque année, puis 0,7 %. On est ridiculement loin de cet objectif. Si l'on met à part les pays de l'OPEP, le déficit de la balance commerciale des pays en développement s'est accru (— 11 milliards de dollars en 1970 ; — 59 en 1979). La croissance globale des pays du tiers-monde a presque atteint le but assigné de 6 % par an, mais avec des disparités considérables au bénéfice des pays pétroliers, de quatre ou cinq petites zones du Sud-Est asiatique et au détriment du reste des pays en développement. En Afrique, le revenu par tête dans les pays les plus pauvres a à peine progressé (+ 0,3 %). En Asie, la situation de « pauvreté absolue » s'est accentuée.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

RÉUSSITE

Le rapt a échoué : la rançon n'a pas été versée, et M. Michel Maury-Laribière est sauf. Si cela s'était produit dans un autre pays, nous nous lamenterions en pensant que, chez nous, la famille n'aurait pas montré le même courage, les polices n'auraient pas su coordonner leur action avec sang-froid, et les moyens nécessaires n'auraient pas été mis en place.

Mais pourquoi donc ne nous aimons-nous pas, et n'y a-t-il vraiment personne qui soit capable de nous réconcilier avec nous-mêmes ?

MICHEL CASTE.

TRANSITION AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Retour à la normalité

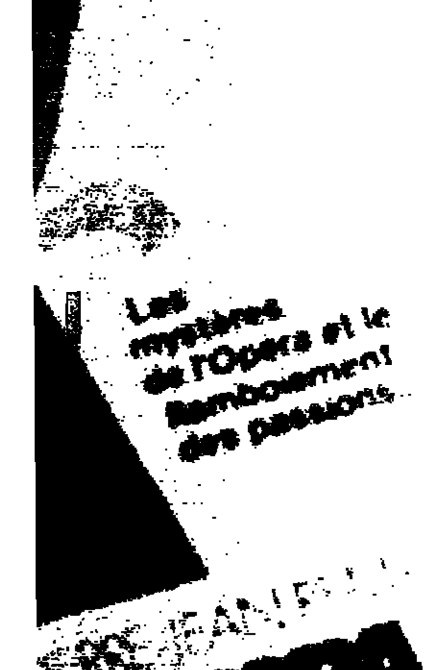
La grande affaire culturelle des années 70 fut le Centre Georges-Pompidou. Aux années 80, ce sera, avec le réaménagement du Louvre, le musée d'Orsay, auquel s'intéresse particulièrement le président de la République. Le dossier de trois grandes maisons dévoreuses de crédits a été réglé prestement pour 1980 : celui de l'Opéra, de Chaillot et de Beaubourg, qui changent de directeur au même moment.

Avec quelle mission ? Réduire les dépenses pour les transférer ailleurs ? On sait que la question se pose en ce qui concerne le Musée national d'art moderne, au Centre Georges-Pompidou, où la nomination de M. Dominique Bozo (« le Monde », du 3 juillet) apparaît comme un retour à la normalité. Le coût des manifestations a presque doublé depuis l'inauguration du Centre en janvier 1977, et l'on semble s'interroger sur l'opportunité de maintenir un niveau d'activité aussi élevé (environ une cinquantaine de manifestations, grandes et petites confondues), niveau auquel ne peut se comparer celui d'aucun musée, ni en France ni à l'étranger.

Dès sa conception, tout a été exceptionnel au Centre Georges-Pompidou, par rapport aux us et coutumes de la Réunion des musées de France. Il bénéficie d'une autonomie administrative, de crédits de fonctionnement et d'acquisition qui en font comme un îlot d'aisance, au milieu de la gêne collective. Mais, par ses résultats, il a imposé de nouveaux critères à la fonction d'un musée d'art moderne. Au palais de Tokyo on ne voyait que peu de visiteurs ; à Beaubourg, on voit, comme dit la chanson, des millions, des millions...

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 23.)



Le Monde

idées

LES JEUX DE MOSCOU

Le 19 juillet, les Jeux olympiques s'ouvriront à Moscou. « Mini-jeux » comme écrit Joffre Dumazedier qui défend la participation, mais appelle de ses vœux une réappropriation des Jeux par les athlètes eux-mêmes. Au nom du Cobom, Jean-Marie Brohm et Michel Beaulieu, dénoncent au contraire non seulement la participation mais l'olympisme lui-même. Philippe Malaud s'étonne des inconséquences de l'attitude française.

Démystifier l'olympisme

par JEAN-MARIE BROHM et MICHEL BEAULIEU (*)

EN février 1979, le Cobom lançait un appel au boycottage des Jeux olympiques de Moscou. Trois raisons impérieuses motivèrent et motivent encore cette initiative. Tout d'abord, il est impossible, pour des militants internationalistes, de faire un tri entre les victimes des violations des libertés démocratiques et des droits de l'homme. Après avoir boycotté le Mundial du tortionnaire Videla nous ne pouvions pas ne pas appeler à boycotter les Jeux olympiques organisés par une dictature bureaucratique totalitaire qui a transformé l'U.R.S.S. en prison.

Notre lutte pour la défense des libertés démocratiques et des droits de l'homme — de tous les hommes et de toutes les femmes, ici et maintenant et partout dans le monde — exigeait le boycottage des Jeux de Moscou au nom de notre solidarité inconditionnelle avec les opposants et dissidents soviétiques, notamment ceux du SMOT, qui résistent dans les conditions que l'on sait au terrorisme d'Etat soviétique. Une idée guide donc notre boycottage : *pas de sport entre les camps de concentration, qu'ils soient argentins ou soviétiques !*

Ensuite, *nous ne pouvons pas accepter que l'olympisme serve, une fois encore, de paravent à de nouveaux crimes contre l'humanité.* Après Berlin 1936, qui fut la consécration du national-socialisme et le prélude à l'holocauste ; après Melbourne 1956, où furent entérinées l'invasion (déjà) de la Hongrie des conseils ouvriers par les chars soviétiques et l'expédition franco-britannique sur le canal de Suez, après Mexico 1968, où la cérémonie d'ouverture fut précédée du massacre de plusieurs centaines d'étudiants, et surtout de l'invasion (encore) de la Tchécoslovaquie du printemps de Prague par les troupes du pacte de Varsovie, après Munich 1972, où les bombardements des B-52 sur le Nord-Vietnam n'empêchèrent pas le « rassemblement pacifique » des jeunes du monde entier, « fête » qui se termina dans un bain de sang, après tant de crimes olympiques, nous refusons qu'on puisse colporter la légende de la « trêve olympique » et de l'angélisme politique du C.I.O.

Notre boycottage est donc directement dirigé contre la complicité de l'institution olympique avec les régimes barbares de ce siècle. En boycottant Moscou, après avoir boycotté le Mundial et Lake-Placid, nous entendons désormais boycotter tous les pays organisateurs de grandes compétitions sportives qui ne respectent pas les libertés démocratiques et les droits de l'homme. *Nous entendons démystifier l'olympisme.* Notre position est donc très claire : *entre les droits du sportif et les droits de l'homme, il n'y a pas de commune mesure.* Les uns sont payés pour courir et gagner des médailles au profit des divers impérialismes de cette planète. Les autres sont embastillés pour avoir voulu simplement défendre la liberté et la dignité d'hommes et de femmes opprimés. Qui osera désormais mettre en balance ces deux droits ?

Enfin, on ne pactise pas avec un régime totalitaire, une dictature anti-ouvrière. L'exploitation féroce de la classe ouvrière, à qui le droit syndical d'organisation indépendant de l'Etat et le droit de grève sont interdits, l'antisémitisme d'Etat et la négation des droits culturels et nationaux des nationalités opprimées, le conformisme culturel le plus sinistre qui soit, l'acharnement répressif contre les « autrement-pensants », la psychiatrisation des opposants, l'omniprésence du K.G.B., ont transformé l'U.R.S.S. en un immense camp de travail et de concentration. Le militarisme de l'U.R.S.S., ses aventures expansionnistes, la normalisation de la Tchécoslovaquie et l'occupation de la plupart des pays de l'Est, ses prétentions de grande puissance, son soutien direct à de nombreuses dictatures (par exemple l'Argentine), ont fait de l'U.R.S.S. un repoussoir hideux et un danger pour la paix du monde.

La négation même du socialisme

Le « socialisme réellement existant » s'identifie aux yeux de larges masses de travailleurs à une des dictatures les plus inhumaines qui aient jamais existé. Aussi, au nom de la lutte pour l'émancipation des travailleurs, au nom de la solidarité ouvrière internationale, *le Cobom prône résolument le refus de participer aux jeux du cirque de Brejnev.* Nous n'avons jamais identifié en effet le socialisme et l'U.R.S.S., qui, bien plus qu'une caricature, est la négation même du socialisme. De la même manière qu'en 1936 le boycottage des Jeux de la croix gammée signifiait le refus de cautionner le régime nazi, de la même manière le refus des Jeux de Moscou signifie la dénonciation de la tyrannie bureaucratique.

En envahissant l'Afghanistan comme aurait pu le faire n'importe quelle autre puissance impérialiste et en bannissant A. Sakharov, l'U.R.S.S. a clairement montré qu'elle intégrait les Jeux olympiques dans sa stratégie expansionniste et son entreprise de liquidation des opposants. En organisant la « paix olympique », tout en menant une guerre contre le peuple afghan, l'U.R.S.S. menace la paix du monde et viole le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. De même, en prévoyant de vider Moscou d'une partie de sa population pendant la durée des jeux et en décimant dès maintenant toutes les tendances de la dissidence, *la clique dirigeante se comporte en police pré-olympique.* Mark Morozov, Malva Landa et Vladimir Borissov sont, parmi d'autres, les plus récentes victimes de cette purge.

La quasi-totalité des dissidents appellent au boycottage. Notre tâche est d'être à leur côté. Voilà le premier devoir pour ceux qui se réclament de la défense des libertés. Et tous ceux qui, comme le P.C.F., disent « Oui aux Jeux olympiques de Moscou » justifient dans les faits les massacres des troupes d'occupation en Afghanistan et admettent sans broncher que des joutes sportives puissent se dérouler dans la capitale du goulag alors qu'Orlov, Chtcharansky et tant d'autres sont condamnés à une mort lente. *Quel degré de terreur et d'horreur faudra-t-il donc atteindre pour que ces « amis du sport » se décident à protester ?*

Ce n'est pas parce que Carter et ses alliés ont décidé de punir l'U.R.S.S. avec les représailles olympiques — tout en maintenant l'essentiel des échanges économiques et commerciaux — que le Cobom entend se taire. *Notre objectif était le boycottage : pas un sou, pas un journaliste, pas un sportif pour Moscou !* Nous nous réjouirons — et les dissidents avec nous — si cet objectif est atteint. Nous avons, en effet, également appelé à boycotter les Jeux de Lake Placid et notre appel n'a rien de commun avec les motivations de Carter, de Schmidt et de Thatcher, dont la conception des « droits de l'homme » est subordonnée aux intérêts des multinationales et à la défense du prétendu « monde libre ». Mais ce n'est pas parce que Carter boycotte qu'il ne faut rien faire ou défendre l'olympisme soviétique. *Nous refusons la logique des blocs.* Le seul camp que nous reconnaissions est celui de la solidarité avec les travailleurs et les opprimés du monde entier. Ce camp n'est pas celui de Carter, à l'évidence !

Dès maintenant, le boycottage doit être l'occasion d'exiger le retrait immédiat des troupes d'Afghanistan et la libération de tous les prisonniers d'opinion. En aucun cas des olympiades ou des spartakiades ne doivent servir à renforcer le moral des troupes soviétiques à Kaboul ou à encourager les agents du K.G.B. Entre la mort des Jeux et la liberté des peuples, notre choix est fait !

(*) Militants du Comité pour le boycottage des Jeux olympiques de Moscou (Cobom), 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.

Inconséquences

par PHILIPPE MALAUD (*)

LES godillots de la majorité sont conscients de la réticence croissante de l'opinion publique majoritaire à l'égard d'une politique extérieure aussi cavalière à l'égard de nos alliés qu'importante au regard de la stratégie soviétique. Ils se tortillent donc pour justifier leur alignement inconditionnel tout en feignant de préconiser une orientation totalement contraire à celle qui a été imposée par le gouvernement. C'est ainsi que la rencontre de Wilanow, nulle dans ses résultats, nuisible par le dédouanement qu'elle a facilité pour l'Union soviétique, insuffisante dans sa préparation, dommageable pour les relations de la France avec ses alliés, est qualifiée d'« indispensable ».

Par contre les mêmes voix exhortent les sportifs français à ne pas se rendre à Moscou pour éviter de recevoir « des médailles tachées de sang ». On se demande vraiment pourquoi les responsables français ont refusé de prendre position contre le boycottage, encouragé le comité olympique à persévérer dans son attitude, prévu des crédits pour assurer le transport des sportifs, influencé les comités olympiques des pays voisins pour éviter un isolement inquiétant de la France.

Deux poids et deux mesures

On aimerait savoir, une fois pour toutes, si le sport n'a rien à voir avec la politique, comme on nous le répète si souvent ; si tel est le cas, le gouvernement et les godillots devraient cesser de s'occuper des Jeux de Moscou et laisser les sportifs se débrouiller ; ils pourront ainsi se concentrer sur la politique diplomatique et, peut-être, éviter de rééditer les erreurs récentes ; ils pourront également supprimer les visas d'entrée en France pour les Sud-Africains, instaurés, semble-t-il, dans un moment où le gouvernement considérait que la présence des Springboks en France était politiquement inopportune.

Ce que les Français supportent difficilement ce n'est pas le choix d'une politique plutôt que d'une autre ; il n'y a pas de vérité absolue, et telle orientation qui donne une impression de contresens et d'inopportunité à un moment et dans un contexte donné peut se révéler justifiée et profondément adaptée si les circonstances viennent à changer, dès lors on s'empresse de la déclarer profondément mûrie et pesée, même si elle a été le seul effet du hasard.

Ce qui, par contre, a toujours été considéré comme difficilement acceptable par nos compatriotes, c'est le fait de ne s'appuyer sur des principes que pour les faire céder, d'appliquer à des situations identiques deux poids et deux mesures selon l'humeur du moment, de n'affirmer une chose que pour faire immédiatement le contraire, de prendre l'air grave et profond pour débiter des banalités et de traiter avec légèreté les choses les plus sérieuses, bref de les prendre pour des... enfants tout en invoquant à tout propos leur qualité de citoyens responsables.

(*) Député de Saône-et-Loire (non-inscrit), ancien ministre.

Plaidoyer pour des rebelles incompris

par JOFFRE DUMAZEDIER (*)

APRES une année préolympique troublée par la décision du gouvernement américain d'imposer aux athlètes le boycottage des Jeux, en représailles contre l'entrée des troupes russes à Kaboul, des mini-jeux auront donc lieu à Moscou avec des athlètes de quatre-vingts pays sur cent trente environ. Déjà des enquêtes et projets circulent pour réformer des Jeux qui en ont bien besoin. Nous laisserons à d'autres ces bilans politiques et techniques pour tenter de saisir la signification historique d'un mouvement social plus général de quelques athlètes rebelles appuyés ou combattus par leurs propres comités olympiques.

C'est il y a quatre ans, aux Jeux de Montréal, que les premiers signes de cette nouvelle attitude de champions notoires sont apparus. Lorsque le chef du gouvernement canadien, pour plaire à la Chine populaire, voulut interdire la participation des athlètes de Taïwan, le gouvernement américain menaça de retirer ses athlètes de la compétition, ceux-ci se rebiffèrent : injures, vitres brisées. Ce fut tout. Le lendemain, 28 juillet 1976, *Time* parla néanmoins de « *véritable révolte* ». Quand, pour protester contre la présence d'athlètes ayant affronté ceux du pays de l'apartheid, la majorité des gouvernements africains imposèrent à leurs « représentants » le retrait de la compétition, ce n'était évidemment pas l'apartheid qui était en question. Beaucoup de gouvernements hostiles à cet apartheid restèrent dans les Jeux. La question était de savoir si un gouvernement avait le droit d'imposer à « ses » athlètes une telle décision de stratégie politique qui enfreignait la règle du Comité international olympique à laquelle ont souscrit tous les comités olympiques nationaux.

J'ai assisté dans les vestiaires au désespoir et à la colère de champions noirs, impuissants devant cet oukase de leurs gouvernements. On sait que le Kényan Boit, étoile de demi-fond, après s'être incliné de force, refusa de rentrer tout de suite dans son pays, pour pouvoir affronter le plus tôt possible les vainqueurs olympiques. Cette rencontre olympique était le rêve de sa vie, chèrement gagné par une préparation ascétique de quatre années. Mais il n'y eut ni pétitions ni protestations publiques.

Aujourd'hui, c'est tout différent, ce ne sont pas seulement des révoltes silencieuses, face aux abus du pouvoir, c'est une protestation *publique à caractère international.* Ce nouveau fait social peut prendre un tout autre sens historique. Nous devons essayer de comprendre en profondeur ce que pourrait être sa signification. On connaît les faits : le Français Abada, recordman du monde de saut à la perche prend une initiative hardie, avec quelques champions et entraîneurs, en publiant dans ce journal même une protestation. Ces athlètes affirmaient leur droit inaliénable de participer à *leurs* jeux. Cette protestation a été peu commentée.

Peu de temps après, les athlètes britanniques prirent la même voie pour exprimer publiquement leur hostilité au coup de force de leur gouvernement qui refuse tout simplement de payer les dépenses nécessaires aux Jeux traditionnellement versées par tous les Etats du monde pour faciliter les rencontres des athlètes. Plus tard, à Lake Placid, soixante-sept athlètes américains sur cent vingt ont osé envoyer un texte de refus de la décision du président Carter, de boycotter les Jeux de Moscou. Bien plus, au cours d'une réception donnée par le président lui-même aux champions olympiques d'hiver de son pays, et malgré les usages, le grand champion de vitesse et de fond de patinage Heiden, quatre fois vainqueur, osa prendre la parole pour affronter celle du président qui préconisait une fois de plus le boycottage.

Une liberté d'expression comme les autres

Pourquoi les intellectuels ne soutiennent-ils pas avec plus de vigueur cette rébellion ? Pourquoi s'associent-ils si généreusement aux protestations des artistes du cinéma, du théâtre, de la littérature contre les censures et interdictions qui frappent les œuvres pour des raisons politiques et pourquoi font-ils un écho si faible à celles de ces *artistes du corps* que sont souvent les champions olympiques, défendant leurs œuvres et le droit de les présenter sur leur théâtre le plus prestigieux ? Est-ce parce que ces artistes-là sont moins éloquents, moins exercés à la parole publique ? Est-ce parce qu'ils sont jugés d'un genre inférieur qui ne mériterait pas un égal soutien ? Faut-il voir dans cette inégalité de traitement le signe de ce mépris inconscient de la culture du corps qui marque encore la culture générale qui nous a formés et déformés ?

A l'occasion de l'utilisation par le gouvernement de cette arme symbolique qu'est le refus de participer aux Jeux, on parle volontiers des droits de l'homme. Mais qui se soucie de ce qu'on pourrait appeler les droits de l'homme olympique, droit d'exprimer librement son talent, droit de refuser d'être réduit de force à un pion sur l'échiquier de la politique gouvernementale, droit d'affronter ses égaux selon la règle sacrée des Jeux. Certains athlètes incarnent souvent une perfection émouvante de gestes et mouvements du corps, à l'égal de poètes ou de danseurs. Au-delà de cette perfection dans la vitesse, la résistance, la *force ou l'élégance*, une lutte fraternelle, malgré tous les chauvinismes et toutes les ruses, rapproche des athlètes qui appartiennent parfois à des nations, à des classes, à des religions ou à des races prêtes à s'entretuer, hors du stade. Le droit de vivre et de donner ce spectacle dans un monde déchiré, n'est-ce d'aucune valeur ?

Certains objectent qu'il ne s'agit là que d'un symbole. Mais les sociétés n'ont-elles pas besoin de symboles qui leur donnent une haute image de leurs possibilités si souvent bafouées dans les politiques nationales et internationales. Pierre de Coubertin a conçu les Jeux comme une fête symbolique de la paix. Ce symbole est en fait plus universel que « la paix aux hommes de bonne volonté » d'une religion particulière. Il peut s'imposer à tous. Est-ce négligeable ? On oppose trop facilement le sport et la politique. Ce sport serait en dehors de la politique. Mais quelle politique ? En réalité, l'esprit olympique porte en lui un refus politique. Il est incompatible avec une conception intolérante, totale, totalitaire des conflits entre nations, classes, religions ou races. Il propose à tous le respect de l'homme envers et contre tout. Il proclame le droit pour des adversaires de pouvoir s'estimer sur le stade.

Faut-il abattre les Jeux ? Ou en faire vivre de plus belle en les libérant de tout ce qui les dégrade, en les transformant pour que l'idée originelle de ses fondateurs soit débarrassée de la poussière qu'un comité souvent plus conservateur que fidèle a laissé accumuler sur eux ? Mais comment entreprendre cette colossale réforme face à toutes les puissances de l'argent ou de la politique qui les ont déformés ? Réviser le statut des participants, sans tuer les valeurs de désintéressement, combattre le chauvinisme sans priver des joies de l'identification aux héros du stade, stimuler la contribution des Etats à cette fête universelle sans l'asservir aux volontés politiciennes des gouvernements. Comment faire ? Revenir à la Grèce ? supprimer hymnes et drapeaux plus militaires qu'olympiques ? Rien ne se fera sans la réforme première : *la réappropriation des Jeux par les athlètes eux-mêmes,* appuyés par une masse d'amateurs éclairés mobilisés par les plus conscients des champions eux-mêmes, anciens et nouveaux.

Il n'est pas déraisonnable, en effet, de faire l'hypothèse qu'un mouvement de libération sportive est en train de se former. Jusqu'où pourra-t-il aller ? Longtemps, de ce côté-là, il n'y eut que silence, malgré les efforts de certaines fédérations sportives. A l'occasion de la rébellion olympique, quelque chose de neuf s'éveille dans la conscience des sportifs. On entrevoit que l'ère des grands bébés champions pourrait avoir une fin. Commençant par une volonté collective de se réapproprier les Jeux olympiques, celle-ci pourrait se continuer par une volonté collective de réappropriation du phénomène sportif en général par les sportifs eux-mêmes : pourquoi pas ? Mais le mouvement naissant sera-t-il compris à temps ? Les intellectuels, toujours nécessaires dans la conscientisation des mouvements de libération, seront-ils présents ? Il est plus facile pour eux d'être séduits par une protestation contre la participation aux Jeux olympiques sous la double signature prestigieuse de Raymond Aron et de Jean-Paul Sartre que par la protestation contraire pour la participation signée par le sauteur à la perche Abada et le patineur Heiden. Et pourtant laquelle pourrait avoir le plus d'importance, non pas dans la politique internationale, mais dans l'histoire de la culture contemporaine, de plus en plus questionnée par les jeux et les enjeux du corps ?

(*) Sociologue, professeur à l'U.E.R. des sciences de l'éducation (Paris V).

RECTIFICATIF. — Jolie coquille dans l'article d'André Fontaine « Un mouton de temps en temps » (*le Monde* du 9 juillet) : Les musulmans d'Asie centrale sont devenus... d'Afrique centrale. Les lecteurs, suivant la formule consacrée, auront rectifié d'eux-mêmes...

[هكذا من الأصل]

lympisme

es rebelles incompris

Le Monde

étranger

ASIE

Japon

M. Zenko Suzuki est pratiquement assuré de devenir premier ministre

M. Zenko Suzuki, président du conseil exécutif du parti libéral-démocrate (P.L.D.), est pratiquement assuré de devenir le prochain premier ministre du Japon, estiment les observateurs à Tokyo.

Le conseil exécutif du parti a en effet décidé à l'unanimité de laisser carte blanche à son vice-président, M. Eiichi Nishimura, pour désigner son prochain président, qui doit succéder à Masayoshi Ohira, décédé le 11 juin. M. Nishimura, estiment les observateurs, désignera M. Suzuki, nomination qui devra être ratifiée par tout le parti le 15 juillet. La Diète, où le P.L.D. est largement majoritaire, nommera le président du parti premier ministre deux jours plus tard.

Tokyo. — Comme dans une bonne pièce de théâtre kabuki, les mobiles des protagonistes sont simples et connus du public mais le scénario se complique à plaisir. Manœuvres, intrigues, tractations secrètes, promesses, trahisons de dernière heure et ralliement *in extremis* ourdis par des éminences grises, fausses sorties et rebondissement : les Japonais mi-amusés, mi-indifférents, suivent comme l'un de leurs feuilletons télévisés les péripéties du choix de leur nouveau premier ministre, qui est entré cette semaine dans sa phase finale.

N'y a-t-il pas quelque légèreté à traiter, comme y invite au demeurant le chroniqueur de l'*Asahi*, qui caricature les protagonistes en oiseaux se battant pour dominer la forêt, une affaire aussi sérieuse que le choix de l'homme appelé à diriger la troisième puissance économique du monde ? La situation du Japon, politiquement stable et économiquement meilleure que celle de la plupart des pays industrialisés, ne conduit guère à dramatiser l'issue des tractations auxquelles se livrent les libéraux-démocrates

De notre correspondant

Aux élections du 22 juin, les libéraux-démocrates ont obtenu une majorité confortable et pratiquement absolue — avec le ralliement des non-inscrits — dans les deux Chambres. Ils ont donc carte blanche de l'électorat qui leur a donné 30 sièges de plus qu'ils ne l'espéraient, avec un déplacement de voix de 3 % seulement... conséquence de l'alchimie des découpages électoraux.

Quoi qu'il en soit, la désignation du premier ministre se joue donc, comme d'habitude depuis un quart de siècle, au sein du camp conservateur, à l'abri des regards, dans l'atmosphère raffinée des maisons de geishas de Tokyo.

Le flambeau du pouvoir

Ce qui est nouveau cette fois, c'est que les conservateurs ont certes gagné les élections, mais qu'il n'y a personne pour se prévaloir de ce succès et s'adjuger le flambeau du pouvoir. M. Ohira, premier ministre, est mort au milieu de la campagne électorale et aujourd'hui aucun clan n'est assez fort pour imposer son candidat. L'époque « Sankakudaifuku » (jeu de mots sur les noms des quatre barons du P.L.D. : MM. Miki, Tanaka, Ohira et Fukuda) paraît révolue. Il reste bien en lice l'un de leurs *alter ego*, M. Nakasone, qui attend sa chance depuis des années. Il ne semble pas non plus cette fois en bonne position : « *Lorsqu'il se fait un ami, il se fait deux ennemis* », dit-on de l'ancien directeur de l'agence de défense, qui passe pour avoir des idées plus avancées que d'autres en matière de sécurité nationale.

Alors sont apparus des hommes « neufs », sinon vraiment nouveaux et jeunes : M. Komoto (soixante-deux ans), ancien ministre du commerce international et de l'industrie, et M. Miyazawa, ancien ministre des affaires étrangères (soixante ans). Et puis, comme dans toute pièce à suspense, alors que l'attention était concentrée sur ces deux personnages du devant de la scène, un autre émergeait de l'ombre : M. Zenko Suzuki.

Il serait vain de chercher à découvrir des divergences politiques des options, un programme pour savoir pourquoi le choix du camp conservateur se porte sur tel ou tel. Remettons-nous en au chroniqueur de l'*Asahi* et à son conte animalier, inspiré du roman *la Salamandre*, de Masuji Ibuse : « *La girouette est triste depuis la mort du maître de la forêt, car elle se trouve en plein brouillard.* » Il s'agit de M. Nakasone, connu pour son opportunisme, mais qui est aujourd'hui en mauvaise position dans la course au pouvoir. « *L'oiseau qui ne rit pas* (le taciturne M. Komoto) *a pondu des œufs chez le voisin* », allusion au fait qu'il a hérité de la faction de M. Miki, dont il est le dauphin. « *Mais il a dû s'incliner devant l'oiseau effrayant* » (M. Tanaka). « *Les deux vieux Takeo* (prénoms de MM. Miki et Fukuda) *sont tristes eux aussi : leur plumage est abîmé et leur ramage sonne faux.* » Ces deux barons du P.L.D., qui ont provoqué la chute du cabinet Ohira en permettant par leur abstention le passage d'une motion de censure, sont en perte de vitesse. Ils se veulent les apôtres de la dissolution des factions. Celles-ci d'ailleurs ont été formellement démantelées la semaine dernière. Une opération qui tient du rituel à chaque fois que l'on parle de remanier le P.L.D., mais à laquelle ni les observateurs politiques ni les politiciens, surtout, n'accordent la moindre importance. Ces factions seront reformées d'ici quelques semaines.

Cette « bataille des oiseaux » est-elle en train de s'achever par ce jeu du « consensus » qui serait, selon tout bon exégète de la société nippone, le mécanisme fondamental de son fonctionnement ? La question fait soupirer notre interlocuteur, l'un des plus proches collaborateurs de M. Tanaka, l'ancien premier ministre compromis dans l'affaire Lockheed, mais qui demeure l'une des personnalités les plus puissantes du P.L.D. « *Restons sur terre*, dit-il. *La discussion d'accord, mais en dernière instance jouent les rapports de forces.* » S'il y a une morale à tirer de cette bataille des oiseaux, c'est que l'« *oiseau effrayant* », comme l'appelle l'*Asahi*, c'est-à-dire M. Tanaka, demeure l'un des maîtres de la forêt : tel le Phénix renaissant de ses cendres, c'est lui qui, aujourd'hui, est en train de faire le roi de demain.

M. Tanaka, depuis que l'affaire Lockheed l'a conduit en 1974 de la résidence du premier ministre à la paille des cachots — pour quelques heures seulement, — n'en a pas moins conservé la haute main sur le parti conservateur. Formellement, il l'a quitté et n'est plus qu'un député indépendant. Mais son clan reste le plus puissant et le plus nombreux du P.L.D. (cinquante-sept membres à la Chambre basse, suivi immédiatement par le clan Ohira qui lui est allié).

C'est bien M. Tanaka qui fait émerger de l'ombre M. Suzuki. L'ancien premier ministre n'a pour l'instant qu'un objectif essentiel : que son procès, dans lequel il est accusé d'avoir reçu 2 millions de dollars de Lockheed, ne gêne pas ses affaires et se solde par un non-lieu qui lui permette de revenir au pouvoir. La mort de M. Ohira l'a privé d'un soutien, mais personne actuellement dans le P.L.D. ne peut espérer accéder au pouvoir sans son aide (c'est la faction de M. Tanaka qui a obtenu le plus de sièges aux dernières élections). Tous les postulants paraissent prêts à lui donner des assurances pour saisir le pouvoir. Maître du jeu, M. Tanaka peut choisir : M. Nakasone peut lui paraître trop opportuniste, M. Komoto, trop lié à son adversaire, M. Miki, qui permit son procès. En revanche, M. Suzuki lui semble un homme fiable. C'est un ami de longue date qui lui doit un peu sa carrière.

Mais on objecte que M. Suzuki n'a pas fait le « parcours » traditionnel qui mène au pouvoir. Il n'est pas passé, notamment, à la tête du secrétariat général du P.L.D. ni au ministère des finances. « *On ne cherche pas un homme providentiel, mais un homme qui sache écouter* », nous dit le collaborateur de M. Tanaka. C'est apparemment aussi parce qu'il pense qu'il l'« écoutera » que M. Fukuda soutient aujourd'hui la candidature de M. Suzuki — en échange de quelques portefeuilles pour son clan.

Ph. P.

Afghanistan

Le gouvernement Karmal subit des revers dans sa tentative pour se concilier les milieux religieux

Les forces soviétiques ont subi de « *lourdes pertes* » au cours d'engagements, le 1er juillet, avec les maquisards dans la province de Wardak, proche de Kaboul. Les combats ont eu lieu à proximité du village de Shash Gau, à la suite de la défection de quatre véhicules blindés de l'armée afghane pour la résistance, indique l'agence américaine U.P.I. citant des informations en provenance d'Afghanistan. D'autre part, selon les mêmes sources, vingt-sept membres des deux factions du Parti démocratique et populaire d'Afghanistan au pouvoir ont été assassinés à Kaboul le 29 juin. Le président du district de la capitale ainsi que sept membres du même comité figureraient au nombre des victimes de ces meurtres.

Le gouvernement Karmal, d'autre part, a essuyé récemment plusieurs échecs dans ses tentatives pour se concilier la population, et notamment les religieux, a appris, de source diplomatique, l'A.F.P. à Islamabad.

Le récent rassemblement de théologiens et de prêtres aurait été le théâtre de manifestations d'hostilité ouverte au régime. Plusieurs mollahs (prêtres) se seraient élevés à cette occasion contre la présence soviétique en Afghanistan et le plus vindicatif d'entre eux aurait été arrêté par la police, puis relâché

Dans le sud du pays, près de Kandahar, le vice-président du comité central du P.D.P.A., M. Babrek Sagfi, s'est vu refuser des dons en nature qu'il offrait aux ouvriers d'une usine parce qu'ils provenaient d'U.R.S.S.

L'envoyé spécial de l'A.F.P. dans la province du Khunar (*le Monde* du 10 juillet) souligne que la rivière Khunar constitue, à une vingtaine de kilomètres de la frontière pakistanaise, une véritable ligne de démarcation. Sur la rive est, entre le cours d'eau et la frontière, la vie continue, écrit-il. Sur la rive ouest, les combats n'ont pratiquement jamais cessé et les guérilleros commencent à y manquer de vivres et à ne pouvoir soigner leurs blessés. D'un côté, la vie continue, de l'autre — côté guerre, — les champs sont abandonnés. Près du village de Sheegal, de vastes cratères, creusés par les obus des chars, ont complètement dévasté les cultures. Il n'y a plus guère de plantations, plus de vie, plus d'animaux. Les Soviétiques sont omniprésents. Ils ont installé des camps de toile blanche. Toute la journée, ils pilonnent systématiquement les montagnes alentour où sont installés les « combattants de la liberté ». Et deux fois par jour ils font une démonstration de force pour éloigner les résistants et couper leurs liens avec le Pakistan. Les Soviétiques semblent ne pas avoir passé la rivière Khunar et ne pas vouloir le faire.

Les maquisards, isolés dans la montagne par le harcèlement constant des forces soviétiques, écrit encore l'A.F.P., commencent à manquer de vivres, de soins et d'armes. Ainsi, les combattants blessés sont-ils abandonnés sur place, car il n'existe aucune infrastructure médicale, et passer la rivière avec un invalide constitue une expédition dangereuse, presque un suicide.

Corée du Sud

● LE MINISTRE OUEST-ALLEMAND DES AFFAIRES ETRANGERES, M. Hans-Dietrich Gensher, a convoqué, mardi 8 juillet, l'ambassadeur de Séoul à Bonn, M. Lee Chang-hee, pour lui exprimer la « *profonde préoccupation* » de son gouvernement au sujet de l'évolution politique en Corée du Sud.

Un porte-parole officiel allemand a ajouté que M. Genscher avait notamment fait part à M. Lee de sa « *grande inquiétude pour le dirigeant de l'opposition, M. Kim Dae-jung, et ses amis politiques, ainsi que pour la suspension des règles démocratiques* ».

Le chef de la diplomatie de Bonn a prié l'ambassadeur de transmettre au gouvernement de Séoul « *le souhait de la R.F.A. de voir celui-ci mettre fin à la persécution d'hommes politiques de l'opposition et permettre une activité politique sans entraves* », a conclu le porte-parole. — *(A.F.P.)*

Inde

● L'ESPOIR DE VOIR METTRE FIN, par la négociation, à l'agitation régnant depuis dix mois dans l'État de l'Assam, au nord-est de l'Inde, s'est estompé, mercredi 9 juillet, à la suite de la rupture de pourparlers secrets menés depuis une semaine entre représentants des étudiants conduisant le mouvement de désobéissance civile et émissaires du gouvernement central. Comme condition préalable aux discussions, les étudiants réclament la libération de tous leurs dirigeants arrêtés, l'annulation des sanctions frappant certains fonctionnaires et le départ de cinq millions d'immigrants originaires du Népal et du Bangladesh. Mercredi, pour la troisième journée consécutive, une grève générale paralysait l'activité dans l'État. La quasi-totalité des fonctionnaires s'étaient associés au mouvement. — *(A.F.P.)*

Cambodge

Le prince Sihanouk demande aux Nations unies de laisser vacant le siège de Phnom-Penh

De violents combats opposaient, le mercredi 9 juillet, les forces pro-vietnamiennes et les combattants khmers rouges dans la région frontalière de Phnom-Malai, à l'ouest du Cambodge. Au cours des affrontements, les forces pro-vietnamiennes avaient pris un pont commandant l'accès de la région montagneuse de Phnom-Malai, bastion des derniers partisans du gouvernement du Kampuchéa démocratique. Les troupes de Phnom-Penh, appuyées par des chars et de l'artillerie lourde, pourraient chercher à les refouler en territoire thaïlandais. Bangkok a fait parvenir dans les régions frontalières des renforts militaires, et notamment du matériel récemment livré par les Etats-Unis.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Le ministre français des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, et Mme Ieng Thirith, ministre des affaires sociales du Kampuchéa démocratique (Khmer rouges) ont eu eu des « entretiens privés » à l'occasion de la conférence de Genève sur le Cambodge qui s'est tenue fin mai, indique la *Far Eastern Economic Review* dans son dernier numéro. L'hebdomadaire de Hongkong estime que cette rencontre constitue un « *geste* » de la part du gouvernement français, qui ne reconnaît pas le régime de M. Pol Pot. Mme Ieng Thirith, qui est l'épouse de M. Ieng Sary, numéro deux du régime, est fort active en Europe et en Afrique, où elle vient d'effectuer une série de visites dans la perspective de la nouvelle bataille qui doit se livrer lors de l'Assemblée générale des Nations unies pour la représentativité du gouvernement cambodgien et dans laquelle la décision indienne va peser lourd. Mme Ieng Thirith et d'autres dirigeants khmers rouges séjournent fréquemment à Paris depuis le début de l'année. Ils disposeraient à nouveau, officieusement, des anciens locaux du FUNK (Front uni national du Kampuchéa) qu'ils avaient occupés jusqu'en 1976, place de Barcelone.

D'autre part, la Chine s'efforce toujours de convaincre le prince Sihanouk de prendre la tête (comme en 1970) du Front uni mis sur pied, en septembre dernier, par les Khmers rouges. On ne sache pas cependant que ce projet ait suscité, jusqu'à présent, beaucoup d'adhésions, le prince continue à rejeter toute idée de compromission politique avec ceux qui restent pour lui les principaux ennemis du peuple cambodgien.

Il n'est pas certain que la population cambodgienne qui, dans sa majorité, souhaite un retour du prince, lui garde sa confiance s'il se prête à un jeu qui risquerait de faire de lui, une seconde fois, le fourrier d'un retour au pouvoir (fût-il partagé) de dirigeants qui ont imposé au Cambodge trois années de règne de terreur. A cet égard, des dirigeants chinois ont récemment fait état, en privé, de leurs doutes quant à la capacité de leurs alliés cambodgiens à changer et de nature et de méthodes. La récente attaque d'un train de civils cambodgiens, et le carnage qui s'en est ensuivi, se soldant par la mort de quelque deux cents personnes, prouve sans doute la capacité de destruction des guérilleros de M. Pol Pot. Mais en choisissant de faire payer des civils qu'elle prétend à nouveau vouloir libérer, la résistance khmère rouge fait, une fois de plus, le jeu de Hanoï.

Condamnation de l'aide militaire américaine à la Thaïlande

Dans son bulletin mensuel de documentation (juillet), le prince fait le point de la situation et dénonce tous les gouvernements qui s'attachent, sous des formes diverses, à prolonger le drame de son peuple. Son sort, affirme-t-il, « *préoccupe assez peu les puissances qui se battent, directement ou par Cambodgiens interposés, sur le dos d'un Cambodge en ruine (...). Même si l'on s'en tient au strict point de vue humanitaire, les aides (...), en principe destinées au sauvetage d'un peuple affamé (...) servent surtout à engraisser les Khmers rouges assassins et contribuent à enrichir les seigneurs de la guerre Khmers Sérei), prétendument anticommunistes, ce qui ne les empêche nullement de coopérer avec les Khmers rouges, avec la bénédiction de la Thaïlande, de la Chine et de la C.I.A. américaine.* »

Norodom Sihanouk dénonce ceux qui s'obstinent à reconnaître la légitimité de M. Pol Pot. Il s'en prend particulièrement à la Chine, aux Etats-Unis, « *dont la crédibilité en matière de droits de l'homme est sérieusement entamée* ». Quant à la Thaïlande, ajoute-t-il, « *elle s'efforce, à l'instar du Vietnam, d'établir son protectorat sur une partie du Cambodge (...) et elle accorde toutes les aides imaginables aux Khmers rouges* ».

Le prince s'interroge sur le bien-fondé du soutien à la Thaïlande : « *Il est évident que l'amoncellement des chars, canons et autres armes sophistiquées dont dispose l'armée thaïlandaise attirera les Viets comme le sucre attire les fourmis. On peut, sans grand risque de se tromper, avancer dès aujourd'hui l'hypothèse que l'aide américaine à la Thaïlande se transformera d'ici peu en don gracieux de l'Oncle Sam aux soldats de l'Oncle Ho.* »

L'Union soviétique et le Vietnam, estime l'ancien monarque, ne s'en sortiront pas : « *Pékin ne renoncera jamais à lutter de toutes les manières possibles contre l'hégémonisme soviéto-vietnamien.* » Pour lui, « *le Vietnam apparaît comme le grand gagnant dans cette affaire. Mais c'est une victoire à la Pyrrhus, qui lui occasionnera indéfiniment les pires ennuis.* Le prince ajoute que les puissances antagonistes, en choisissant de s'affronter par Cambodgiens interposés, « *vont précipiter la mort d'un pays, d'une nation et d'un peuple qui ne le méritent pas, et prennent le risque de passer d'une guerre localisée à un conflit de grande envergure* ». Il appelle de nouveau les uns et les autres à la raison, c'est-à-dire d'abord à laisser vacant le siège du Cambodge à l'ONU, jusqu'à ce qu'un gouvernement issu d'élections sous contrôle international vienne l'occuper. Cela présuppose un arrêt des hostilités et la convocation d'une conférence du type de celle de Genève en 1954, conduisant à nouveau à une neutralisation du Cambodge. Mais Hanoï juge la situation au Cambodge et la formation d'un bloc indochinois irréversibles et ses adversaires tiennent les propositions du prince pour irréalistes.

R. P.

AFRIQUE

Soudan

Le gouvernement accueille près d'un demi million de réfugiés

De notre envoyé spécial

Towawa. — *« L'idée de rentrer au pays ne nous quitte pas. Mais quand ? Nous avons fui l'Ethiopie parce que nous étions opprimés. Nous n'y retournerons que lorsque le régime en place sera renversé. En attendant, nous végétons, déracinés. »* Johannes Desta ne cache pas son mal de vivre, comme la majorité des sept mille cinq cents occupants du camp de Towawa. Il vient de la province du Tigré, au nord de l'Ethiopie. Il était instituteur quand les militaires *au pouvoir l'ont jeté en prison.* Relativement privilégié, il n'y resta que deux mois. Il prit ensuite la longue route de l'exil. Il a *tout juste* vingt-cinq ans, et reconnaît sans difficulté appartenir au Front de libération du Tigré, mouvement de lutte armée contre la « *dictature militaire* ».

La « *communauté semi-urbaine* » de Towawa n'a vu le jour qu'il y a un mois. A six heures de Land Rover de Khartoum et deux heures de Kassala — sur la frontière éthiopienne — elle abrite de « *vieux réfugiés* » installés jusqu'à une *date récente dans la ville voisine* de Gedaref. Surgi en pleine brousse, Towawa est né d'un des projets-pilotes de ré-installation des *exilés mis* en œuvre par les autorités soudanaises avec l'appui du haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.). Chacune des mille trois cents familles de Towawa a reçu les matériaux nécessaires à la construction de son « *oukul* », la hutte traditionnelle circulaire au toit de chaume.

Pendant six mois, le programme alimentaire mondial fournira gratuitement aux occupants de Towawa le lait en poudre et le sorgho avec lequel les femmes confectionneront la « *doura* », galette cuite *et aliment de base* des Ethiopiens du Nord. Après, ils devront se suffire à eux-mêmes. Une école primaire et une petite clinique ouvriront bientôt.

Parmi les pays hôtes abritant les cinq millions de réfugiés africains — un sur deux dans le monde — le Soudan fait un peu figure de modèle. Confronté lui-même dans le passé aux drames de l'exil — un demi-million de ses *ressortissants* ayant, du fait de la guerre civile, trouvé asile jusqu'en *1972* dans les pays voisins — le Soudan a su mener dans ce domaine une politique généreuse. Depuis quinze ans, les vagues de réfugiés n'ont cessé de déferler à ses frontières : Zaïrois en 1965 et 1968, Ethiopiens d'Erythrée et *d'ailleurs en 1967, 1974* et depuis 1979, Tchadiens de 1970 à 1974 et en 1979, Ougandais en 1972 et 1979. Aucun de ces exilés *n'a jamais été* refoulé. Ils étaient au 1er janvier 1980 — dernière statistique connue — quatre cent quarante et un mille répartis comme suit : trois cent quatre-vingt-dix mille Ethiopiens (dont trois cent soixante mille Erythréens), trente-neuf mille Ougandais, sept mille Tchadiens et cinq mille Zaïrois.

Moins qu'ailleurs, les réfugiés n'y ont été tenus pour des êtres de seconde zone. Un département gouvernemental a été créé pour les prendre en charge. De 1967 à 1979, le H.C.R. a consacré 17 millions de dollars aux réfugiés du Soudan. Cependant, pour ce pays classé parmi les plus pauvres de *la planète, le fardeau des réfugiés* est devenu insupportable au fil des ans. Partisan d'une politique de rapatriement volontaire des exilés, le Sodan est demeuré une terre d'accueil conformément aux conventions humanitaires. Mais il a décidé de sensibiliser l'opinion à ses efforts et de lancer une campagne d'appel de fonds en faveur des exilés échoués sur son sol.

Le gouvernement soudanais *s'est fixé pour tâche* de *mettre fin* à l'implantation spontanée des réfugiés en les regroupant dans des zones d'installation permanente dotés d'infrastructures leur permettant d'atteindre rapidement l'autosuffisance. Le H.C.R., qui juge la politique du Soudan réaliste et courageuse, a sextuplé en *1980* sa *contribution* financière à ce projet. Plusieurs pays européens et scandinaves, la C.E.E. en tant que telle, les agences de l'ONU et la Banque islamique de développement ont annoncé ou laissé prévoir des programmes d'aide. Mais on demeure loin du compte. « *Il y a une limite à ce que peut supporter notre gouvernement,* nous disait M. Sayed Abel Alier, vice-président de la République soudanaise. *Nous ne voulons pas nous retrouver dans la même position que certains pays d'Asie du Sud-Est.* »

Moins qu'ailleurs, les réfugiés n'y ont été tenus pour des êtres de seconde zone. Un département gouvernemental a été créé pour les prendre en charge. De 1967 à 1979, le H.C.R. a consacré 17 millions de dollars aux réfugiés du Soudan. Cependant pour ce pays classé parmi les plus pauvres de *la planète* — le fardeau des réfugiés est devenu insupportable au fil des ans. Partisan d'une politique de rapatriement volontaire des exilés, le Soudan est demeuré une terre d'accueil conformément aux conventions humanitaires. Mais il a décidé de sensibiliser l'opinion à ses efforts et de lancer une campagne d'appel de fonds en faveur des exilés échoués sur son sol.

Eviter les frictions

Pour prévenir la constitution de ghettos. Le gouvernement soudanais prévoit d'intégrer les communautés de réfugiés dans les programmes de développement des districts avoisinants. Il s'agit d'éviter l'apparition des zones de friction entre les réfugiés et la population locale, ainsi les occupants de Towawe vivaient-ils, il y a peu encore dans un quartier de Gedaref. Celui-ci fut en partie incendié en octobre dernier après qu'une querelle eut dégénérer entre Ethiopiens et Soudanais. *D'où la décision des autorités* d'éloigner les réfugiés de la ville. Qu'il s'agisse de la recherche d'un emploi, de l'admission dans un hôpital, de l'accès à l'éducation, le réfugié est perçu comme un intrus, voire un usurpateur, parfois privilégié de surcroît lorsqu'il reçoit pendant plusieurs mois une nourriture gratuite. A Gedaref, Port-Soudan ou Khartoum, l'afflux des réfugiés a provoqué une hausse des *loyers et* aggravé la pénurie des moyens de transports.

La plupart des réfugiés étaient paysans dans leur pays d'origine. Beaucoup souhaitent revenir à l'agriculture. Grâce à l'aide internationale, le gouvernement a prévu de leur allouer des terres. A dix kilomètres de Gedaref, le *village d'Um* Gargur *abrite* six mille réfugiés. Chaque famille recevra, cette année, un hectare et un second en 1981. Ces terres ont été achetées à des fermiers voisins. Le H.C.R. espère que les réfugiés atteindront rapidement l'autosuffisance alimentaire. En attendant, les adultes sont large*ment inactifs. Selon une enquête,* conduite il est vrai en morte-saison, plus de six sur dix étaient chômeurs. Les autres travaillaient en moyenne sept mois par an. Seul un véritable programme de développement rural permettra aux réfugiés de recréer l'équilibre économique et social de la communauté villageoise qu'ils ont perdu en se lançant sur les routes de l'exil.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Pour sauver des vies en Ouganda et au Sahel.* — De nombreuses personnes ayant eu connaissance des souffrances subies par les populations de l'Ouganda et, au-delà, par celles de certains pays du Sahel africain, adressent des dons au Secours populaire français pour l'aider à sauver des vies. Celui-ci a pris des dispositions pour acheminer sur place des secours de première urgence. Ainsi, par l'intermédiaire de l'Institut Pasteur, des vaccins anticholériques ont été envoyés à l'hôpital de Moroto, en Ouganda. Pour que cette œuvre soit poursuivie, des moyens sont indispensables : Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris, C.C.P. 654-37 H Paris (indiquer : « Pour l'Ouganda et le Sahel »).

Zimbabwe

La tension entre MM. Nkomo et Mugabe s'accentue

Deux personnes ont été blessées, mercredi 9 juillet, à Salisbury, au cours d'un incident entre des militants de la ZANU, le parti du premier ministre, M. Mugabe, et des manifestants du Front patriotique, le mouvement de M. Nkomo, ministre de l'intérieur. Cet incident, quoique mineur, n'en illustre pas moins la tension croissante, au sein de la coalition gouvernementale, entre les deux dirigeants nationalistes du Zimbabwe. Les partisans de M. Nkomo protestaient contre les déclarations de M. Nkala, ministre des finances et membre de la ZANU, qui s'est publiquement engagé à « *écraser M. Nkomo afin de l'oublier* ».

Le président du Front patriotique, qui n'avait obtenu que 24 % des suffrages aux élections de février (contre près de 63 % à M. Mugabe), reproche ouvertement, depuis dimanche, au premier ministre de le tenir à l'écart des décisions du gouver*nement, de ne pas tenir compte* de son rôle « *historique* » au sein du mouvement nationaliste, et, plus particulièrement, de ne pas l'avoir inclus dans la délégation du Zimbabwe au « sommet » de l'O.U.A. (*le Monde* du 8 juillet). En outre, M. Nkomo a réclamé que Moscou soit autorisé à ouvrir une ambassade à Salisbury, ce que M. Mugabe refuse de faire, les Soviétiques continuant de fournir des armes aux éléments du Front patriotique demeurés en Zambie, alors que la ZANU n'a jamais reçu d'aide substantielle de l'Europe de l'Est et du cautionné les propos de M. Nkala Kremlin pendant la guerre.

Jusqu'ici, M. Mugabe n'a pas — que M. Nkomo qualifie d'« *excentriques* » — mais la querelle entre les deux partis est d'autant plus inquiétante qu'elle se greffe sur la division ethnique du pays entre la minorité Ndébélé du Sud-Ouest, qui a accordé ses suffrages à M. Nkomo, et les Shonas, largement *majoritaires*, qui forment l'électorat de M. Mugabe. Devant la menace d'une guerre civile, les départs d'Européens risquent de se multiplier, si l'on en juge d'après les demandes de visas déposées auprès des chancelleries occidentales et de la République Sud-Africaine, en attendant que cette dernière *ferme* ses portes, ce que Pretoria ne semble pas encore avoir décidé en dépit du rappel de plusieurs de ses *diplomates.* (*Le Monde* du 10 juillet.)

Les difficultés internes du Mozambique voisin sont également un facteur de tension dans la région. L'agence mozambicaine d'information a, en effet, indiqué mercredi que des *membres* du Mouvement national de résistance (une organisation rebelle), faits prisonniers au cours d'une opération dans les monts Sitatonga, sur la frontière du Zimbabwe, avaient affirmé avoir reçu l'aide d'unités sud-africaines depuis l'accession à l'indépendance, en avril, du Zimbabwe. Maputo a fait savoir que deux cent soixante-douze partisans de ce mouvement rebelle avaient été tués et trois cents autres faits prisonniers dans la région de Sitatonga. Fin mai, M. Mugabe avait annoncé que le Mozambique et le Zimbabwe lanceraient des actions militaires communes contre ces maquis à cheval sur la frontière entre les deux pays. (*Le Monde* du 27 mai.)

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Centrafrique

M. David Dacko dissout le gouvernement

M. David Dacko, chef de l'Etat *centrafricain*, a signé, mercredi 9 juillet, un décret portant dissolution du gouvernement de salut public mis en place après le renversement de l'empereur Bokassa, en septembre 1979. A Bangui, M. Simon-Narcisse Bozanga, secrétaire général du gouvernement, a déclaré que cette décision traduisait la volonté du chef de l'Etat d'opérer le redressement économique du pays.

Les membres de l'ancienne équipe gouvernementale restent en place pour expédier les affaires courantes jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement, à *une date qui n'est pas encore* précisée.

A Paris, l'ambassade de la République Centrafricaine indique que le prochain remaniement « *ira dans le sens d'une déconcentration des postes ministériels* ». L'ambassade, qui ajoute ignorer sur quels ministères portera ce remaniement et quels en seront les nouveaux titulaires, ajoute qu'il s'agit d'un « *réaménagement technique* ».

∴

Le conseil des ministres ne s'est pas réuni depuis plusieurs semaines. Une atmosphère de mécontentement se développe au sein de la population, qui reproche aux dirigeants de Bangui de ne pas avoir indemnisé les victimes du régime impérial et de maintenir en place certains proches collaborateurs de l'ancien empereur, dont M. Maïdou, actuel vice-président de la République. Le président Dacko a été amené à lancer une sévère mise ne garde aux *« fauteurs de troubles » (le Monde* du 5 juillet), à la suite de manifestations de lycéens et d'élèves les 27 et 28 juin dernier. D'autre part, le *Front patriotique oubanguien* (F.P.O.), mouvement d'opposition dont le leader est le Dr Abel Goumba, fait état de désordres qui se seraient produits *le mois dernier dans la région* de Batangafo, dans le nord-ouest du pays, où des gendarmes auraient été pris à partie par la population.

PROCHE-ORIENT

DE RETOUR EN CISJORDANIE

Le maire de Naplouse a été accueilli en héros dans sa ville

De notre correspondant

Jérusalem. — Une nouvelle fois accueilli en héros dans sa ville, le maire de Naplouse est déjà entré dans la légende de la résistance palestinienne. « *Pour nous guider ta volonté est la plus forte* », disait une inscription sur l'une des banderoles tendues au-dessus de la foule, qui, le 9 juillet, lui a *fait une fête extraordinaire (le Monde* du 10 juillet). M. Bassam Chakaa a tenu sa promesse et relevé son défi : « *Je reviendrai très bientôt,* avait-il déclaré en juin dans l'ambulance qui le conduisait à Amman, *je n'ai pas besoin de mes jambes pour continuer notre combat.* »

Samedi 12 juillet, un mois et dix jours après l'attentat à la bombe qui lui a coûté l'amputation des deux jambes, M. Chakaa, *dans un fauteuil roulant,* reprendra ses fonctions et présidera la réunion du conseil municipal. Avant de subir de nouveaux traitements en Europe, il a voulu à tout prix, malgré l'avis de ses médecins, revenir à Naplouse pendant quelques semaines afin de prouver sa détermination, et ce, *non seulement* à l'égard des Cisjordaniens, mais aussi des Israéliens.

Les autorités israéliennes re*doutaient cette manifestation* et ont tenté d'en réduire la portée en interdisant par de multiples barrages sur les routes l'accès à Naplouse. Seuls les habitants de cette ville ont participé à la fête, mais les mesures de police ne pouvaient réduire le prestige dont jouit M. Chakaa. Cet homme à *l'allure modeste et à l'éternel sourire* — son prénom Bassam veut dire « *le souriant* » en arabe — a encore connu un triomphe semblable à celui qui avait été organisé en décembre dernier après sa libération de prison.

Alors qu'il était accusé d'avoir tenu des propos justifiant le terrorisme, l'ensemble des maires de Cisjordanie et du territoire de Gaza, par leur démission collective, avaient obligé les dirigeants israéliens à annuler les poursuites. M. Chakaa dans cette affaire avoir alors été confirmé dans son rôle de principale personnalité politique dans les territoires occupés. Aujourd'hui après la tentative d'assassinat du 2 juin contre lui et les maires de Ramallah et d'El-Bireh, son prestige est encore plus grand en Cisjordanie et aussi à l'étranger.

Dans sa chambre d'hôpital à Amman, devenue un lieu de pèlerinage politique, il a reçu la visite de M. Yasser Arafat et des représentants de tous les gouvernements arabes, ainsi que de nombreuses personnalités européennes de passage dans la capitale jordanienne.

Chants et cris de joie

Mercredi, dans Naplouse pavoisée, *des milliers de personnes* ont arrêté l'ambulance qui le ramenait de Jordanie. Avec des chants et des cris de joie la foule lui a fait cortège ; selon la tradition, on a égorgé des moutons, et c'est à bord d'un véhicule ruisselant de sang que M. Chakaa est arrivé à son domicile, à l'endroit où sa voiture piégée avait explosé.

C'est là que la municipalité avait préparé une réception, car le gouverneur militaire israélien avait refusé que la cérémonie ait lieu dans le centre de la ville. M. Chakaa, avant d'être isolé de la foule de ses partisans dans un salon pour trouver quelque repos, avait eu le temps de faire un bref discours pour déclarer notamment : « *Ils ont voulu ma mort, mais je suis toujours là, avec vous, jusqu'à mon dernier souffle et jusqu'à la victoire.* »

Recevant les journalistes, M. Chakaa a *une fois de plus* accusé les autorités israéliennes d'être « *responsables* » des attentats du 2 juin. Il a déclaré : « *Ces tentatives d'assassinat s'inscrivent en fait dans la longue liste des mesures répressives de plus en plus sévères dans les territoires occupés.* » A l'intention des Israéliens, il a ajouté : « *Nous sommes étonnés, car nous ne voyons pas de vraie réaction en Israël contre ces crimes.* » Il a confirmé qu'il pourrait bientôt se rendre en France pour y être soigné et a remercié « *le gouvernement et le peuple français* » pour l'invitation qu'il avait reçue de Paris à ce propos. Il a également été invité en Grande-Bretagne et en République fédérale d'Allemagne.

FRANCIS CORNU.

● *Un fonctionnaire de l'ambassade d'Irak* à Beyrouth, M. Khozak, a été abattu mercredi 9 juillet d'une rafale de mitraillette et trois de ses compatriotes ont été blessés au cours de l'attentat. Un communiqué de l'ambassade rejette la responsablité de l'attentat sur des « agents », mais l'Agence israélienne d'informations accuse le « régime raciste iranien ». — *(Reuter, A.F.P.)*

République Sud-Africaine

REPRISE DES GRÈVES SCOLAIRES

(De notre correspondante.)

Johannesburg. — Les lycéens africains, de retour de vacances d'hiver, ont repris leur mouvement de grève à travers le pays. Le boycottage était presque complet au Cap, à Port-Elizabeth, où la police a fait, *mardi 8 juillet*, usage de gaz lacrymogènes contre deux mille lycéens noirs et à Bloemfontein. Deux écoles de Soweto et une dans la banlieue de Pretoria ont été également affectées par le mouvement.

Ce mouvement, commencé il a trois mois par les étudiants métis pour protester contre les discriminations raciales dans l'enseignement, ne semble donc pas vouloir s'interrompre. Le COSAS — mouvement étudiant anti-apartheid — se serait prononcé en faveur de la reprise de la grève.

C. C.

● *Campagne pour sauver James Mange.* — Pour sauver James Mange, militant de l'African National Congres (A.N.C.), condamné à mort le 15 novembre 1979, et menacé de pendaison, le MRAP (Mouvement *contre* le racisme et pour l'amitié entre les cartes postales au président de la République, au président de l'A.N.C., M. Olivier Tambo, et à l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Paris. On peut se procurer ces cartes au MRAP, 120, rue Saint-Denis, 75002 Paris (tél. 233-09-57).

[هكذا من الأصل]

Zimbabwe

MM. Nkomo et Mugabe s'accentu…

Centrafrique

M. David Dacko dissout le gouvernem…

…RIENT

CISJORDANIE

…e Naplouse

…héros dans sa ville



TIERS-MONDE

On n'est jamais si bien servi...

(Suite de la première page.)

De même, le dialogue Nord-Sud avait fait naître un nouvel espoir, du fait d'une meilleure répartition des forces apparentes, l'« arme du pétrole » impressionnant les pays industrialisés. En fait, depuis 1974 les conférences se sont engluées « *dans des débats globaux, répétitifs, souvent politiques et idéologiques qui laissent un sentiment de frustration, d'échec, d'incompréhension réciproque* » (1).

Plus grave est peut-être le mélange de procès d'intention et de réelles rivalités qui séparent les deux parties. Dans le discours du Nord, le Sud voit une volonté de diviser les pays non industrialisés, et le Nord, de son côté, considère que vouloir traiter les pays en voie de développement comme un tout homogène conduit à des positions démagogiques et irréalistes.

Le divorce tient aussi au fait que le groupe du Sud veut absolument mettre en place un nouveau système d'institutions conduisant à un changement des structures économiques mondiales actuelles, notamment dans les domaines commercial, financier, monétaire, tandis que les représentants du Nord entendent se servir des organisations comme le F.M.I. ou le GATT pour faire passer ce « nouvel ordre » (2).

Dérapages

Ces incompréhensions fondamentales aboutissent à faire dériver du mauvais côté des notions que les pays développés plaçaient en avant pour essayer de débloquer le système absurde dans lequel vit la planète.

Prenons deux exemples. Celui des « besoins essentiels » d'abord. Le Bureau international du travail, puis la Banque mondiale ont insisté ces dernières années sur l'idée qu'il fallait que tous les efforts soient concentrés sur la satisfaction des besoins fondamentaux de l'être humain (nourriture, vêtements, logement, soins médicaux, éducation). Or un certain nombre de pays du tiers-monde refusent cette « approche ». Ce n'est pas tant le côté « philanthropique » qui les gêne. Après tout, les aides publiques, si réduites soient-elles, n'échappent pas totalement à ce registre. Ce qui les indispose surtout, c'est le sentiment que l'Occident veut s'ingérer dans la manière de conduire leurs affaires, définir les concepts de ce qui est indispensable ou non pour une autre partie du monde, faire passer sous la toise du P.N.B. les pays en développement pour déterminer ceux qui relèvent de cette assistance et les autres et donc introduire des ferments de division.

Surtout, note Albert Bressand (3), « *les représentants du tiers-monde redoutaient que les besoins essentiels ne soient utilisés pour promouvoir un développement agricole au détriment des objectifs d'industrialisation accélérée et d'accès aux technologies les plus avancées qui figurent au centre de leur conception du « nouvel ordre »*.

Or, cette dialectique très artificielle a relancé une autre source de conflits d'allure très différente : celui des « transferts technologiques ». De plus en plus de pays pauvres voient dans ces opérations une source d'asservissement : ce n'est pas la connaissance qui est transmise, mais ce qu'Ignace Sachs appelait une « boîte noire » (4), c'est-à-dire des instruments où l'on vous dit sur quel bouton appuyer et qui marchent sans qu'on vous explique comment ils sont faits. Même le concept de « technologie appropriée », celle que l'Occident s'efforce d'adapter aux situations locales, devient suspecte.

Deux voies seulement paraissent intéressantes et compatibles avec l'indépendance du tiers-monde : la modernisation des moyens traditionnels et semi-industriels de développement qui « collent » parfaitement à la demande d'équipement du crû, et l'intégration des technologies plus poussées, c'est-à-dire leur domestication par les experts autochtones (il y en a plus qu'on ne croit). Pour ce faire, l'argent ne suffit pas, c'est tout un modèle culturel original qu'il faut enrichir en le préservant le plus possible des schémas occidentaux.

Méfions-nous donc de ce nouveau « *type de rationalité fondé sur la poursuite du processus d'unification de l'espace, à l'échelle mondiale en espace de production et espace de marché* » (Moïse Ikonicoff) qui est soutenu par les organisations internationales et notamment la Banque mondiale. La division internationale du travail renforce toujours, hélas ! dans les circonstances présentes, la dépendance des pays en développement (5).

Vers des communautés régionales ?

Une voie plus intéressante paraît s'ouvrir aujourd'hui. Elle a en tout cas le mérite d'avoir été encore assez peu explorée. Au mois de mai dernier, l'Institut de recherche des Nations unies, présidé par M. Philippe Herrera (United Nations Institute for trading and research) a lancé un groupe de travail où ses experts vont rejoindre ceux du Centre d'études et de recherche économique et social du tiers-monde, de Mexico, trois membres du Club de Rome (6) et un représentant de la CNUCED (Commission des Nations unies pour le commerce et le développement) pour mettre au point des projets de *communautés régionales* groupant des pays homogènes comme ceux d'Amérique latine, d'Afrique noire, d'Asie du Sud-Est, etc. L'idée a été vigoureusement soutenue, aussi bien aux Nations unies par Maurice Guernier, membre du club de Rome, le 9 mai dernier (7), que par Edem Kojo, secrétaire général de l'O.U.A. lors de la réunion de Lagos, fin avril 1980.

Les blocages enregistrés dans le dialogue Nord-Sud tiennent au fait que quelque cent vingt nations s'affrontent sans relais, et que, avec la meilleure volonté du monde, les propositions ne peuvent que se perdre dans les sables.

Si à l'approche globale, on substitue l'approche communautaire, les négociations entre groupes de nations seront tout de même plus aisées ? Utopie ?

Sans doute de telles opérations ne se réalisent pas par un coup de baguette magique. Mais il faut rappeler que les embryons d'unités économiques existent déjà avec le pacte andin, l'ASEAN (Asie du Sud-Est), la C.D.E.A.O. (Communauté de Développement de l'Afrique de l'Ouest).

Surtout, un mouvement venant des profondeurs du tiers-monde et non de quelques intellectuels occidentaux pousse à ces réalisations, à ce développement du dialogue Sud-Sud qui, s'il portait ses fruits, donnerait beaucoup plus de poids au tiers-monde dans ses négociations avec le Nord. Ce mouvement s'inscrit dans la stratégie « d'autonomie collective » où domine l'idée de « compter sur ses propres forces ». Le concept lui-même ne date pas d'hier puisque, dès sa première session en 1964, la CNUCED recommandait aux pays en développement de libéraliser et de resserrer les relations commerciales et monétaires qu'ils entretiennent entre eux (8).

La spécialisation internationale n'est pas neutre. Il convient donc de diviser le travail non plus par rapport à l'échiquier mondial mais au niveau d'un ensemble se caractérisant par une certaine similitude des conditions économiques et sociales. A l'intérieur de chaque espace régional, les échanges seront fortement stimulés, mais non sans doute au détriment de l'échange international. M. Paléologue rappelle dans son ouvrage que le programme général d'intégration économique entre les pays membres du Comecon, adopté en 1971, s'est traduit par un développement des échanges Est-Ouest.

L'Etat, le marché et... le peuple

Il ne faut pas se leurrer. Les phénomènes « déséquilibrants » qui existent dans les rapports Nord-Sud pourraient se reproduire dans un espace plus réduit. Les pays qui disposent de structures de production relativement plus développées savent mieux profiter de la libéralisation des échanges commerciaux. Il est donc important que la stratégie « d'autonomie collective » s'accompagne d'une politique favorable à la réduction des écarts structurels. Ce n'est pas la tâche la plus commode.

En tout cas, il est sûr que si les pays du tiers-monde menaient une politique commune en matière de change, ils pourraient mieux maîtriser l'évolution de leurs termes de l'échange. En outre, une certaine souplesse devrait être prévue dans le cadre de la coopération Sud-Sud. On pourrait imaginer que certaines actions requièrent la participation de l'ensemble des pays du tiers-monde, d'autres appelant une concertation plus restreinte. Enfin, la coopération ne devrait évidemment pas se limiter aux échanges marchands mais s'étendre à des politiques communes en matière de recherche, d'industrialisation, d'action culturelle au sens large.

Surtout, le peuple doit participer à l'élaboration de ces stratégies nouvelles, balançant ainsi les deux autres pouvoirs que sont l'Etat et le marché. C'est là que le bât blesse le plus pour faire avancer rapidement ces nouvelles stratégies qui, sans évidemment favoriser l'autarcie, poussent l'idée de compter sur ses propres forces avant de chercher du côté des pays industrialisés les instruments du développement. L'histoire des rapports Nord-Sud rejoint les enseignements du bon sens : « On n'est jamais si bien servi que par soi-même. » Ce n'est pas là tourner le dos à l'indispensable solidarité. Simplement, celle-ci n'a de chances de s'épanouir que si les pays pauvres refusent la vocation d'éternels assistés et la dépendance.

Le drame inverse, c'est que de nombreux Etats du tiers-monde veulent brûler les étapes. Ils croient encore qu'on peut prendre des raccourcis, faire chauffer la machine de la production en enfournant pêle-mêle des trouvailles du Nord. Ils ont oublié ce qui est arrivé à l'Iran. Ils ne veulent pas savoir que 70 % de leur population vit encore de l'agriculture et que ce sont ces hommes et ces femmes-là qu'il faut d'abord, sans peut-être des réalisations spectaculaires, tirer de leur misère. Ce n'est peut-être pas le « pillage » du tiers-monde qui l'a desservi le plus, mais ce que l'Occident lui a imposé.

PIERRE DROUIN.

---

(1) Philippe Laurent dans la revue *Projet* de juin 1980. Lire aussi l'article de Gabriel Mignot dans un ensemble consacré aux « interdépendances des économies ».

(2) Lire l'article de Michio Nagai dans « Un seul monde », supplément trimestriel du *Monde* (daté 29-30 juin 1980).

(3) Revue *Politique étrangère*, n° 2, juin 1980.

(4) *Le Monde Dimanche* du 10 février 1980.

(5) Lire les articles de C. Furtado, Samir Amin, A. Emmanuel dans le numéro spécial de la revue *Tiers-Monde* de janvier-mars 1980 sur « L'économie mondiale en 1980 ».

(6) Le club de Rome est un groupe de réflexion international sur le long terme, né en 1968 à l'initiative de l'Italien Aurelio Peccei, et qui s'est fait connaître au grand public en 1972 par la publication de son premier rapport sur les « limites de la croissance ».

(7) Et auteur du livre *Tiers-Monde, trois quarts du monde* (Dunod, 1980).

(8) Sur cette histoire et les possibilités des stratégies d'« autonomie collective », lire le chapitre IV du livre d'Eustache Paléologue, *les Nouvelles relations économiques internationales*, I.E.D.E.S. - Presses universitaires de France, et le dossier FIPAD (Fondation internationale pour un autre développement) de mai-juin 1980 (2, place du Marché, Nyon, Vaud, Suisse).

Le voyage de M. Giscard d'Estaing en Allemagne fédérale

Le président Giscard d'Estaing a achevé ce jeudi 10 juillet à Bonn sa visite d'Etat en R.F.A. qui, depuis lundi, l'a mené successivement dans la capitale fédérale allemande, à Baden-Beden, à Kassel, à Würzburg — où le ministre-président de Bavière, M. Strauss, lui a exprimé sur la détente et les relations Est-Ouest des vues sensiblement différentes des siennes et de celles du chancelier Schmidt (il a dénoncé « l'illusion de la détente ») et enfin à Lübeck où l'accueil de la population a été particulièrement chaleureux.

Après avoir rendu visite à l'Office franco-allemand pour la jeunesse à Bad-Monnet près de Bonn, le président de la République devait prendre part dans l'après-midi de jeudi et la journée de vendredi aux trente-sixièmes consultations régulières franco-allemandes instaurées par le traité de Paris en 1963, en compagnie de M. Barre, premier ministre.

La presse et la télévision soviétiques commentent abondamment et favorablement la visite de M. Giscard d'Estaing en R.F.A. et se félicitent du « rôle pacificateur » que peut jouer l'Europe dans les affaires internationales.

« Je comprends votre passion pour la Bavière »

a dit le président de la République à M. Strauss

De notre envoyé spécial

Bonn. — Mercredi matin 9 juillet, le roi de Bavière reçoit en son château de Würtzburg. Rien ne manque à la fête : un ciel à peu près clément, une foule nombreuse et chaleureuse qui se presse aux lisières de l'esplanade du palais, des groupes d'enfants agitant des drapeaux et se hissant sur la pointe des pieds pour apercevoir les monarques et autres seigneurs de moindre lignée...

Mais c'est M. Giscard d'Estaing qui, pour un peu, aurait l'air de faire à son hôte les honneurs du château de Würtzburg. Le physique de M. Strauss évoque plus l'orateur de choc pour meeting populaire (qu'il est d'ailleurs) que la silhouette de Louis II de Bavière. Et puis, le président français a décidé de parler culture et le cadre s'y prête bien ! Voilà au moins un sujet qu'on doit pouvoir traiter avec M. Strauss, sans se laisser entrainer sur le terrain miné de la politique intérieure ouest-allemande.

Las ! Une mauvaise surprise attend M. Giscard d'Estaing, comme il l'apprend à sa descente d'hélicoptère dans la cour du château : le « taureau bavarois », fidèle à sa réputation, a préparé, en guise d'allocution de bienvenue, un discours très politique (*le Monde* du 10 juillet), qui met en accusation, en termes à peine voilés, les récentes initiatives de Paris et de Bonn vis-à-vis du Kremlin. S'en tenir à la réponse prévue paraitrait une dérobade : d'ingénieux aperçus sur le « dialogue de culture » peuvent difficilement passer pour une réplique aux propos du ministre-président bavarois. Entrer dans le détail de la controverse serait également *redoutable. D'ailleurs, la vieille* coutume veut que l'on ne polémique pas au-dessous de soi et le président français va le faire comprendre à son hôte par une formule de sa façon.

Dans la grande salle d'honneur, au premier étage, M. Giscard d'Estaing écoute donc, d'abord, M. Strauss lui faire les compliments et protestations d'amitié d'usage. Il les entend d'ailleurs plus qu'il ne les écoute, car il semble pris d'un intérêt jusqu'alors insoupçonné pour le baroque allemand, dont l'admirable plafond de la salle fournit une illustration digne de l'intérêt présidentiel.

Lorsque le verbe de l'adversaire du chancelier Schmidt se fait plus musclé, la pensée de M. Giscard d'Estaing parait redescendre sur terre en même temps que son regard. Le président chausse ses lunettes et se met à prendre quelques notes. Puis, à son tour, il lit son discours — dont les premiers paragraphes en allemand — avant de redire patiemment à son interlocuteur ce qu'il ne cesse d'affirmer depuis le début de son voyage officiel en R.F.A. : la coopération franco - allemande doit permettre à l'Europe de retrouver sa place dans le monde.

Et de conclure par un compliment empoissonné d'une rosserie toute giscardienne : *« Je suis sûr que vous me comprenez, comme je comprends votre passion pour la Bavière. »* Ah ! qu'en termes galants... Plus crûment exprimé, cela eût probabalement donné : à chacun son terrain d'action ; à moi la politique internationale, à vous la chère vieille province. Laissez-moi faire l'une, occupez-vous de l'autre et tout ira pour le mieux. Balancement circonspect cher aux anciens élèves de l'ENA. Mais le balancement l'a, ici, emporté nettement sur la circonspection.

Il ne restait plus, pour que les usages diplomatiques fussent respectés, qu'à *« procéder à un échange de vues dans une atmosphere extrêmement cordiale »*, ce qu' fut naturellement fait après un déjeuner quelque peu bousculé par le retard pris sur l'horaire. Chacun des deux hommes a rappelé à l'autre sa position sur les relations Est-Ouest et la détente (positions dont il n'est pas difficile de deviner qu'elles continuent de diverger au moins quant aux méthodes), et célébré une dernière fois l'amitié franco-bavaroise. M. Giscard d'Estaing, après avoir remercié son hôte pour l' *« accueil très amical et chaleureux des autorités et de la population »*, accueil qui *« reflète la nature et la qualité des relations anciennes et confiantes entre la Bavière et la France »*, a pu s'envoler vers l'étape suivante de son marathon : Lübeck.

La frontière entre l'Est et l'Ouest

Ici, au moins, pas de problèmes ou de sous-entendus. L'accueil réservé par la population de la cité hanséatique est même venu couronner le crescendo observé depuis le début de la tournée provinciale du président de la République. Une foule exceptionnellement nombreuse et jeune se pressait sur le passage du cortège. La presse locale, comme à Würtzburg, avait publié, le matin en première page, un message de bienvenue aux Français. Au long de ces rues anciennes, si représentatives de cette architecture de l'Allemagne du Nord qui réalise une heureuse synthèse entre l'inspiration flamande et l'influence scandinave, aux vieilles maisons de briques vernies, si irréellement belles et parfois si curieusement taillées en biseau que l'on dirait un décor de théâtre réussi, le chef de l'Etat et son épouse, aussi, ont pu s'adonner aux joies fatigantes mais toniques du bain de foule.

M. Stoltenberg, ministre-président chrétien-démocrate du Land de Schleswig-Holstein, a notamment évoqué, mercredi soir au cours du dîner, la *« frontière radicale entre l'Est et l'Ouest qui passe juste derrière cette ville »* et que *« nous voulons continuer à changer par des moyens pacifiques »*. Se souvenant que son hôte avait été ministre de la recherche scientifique, M. Giscard d'Estaing a principalement consacré son intervention, quant à lui, aux succès de la coopération franco-allemande dans ce domaine : Airbus, le satellite Symphonie, la fusée Ariane, la recherche sur les surrégénérateurs. A cet égard, *« l'Allemagne et la France en sont arrivées au point de non-retour*, a estimé le président de la République. *Elles sont engagées désormais dans un processus de communauté dans le domaine de la recherche scientifique et technique comme dans celui de ses applications »*.

M. Giscard d'Estaing y a vu, tout en se déclarant sensible aux alarmes, que la science peut faire naitre chez certains *« une des voies justes vers les années 2000 »*. En fait, sans prononcer le mot, le chef de l'Etat s'est livré à une nouvelle défense et illustration du nucléaire, déclarant notamment : *« Il faut démontrer et répéter que les techniques de pointe ne répondent pas aux visions faustiennes de quelques-uns, mais qu'elles sont génératrices d'emplois, qu'elles sont appelées, comme naguère la machine à vapeur et le chemin de fer, à améliorer les conditions de travail et les modes de vies de chacun, à nous libérer de contraintes, comme la limitation des sources d'énergie, qui peuvent compromettre tout notre avenir. »*

BERNARD BRIGOULEIX.

LES PANNES DE LA COOPÉRATION AÉRONAUTIQUE

On ne se méfie jamais assez des symboles : pour transporter les journalistes qui accompagnaient le président de la République, en R.F.A., on avait, naturellement, choisi le Transall, avion franco - allemand, considéré comme un des succès de la coopération entre les deux pays.

Mais le premier appareil est tombé en panne, mercredi matin, à Kassel, et le second, dans lequel tout le monde avait été regroupé, après que des banquettes de toile y eurent été ajoutées, à la hâte, eut bien du mal à redécoller de Lübeck, après une réparation du moteur droit... à coups de marteau. Honni soit qui mal y pense, comme on dit chez un autre partenaire de la Communauté européenne.

Une quête, organisée dans l'avion pour l'achat d'un nouveau moteur droit, à été remise à l'équipage.

Une réaction italienne

LA CONSÉQUENCE DE LA DISLOCATION DES NEUF

Le *Corriere della Sera* de Milan écrit :

« Les autres Européens auraient tort de juger grotesque l'opération giscardienne (en Allemagne), *de la liquider comme la pure et simple recherche de la « grandeur ». Si le Rhin redevient un lieu de rencontre, et non plus un fossé, il s'agit d'en évaluer les conséquences sans rire. Auprès d'une France qui perd le complexe allemand, il y a une Allemagne qui a perdu le complexe de la défaite. (...) Et si la décision de Paris et de Bonn de faire fonctionner l'Europe à deux était la conclusion de l'amère expérience qui voit l'Europe à Neuf se disloquer ? (...) Deux pays ne sont pas toujours « über alles » par stupide désir de prédominance. Ils le deviennent parfois parce que les autres sont toujours plus petits, plus faibles, plus inertes. (...)*

» Derrière Giscard, ce laïc libéral avancé qui fut l'idole de l'Europe conservatrice, il n'y a plus la France des années 50, celle qui fit naufrager la C.E.D. aux cris « Plus jamais d'armes aux Boches ! » *Derrière Schmidt, ce social-démocrate modéré que l'Europe prudente préféra à l'« aventurier » Brandt, il n'y a plus l'Allemagne avec un « cadavre dans le placard ». Il ne sera pas facile, un jour, de dire que la politique de deux pays européens modérés n'est pas une politique européenne. »*

Le ministre belge des affaires étrangères renonce à son voyage à Moscou

De notre correspondant

Bruxelles. — Parce que les résultats du chancelier Schmidt sont encourageants, le ministre belge des affaires étrangères n'ira pas à Moscou. M. Nothomb a annoncé aux parlementaires, le mercredi 9 juillet, qu'il renonçait à son voyage en U.R.S.S. (*le Monde* du 3 juillet) où il devait explorer les intentions soviétiques avant que le gouvernement ne se prononce sur l'installation de quarante-huit fusées nucléaires Pershing sur le territoire belge, comme le demande l'OTAN.

Depuis décembre 1979, une polémique divise le monde politique. La droite et le centre optent pour l'implantation des missiles de l'OTAN, la gauche s'y oppose vigoureusement. A l'époque, le ministre socialiste des affaires étrangères, M. Simonet, avait failli démissionner parce qu'il s'était déclaré favorables à l'installation des fusées alors que les socialistes (flamands surtout) la rejetaient. La querelle avait failli entrainer la chute du cabinet et il avait été finalement décidé, pour gagner du temps et éviter l'affrontement, d'attendre les résultats d'une exploration belge dans les pays du pacte de Varsovie.

Entre-temps, il y a eu l'affaire afghane et une crise ministérielle en Belgique. M. Simonet a été écarté par son propre parti et remplacé aux affaires étrangères par un social-chrétien, M. Nothomb. Le nouveau gouvernement a retenu l'engagement pris en décembre et le ministre se préparait à entreprendre son voyage à Moscou quand M. Schmidt y est allé. Les informations rapportées par le chancelier ouest-allemand ont paru suffisantes au gouvernement qui renonce au déplacement de M. Nothomb et qui pourrait soumettre dès la semaine prochaine sa décision au Parlement.

Le débat sera passionné. Les libéraux (droite du gouvernement) se sont réunis mercredi pour entendre un exposé du ministre (libéral) de la défense, M. Poswick, et ils insistent pour que les missiles soient implantés sans délai *« parce que l'U.R.S.S. continue à installer ses fusées SS 20 au rythme d'une par semaine »*. Le mouvement chrétien pour la paix, en revanche, demande dans un communiqué qu'aucune décision ne soit prise avant deux ans.

PIERRE DE VOS.

L'Union soviétique se félicite du « rôle pacificateur » de l'Europe occidentale

De notre correspondant

Moscou. — La presse et la télévision soviétiques accordent au voyage du président Giscard d'Estaing en R.F.A. une « couverture » exceptionnelle. La télévision en a montré de nombreuses images dans ses principales émissions d'information, et la presse écrite rend compte favorablement des discours du chef de l'Etat français et de ses entretiens avec le chancelier Schmidt. Il est vrai que *les moyens d'information soviétiques* laissent entendre que les relations avec l'U.R.S.S. sont le principal sujet des conversations. *« MM. Schmidt et Giscard d'Estaing analyseront la situation internationale à la lumière de leurs entretiens avec les dirigeants soviétiques »*, écrit l'agence Tass. Mais ce n'est pas la seule raison de satisfaction.

La volonté du président de la République de rendre à l'Europe occidentale sa place dans le monde est accueillie avec intérêt, sinon avec sympathie à Moscou. Résumant les interventions de M. Giscard d'Estaing, Tass explique que le président a exprimé la conviction que *« la coopération entre la R.F.A. et la France doit se manifester en Europe et dans la politique internationale »*. L'agence a directement critiqué les propos tenus mercredi par M. Strauss : *« Un discours atlantiste, belliqueux »*, où le chef de l'opposition chrétienne-démocrate affirmait que *« l'avenir militaire de l'Europe occidentale dépend incontestablement des Etats-Unis »*, et elle a implicitement indiqué que M. Giscard d'Estaing lui avait répliqué en soulignant que l' *« Europe devait jouer son rôle — un rôle important — dans le monde »*.

Sans aller jusqu'à penser qu'une « Europe franco-allemande » enchanterait les Soviétiques, on ne peut *pas ne pas constater* que dans la phase actuelle de ses rapports avec les Etats-Unis l'U.R.S.S. a tout intérêt à mettre en valeur le rôle modérateur et l'attitude réaliste de l'Europe occidentale.

Revenant sur la visite du chancelier Schmidt à Moscou, M. Bovine, l'un des principaux commentateurs des *Izvestia*, très écouté, dit-on, de M. Brejnev, expliquait, mercredi 9 juin, que *« tout en étant un partenaire tout à fait loyal au sein de l'alliance atlantique, l'Europe occidentale veut être un partenaire égal en droit* (sous entendu des Etats-Unis). *Elle veut et elle peut jouer un rôle pacificateur dans les affaires internationales. On ne peut que s'en féliciter. »* Au début de la crise afghane, M. Brejnev avait déjà soutenu l'idée suivante : *« Sans une position commune entre la France et la R.F.A. sur les grands problèmes mondiaux, il est difficile de se représenter l'Europe en tant que continent de paix et de coopération. Sans rapports stables, réguliers, égalitaires, entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale, on ne saurait parler de stabilité des rapports internationaux dans leur ensemble. »*

En insistant sur la position particulière des Européens, M. Bovine se défend de vouloir enfoncer un coin dans le camp occidental, mais il ne renonce pas à *« utiliser la solidarité atlantique pour influencer la politique des Etats-Unis »*, et souhaite une position *« plus équilibrée de l'Europe »* pour *« faire tomber la température à Washington »*. Sans doute sollicite-t-il quelque peu les conceptions de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt — quand il *sous-entend* que leur action politique concrète vise à ne pas laisser utiliser les événements afghans pour *saper les bases de la détente* en Europe selon le principe : l'Afghanistan, ce n'est pas notre affaire.

M. Bovine propose ensuite sa conception de la *« détente indivisible »*. Selon lui, les Américains considèrent que toute tension, n'importe où dans le monde, doit se répercuter sur l'ensemble des rapports Est-Ouest. Ainsi le *« prétexte » afghan doit-il empoisonner* la situation en Europe ; au contraire, pour les Soviétiques les acquis de la détente dans une région du monde doivent être utilisés pour adoucir les tensions qui peuvent surgir ailleurs.

DANIEL VERNET.

Le candidat chancelier de l'opposition estime que l'Europe ne doit pas relâcher ses liens avec les États-Unis

De notre envoyé spécial

Würzburg. — *« Je me suis trouvé en accord total avec ce que m'a dit le président Giscard d'Estaing, lorsqu'il s'agit de rendre à l'Europe la place qui lui revient dans les affaires mondiales »*, nous a déclaré, mercredi 9 juillet, le candidat chancelier de l'opposition, M. Franz - Josef Strauss, après son tête à tête avec le président Giscard d'Estaing à Würzburg (Bavière).

Dans les milieux politiques ouest-allemands certains paraissent craindre que l' *« européanisme »* exalté pendant la visite du président français ne porte t..t à un *« atlantisme »* qui, pour la plupart des citoyens de la République fédérale, reste une condition de leur sécurité. La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* s'en est fait l'écho ainsi que la *Frankfurter Rundschau* qui écrit : *« Le gouvernement de Paris sait que jamais Bonn n'assumera son nouveau rôle européen au détriment de ses liens avec l'Amérique et que, en conséquence, il ne peut suivre sans contrôle l'élan de l'Elysée. »*

Pour sa part, M. Strauss ne redoute pas les liens entre l'Europe et l'Amérique. *« Dans tous mes discours, depuis vingt ans déjà*, nous a-t-il déclaré, *j'ai souligné que les Européens doivent prendre plus largement conscience de leurs responsabilités mondiales. Sinon, ils perdront leurs droits à l'autodétermination et n'auront plus leur mot à dire dans le déroulement de la politique internationale. »*

Après avoir revendiqué implicitement la paternité de la thèse d'une *« renaissance européenne »*, M. Strauss a poursuivi : *« Mais j'ai ajouté qu'un seul Etat européen est trop faible pour cette tâche et que même l'adhésion de plusieurs Etats voisins ne saurait suffire. Le noyau franco-allemand devrait donc servir a revitaliser l'ensemble des forces européennes. »*

Cette coopération devrait-elle se traduire sur le plan militaire ? M. Strauss a précisé que ce problème n'a pas fait l'objet de ses échanges de vue avec M. Giscard d'Estaing. Quant à la possibilité d'une défense européenne plus cohérente, M. Strauss estime qu'elle devrait être *« une conséquence logique »* du rapprochement politique. Sur ce point toutefois, il s'est contenté d'une *formule lapidaire : « La France a la parole... »*. Encore insiste-t-il sur le fait qu'un progrès dans cette voie n'entrainerait pas un relâchement des liens avec les Américains. Pour lui, la sécurité des Etats-Unis et celle de l'Europe sont intimement liées et, en atténuant leur dépendance, les pays du Vieux Monde deviendraient plutôt de meilleurs partenaires pour leur allié d'outre-Atlantique.

Le candidat chancelier a encore rappelé une image dont il se servait *déjà il y a une vingtaine* d'années. Un premier *« cercle de défense »* devrait associer l'Europe et les Etats-Unis, tandis qu'un second cercle lierait ces derniers au Japon. *« Dans les deux cercles*, dit-il, *l'Amérique doit être présente. Depuis peu*, a ajouté M. Strauss, *on pourrait envisager que la Chine puisse être incorporée dans un vaste groupement de sécurité. »*

Par ailleurs, le président français a fait à M. Strauss un compte rendu de sa rencontre à Varsovie avec M. Brejnev. *Le chef* de l'opposition, qui avait sévèrement critiqué l'attitude de M. Schmidt à Moscou, s'est montré *plutôt réticent sur le sujet* et a recouru à une formule anglaise : *« No objection »*, assortie d'un commentaire castique. Il rappelle commentaire sarcastique. Il rappelle que les capucins se heurtèrent à un refus du Vatican lorsqu'ils demandèrent s'il était permis de fumer en priant, alors que les jésuites obtinrent une réponse positive en demandant s'il était permis de prier en fumant... Ainsi, pour M. Strauss, les entretiens du président français et du chancelier allemand avec M. Brejnev pourraient être interprétés de façon contradictoire.

JEAN WETZ.

LE VOYAGE DE M. CARTER A TOKYO

Suite de la première page.)

Mercredi, le Kremlin a reproché à la Chine et aux Etats-Unis de saisir l'occasion du service funèbre de M. Ohira pour organiser une entrevue entre MM. Carter et Hua Guofeng. Il ne s'agissait que d'un premier contact, fait-on remarquer du côté américain. D'ailleurs, aucun communiqué commun n'a été publié à l'issue de cette rencontre.

Selon le porte-parole de la Maison Blanche, la question d'une éventuelle riposte chinoise à l'attaque de la Thaïlande par le Vietnam n'a pas été abordée. Pas plus que celle des développements récents sur la frontière entre la Chine et le Vietnam. La question de la Corée n'a pas non plus été évoquée, a précisé le porte-parole de la Maison Blanche, du moins au cours de la partie des entretiens à laquelle participaient les collaborateurs de M. Carter. Apparemment, le président américain ne s'est pas entretenu avec le premier ministre coréen, présent également aux obsèques : son nom n'a pas été mentionné par le porte-parole de la Maison Blanche parmi ceux des personnes avec qui M. Carter a eu des conversations. Selon l'ambassade de Corée du Sud à Tokyo, il y aurait eu cependant un entretien de dix minutes entre les deux hommes.

En ce qui concerne les relations bilatérales entre la Chine et les Etats-Unis, M. Carter a notamment déclaré à la télévision japonaise : *« Depuis que j'ai décidé, il y a dix-huit mois, de normaliser les relations entre nos deux pays, nous avons constaté des progrès importants, comme ce fut le cas entre le Japon et la Chine. »*

PHILIPPE PONS.

DIPLOMAT

Allemagne fédéral

Le candidat chancelier de l'opposition estime que l'Europe ne doit pas relâcher ses avec les Etats-Unis

EUROPE

Pays-Bas

M. Pieter Menten a été condamné à dix ans de prison

De notre correspondant

La Haye. — Le tribunal de Rotterdam a condamné, mercredi 9 juillet, le collectionneur d'art Pieter Menten, à dix ans de prison ferme et à une amende de 100 000 florins pour son rôle dans l'exécution, en juillet 1941, de plus de vingt personnes, en majorité israélites, dans le village polonais de Podhoroce. Est-ce l'épilogue de l'« affaire Menten » qui, à force de péripéties judiciaires, a fini depuis 1976, par lasser les Néerlandais ? (le Monde du 14 juin 1980.)

M. Menten, âgé de quatre-vingt-un ans fera à nouveau appel devant le Conseil supérieur, la plus haute instance judiciaire néerlandaise, contre ce dernier verdict. Il est peu probable, cependant, que le Conseil ordonne un nouveau procès, comme il l'a fait dans le passé. Sauf surprise, l'affaire Menten paraît donc sur le point d'être close une fois pour toutes.

Le tribunal de Rotterdam a ordonné l'emprisonnement immédiat de M. Menten, jusque-là assigné dans sa résidence du village de Blaricum, et son transfert à la prison de Scheveningue. Pris d'une indisposition dans sa demeure quelques heures avant le verdict, M. Menten, diabétique, a cependant été transféré dans un hôpital où il se trouvait dans le coma mercredi soir.

Le 12 juin dernier, le procureur général du tribunal de Rotterdam avait requis une peine de vingt années d'emprisonnement et une amende de 100 000 florins contre M. Menten, coupable, selon lui, de s'être engagé dans un commando de la SS allemande dans la Pologne occupée et d'avoir joué un rôle actif dans le massacre de Podhoroce, localité qui se trouve actuellement en Union soviétique. L'avocat avait demandé l'acquittement de son client pour défaut de preuves. Pieter Menten avait, pour sa part, protesté de son innocence dès les premières enquêtes judiciaires, entamées en 1976.

Le tribunal de Rotterdam a jugé l'accusé coupable de complicité de meurtre, bien qu'il n'ait pu établir son rôle exact dans le massacre de Podhoroce, dont les témoins étaient présents à Rotterdam et lors des procès antérieurs.

En 1949, le tribunal d'Amsterdam avait condamné M. Menten à huit mois de prison pour collaboration avec l'ennemi. Officiellement du moins, rien n'était connu à cette époque de sa participation aux crimes commis en Pologne. C'est au début des années 50 que les accusations et des demandes d'extradition émanant d'Israël et de Pologne commencèrent à parvenir aux autorités judiciaires néerlandaises, sans que celles-ci jugent nécessaire d'ouvrir une enquête.

Ce n'est que pendant l'été 1976 que, la vente publique d'une partie des toiles du collectionneur ayant attiré l'attention sur son passé, furent engagées les premières poursuites judiciaires. L'affaire Menten était née. Après sa fuite en Suisse en décembre 1977, M. Menten fut ramené en Hollande, où le tribunal d'Amsterdam le condamna à quinze ans, verdict qui devait être cassé par le Conseil supérieur pour « irrégularité ». Le tribunal de La Haye fut ensuite chargé de l'affaire pour conclure à un non-lieu. Encore une fois, le Conseil intervint. Au tribunal de Rotterdam cette fois-ci de se pencher sur le dossier Menten. Il jugea que l'accusé n'était plus en possession de ses facultés intellectuelles et ne pouvait donc plus être jugé. Pour la troisième fois, le Conseil cassa cette décision, et le tribunal de Rotterdam fut à nouveau chargé de rendre justice dans l'affaire Menten. C'est maintenant chose faite, selon le sentiment qui prévaut aujourd'hui aux Pays-Bas.

RENÉ TER STEEGE.

Suisse

Le gouvernement présente un nouveau projet de réforme fiscale

De notre correspondant

Berne. — Revenant à la charge après plusieurs tentatives infructueuses, le gouvernement helvétique a présenté, mercredi 9 juillet, un nouveau projet d'assainissement des finances fédérales. Cette réforme fiscale prévoit la création de deux nouveaux impôts, le premier sur les intérêts des avoirs fiduciaires auprès des banques et le second sur l'énergie de chauffage et d'éclairage. De plus le gouvernement propose une augmentation de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Venant compléter un train de mesures d'économie déjà approuvées par le Parlement, ces nouvelles dispositions devraient permettre d'accroître les recettes de la Confédération d'environ 1 milliard de francs suisses par an, d'équilibrer ses comptes, voire d'enregistrer un bénéfice dès 1983.

Proposition la plus controversée, le prélèvement d'un impôt anticipé de 5 % sur les intérêts des placements fiduciaires devrait rapporter annuellement quelque 150 millions de francs suisses aux caisses de l'Etat. Entre 1976 et 1979, les avoirs fiduciaires auprès des banques suisses ont atteint en moyenne 63 milliards de francs par an. Le taux moyen des placements se situant à environ 7 %, il en résulte un intérêt annuel de l'ordre de 4,4 milliards de francs. Théoriquement, l'impôt proposé par le gouvernement devrait ainsi produire près de 220 millions de francs par an. Les experts estiment cependant que ce montant sera sensiblement réduit par le remboursement de l'impôt anticipé et un éventuel transfert des avoirs fiduciaires à l'étranger.

En 1978, le Parlement s'était opposé à l'introduction d'une disposition analogue dans un projet de réforme fiscale qui avait finalement été rejeté par référendum. L'Association suisse des banquiers n'a pas tardé à réagir. Dès le 9 juillet au soir, elle a qualifié d'« inappropriée » la mesure proposée et contesté sa légalité. En cas d'introduction d'un tel impôt, les banquiers craignent la fuite à l'étranger d'environ la moitié des avoirs fiduciaires. Face au pessimisme des banquiers, le gouvernement répond que les avantages du système bancaire helvétique inciteront les clients étrangers à rester fidèles aux banques suisses. Près de 80 % des placement, dont le volume a atteint 85 milliards de francs en 1979, proviennent de clients étrangers.

La réforme proposée par le nouveau chef du département fédéral des finances, M. Willi Ritschard (socialiste), aura-t-elle plus de succès que celle de son prédécesseur radical, M. Georges-André Chevallaz, devenu président de la Confédération ? Si personne ne conteste la nécessité de mettre un terme à un déficit croissant des comptes annuels de la Confédération, qui pourrait dépasser 2 milliards de francs suisses en 1983, il n'est guère aisé de faire accepter de nouveaux impôts aux contribuables, surtout dans un système de démocratie semi-directe. Ces nouvelles propositions seront soumises au Parlement et les électeurs pourraient être appelés à se prononcer à la fin de 1981 ou au début de 1982. Mais, une fois de plus, les quatre partis gouvernementaux sont loin d'être unanimes, et déjà le parti radical vient d'exprimer « ses vives réserves » devant les nouvelles intentions du Conseil fédéral.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Union soviétique

L'archevêque russe orthodoxe de Belgique met en doute l'authenticité d'un article du Père Doudko paru dans les « Izvestia »

Mgr Basile Krivochéine, archevêque russe orthodoxe de Bruxelles et de Belgique, qui dépend du patriarcat de Moscou, vient de publier une mise au point répondant à l'article qui a paru le 21 juin dans le journal soviétique les *Izvestia*, et dans lequel Dimitri Douako, emprisonné en janvier et relâché six mois plus tard après avoir confessé publiquement son « *crime d'anti-soviétisme* » (*le Monde* daté 22 et 23 juin), citait parmi les « agents de l'Occident » Mgr Krivochéine.

Dans sa mise au point, Mgr Krivochéine écrit : « *Cet article en tous les cas pour ce qui me concerne ne correspond pas à la réalité. Le Père Dimitri ne m'a transmis aucun texte écrit. Je l'ai rencontré à Moscou une seule fois, j'ai discuté avec lui, mais il ne m'a transmis, lors de notre rencontre, aucun document écrit. Il est évident qu'il ne pouvait donc pas être utilisé à des fins de calomnie ou à quelque autre fin. Il est vrai qu'il m'avait envoyé bien auparavant dans une lettre, et sans que je l'aie personnellement rencontré, son appel intitulé : « Ils veulent me juger », mais je ne l'ai publié nulle part car j'étais en désaccord avec lui à bien des égards et je considérais sa publication comme nuisible à l'Eglise, ce que j'ai fait savoir au Père Dimitri par lettre. Cet appel est arrivé en Occident sans que j'y sois mêlé. Le Père Doudko ne m'a jamais transmis, ni personnellement ni pa rl'entremise d'autrui, aucun autre document écrit, aucun autre texte.*

» *Je ne comprends pas ce qui a conduit le Père Dimitri Doudko à dire une évidente contre-vérité au sujet de mes rapports avec lui, si tant est qu'il soit l'auteur réel des lignes citées ci-dessus qui me concernent et qui ont été publiées dans les* Izvestia. »

NOUVEL APPEL DE LEONID PLIOUCHTCH

Le mathématicien soviétique en exil M. Pliouchtch a demandé aux journalistes et aux sportifs français de faire pression sur les autorités soviétiques, à la veille des Jeux olympiques de Moscou, pour que celles-ci autorisent sa sœur et sa mère à venir le rejoindre à Paris.« *Je voudrais souhaiter à la France qu'elle ne connaisse pas le sort de l'Afghanistan* », a déclaré à Antenne 2 le mathématicien, en soulignant que « *la politique de Munich délie les mains du bourreau* ».

« *Les arrestations se multiplie ! Moscou en ce moment* », a poursuivi M. Pliouchtch, citant notamment la quatrième arrestation du journaliste Viatcheslav Tchornovil, membre du comité de surveillance de l'application des accord d'Helsinki, déjà arrêté en 1972 et condamné à une peine de camp à régime sévère.

Evoquant la situation dans la capitale moscovite, M. Pliouchtch a également affirmé que « *personne ne peut entrer à Moscou en ce moment* » et que, « *si la ville est très bien approvisionnée, cela signifie que l'on ne peut manger ailleurs* » en Union soviétique.

DES CHIMISTES FRANÇAIS DEMANDENT LA LIBÉRATION DU SCIENTIFIQUE ESTONIEN JURI KUKK

Des chimistes français ont, récemment, lancé un appel pour la libération de M. Jüri Kukk, électrochimiste soviétique. Cet appel a déjà recueilli plus de cinq cents signatures dans les milieux scientifiques français.

M. Jüri Kukk, professeur assistant à l'univerité de Tartu (Estonie), a été arrêté, le 13 mars 1980, à la suite de sa démission du parti communiste de l'Union soviétique et après avoir demandé à quitter l'U.R.S.S. avec sa famille. Depuis, on est sans nouvelle de lui. Selon des informations de source dissidente, il aurait été transféré dans un hôpital psychiatrique.

M. Jüri Kukk, qui a travaillé pendant dix mois dans un laboratoire du C.N.R.S., est bien connu des chercheurs français. L'appel lancé en sa faveur demande « *sa mise en liberté, l'abandon des poursuites dont il est l'objet et l'autorisation pour lui et sa famille de quitter, selon son vœu, le territoire de l'U. R. S. S., en application des droits reconnus dans les accords d'Helsinki* ».

● *Le chimiste soviétique Iouri Iarym Agaev*, membre du groupe moscovite de surveillance des accords d'Helsinki, est arrivé à Vienne, le mardi 8 juillet, en compagnie de son épouse, Julia Pessena. Le dissident avait été prévenu, il y a un mois par le K.G.B., qu'il serait arrêté s'il ne quittait pas l'U.R.S.S. le plus tôt possible. M Iouri Iarym Agaev avait perdu son travail au début de 1979, peu après son entrée dans le groupe moscovite. Après son départ, seuls cinq membres du groupe restent encore en liberté à Moscou. — (A.F.P.)

Tchécoslovaquie

● TROIS TCHECOSLOVAQUES ont réussi, le lundi 7 juillet, à quitter leur pays en franchissant à la nage la rivière March, qui sépare la Tchécoslovaquie de l'Autriche, à 50 kilomètres au nord-est de Vienne. — (A.F.P.)

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE COUT DE LA VIE a augmenté en juin de 5,7 %, ce qui porte le taux d'inflation pour le premier semestre 1980 à 34,2 %, indique l'Institut argentin des statistiques et du recensement. Selon le F.M.I. l'Argentine se trouve en tête des pays d'Amérique latine pour la hausse des prix. — (A.F.P.)

Équateur

● UN NOUVEAU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES a été nommé le lundi 7 juillet à Quito. Il s'agit de M. Alfonso Barrera Valverde, âgé de cinquante ans, jusqu'alors ambassadeur de l'Equateur à Madrid. Il remplace M. Alfredo Pareja Diezcanseco, qui, la veille, avait annoncé sa démission pour raison de santé. — (A.F.P.)

Guinée

● LA GUINEE est devenue le troisième Etat membre de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (O.M.V.G.), qui groupait jusqu'ici le Sénégal et la Gambie. L'adhésion de la Guinée présente une importance primordiale pour la mise en valeur du fleuve Gambie, celui-ci prenant sa source dans le massif guinéen du Fouta-Djalon. Le programme de l'O.M.V.G. comprend notamment la construction de deux barrages en territoire sénégalais, dont l'un doit créer un lac artificiel en territoire guinéen, et le second un pont-barrage en Gambie. — (A.F.P., Reuter).

Jamaïque

● LA SURVEILLANCE DES RESIDENCES DE DIPLOMATES AMERICAINS a été renforcée après un attentat qui a eu lieu, le 4 juillet, contre la maison du premier secrétaire de l'ambassade de Washington à Kingston. Cet attentat était intervenu après la diffusion, par la radio gouvernementale, d'une liste de quinze membres présumés de la C.I.A. à la Jamaïque, au nombre desquels figurait le diplomate visé. — (A.P.).

Libéria

● TROIS DES FILLES DE L'ANCIEN PRESIDENT TOLBERT ont été libérées mercredi 9 juillet. Elles avaient été arrêtées après le coup d'Etat du 12 avril, au cours duquel leur père fut assassiné. Mmes Wilhemina Holder-Tolbert, Willymae King-Tolbert et Evelyne Richardson-Tolbert se trouvaient en résidence surveillée. Mme Carmina Doe, parente par alliance de la famille Tolbert, a également été libérée. En revanche, le fils aîné de l'ancien président, arrêté dans l'ambassade de France, est toujours en détention.

Ouganda

● M. GODFREY BINAISA, ancien president ougandais, a, de nouveau, été placé en résidence surveillée près de Kampala, après avoir subi des examens médicaux. M. Binaisa, qui a été renversé par les militaires en mai dernier, avait été conduit à l'hôpital de Mulago à Kampala, la semaine dernière (*le Monde* du 8 juillet), parce qu'il souffrait de douleurs dans le dos et à une jambe. L'ancien dirigeant est accusé de corruption par les militaires. — (A.F.P.)

Portugal

● LE PREMIER MINISTRE PORTUGAIS, M. Sa Carneiro, est arrivé à Athènes, le mercredi 9 juillet. Venant d'Italie, il doit s'entretenir avec les dirigeants grecs des problèmes posés par l'adhésion de leurs pays à la Communauté économique européenne. — (A.F.P.)

Turquie

● LE COMMANDEMENT DE L'ETAT DE SIEGE de la capitale turque a interdit l'introduction et la distribution dans le département d'Ankara du quotidien (de gauche), d'Istanbul, *Halkin Gazetesi Demokrat* (le journal du peuple démocrate). Le quotidien publiait « *des informations contraires au principe ed l'indivisibilité de l'Etat et de la nation, erronées et capables de déranger l'ordre public* », estime le commandement de l'état de siège. Trois autres revues de gauche, *l'Indépendance*, *Marche pour le socialisme et réorganisation du parti du prolétariat* et *Réorganisation révolutionnaire pour un Front populaire de libération*, ont été également interdites. — (A.F.P.)

AMÉRIQUES

Canada

La police interpelle un anglophone québécois qui serait impliqué dans les actions terroristes de 1970

De notre correspondant

Montréal. — Dix ans après les actions terroristes du Front de libération du Québec (F.L.Q.), la police québécoise a interpelé une sixième personnes qui aurait été impliquée dans l'enlèvement de l'attaché commercial de Grasde-Bretagne à Montréal, M. James Richard Cross. Un ingénieur anglophone de trente-deux ans, M. Nigel Hamer, a été arrêté à son domicile montréalais dans la soirée du lundi 7 juillet et relâché le lendemain après avoir déposé une caution de 5 000 dollars.

Après avoir commis quelques attentats à la bombe à la fin des années 60, une petite organisation clandestine décidait de mener une opération spectaculaire pour faire avancer la cause qu'elle défendait, l'indépendance du Québec. Coup sur coup, le F.L.Q. enlevait l'attaché commercial britannique et le ministre du travail du gouvernement québécois, Pierre Laporte. C'était la crise d'octobre 1970. Le premier ministre canadien, M. Pierre-Elliott Trudeau, décrétait alors la « loi *des mesures de guerre* » qui suspendait les libertés individuelles et autorisait l'arrestation et l'emprisonnement de tout individu soupçonné d'avoir eu des contacts avec les terroristes. L'armée quadrillait les rues de Montréal. Quelques jours après son enlèvement, Pierre Laporte était assassiné. M. Cross restait introuvable jusqu'au 3 décembre 1970, date à laquelle la police finissait par découvrir l'appartement dans lequel il était détenu, à Montréal même. Cinq membres du F.L.Q. étaient dans l'appartement. Ils acceptaient de remettre leur otage en échange de sauf-conduits pour Cuba, où ils passèrent plusieurs années.

A l'époque, tout semblait indiquer que la cellule Libération, du F.L.Q., ne comptait que cinq membres. En novembre 1978, on apprenait cependant qu'un sixième homme avait participé à l'opération et qu'il avait même ligoté M. Cross lors de son enlèvement. Une indicatrice de police, membre du F.L.Q., Mme Carole Devault, révélait devant une commission d'enquête, créée par le gouvernement du Québec, que la police était parfaitement informée du rôle joué par M. Nigel Hamer dans l'enlèvement du diplomate britannique. Ce dernier l'avait reconnu sur une photo. Pourtant, l'ingénieur anglophone ne fut jamais inquiété jusqu'à son arrestation, cette semaine, « *faute de preuves* ». M. Hamer a d'ailleurs nié avoir participé à l'opération du F.L.Q.

La « crise d'octobre » a profondément marqué les Québécois et même les Canadiens anglais qui estiment en général que le gouvernement fédéral a réagi trop brutalement dans cette affaire. Ces dernières années, des faits extrêmement troublants ont été révélés à propos du rôle de la police, qui aurait manipulé le F.L.Q. et émis de faux communiqués signés par cette organisation. Sur les trente-cinq personnes environ qui appartenaient aux différentes cellules du F.L.Q., il y aurait eu au moins quatre ou cinq indicateurs de police. Plusieurs enquêtes sont en cours, mais le gouvernement canadien refuse pour l'instant de remettre au Québec des documents qui, dit-il, pourraient compromettre la sécurité nationale.

Le F.L.Q. n'a plus fait parler de lui depuis plusieurs années. Deux des ravisseurs de M. Cross vivent encore en France tandis que les trois autres sont rentrés au Québec, en 1978 et 1979. Jacques et Louise Cossette-Trudel ont été condamnés à deux ans de prison, mais ils ont bénéficié d'une libération conditionnelle en avril dernier. M. Jacques Lanctôt purge une peine de trois ans. Quant aux meurtriers de Pierre Laporte qui avaient été rapidement arrêtés, ils sont toujours détenus.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Chili

Le général Pinochet pourrait rester au pouvoir jusqu'en 1992

Santiago (*A.F.P., A.P., Reuter*). — La presse chilienne a publié, le mercredi 9 juillet, le texte d'un avant-projet de Constitution élaboré par les dix-neuf membres du Conseil d'Etat créé il y a quatre ans par la junte militaire au pouvoir depuis le coup d'Etat de 1973. La junte a été saisie du projet, que le général Pinochet, chef de l'Etat, peut en dernière instance modifier à sa guise, avant de le soumettre, pour tout ou partie, à l'approbation des Chiliens. Un plébiscite pourrait être organisé avant la fin de 1980. Le texte, une fois approuvé, remplacerait la Constitution de 1925.

L'avant-projet prévoit une période de transition de cinq ans, le pays n'étant pas prêt à « *un rétablissement immédiat du suffrage universel* ». Durant ces premières années, le dictateur nommera les « parlementaires ».

Des élections générales seront ensuite convoquées. Le futur chef de l'Etat sera élu pour six ans, sans possibilité de briguer un second mandat. Le général Pinochet, aujourd'hui âgé de soixante-quatre ans, pourrait, dès lors, rester au pouvoir jusqu'en 1992.

Dans le cadre de la « *démocratie protégée* », définie par le général Augusto Pinochet, les organisations et partis de gauche restent interdits parce qu'ils défendent des doctrines « *qui attaquent la famille, encouragent la violence et mettent en avant des conceptions de la société, de l'Etat et de l'ordre juridique à caractère totalitaire ou fondées sur la lutte de classes* ».

Le projet reconnaît le droit de grève et la liberté d'expression, mais assortis de sérieuses réserves.

Ainsi, le droit de grève est refusé aux employés de l'Etat, des municipalités et des secteurs vitaux pour le bien-être public, la santé, l'économie et la sécurité nationale.

Le projet reconnaît d'autre part le droit à la liberté d'expression « *sans censure préalable* », comme les deux précédentes Constitutions de 1833 et de 1925. Mais il autorise les tribunaux à poursuivre « *la diffusion d'opinions et d'informations qui attentent à la morale, à l'ordre public, à la sécurité nationale, à la vie privée des gens et au secret de l'instruction* ».

Les constituants réaffirment l'égalité des droits entre l'homme et la femme, mais interdisent l'avortement.

El Salvador

LA GARDE NATIONALE EST DÉCIDÉE A EXPULSER TOUS LES « ÉLÉMENTS DE GAUCHE » DE L'UNIVERSITÉ

La garde nationale d'El Salvador continuera à occuper l'Université nationale juqsu'à ce que tous les « éléments de gauche » soient expulsés du campus, a annoncé, mercerdi 9 juillet, M. Jose Napoleon Duarte, membre de la junte et dirigeant de la démocratie chrétienne. Il a ajouté qu'il sera procédé à un examen des cadres de cet établissement d'enseignement.

C'est le 26 juin que la garde nationale avait investi l'Université nationale, devenue le repaire de plusieurs groupes d'extrême gauche. Elle s'y était livrée à une sévère répression. Elle a, par la suite, envahi, le 5 juillet, un collège de jésuites de la capitale, où, selon des sources ecclésiastiques, elle a mis la main sur des listes de personnes ayant signé, sous couvert de l'anonymat, un document critiquant les violations des droits de l'homme dans le pays, ainsi que sur la documentation concernant l'assassinat, le 24 mars, de Mgr Romero.

Par ailleurs, une alliance de personnalités conservatrices et d'hommes d'affaires s'est constituée et a annoncé, le 9 juillet, son intention d' « *établir un dialogue avec le gouvernement afin de définir les futurs étapes de notre relation mutuelle* », notamment en matière économique. Ce nouveau mouvement repose principalement sur l'ANEP, l'Association nationale de l'entreprise privée, l'organisation patronale salvadorienne.

Enfin, à Paris, la Fédération internationale des droits de l'homme, présidée par M. Daniel Mayer, a adressé à la junte salvadorienne un télégramme, rendu public le 9 juillet, dans lequel elle proteste contre « *l'assassinat de sept médecins et de quatorze malades commis dans les hôpitaux de San-Salvador par les forces de sécurité depuis janvier 1980* ». Elle demande également « *des explications immédiates sur les massacres commis par la garde nationale salvadorienne faisant six cents victimes, le 24 juin dernier, à la frontière Salvado-hondurienne, sur le fleuve Sumpul* ». — (A.F.P., Reuter, U.P.I.)

AMÉRIQUES

Guatemala, terre en transes

I. — Les tressaillements de Tecun Ulman

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Guatemala. — La carte du pays couvre tout un mur du bureau de M. Echeverria. Petit, le Guatemala ? A l'aune du continent américain, peut-être !... Le président de la chambre de commerce balaie d'un geste lent de la main droite ces 110 000 kilomètres carrés, devenus soudain immenses. *« Le territoire comporte cinq bandes grossièrement parallèles et orientées du nord-ouest au sud-est. Le long du Pacifique, une plaine côtière produit le coton et la canne à sucre. Elle est dominée par une chaîne de trente volcans, aux flancs desquels pousse le café. Voilà le pays utile. Au centre,* l'altiplano *(les hauts plateaux) ; c'est là que sont établies les quelques villes — dont la capitale. Sinon il n'y a rien. Passée une nouvelle chaîne de montagnes, qui produit aussi du café, commence le Peten : 40 % du territoire, moins de deux habitants au kilomètre carré ; c'est le domaine de la forêt, si sauvage qu'un tigre même n'y voudrait pas entrer. »*

Sans en avoir l'air, ce cours de géographie est aussi une belle leçon d'histoire, de sociologie, de politique, d'économie — bref, une véritable exploration des abysses guatémaltèques. C'est le *« sinon il n'y a rien »*, qui, bien entendu, retient l'attention ; car ce *« rien »*, c'est... environ quatre millions d'hommes. Plus de la moitié de la population du pays ! (1). Or ces ruraux de l'altiplano ainsi passés par profits et pertes, ce sont, aussi, les Indiens du Guatemala.

Comme nous signalons cet « oubli » à notre interlocuteur, il affirme avoir été mal compris : *« Entre les 55 % d'indigènes purs, les 40 % de métis, dont je suis, et les 5 % d'habitants de ce pays qui se croient encore Européens, l'intégration est totale. Non seulement cela ne me poserait aucun problème si ma fille épousait un Indien, mais j'en serais fier. Les indigènes, on les aime, on les adore ; ils sont partie intégrante du Guatemala. On a essayé de les séparer artificiellement de nous, de les leurrer en leur disant que leur culture est différente ; on les a incités à revendiquer je ne sais quels droits. Tout cela a échoué, échoue, et, je l'espère, échouera. Nous sommes un pays métis, avec des sources espagnoles et indigènes indissolublement mêlées. »*

Donnons acte à M. Echeverria de son absence de préjugés sur le choix de son futur gendre. La visite d'une société guatémaltèque « intégrée » n'en relève pas moins de l'aveuglement, volontaire ou non. *« Ce qui est vrai,* nous dit une universitaire, *c'est que nos quatre millions d'Indiens sont intégrés... au paysage. Il y a un romantisme de notre bourgeoisie à propos de l'*Indito *(le petit Indien). On entend dire : le Guatemala, pays de l'éternel printemps, avec ses lacs, ses volcans, ses Indiens... »*

« Ce pay est ladino *(métis)* ajoute un confrère (lui-même ladino). *Le Guatemala est raciste, héritier en cela des conquistadores espagnols. Le métis ne veut pas ressembler à l'Indien, qu'il décrit fainéant, sale, analphabète. « Indio » est encore une insulte. »*

Mais voilà ! Comme les volcans du pays à la veille d'une éruption font entendre de sourds grondements, les tressaillements avant-coureurs d'un réveil indien sont aujourd'hui perceptibles au Guatemala. Une légende populaire veut que le corps de Tecun Uman — le dernier souverain du royaume d'Utatlan, défait en combat singulier par le conquérant Pedro de Alvarado le 20 février 1524 — n'ait jamais été retrouvé. Mais, un jour, Tecun Uman ressuscité reviendra prendre place au milieu des siens — les Indiens quichés : ce sera là le signe de leur libération.

Semblables légendes millénaristes, quel peuple opprimé n'en a produit ? Mais les signes sont là. Et, s'ils sont loin encore d'emplir la scène — occupée par les oppositions politiques et sociales entre seuls ladinos, — le *« pays utile »* les observe dans la coulisse avec terreur, surprise ou espérance — selon qu'il a choisi de privilégier l'ordre, de « voir venir » ou d'œuvrer pour l'évolution ou la révolution.

Patronymes indiens

« Le 31 janvier 1980 est une date qui restera gravée dans la conscience nationale », nous affirme un opposant, modéré, de l'actuel régime militaire ultraconservateur du président Romeo Lucas Garcia. Ce jour-là, trente-huit personnes ont péri dans l'incendie de l'ambassade d'Espagne, à Guatemala, après que la police y fut entrée pour en déloger un groupe de protestataires qui venaient de l'occuper. Le seul survivant de l'holocauste, enlevé de l'hôpital où il avait été conduit, était assassiné quelques heures plus tard par un commando d'extrême droite. Son nom est déjà celui d'un front de guérilla opérant dans le centre du pays : Gregorio Yuja Xona.

Si le prénom sonne chrétien, le patronyme, lui, est clairement indien. Qui étaient Gregorio Yuja Xona et les autres assaillants de l'ambassade de Madrid ? Pour les autorités, sans l'ombre d'un doute, des « terroristes ». N'avaient-ils pas trouvé refuge à l'université San-Carlos, ce quartier général de la « subversion » ?

Un examen du martyrologue du 31 janvier donne cependant à réfléchir : dix-huit des trente-neuf victimes portaient des noms à l'évidence indiens. Menchu, Rac, Vi Vi, Anay, Lux, Sic...

Au demeurant, on les connaissait dans la capitale ; ils y étaient venus à l'automne, de leur province du Quiché, avec épouses et marmaille. Le groupe comptait une centaine de personnes. Ils étaient aisément reconnaissables à leurs habits colorés — les femmes portant le *huipil* (châle) aux dessins emblématique de leur village. Ces paysans et leur famille étaient venus de Nebaj, Chajul, Cotzal et Uspantan, quatre « municipes » nichés au bout du monde, entre hautes montagnes boisées où s'accrochent quelques dizaines de milliers d'Ixils et de Quichés. Congrès, ministères, présidence, journaux, églises, université : pas une porte à laquelle ils n'aient, des semaines durant, frappé — et demandant quoi ? Le retrait des forces armées occupant leurs villages depuis plusieurs années.

Cet investissement de toute une région a répondu au déclenchement dans cette zone, en 1975, d'actions de guérilla à l'initiative d'une organisation dénommée E.G.P. (armée des guérilleros des pauvres). L'ampleur croissante des moyens officiels, en hommes et en matériel, mis en œuvre pour venir à bout de la rébellion et la durée inusitée des opérations montrent, à l'évidence, que les groupes révolutionnaires disposent de sympathie dans la population. Il existe même des indices sérieux d'une participation active indigène à la guérilla.

Dans un sous-continent latino-américain où les Indiens se sont, ces dernières décennies, largement tenus à l'écart des luttes politiques, y compris de celles menées en faveur de leur propre émancipation, il y a là un élément nouveau, d'évolution imprévisible, mais lourd de conséquences à long terme. Dans l'immédiat, l'effet le plus visible est de faire supporter à la population une répression qui, pas plus que dans les années 60 (où fut écrasée, au Guatemala, une précédente guérilla) ne s'embarrasse de détails : enlèvements, rafles, contrôles incessants, assassinats, mitraillages indiscréminés, sont le lot quotidien des villageois du cœur du pays quiché. C'est ce contre quoi tentaient de s'élever les victimes de l'hécatombe du 31 janvier...

La guérilla de Nebaj, Chajul, Cotzal et Uspantan n'est, au demeurant, pas la seule — parmi la demi-douzaine de foyers existant dans tout le pays — à présenter une composante indienne.

Plus sérieusement, peut-être, se sont multipliés, ces dernières années, dans les campagnes, des mouvements de défense des intérêts des paysans indigènes — associations, coopératives, ligues rurales, etc. L'un d'entre eux, le *Comité d'unité des paysans (CUC)*, a acquis une audience nationale. Il est apparu pour la première fois en public le 1er mai 1978, et ses représentants firent sensation en défilant dans leurs costumes indiens traditionnels.

Bien que le CUC se soit joint au Comité national d'unification syndicale (C N U S), qui tente de fédérer les organisations de travailleurs influencés par toutes les nuances de la gauche *ladina*, il semble décidé à protéger son « authenticité » indienne. Les meilleurs observateurs de la réalité guatémaltèque avouent mal connaître le CUC — ce qui est peut-être un indice de sa spécificité indigène !

« Ce sont de jeunes indigènes, qui ont fait des études, souvent grâce à des bourses d'une Eglise chrétienne, qui sont à l'origine du mouvement », nous explique un prêtre catholique, traditionnaliste, d'un village situé à 150 kilomètres au nord-ouest de la capitale. *Ils sont devenus très marxistes. (...)*

Dans un gros bourg du Quiché, un instituteur a organisé pour nous une rencontre avec quelques représentants de la *« communauté indigène »*, dont le rôle est de veiller à l'intégrité des terres collectives. Cette intégrité est menacée, nous explique Manuel Yaj, par *« la voracité des autorités municipales »* — des *ladinos*, bien entendu — qui cherchent à dépouiller les paysans de ces « communaux », soit pour en faire usage elles-mêmes, ou en obliger leurs clients ou leurs parents, soit pour contraindre les indigènes à les leur racheter. Semblables mécanismes de spoliation sont aujourd'hui courants dans une Amérique latine qui bruisse de conflits de la terre. Le Guatemala échappe d'autant moins à la règle que le pourcentage de populations indiennes, traditionnellement victimes de ces pratiques, y est le plus élevé du sous-continent.

Nos interlocuteurs ne sont pas membres du CUC, dont ils reconnaissent pourtant qu'il est *« très identifiée avec le peuple »*. Ils se sentent proches de ce qu'ils dénomment *« l'aile conséquente »* — c'est-à-dire progressiste — de la démocratie chrétienne. Plusieurs d'entre eux, au demeurant, ont été *« leaders religieux »* (catéchistes), et tous gardent de *« bonnes relations avec le curé »*. Qu'elle s'exerce dans un sens extrême ou modéré, l'influence de l'Eglise dans la « conscientisation » des dirigeants indigènes est, en effet, une constante, au Guatemala comme dans toute l'Amérique latine.

Manuel et ses compagnons ne sont pas des *« révolutionnaires »*. *Ils veulent seulement défendre* leurs *« droits d'indigènes »*, dont leurs *« ancêtres ont été dépoillés par les Espagnols »*. Guillermo Chach se dit *« totalement légaliste »*. Nous voulons, affirme-t-il, que *« la majorité gouverne ce pays — la majorité, c'est-à-dire nous, les indigènes »*. Or, pour l'instant, les leaders indigènes sont persécutés, emprisonnés, assassinés. *« Nous voulons être respectés » : c'est sont leitmotiv. « On nous traite comme des animaux. Et pourtant, nous sommes tous des fils de Dieu. »*

Dans ce village de mille cinq cents à deux mille habitants, les Indiens représentent, comme dans beaucoup d'autres localités rurales au Guatemala, plus de 90 % de la population. Quiche ici, Cakchiquel ou Kekchi ailleurs, ou bien encore Ixil ou Mam — pour ne citer que les plus importantes des quelque vingt « familles » indigènes du Guatemala. Les quelques *ladinos sont fonctionnaires* (instituteurs, postiers...) ou commerçants. Ce n'est pas ici une région de culture « noble », de café. Chaque famille fait pousser le gènes du Guatemala. Les quelques légumes qui font vivre le père, la mère et les cinq, six enfants « vivants » — une précision toujours donnée, puisqu'un enfant sur deux environ meurt dans les deux années suivant sa naissance.

Malaria et revendication

Un tour au marché dominical tout entier abrité, sur la grand-place, par un gigantesque kapokier. Les paysans sont venus à pied des « cantons » voisins pour proposer des œufs, des tomates, des oignons, des piments, des choux, une dinde...

Nous pénétrons dans un minuscule local attenant au marché où les poules entrent et sortent. Les murs sont en terre battue, avec pour seul ornement un crucifix. Derrière une table de bois, où est posé, bleu-blanc-bleu, un fanion du Guatemala, sont assises... deux statues. Visages de bois, regards lointains, traits découpés à la *hache* : l'illusion serait parfaite, n'étaient ces deux mains qui se tendent en un geste très lent de bienvenue. Ce sont là les *« auxiliaires indigènes »* du « municipe » : deux cannes à pommeau, insignes de leur fonction, en attestent. Elus, chaque 1er janvier, dans les hameaux par leurs frères, ils servent de relais entre les autorités municipales, généralement *ladinas*, et les habitants des *cantones*.

La façade d'une église borde un côté de la place. Derrière, il n'y a plus rien : tout s'est écroulé dans la nuit du 4 février 1976, lors du grand tremblement de terre qui a ravagé le pays. Le curé a reconstruit une hideuse bâtisse en parpaings, en attendant de pouvoir restaurer l'édifice — qui a dû être très beau. En attendant la messe, il distribue à tour de bras les certificats de baptême et de mariage. Cependant, notre guide nous entraîne vers une maison située légèrement à l'écart du village. C'est là que la *cofradia* (confrérie) locale garde la statue du saint patron de la paroisse. Une rauque psalmodie nous accueille. A genoux, des Indiens répandent des poignées de pétales de fleurs sur la flamme des bougies ; d'autres prient devant une pierre sans doute beaucoup plus ancienne en ces lieux que le Christ des Conquistadores...

Sur les quelque douze mille habitants que compte le « municipe » (chef-lieu et villages qui en dépendent), huit cents « descendent » chaque année, à la fin de l'été, vers la côte du Pacifique, pour s'embaucher, le temps de la récolte, dans les plantations de coton ou de canne à sucre. Pour beaucoup d'entre eux, c'est la seule source d'argent liquide, dans une économie encore fondée sur l'auto-consommation et le troc. Par exemple, en un mois, ils peuvent gagner 80 quetzales (350 francs) — le prix, d'un transistor, le seul luxe des familles. Avec les gains d'un trimestre, on « tiendra » un an.

Il est une autre « maladie » que les travailleurs agricoles indiens — de trois à cinq cent mille chaque année — « attrapent » dans les grands domaines agricoles du Pacifique : le sens de la revendication !

(1) Le Guatemala compte environ sept millions d'habitants.

Prochain article :

UN QUART DE SIÈCLE DE CONTRE-RÉVOLUTION



Frange transversale du nord

LE VOYAGE DU PAPE AU BRÉSIL

Jean-Paul II va rencontrer les Indiens menacés de génocide

Jean-Paul II devait arriver ce jeudi 10 juillet, à 18 heures (her locale), à Manaus, capitale de l'Amazonie et dernière étape de périple brésilien. Le nom de Manaus vient d'une tribu indienn vivait sur les rives du rio Negro, et c'est là que le pape doit contrer les représentants d'une population indienne menac génocide.

Mercredi 9 juillet, à Fortaleza, Jean-Paul II avait solennelle ouvert le dixième congrès eucharistique national consacré aux d; des migrants. Ce jeudi matin, à partir de 8 heures, le pape de prononcer devant les évêques brésiliens un important discours la ligne pastorale à adopter.

Avant l'arrivée du pape à Fortaleza, une violente bousculai s'est produite à l'entrée d'un stade où cent vingt mille personne s'étaient massées. La police a dénombré sept morts et une centaine de blessés. Dans un message de condoléances aux familles des victimes, Jean-Paul II a déclaré : « J'ai été informé qu'un sort tragique a ôté la vie, ce matin, à plusieurs de nos frères et sœurs venus participer à ce congrès eucharistique national. J'exprime ici mes condoléances et des paroles de réconfort pour *tous les blessés* et pour les familles des défunts. Je demande à tous de s'unir à moi dans la prière pour l'âme de ces chers défunts. Donne-leur, Seigneur, le repos éternel. »

A FORTALEZA

Bousculade meurtrière et ferveur dévoyée

De notre envoyé spécial

Fortaleza. — La foule est folle. Bilan : sept morts (selon la police) *et une trentaine de blessés plus ou* moins graves. A 4 heures du matin, mercredi 9 juillet, ils étaient cent mille à faire le siège sous les portes du *stade Castelo*, à *Fortaleza*. Scène classique. Une bousculade se produit à l'ouverture des petits tourniquets antifraude installée aux entrées. Des *gens sont piétinés*. Trois jeunes femmes et quatre hommes meurent écrasés ou étouffés contre le béton brut de décoffrage de ce stade à peine *terminé pour recevoir* le pape *et cent quarante mille personnes.*

Ainsi donc, pour la deuxième fois après le Zaïre (1), ce type d'accident est venu endeuiller un voyage de Jean-Paul II. *Que dire ?* Cela devait arriver ? Cela est arrivé et le risque existait depuis le début. L'enthousiasme de ces foules énormes, qui *font peur par leur masse*, n'a cessé de grandir au fil des jours. A Belem, notamment, on a pu croire que jamais le pape ne pourrait passer. *Un enthousiasme nourri par la personnalité* de l'homme, mais aussi par un déchaînement commercial et publicitaire sans précédent venu se greffer *sur le fait religieux*.

Pour ce qui est de la publicité, le pompon, si l'on permet, pourrait être attribué à cette photo du pape embrassant le sol brésilien, lors de son arrivée, photo ainsi légendée : *« Comme Jean-Paul II, le pneu X colle au sol. »* Peut-être maintenant est-il temps que ce long voyage du pape s'arrête avant que la ferveur réelle en soit totalement dévoyée.

Dommage. Cela aurait pu être une si belle journée à Fortaleza. Une vill ; charmante, probablement la plus jolie et la plus équilibrée que l'on ait vue, avec ses petites villas, ses jardins d'Eden, des palmiers partout *et l'océan sous le soleil.* Et comme Recife, plus encore peut-être, Fortaleza est une vitrine trompeuse, un coup de joliesse pour masquer *l'arrière-pays.*

Ils étaient là les *vaqueiros dans ce* stade avec la foule si décidés à oublier le drame et à faire fête au pape, tellement heureux de lui faire l'offre d'un chapeau *cangaceiro qui* allait au pape, il faut le dire, comme à un Polonais. Et les vieux pêcheurs de langoustes aussi, burinés par *mille campagnes sur leurs curieux* bateaux entre le trimaran et la planche à voile. Et les jeunes filles des pensionnats en collants et voiles *multicolores*, les guitaristes tendant leurs instruments à la *bénédiction*, les groupes folkloriques, l'orchestre typique, la foule en délire.

Ce fut une belle fête avec lancer de ballons multicolores et de palombes blanches. Le pape souriait. Ignorant encore l'accident ou en tout cas sa gravité. Et puis, un peu plus tard, Jean-Paul II a *rencontré* les évêques brésiliens pour inaugurer avec eux le dixième congrès eucharistique national. Premier contact, *premier discours*. Le *véritable* rendez-vous reste à venir pour ce jeudi matin 10 juillet à Fortaleza où Jean-Paul II, dans un discours tenu totalement secret, doit *parler* à ses « chers frères » de ce que peut ou ne doit pas être leur rôle dans la *société brésilienne.*

PIERRE GEORGES.

(1) Une bousculade à Kinshasa, lors du voyage du pape en *Afrique*, en mai dernier, avait provoqué la mort *de neuf personnes (le Monde* du 6 mai).

Le congrès eucharistique national

« L'Église sera près du peuple ou ne sera pas »

De notre envoyé spécial

Fortaleza. — Le titre est assez banal : « Migrant, où vas-tu ? » Le *thème assez ingrat* : « La fraternité dans le monde des migrations humaines, exigence de l'Eucharistie. » *Mais* la manière d'aborder le sujet apparaîtra pour le moins politique.

Plus de deux cent cinquante évêques brésiliens ou évêques étrangers *en mission dans ce pays*, vont participer jusqu'au 13 juillet, à Fortaleza, au dixième congrès eucharistique national. Pour préparer le débat, les *responsables* de la *conférence* épiscopale brésilienne (trois cent quarante-quatre évêques) ont élaboré un dossier, une « *charte d'idées* », afin de guider l'étude du thème retenu. Cette charte, par la nature des problèmes et considérations qui y sont énumérées, apparaît comme une critique, au fond, du régime brésilien.

Une série de constats situe la question : la marginalisation systématique des *plus pauvres* dans le processeus de développement et d'industrialisation du Brésil ; la reconversion technologique et non sociale ; la mise à l'écart du progrès de la population paysanne, quand elle n'est pas spoliée par les grands *latifondia* ; l'absence de recours légal contre les profiteurs ; le triomphalisme *de la politique* gouvernementale ; le colonialisme intérieur ; le non-accès des plus démunis à la culture et à l'éducation ; l'existence *de deux Brésil : le Brésil développé* et le Brésil sous-développé ; la discrimination raciale et de classe.

De ce fait, ses conclusions sont encore *plus sévères* : *« Il* [le migrant] *essaye de survivre dans les bidonvilles ; il va renforcer les rangs des journaliers ou des chômeurs. Les familles sont exploitées et détruites, les jeunes filles se prostituent, les jeunes gens tombent dans la délinquance. »*

Point de départ d'une réflexion eucharistique, ce document montre assez que l'Eglise brésilienne, avant le *message* que le pape devait lui adresser ce jeudi 10 *juillet*, *entend* rester sur une ligne qu'un membre de la C.N.B.B. (Conférence nationale *des évêques brésiliens*) définissait ainsi : *« L'Eglise brésilienne sera près du peuple ou ne sera pas. »*

Dans son homélie, au cours de la messe, le pape a déclaré, notamment : *« Où vas-tu ? C'est une question à laquelle chacun doit donner sa réponse en respectant les légitimes aspirations des autres. L'Eglise ne s'est pas lassée et ne se lassera jamais de proclamer les droits fondamentaux de l'homme ; le droit de demeurer librement dans le pays même, à avoir une patrie ; le droit d'émigrer au-dedans et au-dehors du pays pour des motifs légitimes ; le droit à pouvoir avoir une vie de famille entière ; le droit à compter sur les biens nécessaires à la vie, conserver et développer un propre patrimoine ethnique, culturel, linguistique ; le droit de professer publiquement sa propre religion, d'être reconnu et traité en accord avec la dignité de sa personne en toute circonstance. Pour cette raison, l'Eglise ne peut pas se dispenser de dénoncer les situations qui obligent un grand nombre à émigrer, comme elle l'a fait à Puebla.*

« Il est cependant nécessaire que cette dénonciation de l'Eglise soit confirmée par une pastorale concrète qui engage toutes ses énergies : les énergies des Eglises qui sont au point de départ, à travers la préparation adéquate de ceux qui se disposent à émigrer ; les énergies des Eglises du point d'arrivée, qui devront se sentir responsables pour un accueil bon, qui devra se traduire en des gestes fraternels à l'égard des migrants. » — P. G.



هكذا من الأصل

Le Monde

politique

Le R.P.R. regrette l'initiative « prématurée » de M. Debré

Alors que les instances dirigeantes du R.P.R. se sont efforcées mercredi 9 juillet de minimiser l'importance de la candidature de M. Michel Debré à l'élection présidentielle, l'ancien premier ministre a rendu public, dès le lendemain certains éléments de son dispositif électoral. Le député de la Réunion confirme ainsi sa résolution, alors que l'attitude de ses amis politiques tend à faire apparaître sa démarche comme la tentative prématurée d'un candidat solitaire.

Les responsables du mouvement gaulliste souhaitaient, avant les vacances, dissiper le trouble qui s'est insinué dans les rangs des militants et de certains cadres du R.P.R. depuis que le maire d'Amboise a, le lundi 30 juin, révélé ses intentions. Ils ont donc obtenu que non seulement les secrétaires départementaux et régionaux, mais aussi les membres du conseil politique et du bureau du groupe parlementaire jugent, les premiers à l'unanimité, les seconds dans leur très grande majorité que l'initiative de eM. Debré est « *prématurée* » et risque « *d'engendrer la division* ». Ils ont donc décidé d'attendre la fin de l'année pour qu'un congrès extraordinaire se prononce sur le nom du candidat que soutiendra le R.P.R.

Une « *entière confiance* » a été renouvelée à M. Jacques Chirac « *pour mener le combat du gaullisme pour la France* », selon les termes de la motion votée. A partir du moment où le président du R.P.R. est investi d'une mission aussi éminente, n'est-il pas exclu qu'un autre puisse prétendre au même rôle ? Personne ne l'a dit expressément, et le maire de Paris, tout en « *enregistrant* » la candidature de M. Debré s'est borné à « *regretter qu'elle ait entraîné une certaine confusion parmi les militants* » et à rappeler qu'un candidat doit avoir pour « *ambition de gagner et pas seulement de témoigner* ».

Ses auditeurs ont vu dans sa volonté de préserver l'unité et la force du mouvement qu'il a fondé en 1976, sa résolution implicite de se porter lui-même candidat. Après son départ, ils en ont été davantage convaincus encore en entendant M. Charles Pasqua, ancien conseiller à l'organisation, appeler à la mobilisation des militants, comme un chef d'état-major prêt à reprendre du service.

M. Bernard Pons, s'efforçant de calmer l'impatience, a exhorté les délégués au « calme et à la sérénité » et les a dissudés « de toute critique et de toute attaque contre quiconque ». Aussi, même le secrétaire d'Indre-et-Loire, après avoir expliqué les raisons de son soutien à M. Debré, maire d'Amboise, s'est joint à tous autres pour voter la motion de confiance.

Au sein du conseil politique lui-même, personne n'est venu prendre la défense de M. Michel Debré. Tout au plus, ceux qui étaient réputés être ses partisans ont-ils regretté, comme MM. Aubert et Foyer, la multiplication des « comité d'appel » à une candidature de M. Chirac. Cette opération, un peu trop visible pour être vraiment spontanée, est en effet jugée comme une riposte elle aussi « prématurée » La *Lettr ede la Nation* a-t-elle déjà tenu compte de cette mise en garde en évitant de publier ce jeudi matin le moindre « comité d'appel » ?

Avertissements

M. Olivier Guichard, qui semblait, la semaine dernière, apprécier la candidature de M. Debré, a démenti avoir déclaré récemment, à s asortie de l'Elysée, que celle-ci était « *utile* ». Ceux qui viennent d'adopter telles positions peuvent-ils désormais, sans déroger, apporter ouvertement leur soutien au député de la Réunion. Celui-ci, s'il ne veut pas apparaître isolé de ses propres amis, peut-il les inciter à la désobéissance sans risquer de passer pour un diviseur ?

Les dirigeants gaullistes ont également voulu faire preuve de fermeté en multipliant avertissements et mises en garde sachant bien que leurs troupes sont toujours sensibles aux marques d'autorité et à la discipline dans laquelle le mouvement a souvent puisé sa force.

M. Pons a donc affirmé « *qu'on ne peut être à la fois dans un camp et dans un autre* » et que le choix d'un candidat une fois fait « *s'imposerait* » à tous les adhérents du R.P.R. Cette règle semblait davantage viser M. Giscard d'Estaing que n'importe quel autre concurrent puisque M. Pons a confirmé que la notion de solidarité gouvernementale qui s'impose aux ministres « *cesserait de s'appliquer au moment où le président de la République deviendrait un candidat comme les autres* ». Ceux qui n'auront pas tenu compte de cet avertissement se verront opposer, lors des prochaines élections législatives, un candidat désigné par le R.P.R.

En limitant leur débat au problème de l'opportunité de la candidature de M. Michel Debré, les dirigeants du R.P.R. ont obtenu assez facilement une quasi-unanimité à tous les échelons du mouvement. Cela leur a aussi évité d'aborder le fond du problème, c'est-à-dire du rôle que les gaullistes devront jouer dans l'élection présidentielle et de leur attitude à l'égard de M. Giscard d'Estaing, non seulement avant le premier tour mais surtout pour le second.

Chacun a ainsi pu garder secrètes ses intentions, ses états d'âme et même ses arrière-pensées à ce sujet. En débattant d'un rapport de M. Jean Méo sur la situation économique et sociale, ils ont toutefois condamné sévèrement la politique du gouvernement dans ce domaine, notamment après les déclarations de M. Barre. Voilà qui préfigure la vigueur de la campagne qu'ils mèneront à l'égard du pouvoir dès la prochain rentrée parlementaire.

ANDRÉ PASSERON.

M. Jean-Émile Vié, ancien préfet dirigera la campagne du député de la Réunion

Un « Comité national de soutien » à l'action de M. Michel Debré a été constitué jeudi 10 juillet. M. Jean-Émile Vié, ancien préfet de région, président d'honneur de l'association du corps préfectoral, conseiller-maître à la Cour des comptes, le dirige avec le titre de délégué national. M. Vié fut en 1978 candidat malheureux avec l'étiquette U.D.F. dans la 3e circonscription de la Marne contre le candidat R.P.R., M. Bernard qui fut élu. Il est assisté de M. Jacques-Guy Lenoir, ancien préfet, ancien directeur général de la police nationale, conseiller-maître à la Cour des comptes. Le secrétariat généra est assuré par M. Jean-Marie Dedeyan, ancien collaborateur de M. Michel Debré aux ministères des affaires étrangères et de la défense.

Ce comité, dont le siège est à Paris, 1, rue de Villersexel, 75007, « *constituera des structures destinées*, précise un communiqué, *à soutenir l'action de l'ancien premier ministre du général de Gaulle et à relayer dans chaque département la campagne qu'il a décidé d'entreprendre dans la perspective de l'élection présidentielle de 1981, à laquelle il se présentera pour exposer aux Français les mesures de salut public qu'il propose pour le redressement de la France.* »

Auprès de la délégation générae, une équipe « opérationnelle » comprendra quatre autres anciens préfets, deux chefs d'entreprise et deux députés R.P.R. dont les noms ne sont pas encore révélés. Plusieurs délégations seront chargées de la communication, des relations avec les milieux professionnels, avec les élus et avec les comités de soutien départementaux.

● *M. Paul Dijoud*, qui participait, mercredi 9 juillet, à une réunion du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon, a souligné que la départementalisation de l'archipel a « *un caractère irréversible* » mais reste « *aménageable* ». Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM a également déclaré : « *Laisser espérer à la population locale qu'elle peut s'en sortir sans une aide importante de la France, c'est rêver.* » Il a appelé « *à une plus grande union* » les habitants de Saint-Pierre, où la tension demeure assez vive entre le patronat et les syndicats depuis les manifestations de mécontentement organisées en mars par ces derniers.

● *A Strasbourg, dix des quinze représentants du R.P.R.*, appartenant au groupe des Démocrates européens de progrès à l'Assemblée européenne, ont lancé mercredi 9 juillet un appel en faveur de la candidature de M. Chirac aux élections présidentielles.

Cet appel a été signé par MM. Vincent Ansquer, Hubert Buchou, Mme Nicole Chouraqui, MM. Gustave Deleau, Maurice Doublet, André Gillot, Gérard Israël, Claude Labbé, Eugène Remilly et Mme Louise Weiss, doyenne d'âge de l'Assemblée.

M. Alexandre Sanguinetti, ancien député U.D.R., a apporté son soutien à la candidature de M. Michel Debré. Il a estimé mercredi à TF 1 que M. Chirac « *devait savoir attendre, surtout à son âge* ».

M. MITTERRAND CRITIQUE LES ÉCOLOGISTES QUI NE FONT PAS DE POLITIQUE

« *Laisser le pouvoir à ceux qui détruisent l'environnement — et il est question ici des pouvoirs économiques plutôt que politiques, — c'est contribuer implicitement à sa destruction* », a déclaré en substance, mercredi 9 juillet, M. François Mitterrand lors d'une conférence de presse. Condamnant « *tous ceux qui s'abstiennent de faire un raisonnement politique, nuisant ainsi au changement du système* », le premier secrétaire du P.S. visait sans doute plus particulièrement M. Brice Lalonde, candidat écologiste à l'élection présidentielle.

Car pour l'environnement, comme sur d'autres sujets, le parti socialiste se présente comme le parti « *qui a authentiquement réfléchi* » aux inquiétudes des Français et qui leur propose une alternative.

La politique écologique du P.S. s'inscrit dans le projet global d'une « *autre croissance* », forte, mais dirigée et sélective. Grâce à la planification, aux économies d'énergie, au recyclage de matières premières et à la promotion d'énergies nouvelles (solaire, géothermie, biomasse...) « *un nouvel espace de liberté ; l'environnement* » refléterait les aspirations d'une majorité des Français.

Dans un système décentralisé et sous l'impulsion des initiatives locales, le nucléaire ne serait qu'une transition. Il serait remplacé à terme par l'énergie solaire.

C'est, en fin de compte, à une critique systématique de la politique gouvernementale de l'environnement que se sont livrés les socialistes.

« *Comme toujours les actions sont bien éloignées des discours* » notait M. Alain Bombard. Comment, en particulier, déclarer vouloir faire un effort en faveur des énergies de substitution, alors que le budget d'investissement du Commissariat à l'énergie solaire n'est que de 300 millions de francs ?

Un colloque socialiste sur l'environnement se tiendra dans la Nièvre les 18 et 19 octobre 1980, tandis que M. Paul Quilès présentera la politique énergétique de son parti à la rentrée prochaine.

● *Dans la fédération de l'Essonne du parti socialiste*, dont le premier secrétaire est M. Paul Loridant (CERES), un « collectif » vient d'être constitué. Il entend rassembler, dans la perspective de l'élection présidentielle, l'ensemble des militants favorables « *à la ligne politique qui a permis à la majorité d'Epinay de se retrouver à Metz* ». Dans un texte signé, notamment, par Mme Colette Audry et MM. Claude Germon, membre du secrétariat national, Jacques Guyard, Paul Loridant, les membres de ce collectif réaffirment leurs trois « *orientations essentielles* » : *rupture avec le capitalisme, projet socialiste, union de la gauche* ».

Après les déclarations de M. Barre à la télévision

M. PONS (R.P.R.) : le premier ministre a mauvais caractère.

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a répondu, mercredi 9 juillet, sur Antenne 2 à M. Raymond Barre qui, lundi 7 juillet, dans l'émission « Cartes sur table », l'avait mis en cause en rappelant qu'en 1979 M. Pons était président de la commission de contrôle sur la gestion de la Sécurité sociale, commission qui s'était prononcée pour le maintien du ticket modérateur d'ordre public « *Le peu de cas qu'il fait de la vie parlementaire*, a indiqué M. Pons en parlant du premier ministre, *explique le fait qu'il ne connait pas le fonctionnement des commissions de contrôle.* » Soulignant que le rapporteur de cette commission était un député U.D.F., M. Bourson, et que le président n'est chargé que « *de diriger les débats* », le secrétaire général du R.P.R. a affirmé qu'il avait toujours pris position contre le ticket modérateur.

Il a ajouté : « *M. Barre a montré qu'il avait mauvais caractère, mais montrer du mauvais caractère, ce n'est pas montrer qu'il a du caractère.* » M. Pons a ajouté : « *M. Barre est plus à l'aise pour lancer des critiques injustifiées que pour souligner l'échec de sa politique, car sa politique est un échec.* »

Evoquant ensuite la candidature de M. Michel Debré, le secrétaire général du R.P.R. a affirmé que « *dans l'immense majorité* » des fédérations, les réactions suscitées par « *l'annonce prématurée* » de cette candidature sont négatives. Affirmant son accord avec l'analyse de M. Charles Pasqua, sénateur des Hauts-de-Seine (*le Monde* du 9 juillet), M. Pons a conclu : « *Le témoignage n'est pas une attitude gaulliste.* »

[N.D.L.R. : La commission des finances de l'Assemblée nationale avait adopté, le mercredi 30 avril, un amendement au projet de loi « portant diverses dispositions d'ordre économique et financier » prévoyant la suppression du ticket modérateur. Cet amendement était présenté par deux députés R.P.R., MM. Bernard Pons et Arthur Dehaine. Seuls les représentants de l'U.D.F. avaient voté contre (« le Monde » du 2 mai).]

M. JEAN MÉO (R.P.R.) : un océan d'incertitudes.

M. Jean Méo, secrétaire général adjoint du R.P.R., a estimé devant le conseil politique de ce mouvement que « *les déclarations de M. Barre à la télévision étaient anti-démocratiques puisque le premier ministre n'admettait pas qu'une autre politique que la sienne était possible* ».

Il a ajouté : « *M. Barre nous noie dans un océan d'incertitudes. La politique proposée par le R.P.R. reçoit de plus en plus d'échos favorables hors de ses rangs mêmes. Nous abordons l'examen de la situation économique avec le souci prioritaire de régler les problèmes sociaux et notamment celui du chômage. Il s'agit donc d'options radicalement différentes de celles du gouvernement.* »

Le club Échange et Projets déplore la paralysie des institutions européennes

M. Jacques Delors (P.S.), président de la commission économique de l'Assemblée européenne, écrit dans le dernier numéro d'*Echange et projets*, revue trimestrielle du club du même nom, qu'il anime, que l'Europe « *est toujours en retard d'une guerre* ». M. Delors dénonce « *l'inconsistance de l'Europe face aux défis qui lui sont lancés par la mondialisation de l'économie, le désordre du système monétaire et financier mondial, la hausse des prix de l'énergie* ».

Ce numéro comporte également un dossier consacré au devenir des institutions européennes qui s'ouvre par l'analyse des mécanismes qui « *grippent* ». Parmi ceux-ci figurent le déclin de la commission des Communautés, marqué à la fois par la « *dégénérescence* » de son droit d'initiative et par « *son manque d'imagination* » face aux défis auxquels se heurtent les Neuf. De plus, un certain repli national, une « *absence grave* » de cohésion et le développement d'un « *ghetto* » communautaire en raison du caractère « *fermé* » de la fonction publique européenne) sont autant de facteurs qui contribuent à ce déclin, auquel il faut ajouter la « *paralysie* » du conseil des ministres. Ce dernier ne parvient plus à cacher qu' « *il ne prend plus aucune décision importante* ». Les auteurs de ce document soulignent à cet égard la responsabilité de certains Etats membres, telle la Grande-Bretagne, qui font un usage excessif de leur droit de veto.

De cette faiblesse du conseil des ministres nait l'« *engorgement* » du conseil européen. Enfin, l'Assemblée européenne « *n'a pas encore révélé sa maturité* ». Celle-ci s'est surtout illustrée par son refus de voter le budget communautaire, suscitant ainsi la méfiance des Etats membres et des autres institutions communautaires. *Echange et Projets* explique ce manque de maturité par l'absence de délimitation précise des pouvoirs budgétaires de l'Assemblée, ainsi que par une organisation interne « défectueuse » et par l'absence d'un lien réel entre les élus européens et leurs mandants.

Dans ces conditions, la crainte existe de voir un nouvel élargissement de la Communauté accroître ces difficultés.

Les auteurs du dossier s'attachent ensuite à décrire les trois voies qui, à leurs yeux, devraient permettre non seulement de préserver l'acquis communautaire, mais aussi de « *retrouver une dynamique institutionnelle* », à savoir : rendre chaque institution à sa vocation première, améliorer la concertation institutionnelle, et renforcer la compréhension entre Etats membres et institutions.

Au chapitre de la « *vocation première* » des institutions figurent : la nécessité pour la Commission de « *recouvrer la plenitude de ses fonctions* » (initiative, gestion des politiques communautaires, et garantie du respect des traités) ; l'obligation pour le conseil des ministres de redevenir l'organe décisionnel de droit commun, permettant ainsi au conseil européen de « *rester au sommet* » ; le besoin, pour l'Assemblée, de devenir « *plus crédible et plus efficace* ».

Les auteurs plaident également pour une meilleure « *interpénétration* » entre les Parlements nationaux et l'Assemblée européenne, et préconisent la création dans chaque pays de commissions mixtes (députés nationaux et membres de l'Assemblée européenne) sur chaque grand dossier européen.

★ Echange et projets, 10, rue des Pyramides, 75001 Paris. Le numéro, 25 F.

L'anniversaire du 10 juillet 1940

« LE P.C.F. A APPELÉ LES FRANÇAIS AU COMBAT » écrit M. Plissonnier

M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., consacre un long article, dans *l'Humanité* du jeudi 10 juillet, à l'« appel du 10 juillet », lancé en 1940 par la direction du parti communiste. Pour M. Plissonnier, ce texte « *appelait les Français au combat* ». Il admet cependant que « *beaucoup demeure à étudier pour éclairer l'histoire de cette période dramatique* ». « *C'est pourquoi*, indique-t-il, *dans le cadre de l'effort scientifique et responsable qu'appelle l'étude de l'histoire du parti le vingt-troisième congrès a encouragé les historiens communistes à développer cette recherche dont vient de témoigner, en particulier, le numéro de mai des* Cahiers du communisme. »

Dans cette revue, M. Roger Bourderon expliquait que le P.C. avait dû, pour s'engager dans ce qui allait devenir la résistance, se dégager de l'analyse de la guerre qu'il avait reprise de l'Internationale communiste et qui définissait l'affrontement comme un conflit entre impérialismes (*le Monde* des 10 mai, 4 et 28 juin). M. Plissonnier ne partage pas ce point de vue, puisqu'il écrit :

« *Notre parti a formulé une appréciation du caractère de la guerre. Pour les pays impérialistes, l'adversaire durable qu'il fallait éliminer, c'était l'U.R.S.S. et le socialisme. En même temps, existaien tdes rivalités d'intérêts immédiats considérables entre ces pays.*

» *Les régimes fascistes, en premier lieu l'Allemagne nazie, voulaient étendre leur domination, conquérir un espace vital au prix de la destruction de nations entières, posséder des colonies ainsi que des sources de matières premières. Certes, ce nouveau partage du monde visait l'U.R.S.S., mais aussi les pays occidentaux. Ce qui conduisit, à un certain moment, les dirigeants de ces pays à rejoindre le combat pour défendre les intérêts de leur propre bourgeoise.*

» *Conjointement, cette guerre avait, pour les peuples, un caractère antifasciste libérateur. Il s'agissait de faire échec à l'entreprise hitlérienne de domination et d'asservissement des peuples et des nations. A partir de cette appréciation globale, le parti communiste français détermina sa position et son activité.* »

QUARANTE ANS APRÈS LE VOTE DES PLEINS POUVOIRS AU MARÉCHAL PÉTAIN...

A l'occasion du quarantième anniversaire de l'armistice de 1940, la municipalité de Montpellier (Hérault), a organisé, mercredi 9 juillet, une cérémonie en l'honneur de trois parlementaires, MM. Jules Moch, Paul Boulet et Vincent Badie, qui, sur les dix que comptait alors le département, refusèrent — le 10 juillet 1940 — d'accorder les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. M. Georges Frêche, mair ede Montpellier et M. Jean Bène, ancien président du comité départemental de libération et ancien président du conseil général de l'Hérault, ont rappelé à cette occasion le rôle des quatre-vingts parlementaires qui s'opposèrent à la délégation des pouvoirs constituants que le vice-président du conseil, Pierre Laval, leur demandait de voter.

Le « groupe des quatre-vingts » ne compte plus aujourd'hui que huit survivants : MM. Jules Moch, né le 15 mars 1893 (Hérault), Paul Boulet, né le 8 septembre 1894 (Hérault), Gaston Thiebaut, né le 11 avril 1893 (Meuse), Maurice Delom-Sorbé, né le 17 septembre 1898 (Basses-Pyrénées), Philippe Serre, né le 4 mars 1901 (Meurthe-et-Moselle), Maurice Montel, né le 10 juin 1900 (Cantal), Emile Fouchard, né le 20 février 1902 (Seine-et-Marne) et Vincent Badie, né le 16 juillet 1902 (Hérault).

Le Monde

société

Le débat sur la sécurité

Le rapport du Comité national sur la violence préconise cent six mesures en faveur des jeunes

Le Comité national de prévention de la violence et de la criminalité, créé en application d'une des propositions du rapport du Comité d'études sur la violence, que présidait M. Alain Peyrefitte avant son retour au gouvernement, a rendu public, mercredi 9 juillet, son premier rapport contenant cent six « recommandations ».

Cette étude, intitulée « Prévenir la violence » (1), avait été remise au premier ministre à l'automne dernier (« le Monde » daté 14-15 octobre 1979) sans que les détails en soient divulgués. Il porte notamment sur l'évolution de la violence et de la criminalité depuis le dépôt du rapport du Comité d'études et sur les actions concrètes de prévention qui pourraient être menées en faveur des jeunes. Les recommandations du comité, qui sont une synthèse des travaux des comités départementaux, ont été transmises par son vice-président, M. Guy Chavanon, au premier ministre, qui en est président de droit. *Celui-ci les a communiquées* aux ministères compétents afin qu'ils étudient les moyens d'y donner suite.

Selon le rapport, la criminalité progresse *« modérément »*, bien qu'une grande part de ce phénomène échappe à la police. C'est ce qu'on appelle le « chiffre noir ». Au 31 décembre 1979, la police nationale et la gendarmerie avaient recensé 2 330 566 infractions, du meurtre crapuleux à l'émission de chèques sans provision, soit un accroissement annuel moyen de 8,3 % depuis 1963, date de la réorganisation des statistiques de la police judiciaire. Cependant, si le rythme moyen d'augmentation avait été de 11,2 % entre 1963 et 1972, il est tombé à 4,8 % en moyenne entre 1972 et 1979 ; une diminution de 4,6 % ayant même été enregistrée en 1976.

La petite criminalité, qui constitue les quatre cinquièmes des affaires, a suivi une progression (5,2 % par an, voisine de celle de la criminalité globale (5,1 % entre 1975 et 1979). Dans cette catégorie, les infractions les plus fréquentes sont, dans l'ordre, les vols d'automobiles et de véhicules à deux roues, les vols sans violence, les vols à l'intérieur des voitures et les chèques sans provision.

En revanche, si la grande criminalité (homicide par exemple) ne représente qu'une faible proportion (1,5 %), elle s'est beaucoup développée. Quant à la criminalite moyenne, qui représente environ 15 % du total des infractions, elle est, selon le comité, particulièrement sensible aux citoyens, car elle les touche souvent de très près : *« Deux tiers des faits sont des cambriolages et vol assimilés, dont la moitié en lieux d'habitation principale »*.

Il résulte des constatations les plus récentes que les délinquants opèrent de plus en plus jeunes : *« La proportion des mineurs de treize à dix-huit ans impliqués dans les affaires pénales est passée de 10 % des personnes mises en cause en 1975, à 15 % en 1979. »* Par ailleurs, la criminalité reste, dans plus de deux cas sur trois, un phénomène urbain. Enfin, les causes apparentes de la criminalité seraient la recherche du gain, l'alcoolisme et les conditions de la vie moderne.

Selon le rapport, la multiplication des succursales de banques facilite les hold-up, l'accroissement du parc automobile entraîne davantage de vols de véhicules, l'expansion du chèque suscite des infractions liées à l'abus de ce mode de paiement, etc.

Face à cette évolution, le sentiment d'insécurité des Français se serait *« très sensiblement aggravé »*. C'est du moins ce qui ressort des travaux du comité national. Selon plusieurs sondages d'opinion, ce sentiment d'insécurité serait hors de proportion avec la criminalité réelle. Le comité explique cette inquiétude par le fait que *« chacun a sa hiérarchie personnelle des infractions, selon qu'il se sent ou non victime potentielle »*. De plus, les personnes âgées redoutent davantage la violence, parce qu'elles sont plus vulnérables.

Des recommandations à caractère social

Enfin, on pourrait expliquer l'inquiétude des Français par le *« sentiment de l'inutilité d'une plainte qui entraînera démarches, temps perdu ou risques de représailles, plainte qui sera mal accueillie par des services de police surmenés »*. Dans la meilleure hypothèse, les malfaiteurs déférés à la justice *« bénéficieront d'une excessive mansuétude de magistrats (...) trop indulgents »*.

Cette dernière appréciation rejoint l'exposé des motifs du projet de loi « sécurité et liberté », bien que le vice-président du comité, M. Chavanon, ait précisé, en présentant le rapport à la presse, qu'il y avait la même différence, entre celui-ci et le projet Peyrefitte, qu'entre la prévention et la répression. Si inquiétude il y a, poursuit le rapport, *« il n'est pas certain que la peur soit très profonde »*. Ainsi, le nombre de personnes qui ont fait installer sur leur porte un système de sécurité ou ont acheté une arme, n'a pas dépassé en 1979 3 % dans chaque cas. Le comité s'inquiète toutefois du dépassement des *« limites »* de la légitime défense, thème qu'il abordera dans son prochain rapport.

Pour *« modérer »* cette inquiétude, le comité met l'accent sur les moyens de dissuasion, de protection et d'information. Il préconise une *« fermeté mieux avérée dans la sanction pénale »*, une utilisation plus circonspecte des procédures de mise en liberté conditionnelle, et une nouvelle réglementation en matière de port d'arme. Il plaide pour *« une protection policière plus efficace »* (augmentation des effectifs, meilleure formation des policiers) et insiste sur le fait qu'une meilleure information de l'opinion serait de nature à tempérer ses craintes : les médias doivent *« ramener la criminalité et la violence à leurs véritables dimensions en évitant les généralisations du sensationnel »* (se doter d'un « code de bonne conduite »). Il souligne la nécessité de *« mieux faire connaître la mission des forces de l'ordre »*, de sensibiliser les citoyens *« à leur devoir moral d'assistance envers autrui »*, et de renforcer *« l'indispensable climat de confiance qui doit exister entre le citoyen et le policier ou le gendarme »*.

En ce qui concerne la prévention, le comité se préoccupe plus spécialement des jeunes. Divers remèdes sont proposés : *« Concilier la personnalité de l'enfant avec la préparation à la vie sociale, rendre le monde du travail plus intelligible et accessible à la jeunesse, et mieux adapter l'accueil des jeunes dans la cité. »*

Tout cela donne lieu à une série de recommandations à coloration sociale : mesures destinées à améliorer l'enseignement, à lutter contre la *« violence culturelle »* et à limiter la diffusion de la violence par la télévision, d'une part, à mieu xfaire connaître le monde du travail et, d'autre part, examiner les moyens de promotion sociale. *Enfin, dans le* domaine de l'urbanisme, le comité recommande une série de mesures destinées à améliorer l' *« accueil dans la cité »* : lutter contre le bruit et prévoir les villes plus humaines.

Ce rapport-ci reprend beaucoup de points déjà abordés par le rapport « Réponses à la violence » de 1977. Il s'agit, en fait, de continuer ce qui a déjà été entrepris, même si ce nouveau rapport ne pèche pas par excès d'originalité.

CHRISTIAN COLCOMBET.

(1) *Prévenir la violence*, « La documentation française », 29-31, quai Voltaire, 75007 Paris. Tél. : 261-50-10. 384 pages. Environ 60 F.

● *Le premier des prix Robert-Debré* a été remis par le Haut Comité d'études et d'information sur l'alcoolisme à deux médecins lillois, MM. Marc Derely et Eugène Lehembre, pour leur thèse soutenue à l'université de Lille-II : *« Pour une approche humaine de l'alcoolisme en milieu de travail »* qui comporte une enquête réalisée dans dix grandes entreprises de la région lilloise, notamment auprès des comités d'hygiène et de sécurité.

« LA DÉLINQUANCE DANS LE MÉTRO N'EST PAS ALARMANTE » estiment deux responsables de la R.A.T.P.

MM. Jean Costes, chef-adjoint du service du contentieux de la R.A.T.P., et Alain Tourneur, ingénieur en chef au service de l'exploitation, ont fait paraître dans le numéro du 10 juin des *Cahiers de la société de criminologie moderne*, un rapport sur la délinquance dans le métro. De ce rapport il ressort, pour l'essentiel, que le métro n'est pas un lieu plus dangereux que les grands ensembles urbains.

Dans une enquête réalisée auprès du public en octobre 1979, en réponse à la question : *« Quel est le lieu qui pose le plus de problèmes de sécurité ? »*, le métro vient à égalité avec les parkings et les banlieues, mais après les rues, la nuit. Il faut noter cependant que le nombre des agressions contre les voyageurs a augmenté de 5 % de 1978 à 1979, faisant ainsi passer ce nombre de 709 à 744, alors que les agressions d'agents sont en diminution constante depuis 1975.

Les agressions en groupe diminuent : en 1978, 53 % d'entre elles étaient commises par trois personnes et plus, contre 49 % en 1979. Les heures les plus dangereuses se situent au-delà de 20 h. 30, période durant laquelle, en 1978 et 1979, ont été commises 42 % des agressions, alors que 8 % seulement ont eu lieu entre 5 h. 30 et 7 h. 30.

Le nombre de vols a la tire, bien qu'en légère diminution, reste élevé : 2 339 en 1975 ; 1 844 en 1979. Soixante pour cent environ des vols à la tire sont commis par de très jeunes « individus » écrivent MM. Costes et Tourneur, *« de type gitan et de nationalité yougoslave »*.

En 1978, les dépenses occasionnées par les réparations de dommages causés sur rames ont été de 5 180 000 francs et elles ont dépassé cette somme en 1979. En cas d'identification des prévenus les condamnations sont sévères, allant jusqu'à 300 francs d'amende et deux ans d'emprisonnement dont huit mois avec sursis et mise à l'épreuve pendant trois ans.

En 1979, le nombre des fraudeurs était de 100 000 par jour, soit 3,5 % des usagers (*le Monde* du 12 juin 1980), mais, écrivent MM. Costes et Tourneur, seulement 129 841 procès-verbaux ont été établis dans l'année. Aussi la R.A.T.P. a-t-elle saisi les pouvoirs publics d'un projet de texte prévoyant des sanctions efficaces.

MM. Costes et Tourneur insistent, en conclusion, sur le fait que, *en raison des efforts des* services de la R.A.T.P. et de la police, l'évolution de la délinquance dans le métro n'est pas, malgré ces chiffres, particulièrement alarmante.

(1) N° 13, B.P. 7201, 75022 Paris Cedex 06. 10 F.

LES SUITES DE L'AFFAIRE DE BROGLIE

Confrontation houleuse chez M. André Chevalier

Rien n'a filtré de la confrontation qui a eu lieu, mercredi après-midi 9 juillet, pendant près de cinq heures dans le cabinet de M. André Chevalier, le magistrat chargé du supplément d'information sur l'affaire de Broglie, entre MM. Guy Floch, Jean Ducret, Claude Cancès, Jean Duffour et Michel Roux. Tous se sont refusés à la moindre déclaration à la demande de M. Chevalier. Mais si l'on en juge par les éclats de perceptibles à l'extérieur des locaux où a eu lieu la confrontation, celle-ci a été houleuse.

Quelle en a été le résultat ? MM. Ducret et Floch dont les *déclarations étaient « aux antipodes »* selon l'expression de M. Floch, sont-ils parvenus à expliquer pour quelles raisons leur propos étaient aussi divergents ? En revanche, M. Dufour aurait reconnu, une nouvelle fois, qu'il n'avait jamais informé M. Floch de l'existence des deux rapports de la dixième BT lorsqu'il a présenté au magistrat en compagnie de M. Claude Cancès, Albert Leyris, l'informateur, le 26 janvier 1977. Et cela aussi bien le jour de la présentation que dans les jours qui ont suivis. Ce qui contredit formellement les déclarations de M. Ducret et celles du ministre de l'intérieur M. Christian Bonnet à l'Assemblée nationale le 9 avril dernier (*le Monde* du 11 avril).

La chambre d'accusation du tribunal de Paris doit examiner, le 10 juillet, la nouvelle demande de mise en liberté déposée par Guy Simoné.

C'est également ce jeudi 10 juillet que la commission spéciale chargée d'examiner la demande de comparution de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice doit se réunir. MM. Pierre Joxe (P.S.) et François Massot (M.R.G.), qui avaient entendu, mercredi 2 juillet, en présence d'un huissier, l'inspecteur Michel Roux, vont demander, en compagnie des commissaires de l'opposition, la convocation de ce policier, dont ils estiment le témoignage capital. Celui-ci a en effet authentifié devant MM. Joxe et Massot les déclarations qu'il avait faites à la presse, et a confirmé que son informateur, Albert Leyris, *« savait beaucoup de choses »* et qu'il lui avait toujours donné des informations sérieuses.

D'autre part, Mᵉ Roland Dumas, avocat de Guy Simoné, a confirmé dans une lettre adressée à M. André Chevalier, la manière dont M. Guy Floch a rapporté l'entretien qu'il eut avec lui vers la fin du mois de mars 1978 au cours duquel le magistrat instructeur lui a fait lire le deuxième rapport de la dixième BT qu'il avait pu se procurer officieusement. M. Floch avait relaté à M. Chevalier, le 21 mai, la teneur de cet entretien. Mᵉ Dumas a demandé dans sa lettre à ce que celle-ci soit versée au dossier afin qu'il reste une trace de la confirmation par écrit qu'il donne des déclarations de M. Floch.

Par ailleurs, M. Roux a rappelé qu'il suivait Guy Simoné depuis quatre à cinq mois (d'août à décembre 1970) et que ce policier était susceptible de participer à l'assassinat de de Broglie bien que son nom ne figurait pas dans les rapports, mais qu'il en avait informé ses supérieurs. Pourtant aucune mesure n'a été *prise contre* l'inspecteur du commissariat de la Défense. D'autre part, l'inspecteur a répété que la BRI était au couran tdu projet d'assassinat visant Jean de Broglie. *« Il était convenu,* a-t-il déclaré, *que la dixième B.T. ne devait figurer à aucun moment dans l'affaire de Broglie. Et que c'était la BRI qui devait intervenir pour éventuellement protéger le prince, pour éviter l'assassinat. La dixième B.T. ne devait pas intervenir car il fallait couvrir l'informateur. »* L'inspecteur Roux ajoute par ailleurs qu'il ne comprend pas pourquoi les filatures ont été abandonnées à partir du 8 décembre.

En ce qui concerne le mobile, l'inspecteur Roux a confirmé que d'après Leyris, il s'agissait d'une affaire portant sur un trafic d'armes destinées au Liban *« et sur lequel de Broglie avait prélevé une très forte commission qu'il a gardée pour lui. Il y avait un contentieux contre de Broglie et d'après Leyris, de Varga »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

DEUX DÉTENUS S'ÉVADENT DU PALAIS DE JUSTICE DE BOURGOIN-JALLIEU

Deux détenus de la maison d'arrêt de Varces (Isère), MM. Hugues Recchia, trente ans, et Vincent d'Ingeo, vingt-huit ans, ont réussi à s'évader, dans la matinée du mercredi 9 juillet, du palais de justice de Bourgoin-Jallieu (Isère), alors qu'ils étaient conduits, à leur demande, auprès d'un juge d'instruction à qui ils devaient faire *« d'importantes révélations »* à propos de l'instructio nrelative à un hold-up qu'ils avaient commis, le 8 décembre 1979, aux Abrets (Isère), et au cours duquel ils avaient été arrêtés en flagrant délit.

Alors que l'estafette où ils avaient pris place, surveillés par cinq gendarmes, s'apprêtait à entrer dans l'enceinte du palais de justice, un homme surgit, un pistolet dans chaque main et une grenade autour du cou. Sous sa menace, les gendarmes durent rendre leurs armes et ôter les menottes à leurs deux prisonniers, puis se coucher à l'arrière du véhicule, qui démarrait instantanément. Après une dizaine de kilomètres, les trois malfaiteurs arrêtèrent l'estafette dans un chemin menant au hameau de Malassin, commune de Vaubec. Un quatrième homme les y attendait, à bord d'une puissante voiture. Après avoir mis hors service l'émetteur-récepteur radio du véhicule de la gendarmerie, les quatre malfaiteurs prenaient la fuite. En dépit des recherches entreprises dès que les gendarmes eurent pu donner l'alerte, les fuyards n'avaient pas été retrouvés, ce jeudi 10 au matin. — *(Corresp.)*

● *Condamnation de M. Cissokho.* — Poursuivi pour violences à agents à l'occasion de la manifestation organisée le 30 octobre 1979 dans la cour du ministère de l'industrie par le personnel réclamant le chauffage des bureaux, M. Aboudou Cissokho, quarante-quatre ans, employé d'entretien au ministère, qui avait protesté de son innocence à l'audience du 7 juillet de la 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris, a été condamné le 9 juillet à 500 francs d'amende (*le Monde* du 9 juillet). Le tribunal a estimé que le prévenu n'avait pas donné des coups volontaires aux gardiens de la paix qui l'interpellaient et n'a retenu contre lui que le délit de rébellion. La condamnation ne sera pas inscrite à son casier judiciaire.

PEINES SÉVÈRES AU PROCÈS DES NATIONALISTES CORSES

La Cour de sûreté de l'Etat, présidée par M. Claude Allaer, a condamné, mercredi 9 juillet, M. Pantaléon Alessandri, vingt-six ans, artisan ébéniste, à treize années de réclusion criminelle, et M. Laurent Covili, trente-sept ans, ancien préparateur en mécanographie, ainsi que Mlle Colette Meynard, trente-trois ans, institutrice, à cinq années de détention, dont la moitié assortie du sursis. Les trois condamnés ont ainsi été reconnus coupables par la Cour de s'être rendus au Liban, au mois de mars 1978, pour le compte du Front de libération nationale de la Corse et d'avoir pris contact avec l'organisation palestinienne El Fath afin d'obtenir des armes et un entraînement (*le Monde* des 9 et 10 juillet).

En outre, M. Alessandri a été condamné pour la destruction d'une installation de Télédiffusion de France (T.D.F.).

Mlle Meynard, qui comparaissait libre — et dont le rectorat avait prononcé la suspension avec traitement, — a été arrêtée immédiatement après la lecture de l'arrêt. Une cinquantaine de personnes dans le prétoire ont traité les magistrats de *« fascistes »* et ont protesté contre *« cette justice de classe »*. Dans un communiqué rendu public, le S.G.E.N.-C.F.D.T., dont Mlle Meynard est militante, la FEN et la C.F.D.T. estiment *« qu'il est d'autres solutions pour la Corse que la répression et que la Cour de sûreté de l'Etat est de plus en plus utilisée comme une juridiction permanente pour délits d'opinion »*.

● *Protestation contre la libération du commandant Bertolini.* — L'Union du peuple corse (U.P.C.), organisation autonomiste corse, proteste contre la mise en liberté, mardi 8 juillet, du commandant Pierre Bertolini, chef présumé de l'organisation antiautonomiste corse FRANCIA (*le Monde* du 10 juillet). L'U.P.C. estime que *« cette libération donne une ampleur et une signification nouvelles aux lourdes peines prononcées par la Cour de sûreté de l'Etat contre de jeunes Corses auxquels le pouvoir reproche des actes moins nombreux et moins graves que ceux qu'a reconnus lui-même le chef de FRANCIA »*.

● *Le secrétariat général du Comité pour l'indépendance de la France* (1) communique : *« Alors qu'il semble qu'à l'égard de ceux qui détruisent l'unité française l'indulgence soit trop souvent la règle, des poursuites sont engagées, de Paris, contre des Français qui, en Corse, expriment les vœux de l'immense majorité de la population, défendent ouvertement la cause nationale. Le secrétariat général du C.I.U.F. s'élève avec force contre cette attitude incompréhensible et demande qu'il soit mis fin, sans tarder, à cette injustice. »*

(1) 62, avenue de Suffren, 75015 Paris.

Protestations contre la menace d'expulsion du directeur d'« Afrique-Asie »

La menace d'expulsion qui pèse sur M. Simon Malley, directeur d'*Afrique-Asie* (*le Monde* daté 6-7 juillet) suscite des protestations.

● M. LIONEL JOSPIN, membre du secrétariat national du P.S., a indiqué mardi 8 juillet qu'il est intervenu auprès du ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, pour qu'il annule la mesure d'expulsion prise à l'encontre de M. Simon Malley. M. Jospin précise qu'il a effectué la même démarche auprès du préfet de Paris, dont les services ont « invité », à la fin du mois dernier, M. Malley à quitter la France en refusant de renouveler son permis de séjour.

● LE SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTES (S.N.J.) *« manifeste sa solidarité avec les personnels* d'Afrique-Asie », et estime que cette mesure, *« outre qu'elle relève d'un certain arbitrage, risque d'entraîner la disparition d'une publication qui occupe une place originale dans la presse spécialisée sur les problèmes du tiers-monde »*. Il s'agit, pour le S.N.J., d'une *« atteinte inadmissible à la liberté d'expression »*.

● *Le syndicat des journalistes C.G.T.* estime que, par la mesure qui frappe le directeur d'*Afrique-Asie*, le gouvernement s'efforce de provoquer *« l'arrêt d'une publication dont le ton et les orientations, quant aux affaires africaines et à la politique d'intervention de Paris en Afrique, n'a pas l'heur de lui plaire »*. Le syndicat proteste *« contre ces nouvelles atteintes caractérisées à la liberté d'opinion »*. Il exige que *« le ministre de l'intérieur renonce aux mesures qu'il vient de prendre à l'encontre de Simon Malley »*.

● LE MOUVEMENT ANTI-APARTHEID souligne que *« s'en prendre à Simon Malley serait porter une grave et nouvelle atteinte à la liberté de la presse et répondre aux attentes de régimes qui, bafouent sans cesse les droits de l'homme »*.

● L'ASSOCIATION D'AMITIE FRANCO - MOZAMBICAINE considère que cette décision *« porte atteinte au développement de l'amitié entre le peuple français et le peuple mozambicain »*.

● L'ASSOCIATION DE LA PRESSE EURAFRICAINE s'étonne dans une déclaration, qu' *« aucune justification n'ait été donnée officiellement »* au non-renouvellement du permis de séjour de M. Malley.

L'association, dont le siège est à Paris, estime qu'il ne *« faudrait pas que cette mesure puisse être interprétée comme une atteinte à la liberté de la presse »*, et demande que la mesure prise à l'encontre du directeur d'*Afrique-Asie* *« qui depuis plusieurs années bénéficie d'un permis de séjour renouvelable chaque trimestre, soit clairement justifiée »*.

● *Le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI)* rappelle dans un communiqué *« qu'en vertu de la loi du 11 juillet 1979 toute décision administrative de cette nature doit être notifiée par écrit et motivée de façon claire et précise. La France étant jusqu'à nouvel ordre, un Etat de droit, il attend avec intérêt de savoir quelle autorité française osera prendre la responsabilité de cette décision et quel motif avouable elle invoquera pour la justifier. »*

CORRESPONDANCE

La FANE croit à l'unité raciale de la nation européenne

Après la publication dans le Monde *du 1ᵉʳ juillet d'un article sur la FANE (Fédération d'action nationale et européenne), nous avons reçu une lettre que M. Marc Fredriksen, responsable de ce mouvement, nous demande de publier en vertu du droit de réponse :*

En ce qui concerne notre position religieuse, notre mouvement ne prend aucune position et compte en son sein aussi bien des chrétiens que des agnostiques ou des païens.

En ce qui concerne le GRECE (1), j'ai dit à votre collaborateur que je considérais ce mouvement comme une école de pensée n'intervenant pas sur le plan politique, qu'effectivement j'étais intéressé par leurs travaux et que l'analyse économique de Louis Pauwels m'avait paru la plus pertinente. La FANE ne se réfère pas au GRECE et ce dernier, dans de nombreux domaines, arrive à des conclusions opposées aux nôtres.

En ce qui concerne la position du maréchal Pétain en tant que chef de l'Etat français, votre collaborateur m'a demandé quelle position j'aurai adoptée en 1940, je lui ai répondu qu'il m'était impossible de répondre, ignorant quel environnement idéologique aurait pesé sur mon engagement. J'ai précisé qu'en tout état de cause j'aurai opté pour un engagement soit du côté de la Résistance, soit d'une alliance avec l'Allemagne, mais que la position adoptée par le maréchal Pétain ne pouvait, quel que soit le résultat de la guerre, déboucher sur une participation de la France à une victoire. J'ai ajouté que, connaissant le résultat de la victoire russo-américaine consacrant la division de l'Europe, je pensais qu'une victoire allemande n'aurait pas été pire bien qu'il soit possible qu'en ce cas j'aurais été déçu.

J'ajouterai que notre mouvement se réfère à une philosophie nationale-socialiste européenne en ce sens que nous voulons établir un Etat européen fondé sur la prise de conscience de l'unité raciale de la nation européenne.

Je n'ai aucune haine contre les autres races nations ou ethnies, je réprouve toute violence à l'égard de quiconque et je n'admets pas que des étrangers au peuple européen résidant sur notre sol soient victimes d'une discrimination et privés des droits que doit avoir toute personne humaine.

(1) N.D.L.R. — Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (nouvelle droite).

ENQUÊTE

SCIENCES, TECHNIQUES ET PATRIMOINE

IV — « Réparer des ans... »

par YVONNE REBEYROL

Des méthodes empruntées à la géophysique, à la télédétection et à la prise de vue aérienne aident considérablement à la découverte des vestiges matériels du patrimoine enfouis dans le sol. L'informatique est seule capable de répertorier et de classer la masse énorme de documents de toutes sortes. La physique, la chimie et la biologie sont indispensables à la datation et à l'analyse de tous ces témoins du passé. Parfois, aussi, il faut recourir aux méthodes scientifiques les plus sophistiquées pour sauver le patrimoine. (« Le Monde » des 8, 9 et 10 juillet).

On n'ose pas toucher les pages du livre. Le papier, réduit aux seules fibres, a la texture du coton hydrophile. Il a perdu tout encollage, tout apprêt. Il est vrai que ces *Sentences des commissaires royaux en Toulousain* datent de 1279. Elles sont un des plus anciens documents en papier que possèdent les Archives de France. Et encore, le papier n'est-il pas français, il a été fait en Catalogne. Les spécialistes des Archives travaillent pour retrouver la nature (amidon ou gélatine ?) de l'encollage disparu et être ainsi en mesure de consolider ces pages vieilles de sept siècles. Pour un document aussi vénérable, il n'est pas question d'utiliser le procédé bulgare de « greffe » grâce auquel une pâte de fibres de coton ou de lin, appliquée par aspiration, comble les lacunes (et elles seules) de papiers que les Archives veulent conserver en dépit de leur mauvais état.

Les papiers, imprimés ou non, surtout ceux qui ont été faits depuis une centaine d'années, posent de graves problèmes de conservation. Les films aussi. C'est pourquoi le Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques (actuellement laboratoire associé du C.N.R.S. lié par convention aux ministères de la culture et des universités) a commencé en 1976 à travailler sur les films avec la coopération des grands fabricants. Les films, depuis 1954 certes, sont en triacétate de cellulose et ne s'autodétruisent pas spontanément, comme le faisaient les films en nitrate de cellulose antérieurs à 1954. Mais il faut savoir si le triacétate de cellulose ne s'altère pas à la longue et si la densité optique des images en noir et blanc ou en couleurs se conserve. Les enceintes climatiques, où la température et l'hygrométrie sont choisies à volonté, abritent donc, pour un mois, un an et même deux ans, différents types de films et d'émulsions. Les virages éventuels ou les variations des trois couleurs fondamentales (bleu, vert, rouge) sont rapidement mesurés et comparés à des témoins grâce à un petit ordinateur. Signe des temps : depuis le début de cette année, le Centre étudie aussi la conservation des bandes magnétiques.

Les problèmes étudiés par le Laboratoire de recherche des monuments historiques (L.R.M.H.), créé en 1970 à Champs-sur-Marne, sont tout différents. Des laboratoires de chimie, de physique, de microbiologie et d'essais des matériaux propres au L.R.M.H. ou des laboratoires extérieurs spécialisés dans un domaine particulier travaillent d'abord sur les causes et les processus d'altération des pierres, des vitraux, des peintures murales, des bois polychromes et des grottes ornées, ensuite sur les remèdes pouvant arrêter ces phénomènes d'altération sans produire de détériorations supplémentaires, même à long terme.

Certains sauvetages nécessitent la coopération de plusieurs disciplines : celui des peintures murales *(la Lutte de Jacob avec l'ange, Héliodore chassé du temple)*, dont Delacroix et ses élèves ont orné une des chapelles latérales de Saint-Sulpice, en est un bon exemple. Le haut de ces grandes compositions était abîmé par des infiltrations d'eau dues à un chéneau bouché : le problème a été réglé facilement. En revanche, l'écaillage du bas des peintures était inexplicable. Des prélèvements microscopiques ont révélé la présence de sept à treize couches de peinture superposées, épaisses à elles toutes de 0,2 millimètre. Une recherche bibliographique a apporté la certitude que la réalisation de ces œuvres avait duré plus de sept années... dont les artistes ont profité pour essayer diverses techniques. La première couche de préparation, appliquée sur du plâtre encollé, était à base de céruse. Venaient ensuite des couches de peinture très hétérogènes, dont les liants étaient constitués de cire, ou d'huile, ou de colle. L'humidité éventuelle du plâtre se communiquait à ce « mille-feuilles » de peinture, mais à une partie seulement des couches car la peinture à la cire est imperméable. Dès lors, les couches situées sous la peinture à la cire gonflaient et s'écaillaient. Seuls remèdes possibles, définis après de longues recherches : refixer les boursouflures grâce à des injections minuscules de résine acrylique faites parfois avec une seringue ou décoller complètement une écaille et la refixer, elle aussi, à la résine acrylique.

Au centre d'études des peintures murales romaines du C.N.R.S., à Paris, les problèmes sont tout autres. Appliquées sur un mortier qui séchait souvent avant que l'œuvre soit achevée, elles ont tendance à s'écailler. En outre, ces peintures ont séjourné dans un milieu humide pendant des siècles. Elles sont le plus souvent retrouvées fragmentées en innombrables morceaux dans des ruines découvertes par hasard. Les peintures exposées actuellement au musée de Soissons couvraient les murs de quatorze salles d'une grande villa romaine à Mercin-et-Vaux (Aisne). Elles avaient été jetées *dans* un bassin. Les « gravats » récupérés ont rempli six cent cinquante cageots... Il a fallu reconstituer chaque peinture murale comme autant de gigantesques puzzles (à l'origine la plus grande composition avait 28 mètres de long) posés sur un fond de sable. Ce qui suppose une connaissance approfondie de la peinture romaine. Ensuite, on a transféré chaque peinture sur un nouveau support.

De la gaze puis une toile de jute ont été collées sur les peintures. Ainsi a-t-on pu retrouver le tout pour amincir ce qui subsistait du support d'origine. Une petite couche de mortier synthétique a redonné une surface plane sur laquelle ont été collés des panneaux-sandwiches. Ceux-ci, faits de tissu de verre et de nids d'abeilles, de cartons collés à la résine-epoxy, constituent un nouveau support léger, indéformable, ininflammable et imputrescible. Il ne reste plus alors qu'à retourner encore une fois les peintures et à en décoller le jute et la gaze. La restauration s'est terminée en repeignant les lacunes éventuelles de manière à obtenir un aspect d'ensemble harmonieux, mais sans que l'on puisse confondre les repeints avec les peintures authentiques.

240 000 « tesselles »

A Périgueux, la Société de conservation et de restauration de documents d'art et d'histoire (SOCRA) (1) reconstitue, elle aussi, de gigantesques puzzles, mais de mosaïques et de céramique peinte. La SOCRA travaille actuellement, entre autres, sur un pavement mosaïque du prieuré de Ganagobie (Alpes-de-Haute-Provence).

Fait à la fin du douzième siècle, ce pavement déploie sur soixante-dix mètres carrés... et en deux cent quarante mille « tesselles » (petits morceaux de minéraux de diverses couleurs) un superbe décor noir, blanc, rouge éteint et vert, où s'affrontent des monstres mythiques et des cavaliers en armure. Là aussi, il a fallu « déposer » la mosaïque, la retourner et enlever tous les restes du mortier d'origine. Sur l'envers des tesselles ainsi dégagé, on met un nouveau matériau dans lequel les tesselles seront prises. Mais il faut éviter à tout prix que ce matériau bave entre les petits morceaux de minéraux, car il serait alors visible sur l'endroit. Il faut aussi réserver les alvéoles où prendront place des tesselles de remplacement.

Vient ensuite la pose d'un support léger et résistant qui peut être une dalle de billes d'argile expansée ou un matériau-sandwich (un nid d'abeilles en alliage léger pris entre deux strates de tissu de verre imprégné de résine epoxy) utilisé... pour les pales d'hélicoptères et les structures d'avions. Après un deuxième retournement, on comble les lacunes. Lorsque celles-ci sont importantes, on se contente de mortiers colorés dans des teintes assez neutres pour ne pas choquer l'œil. Quand il ne manque que quelques tesselles, on les remplace par de petits morceaux des mêmes matériaux. Pour la mosaïque de Ganagobie, la SOCRA a ainsi dû se procurer en Grèce sept tesselles de porphyre vert-antique de Sparte... Ganagobie n'est qu'un exemple. Le sauvetage et la restauration de chaque mosaïque ou de chaque céramique sont autant de cas particuliers qui ne peuvent être résolus qu'après un énorme travail de documentation, d'analyse et d'essais.

Le travail de l'Atelier de restauration des musées classés et contrôlés nécessite, lui aussi, le recours à des techniques et à des sciences très diverses. Pendant très longtemps, la restauration des œuvres d'art a été purement artisanale et empirique. Chaque restaurateur avait ses secrets et ses tours de main, ses interventions, faites sans études préalables, manquaient souvent de discrétion, au point que les restaurateurs actuels ont souvent pour première tâche d'enlever les repeints de leurs prédécesseurs. Aujourd'hui, toute restauration est précédée d'études de l'œuvre, d'analyses des matériaux (toile, support, peinture, pierre), d'essais de vieillissement.

La restauration — ou plutôt le sauvetage — d'un grand tableau (2,12 mètres sur 2,46 mètres) du musée de Grenoble, *l'Intérieur aux aubergines*, peint par Matisse en 1911, a nécessité l'étude, par les laboratoires du C.N.R.S., de l'organisation moléculaire et macromoléculaire de la peinture, qui tombait littéralement en poussière. Le tableau était d'ailleurs entreposé à l'horizontale, tellement la peinture à la colle, utilisée par l'artiste, avait perdu le peu de pouvoir adhésif qu'elle avait dès l'origine. En octobre dernier, après trois années de recherches, on a enfin appliqué, par pulvérisations successives, un nouveau liant (de l'alcool polyvinylique) qui a redonné sa cohérence à la couche colorée et a refait adhérer celle-ci à la toile. La toile elle-même a ensuite été renforcée et le châssis changé. Depuis le 7 mars dernier, *l'Intérieur aux aubergines* a retrouvé la position verticale et orne une salle du musée de Grenoble.

Chaque restauration est longue et délicate. L'atelier traite, dans ses locaux parisiens, installés depuis quelques mois à la manufacture des Gobelins, environ quatre cents tableaux et une dizaine de sculptures, auxquels il faut ajouter la restauration de plusieurs centaines de tableaux faite sur place en province par les spécialistes venus tout exprès de Paris. L'atelier a, en outre, la tâche de contrôler les restaurations confiées à des artisans.

FIN

(1) La SOCRA est une société privée travaillant uniquement sur contrats passés avec l'Etat ou les collectivités locales.

L'institut français de restauration des œuvres d'art

Depuis une cinquantaine d'années, la restauration est passée du stade empirique au stade scientifique. Certes, les restaurateurs doivent toujours être des artistes dotés d'une technique parfaite et de connaissances approfondies en histoire de l'art. Mais ils ont aussi à acquérir un solide bagage scientifique (en physique, en chimie et en biologie tout particulièrement).

En 1978, sur l'initiative du président de la République, le ministère de la culture et de la communication a donc créé l'Institut français de restauration des œuvres d'art, dont les élèves sont recrutés par concours de niveau très élevé. En 1978, les dix-huit élèves reçus (sur deux cents candidats) ont été répartis en quatre sections (peinture, sculpture, objets en céramique et en verre, mobilier). En 1979, il n'y a eu que quinze reçus (sur deux cent cinquante candidats) qui ont rejoint les sections déjà ouvertes de peinture, de sculpture et des objets en céramique et en verre ou ont inauguré la nouvelle section des arts graphiques (gravure et dessin).

Après quatre ans d'études, les élèves pourront, soit entrer dans les ateliers de restauration de l'Etat, soit travailler dans le privé. On estime, en effet, que les particuliers possèdent plus d'objets dignes d'être conservés que n'en ont les musées ou les palais nationaux. Il y a donc un besoin certain de restaurateurs privés très compétents. — Y. R.

★ L'Institut français de restauration des œuvres d'art, 1, rue Berbier-du-Mets, 75013-Paris.

Monuments en carte

« Ce qui menace les monuments de France, c'est le désintérêt. » Pour lutter contre ce péril, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, vient de patronner le lancement par l'Institut géographique national d'une collection de seize cartes au 1 250 000 baptisée « *Année du patrimoine* ».

Sur chacune de ces cartes (série rouge) sont portés les monuments, les pèlerinages, les spectacles Son et lumière ainsi que les fêtes traditionnelles. Un index séparé accompagne la série ; il contient la liste de sept cent douze châteaux, parcs, manoirs, ou abbayes ouverts au public et précise pour chacun la référence sur la carte, la localisation, les jours et heures d'ouverture, et si la visite de l'édifice est intérieure ou extérieure.

Cette série complète la gamme de l'I.G.N. qui constitue désormais un véritable zoom sur la France du 1/1 000 000 à 1/20 000. Recommandons pour ceux qui veulent rouler ou marcher les yeux ouverts et qui ne savent sur quels critères acheter une carte entre toutes, le remarquable opuscule *Comment choisir la bonne carte I.G.N.*

Par le simple jeu des couleurs des neufs séries de cartes de l'institut, il oriente, sans difficultés, le futur voyageur. Exemple : celui-ci veut-il préparer ses étapes sur l'autoroute ? Aires de services, restaurants, et bretelles d'accès se trouvent dans la série rouge (la France en seize cartes). Désire-t-il pratiquer l'équitation en randonnée ? Il consultera les cartes orange (la France en mille cent deux cartes), bleu marine (quatre mille vingt-cinq cartes), violet (les massifs montagneux), bistre (les parcs nationaux et naturels régionaux), bleu clair (les îles), et vert sombre (les forêts).

★ Cartes Année du patrimoine, 11,50 F pièce environ. Réduction de 5 % en cas d'achat de l'ensemble de la série. En vente dans les librairies ainsi qu'au « Supermarché de la carte », I.G.N., 107, rue de La Boétie, 75008 Paris.

ÉDUCATION

Pour la première fois

LE MONTANT DES BOURSES DU SECOND DEGRÉ RESTERA INCHANGÉ A LA RENTRÉE

Le montant des bourses du second degré n'augmentera pas à la prochaine rentrée scolaire. Une circulaire publiée au *Bulletin officiel de l'éducation* du 10 juillet indique que, « *pour l'année scolaire 1980-1981, le taux de la part de bourse est fixé à 168,30 F* », soit la même somme que l'an dernier. Le nombre de parts de bourse est calculé en fonction d'un quotient familial qui s'obtient en divisant les ressources de la famille par le nombre de ses points de charges, ces deux facteurs étant calculés selon des modalités prévues par un « *barème d'attribution* ».

En 1973, la part était de 129 F. Elle a augmenté de 9,30 % en 1974, de 4,25 % en 1975, de 5,10 % en 1976, de 3,90 % en 1977, de 2,8 % en 1978 et de 2 % en 1979. La circulaire annonce d'autre part l'extension du bénéfice des bourses nationales du second degré aux élèves préparant un certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.) ou un brevet d'études professionnelles (B.E.P.) lorsqu'ils sont « *contraints de redoubler* ». Cette mesure s'applique quels que soient l'âge des élèves et l'établissement qu'ils fréquentent.

[Le taux d'augmentation des bourses avait commencé à baisser en 1977 pour arriver à un chiffre d'autant plus faible l'an dernier que, dans le même temps, la hausse des prix était plus forte. Même si la gratuité des livres doit être effective dans toutes les classes des collèges à la rentrée, on peut se demander si les parents trouveront, au mois de septembre, les fournitures scolaires et les vêtements d'enfants aux mêmes prix que l'an dernier. En outre, les bourses représentent une forme d'aide à des familles modestes. La gratuité des manuels — qui d'ailleurs n'existe pas dans les lycées — n'est pas un argument convaincant dans la mesure où, s'appliquant à tout le monde, elle avantage encore un peu plus les familles aisées.

La stagnation du taux des bourses — qui est, en fait, une diminution en francs constants, compte tenu d'une inflation qui a atteint, sur les douze derniers mois, 13,7 % — est un nouveau coup de frein porté à l'aide directe aux familles. D'autant plus que le nombre de bénéficiaires est en baisse : il a diminué de 5,5 % entre 1977-1978 et 1978-1979.]

CORRESPONDANCE

A propos du lycée Charles-de-Gaulle

M. Michel Laurencin, président de l'Association des enseignants français du Royaume-Uni, docteur en histoire, agrégé de l'Université, nous écrit :

Nous apprenons, par *le Monde* du 15 mai, que le lycée français de Londres est officiellement baptisé « lycée Charles-de-Gaulle ».

Nous apprenons aussi que cette manifestation, qui se situe dans le cadre de la commémoration de l'appel du 18 juin 1940, à Londres, regroupe des représentants des autorités britanniques, des personnalités françaises venues de France, et des responsables de notre ambassade à Londres, ainsi que des invités à titre personnel.

Organisée par l'Association des Français Libres, cette manifestation revêt un caractère public et officiel. Elle concerne un établissement public d'enseignement français à l'étranger, se déroule sur les lieux mêmes où en 1940 ont été réunis les services des Forces aériennes françaises libres, à quelques pas de l'endroit où a été lancé l'appel du 18 juin 1940 par le général de Gaulle.

Loin d'associer tous les fonctionnaires français en poste à Londres et dans le Royaume-Uni, sous forme d'invitation officielle, on a préféré donner à cet événement un caractère très limité. On n'a pas *cru*, à l'Institut français, devoir donner congé au personnel.

On a surtout omis d'inviter les enseignants et le personnel administratif de l'Institut français ou du lycée, les organisations représentatives. On a sans doute oublié que leurs fonctions en Grande-Bretagne dépassaient la simple diffusion de la culture française, et qu'ils étaient investis d'une mission de représentation de la France dans un pays voisin et ami, directement associé à la libération de la France.

Certains ont cru pouvoir, non pas rassembler les Français autour du nom de de Gaulle, mais confisquer à leur seul profit la signification de cet acte public. Au moment où le président de la République et son ministre des affaires étrangères appellent tous les Français à taire leurs divisions, leur esprit partisan, leurs ressentiments dans ces heures difficiles, l'image du manteau déchiré est ainsi offert en spectacle à nos voisins britanniques.

Et on a précisément choisi Londres... *pour entretenir ces réactions partisanes !* N'était-il pas opportun de profiter de cette inauguration, au contraire, pour manifester, au moins un jour, la force de la cohésion nationale... et en invitant les enseignants leur témoigner appui et considération pour l'œuvre qu'ils accomplissent à l'étranger, parfois au péril de leur vie ?

MÉDECINE

CONDAMNÉE PAR LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

L'Assistance publique persiste dans son refus de communiquer le dossier d'un malade décédé

Elle envisage un recours en Conseil d'État

C'est précisément au moment où le groupe de travail chargé par le ministre de la justice d'étudier les problèmes de la responsabilité médicale vient de commenter ses premières conclusions (« le Monde » du 9 juillet) que se termine le premier acte d'une affaire centrée autour du secret médical, qui a débuté il y a maintenant plus de six ans. Le tribunal administratif de Paris vient, en effet, de rendre un jugement annulant une décision de l'Assistance publique qui refusait, depuis 1974, de communiquer le dossier d'un malade mort à la suite d'une intervention chirurgicale, dans un service de l'hôpital Laennec. A la suite de ce jugement, l'Assistance publique a fait connaître son intention de déposer un recours devant le Conseil d'Etat.

Le dimanche 3 février 1974, à 6 heures, M. Emmanuel Beau de Loménie est hospitalisé en urgence à Laennec, dans le service de gastro-entérologie dirigé par le professeur André Cornet. On suppose qu'il souffre d'une hémorragie interne. Après qu'une affection hépatique incurable avec retentissement hémorragique eut été décelée le bien que Mme Jacqueline Beau de Loménie ait fait savoir que son mari avait toujours signifié son refus — quel que soit son état — de toute intervention chirurgicale, ce dernier est opéré, le 8 février, par le professeur Georges Thomeret. Entre-temps, selon Mme Beau de Loménie, l'interne de service avait indiqué qu'il n'était aucunement question d'opérer.

Dans la matinée du 8 février, l'infirmière-chef demande à Mme Beau de Loménie de se retirer. Le même jour, par téléphone, cette dernière son mari se trouve sur la table d'opéapprend, peu avant 13 heures, que ration. Elle est ensuite priée, par le docteur Debesse, de ne pas passer la nuit à l'hôpital, sa présence pouvant gêner les infirmières, puis, le lendemain, elle est avertie, toujours par téléphone, à 6 heures, que son mari est décédé.

Elle demande alors au professeur Thomeret de bien vouloir lui préciser les raisons qui avaient motivé l'intervention, quelques renseignements cliniques sur l'état du malade, le détail de l'opération et les causes de son décès. Le professeur Thomeret répond, par lettre, le 12 juillet : « *Le compte rendu opératoire n'est jamais donné, même au malade lui-même. C'est un document purement médical. D'autre-part, contrairement à ce que vous croyez, le secret médical existe toujours, même après la mort du malade. Vous n'avez jamais vu, dans aucun journal, la cause de la mort d'un homme public. D'autre part, le secret médical est absolu vis-à-vis de la famille.* » Il termine en disant son espoir que sa lettre clorait une correspondance « *inutile et lassante* ».

Mme Beau de Loménie s'adresse, par la suite, à la direction de l'Assistance publique. Le 30 juin 1977, le directeur de l'A.P., en réponse à cette demande, l'informe que le médecin traitant de son mari pouvait, conformément à la réglementation relative au secret professionnel dans les établissements d'hospitalisation publique, se mettre en rapport avec le médecin, chef de service, pour obtenir des explications d'ordre purement médical ou examiner le dossier médical de son mari. Or, M. Beau de Loménie, rarement souffrant, n'avait de Loménie demande donc à un médecin généraliste, le docteur Rambaud, de prendre contact le responsable de Laennec. Le professeur Thomeret étant, dans l'intervalle, décédé, son sucesseur, le docteur Debesse, signifie, le 23 novembre 1977, son refus de satisfaire à une telle demande. « *Si, au mois de février 1974*, précise-t-il *au docteur Rambaud, dans la mesure où vous auriez été le médecin traitant de M. Beau de Loménie, il m'eut été possible de vous fournir les renseignements que vous me demandez, il me paraît, par contre, impossible de satisfaire à votre demande trois ans et demi après.* »

Soulignant que Mme Beau de Loménie avait eu des explications orales *sur les causes du décès de son* mari, le docteur Debesse précise, d'autre part, à son confrère : « *Il est tout à fait manifeste que c'est sur l'intervention de Mme Beau de Loménie, et non pas sur votre désir personnel, que vous me demandez ces renseignements.* »

Pour faire office d'intermédiaire entre les praticiens hospitaliers et la famille, on s'appuyait donc sur la notion de « *médecin traitant* » pour s'opposer à la demande de Mme Beau de Loménie.

Récemment, pourtant, le tribunal administratif de Paris vient de rendre son jugement, annulant la décision prise par la direction générale de l'Assistance publique refusant la communication de ce dossier médical, Mme Beau de Loménie a donc de nouveau — par médecin interposé — formulé sa demande. Celle-ci *restera*, selon *toute* vraisemblance, san réponse. On précise, en effet, à l'A.P., qu'un recours en Conseil d'Etat allait être déposé dans quelques jours, tout en faisant remarquer le caractère « exceptionnel » d'une telle situation dans laquelle le malade est décédé sans avoir jamais eu, à proprement parler, de médecin traitant, ce qui rend « difficile » l'interprétation des textes en vigueur.

Une telle affaire illustre clairement les difficultés qui peuvent surgir dans les rapports entre le corps médical, les malades et leur famille, difficultés accrues lorsque ceux-ci doivent, *de surcroît, en découdre avec l'administration*. Le recours en Conseil d'Etat ne sera, à cet égard, qu'un épisode supplémentaire de ce conflit dans lequel l'usager subit les conséquences des difficultés que l'administration rencontre dans l'application de ses textes.

Il reste que l'on est ainsi progressivement amené à s'inquiéter de savoir si la communication du dossier hôspitalier ne conduirait pas à formuler de nouvelles interrogations concernant, entre autres, la justification d'une intervention que, selon sa femme, M. Emmanuel Beau de Loménie avait toujours refusée.

JEAN-YVES NAU.

Le droit à l'information

Les membres de la commission sur la responsabilité formée, en 1978, par le garde des sceaux (*le Monde* du 9 juillet 1980) ont participé à un « *carrefour de réflexion* » sur l'information des malades, à la demande de M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale. Les réflexions se poursuivent à ce sujet, mais la commission a d'ores et déjà rappelé, par une note d'information rendue publique, qu'à l'hôpital « *le malade a le droit de connaître tous les éléments nécessaires à son traitement* ». En revanche, le médecin — et lui seul — peut apprécier en conscience les informations qui doivent et peuvent être révélées concernant le diagnostic ou le pronostic, notamment lorsque celles-ci impliquent une issue fatale. Le groupe rappelle, d'autre part, que le médecin peut donner des renseignements médicaux aux héritiers d'un défunt « *à condition de ne pas nuire à la mémoire de ce dernier* ».

Les hôpitaux sont tenus de communiquer aux médecins que désignerait le malade toutes informations concernant les examens biologiques ou radiologiques conduits à l'hôpital, les interventions chirurgicales, et les conclusions sur l'état du patient. De plus, non seulement le décret du 7 mars 1974 précise que le médecin peut prendre connaissance du dossier, mais une circulaire ministérielle du 11 août 1978 ajoute que, « *avec l'accord du malade, un dossier doit être adressé au médecin de ville ou au médecin d'un établissement public ou privé qui en fait la demande* ».

Il semble que ces données élémentaires, rappelées pour l'essentiel dans la « *charte du malade* » en vigueur depuis le 20 octobre 1974, soient mal assimilées par les citadelles hospitalières et les médecins qui les commandent...

Les plaintes des usagers concernant l'insuffisance, voire l'absence d'informations données aux patients et à leurs proches dans les hôpitaux, sont unanimes ; une enquête récente indique que 80 % des généralistes déplorent, également, cette situation.

Un malade peut, certes, faire délivrer à un établissement hospitalier « *une sommation d'avoir à communiquer les pièces médicales à son médecin traitant* ». Il peut aussi « *réclamer l'envoi des pièces prévues par la circulaire du 11 août 1978* ».

Faut-il vraiment en arriver là, en 1980, pour que l'information circule entre les médecins, les patients et leur famille ? Est-il surprenant, dans ces conditions, que se multiplient des plaintes au pénal qui ont, bien souvent, pour objectif essentiel l'obtention de ces informations, le juge d'instruction ayant la possibilité de faire saisir tout dossier médical, y compris à l'hôpital public ?

Les aléas et les procédures auxquels s'est heurtée, durant six ans, Mme Beau de Loménie, veuve de l'historien connu, sont, à ce titre, exemplaires.

Dr E. L.

La consommation pharmaceutique semble liée à l'âge

La consommation pharmaceutique apparaît « *cohérente* », elle est principalement liée à l'âge et à ses pathologies spécifiques. Tels sont les principales conclusions d'un travail mené par le groupe d'études économiques du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP). Cette étude a été réalisée à partir de nombreuses variables rapportées à la population de chaque région économique. A la différence d'une enquête ou d'un sondage, elle a consisté à exploiter un certain nombre de données déjà existantes fournies par l'INSEE, l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), les statistiques de la Sécurité sociale et le relevé de la consommation pharmaceutique, par exemple afin d'établir les corrélations pouvant ou non exister entre plus de cent cinquante variables.

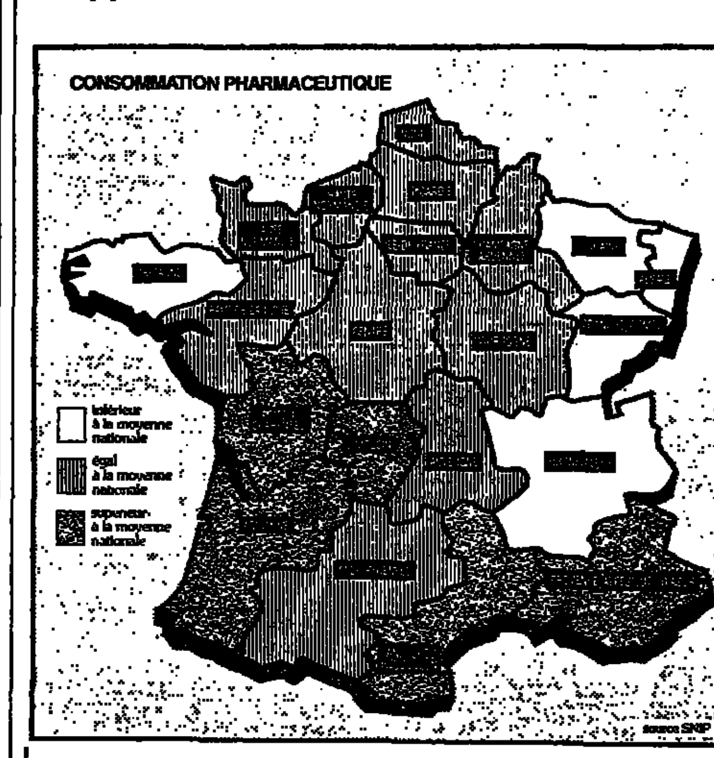
Cette consommation semble *avant tout liée* à l'âge. Les régions où les pourcentages de personnes de plus de cinquante ans et de moins de quatre ans (1) son tsupérieurs à la moyenne nationale sont celles où l'on fait le plus souvent appel au médecin, que ce soit sous forme de consultations ou de visites. On constate aussi généralement que dans les *régions à fort* taux de « *plus de cinquante ans* », densité médicale et consommation de médicaments sont supérieures à la moyenne nationale. A l'inverse, dans les régions où l'âge moyen est plus faible, les densités médicales et les consommations médicamenteuses sont inférieures à cette moyenne.

Les auteurs de cette étude constatent, en outre, qu'il n'y a pas de relation entre consommation pharmaceutique et urbanisation. C'est ainsi qu'ils font remarquer que ce sont deux régions peu urbanisées — Limousin et Poitou-Charentes — qui sont au premier rang de la consommation d'antidépresseurs, d'anxiolytiques et d'hypnotiques. Ils ne notent pas, d'autre part, de corrélation significative entre le revenu (établi à partir d'une carte « *impôt sur le revenu* ») et la consommation pharmaceutique.

[Réalisée en prenant 1976 comme année de référence, une telle étude ne fournit pas, telle qu'elle est présentée, une analyse à partir des différentes classes thérapeutiques. Exploitant les données au niveau régional, regroupant sous le même terme la consommation de médicaments prescrits dans le secteur libéral et *dans le secteur* hospitalier, elle s'attache à donner une vision rationnelle de cette consommation : les tranches d'âge exposées expliquent les pathologies, et, partant, les taux de consultation et de visites, donc la consommation.

L'urbanisation et le niveau des revenus, s'ils ne semblent pas avoir de lien direct avec la consommation globale pourraient cependant justifier une étude des médicaments prescrits et utilisés. D'autre part, l'automédication (estimée à 20 % des dépenses de pharmacie) et le gaspillage des médicaments mériteraient sans doute à eux seuls, une analyse détaillée pour tenter de mieux comprendre comment s'effectue cette consommation qui, en 1979, a représenté 12,5 % (soit 13 465 millions de francs) des prestations de l'assurance-maladie du régime général de la Sécurité sociale. — J.-Y. N.]

(1) Pour l'ensemble de la France, la somme de la population de moins de quatre ans et de celle de plus de cinquante ans représente 35,17 % de la population.



La Corse ne figure pas sur cette carte, les données la concernant n'étant pas complètes et homogènes pour l'année de référence.



هكذا من الأصل

A BICYCLETTE

L'HEXAGONE EN DIAGONALE

par JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Propos d'un vétéran

Jean-Marc Théolleyre s'achemine petit à petit vers Hendaye. Chaque étape de cette traversée de la France apporte son lot quotidien d'étonnements, de rêveries et de rencontres.

A Marmande, notre cycliste croise un vétéran. Soixante-seize ans, mais les mollets toujours alertes et le soufflle intact. Ah ! le souvenir d'une époque où l'on traversait la France pour 500 F (« le Monde » depuis le 1er juillet).

LA « manif » venait de prendre fin. Elle avait assez sérieusement perturbé l'inauguration de la ligne électrique Montauban-Bordeaux. Le plastic avait parlé du côté d'Agen. A Marmande, où soufflait seulement le vent, cheminots cégétistes et gendarmes mobiles avaient joué à cache-cache toute la matinée. Sur le coup de 13 heures, chacun rentrait chez soi plutôt fourbu. C'est dans cette fin de tumulte que soudain il apparut sur la place de la gare, monté sur son vélo raffiné, aux tubes chromés, un vélo sublime, rêve de tout cyclotouriste. Il mit pied à terre, histoire de saluer un compagnon susceptible de le comprendre et de l'entendre. Son survêtement bleu portait l'écusson de la Fédération française de cyclotourisme, dont il était l'un des soixante-quinze mille adhérents. Sous sa casquette à longue visière, dans la manière de celles qu'on voyait porter dans les films américains des années 30 et 40 aux employés des Chemins de fer de l'Ouest, ses cheveux blancs disaient son âge et son regard toute la fierté tranquille qu'il éprouvait à se montrer en cet équipage. En connaisseur, il jaugea la machine de ce compagnon de rencontre et parut lui accorder un minimum de qualités. De toute évidence il savait bien qu'il détenait, avec le privilège de l'âge, celui du plus grand nombre de kilomètres parcourus. Il n'y avait d'ailleurs qu'à voir, sur son sac de guidon, la collection de médailles épinglées attestant le nombre de randonnées, de raids, de diagonales, de circuits en tout genre et en tout terrain accomplis par ce vétéran de belle prestance.

Ce n'était plus pour lui le temps de ces grandes équipées. Mais rien n'empêchait d'en parler. Et tout à trac, pour son plaisir, mais sachant bien qu'il serait partagé, il se mit à raconter, à énumérer ses Strasbourg-Brest, ses Bordeaux-Perpignan, ses traversées du Massif Central, les cols qu'il avait franchis, les descentes dans la fraîcheur retrouvée, des temps de rêve et les temps de cochon, les plaisirs éprouvés à boire un petit coup sous la tonnelle d'un café de campagne ou dans la rumeur chaleureuse et enfumée de l'auberge inconnue des guides en vogue.

Et aujourd'hui ? Eh bien, aujourd'hui, à soixante-seize ans, il est toujours là, et il continue, en se contentant, comme il dit, de *« faire du vélo d'entretien »*. Plus de son âge, les courses au long-cours. On laisse ça aux jeunes, qui, d'ailleurs, filent comme des zèbres, jouent aux coureurs, ce qui ne l'impressionne pas. Il en a vu d'autres, l'ancien, et il connaît son sujet. Il sait aussi que maintenant une grande randonnée est hors de prix. Car il a des principes. Le cyclotourisme ne va pas sans un minimum de confort. Il implique bon gîte pour un bon repas. L'ennui, c'est qu'aujourd'hui le bon gîte implique des repas gastronomiques qui sont des catastrophes. Le lendemain, on se traîne. Où est-il son temps, le bon temps, où l'on traversait la France *« comme des princes »* pour 500 F. C'était tellement dérisoire qu'on avait honte de donner seulement ce qu'on nous demandait. Le montant d'un pourboire, aujourd'hui.

Il revit cela d'un coup, sur cette place, devant la gare de Marmande, blanche et rose sous son toit gris. Il revoit l'auberge. Il la situe. *« C'était entre Langeac et Le Puy-en-Velay. Vous voyez, dans la Haute-Loire. Ça ne doit même plus exister. »* Il la décrit : *« Je vous parle là de choses qui remontent à vingt-cinq ans ; trente, même. Evidemment, je n'y suis jamais retourné. »* Il est heureux, planté là, dans le vent de Marmande et dans un état proche du contentement parfait. A portée de voix, deux chauffeurs de taxi écoutent ces confidences, les menus propos sur de menus plaisirs, en affichant un grand respect. C'est qu'ils se connaissent bien, eux et lui. Ils ont depuis longtemps pris l'habitude d'un petit moment de causette à l'heure où l'ancien revient des 60 ou 80 kilomètres ponctuellement accomplis pour l' « entretien ». Aujourd'hui, son programme a été un peu perturbé. Avec cette manifestation, ce remue-ménage, ces routes pleines de gendarmes mobiles, il a dû modifier son itinéraire pour ne pas aller s'empêtrer dans ces turbulences dont il n'a que faire.

Ce n'est pas à un vieux corbeau comme lui qu'on apprend à faire le yaourt. Il connaît suffisamment les départementales et les chemins vicinaux de son Lot-et-Garonne pour ne pas aller buter bêtement dans l'incongru, pour savoir déjouer les pièges et les aléas d'une vie contemporaine qui finirait par vous empêcher de pédaler en paix. *« Je suis passé par Touneins. »* Le clin d'œil qui accompagne cette précision est de ceux qui signifient : *« Il fallait y penser, hein ? »*



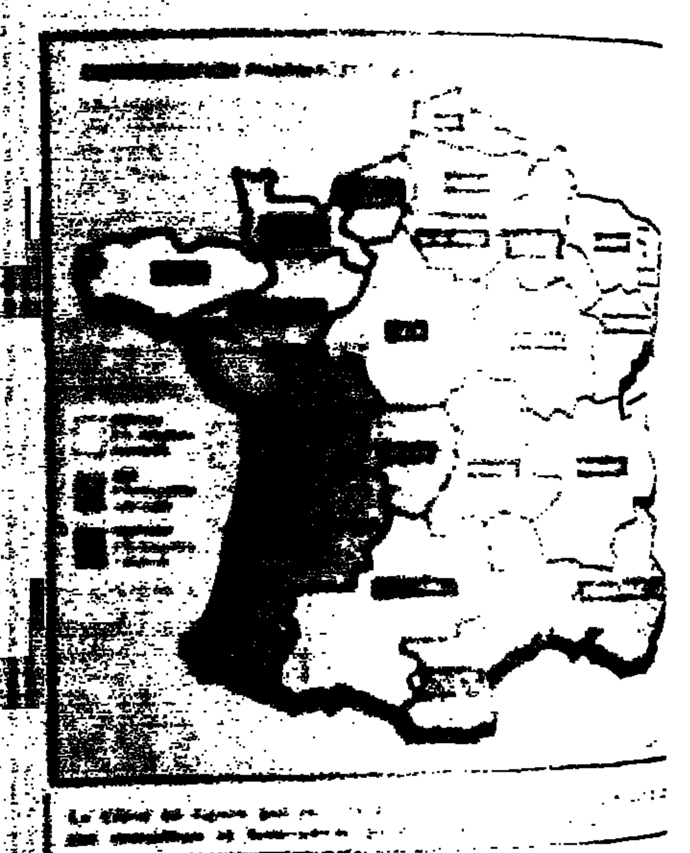
Un ancien, Paul de Vivie, dit Vélocio. Rédacteur en chef de « Cycliste » dont le premier numéro parut en 1887. Inventeur inlassable : ici, il présentait une bicyclette à deux chaînes, deux jeux de pignons et de plateaux de pédalier, un vélo passe-partout en quelque sorte. (Photo tirée du livre « le Vélo », de Jean Durry. Editions Denoël, 140 F environ.)

Maintenant il est temps pour lui d'aller déjeuner, chez lui, comme tous les jours. Il y va de sa pédalée souple, heureuse de vétéran tranquille assez content d'avoir eu l'occasion de distiller sa sagesse et son plaisir. Sur la route cycliste et souvent solitaire il n'en faut pas plus pour retrouver l'allégresse. C'est vrai qu'en allant ainsi on en arrive à se sentir « ailleurs » surtout un jour de « manif ». On ne va tout de même pas en avoir honte, même si, peut-être, ça ferait mieux dans le paysage...

Demain :

VÉLOS, BICLOUS, BÉCANES

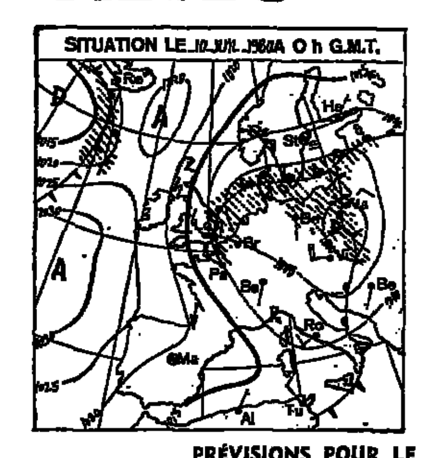




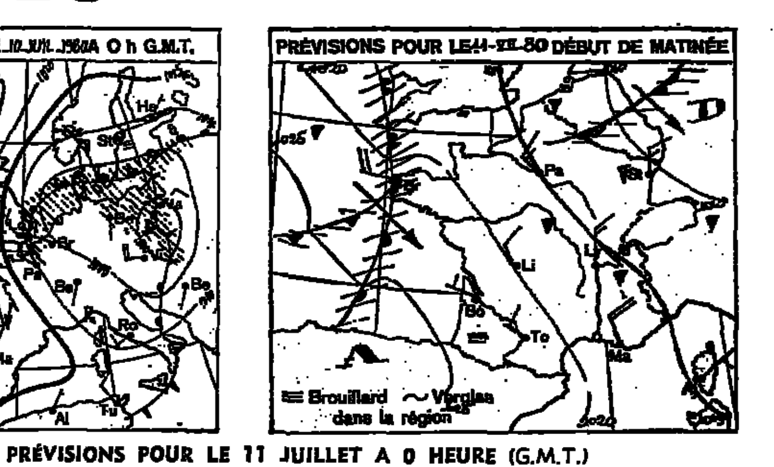
INFORMATIONS «SERVICES»

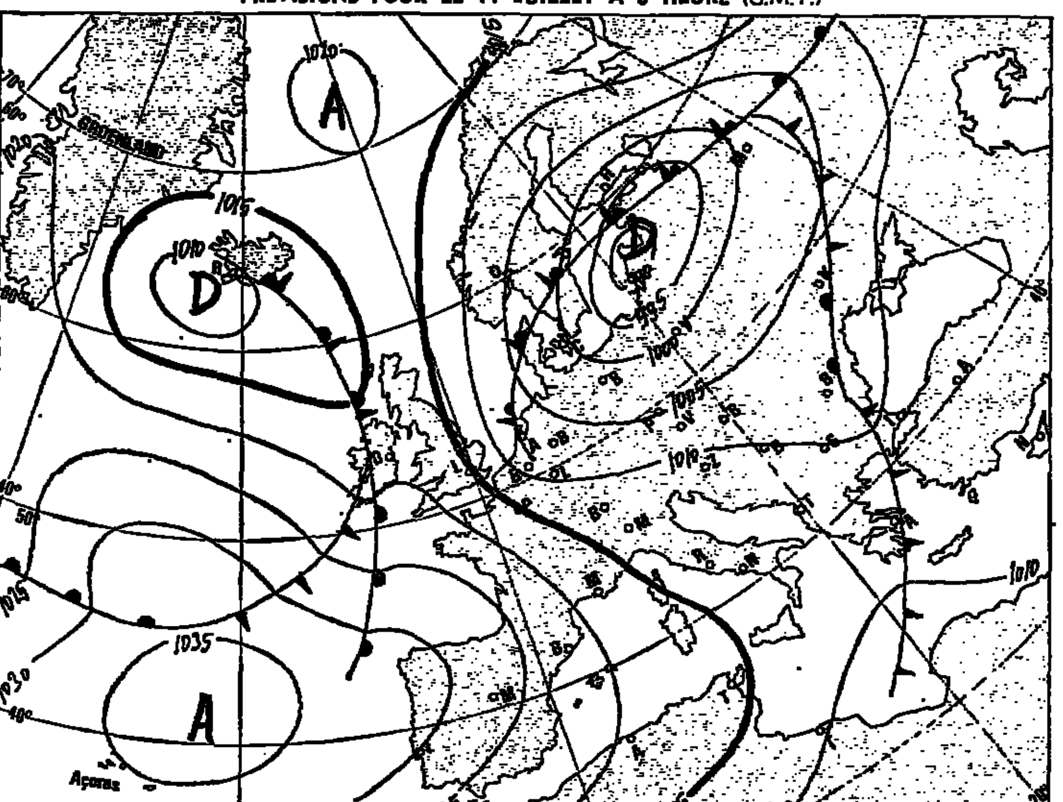
MÉTÉO

SITUATION LE 10.JUIL.1980 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 11-VII-80 DÉBUT DE MATINÉE





PRÉVISIONS POUR LE 11 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 10 juillet à 0 heure et le vendredi 11 juillet à 24 heures :

Des basses pressions persisteront sur l'Europe centrale, entretenant sur la France un flux assez cyclonique de secteur nord-ouest. La perturbation de l'Ouest de l'Islande s'inclura dans cette circulation et commencera à affecter nos régions occidentales vendredi.

Vendredi, le temps restera ensoleillé, mais sera encore un peu frais sur les régions méditerranéennes et le Sud des Alpes, où les vents du nord-ouest resteront modérés ou assez forts. On notera toutefois *quelques averses sur l'Ouest de la Corse.*

Les nuages resteront d'autre part assez abondants de la Manche orientale et des Vosges au nord du Massif Central et des Alpes, avec des pluies ou des averses qui s'atténueront un peu par l'ouest et par le sud. Sur le reste de la France, le temps sera nuageux le matin avec quelques éclaircies, mais il sera parfois brumeux, en particulier sur le Bassin aquitain. Dans la journée, avec la perturbation atlantique, on notera progressivement une couverture nuageuse plus abondante, d'abord sur l'Ouest de la Bretagne, puis le soir du Cotentin à l'ouest du Bassin aquitain, avec quelques faibles pluies éparses. Les vents de nord-ouest resteront modérés et les températures, malgré quelques hausses, seront encore souvent inférieures aux normales pour cette époque de l'année.

Le jeudi 10 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1013,2 millibars, soit 760 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le *maximum enregistré* au cours de la journée du 9 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 21 et 14 degrés ; Biarritz, 17 et 14 ; Bordeaux, 19 et 13 ; Bourges, 19 et 12 ; Brest, 16 et 12 ; Caen, 15 et 12 ; Cherbourg, 15 et 13 ; Clermont-Ferrand, 18 et 13 ; Dijon, 18 et 12 ; Grenoble, 18 et 12 ; Lille, 15 et 11 ; Lyon, 20 et 12 ; Marseille, 25 et 15 ; Nancy, 17 et 12 ; Nantes, 19 et 13 ; Nice, 26 et 15 ; Paris-Le Bourget, 17 et 12 ; Pau, 17 et 11 ; Perpignan, 22 et 15 ; Rennes, 18 et 13 ; Strasbourg, 18 et 13 ; Tours, 19 et 13 ; Toulouse, 19 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 15 degrés ; Amsterdam, 18 et 14 ; Athènes, 30 et 22 ; Berlin, 22 et 15 ; Bonn, 17 et 13 ; Bruxelles, 15 et 12 ; Le Caire, 34 et 22 ; Iles Canaries, 25 et 16 ; Copenhague, 21 et 15 ; Genève, 18 et 11 ; Lisbonne, 23 et 14 ; Londres, 15 et 10 ; Madrid, 21 et 9 ; Moscou, 24 et 16 ; Nairobi, 21 et 15 ; New-York, 30 et 22 ; Palma-de-Majorque, 27 et 12 ; Rome, 25 et 19 ; Stockholm, 21 et 12 ; Téhéran, 37 et 25.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DU VELO

TIRAGE N° 38 DU 9 JUILLET 1980

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.
1	5 021	5 000	7	67	150
	046 071	500 000		5 857	1 000
2	52	150	8	548	500
	352	650		8 198	1 000
	402	500		5 178	5 000
	0 132	1 000		44 868	50 000
3	7 893	10 000	9	029	500
4	674	500		319	500
5	5	70		5 919	1 000
	55	220		9 339	1 000
	9 875	1 070		9 809	1 000
	289 605	3 000 070		9 549	5 000
				8 309	10 000
6	6	70	0	1 540	1 000
	96	220		2 080	1 000
	2 996	5 220		7 660	1 000
	7 786	5 070		1 900	5 000
				22 970	100 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DU 14 JUILLET LE JEUDI 17 JUILLET 1980 A MENDE (Lozère)

LOTO TIRAGE N° 28 : 11 14 29 38 41 45 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 18

PROCHAIN TIRAGE LE JEUDI 17 JUILLET 1980 VALIDATION JUSQU'AU 16 JUILLET APRES-MIDI

LISTE OFFICIELLE loterie nationale ARLEQUIN

TIRAGE N° 37 DU 9 JUILLET 1980

FINALES ET NUMÉROS SORTIS AU TIRAGE : 9 | 93 | 526 | 918 | 6 590

FINALES OU NUMEROS	SOMMES A PAYER (CUMULS COMPRIS) POUR UN BILLET ENTIER TOUTES SÉRIES F.
9	50
93	200
39	150
526	3 000
256	300
265	300
562	300
625	300
652	300
918	3 000
189	350
198	300
819	350
891	300
981	300

FINALES OU NUMEROS	SOMMES A PAYER (CUMULS COMPRIS) POUR UN BILLET ENTIER SERIE 20 F.	SOMMES A PAYER (CUMULS COMPRIS) POUR UN BILLET ENTIER AUTRES SERIES F.
6 590	2 000 000	20 000
0 589	5 050	1 050
0 596	5 000	1 000
0 659	5 050	1 050
0 695	5 000	1 000
0 956	5 000	1 000
0 965	5 000	1 000
5 069	5 050	1 050
5 096	5 000	1 000
5 609	5 050	1 050
5 690	5 000	1 000
5 906	5 000	1 000
5 960	5 000	1 000
6 059	5 050	1 050
6 095	5 000	1 000
6 509	5 050	1 050
6 905	5 000	1 000
6 950	5 000	1 000
9 056	5 000	1 000
9 065	5 000	1 000
9 506	5 000	1 000
9 560	5 000	1 000
9 605	5 000	1 000
9 650	5 000	1 000

PROCHAIN ARLEQUIN : LE 13 AOUT A PARIS (tirage télévisé à 19 h. 15)

JEUX

La locution oubliée

« C'est la lance d'Achille »

Problème n° 5

Des trois propositions avancées ci-dessous, deux sont purement fantaisistes. La troisième donne la véritable étymologie et l'acception exacte de la locution.

1) *Télèphe*, fils d'Hercule et d'Augé si l'on en croit la mythologie grecque, était roi de Mysie, contrée de l'Asie Mineure. Les Mysiens n'apparaissent guère dans l'histoire, sauf Télèphe, qui se battit contre les Grecs qui allaient assiéger Troie. Blessé par Achille, il consulta l'oracle. Celui-ci lui conseilla de s'allier à Achille et de suivre les remèdes de Chiron. Et, en effet, ce dernier le guérit en mettant sur la plaie de la rouille prélevée sur la lance avec laquelle Télèphe avait été blessé.

La locution est, depuis, utilisée pour désigner un être ou une chose qui guérissent, qui réparent le mal qu'ils ont fait.

2) Achille, roi des Myrmidons, s'était rendu maître de plusieurs îles de la mer Egée et de nombreuses villes d'Asie-Mineure. Il développa et fit prospérer le commerce, les arts et les sciences. Jamais un empire ne fut plus prospère. Son ami le roi Amasis, effrayé d'un pareil bonheur, lui écrivit : *« Vos prospérités m'épouvantent, car les dieux ne souffrent pas qu'un mortel jouisse d'une félicité inaltérable. Pour prévenir des événements funestes, consentez un sacrifice. »* L'avis parut bon à Achille, et il jeta dans la mer la plus magnifique lance que les joailliers de son royaume avaient pu fabriquer : or, vermeil, pierres précieuses... Le lendemain, les vagues rejetaient la lance sur la plage royale. Quelques jours plus tard, les Perses envahissaient le royaume — et Achille devait fuir avec ses conseillers Phénix et Chiron pour se réfugier à Skyros, où Ulysse ira le chercher. La « lance d'Achille » est donc la concession, le sacrifice, l'offrande faits en pure perte à un adversaire, à un ennemi... ou au sort, voire, tout simplement, l'effort consenti en vain.

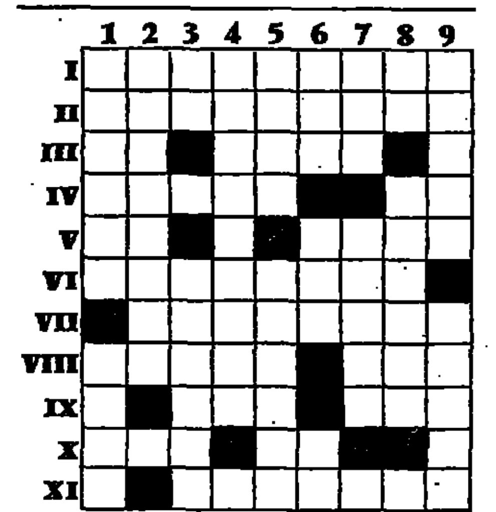
3) Achille possédait une lance merveilleuse de richesse et de beauté, dont il ne se séparait jamais. Ulysse vint le chercher à Skyros pour lui demander, au nom des Grecs, son aide dans l'affaire de Troie. Calchas ayant prédit naguère la mort d'Achille devant les murs de cette ville, la mère du héros, Thétis, s'opposait à tout départ de son fils. Achille fit donc savoir à sa mère que, devant consulter les dieux sur l'avenir de son royaume et tenir conseil avec ses maîtres Phénix et Chiron, il se retirait quelques jours dans son palais. Sa « fidèle lance » fut placée à la plus haute tour du palais, dont elle dépassait les créneaux de plus de 6 pieds. Voyant de son propre palais l'arme inséparable de son fils briller de mille feux, Thétis, rassurée, attendait la fin du « séminaire » pour revoir Achille. Celui-ci, en fait, faisait voile vers Troie avec Ulysse, Nestor et Patrocle.

La « lance d'Achille », c'est le stratagème employé par quelqu'un pour détourner de lui des critiques, des soupçons, pour déjouer une surveillance, etc.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

(Solution dans nos éditions de demain.)

MOTS CROISÉS n° 2 710



HORIZONTALEMENT

I. Se met généralement dans un coin. — II. Endroits où l'on peut découvrir des côtes. — III. Participe ; Archipel, autrefois. — IV. Ramassé sur le champ ; Apprécia (épelé). — V. Symbole ; Sert partiellement de frontière. — VI. Patrie de réformateur. — VII. On lui doit des névroses. — VIII. Ferme le golfe de Riga ; Moi, pour les psychanalystes. — IX. Marque l'égalité ; Comme Philippe. — X. Saint-Louis, par exemple ; Dans un alphabet étranger. — XI. Dans un fleuve de Russie.

VERTICALEMENT

1. Un seul verre lui suffit ; Il faut bien l'ouvrir quand on veut le rincer. — 2. Qui concerne donc la retraite. — 3. Centre d'un trafic ; Ont des traits communs. — 4. Mauvaises affaires. — 5. Se déplace sur une nappe ; Ville de l'Inde. — 6. Peut être assimilée à une dinde quand elle est blanche ; Naît dans l'Altaï ; Evoque un joli cœur. — 7. Autrefois, était une occasion de sortie ; Dans la constellation du Cygne. — 8. Note ; Doit être monté dès qu'on a pris la moitié. — 9. Sert de mât ; Point d'appui pour l'aviron.

Solution du n° 2 709

Horizontalement

I. Aquarium. — II. Surgit ; AV. — III. Ta ; Ocagne. — IV. Elan ; Loir. — V. Rimini. — VI. Otés ; Eger. — VII. Iéna ; Ile. — VIII. Unau ; Lu. — IX. Elitistes. — X. Sas ; Mer. — XI. Severini.

Verticalement

1. Astéroïdes. — 2. Qualité ; Las. — 3. Ur ; Amenuisé. — 4. Agonisant. — 5. Ric ; Aimé. — 6. Italie ; User. — 7. Go ; GI ; Tri. — 8. Manivelle. — 9. Ver ; Réussi.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 11 JUILLET

« La manufacture des Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Garnier-Ahlberg.

« L'église la Madeleine », 15 h., entrée, Mme Zujovic (Caisse nationale des *monuments historiques*).

« L'Impressionnisme », 11 h., musée du Jeu de Paume (Arcus).

« Chez un tourneur d'étain », 15 h., métro Arts-et-Métiers, Mme Ragueneau.

« *Jardins et vestiges à Saint-Germain-des-Prés* », 15 h., métro Mabillon, M. Jaslet (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« De la Concorde à la Chapelle expiatoire », 15 h., place de la *Concorde*, statue de Strasbourg, Mme Hager.

« Etudiants du Moyen-Age sur la montagne Sainte-Geneviève, histoire du Panthéon », 15 h., 32, rue Cardinal-Lemoine, Mme Hauller.

« Hôtels et jardins secrets du Marais », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce, visites).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Musée du Grand-Orient de France », 15 h. 30, 16, rue Cadet (Tourisme culturel).

« Vieilles rues et maisons, l'abbaye Saint-Martin-des-Champs », 15 h., métro Etienne-Marcel, M. Teurnier.

« Le Marais inconnu », 21 h., métro Pont-Marie, Mme Rouch-Gain.

CONFÉRENCES

20 h. 15, 27, rue Copernic, studio Bory, Mme Irène Andrieu : « la Roue de la vie astrologique et la signification ésotérique des signes.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du *10 juillet 1980* :

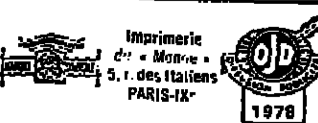
DES DECRETS

● Modifiant le décret du 5 mars 1975 portant application du titre II de la loi du 16 juillet 1971 aux sociétés constituées avant le 31 décembre 1972 en vue de l'attribution d'immeubles aux associés par fractions divises, et le code de la construction et de l'habitation ;

● Modifiant le décret du 30 septembre 1949 portant code de déontologie des sages-femmes ;

● Etendant la *procédure de* rattachement par voie de fonds de concours au budget de l'industrie des redevances encaissées à l'occasion de l'utilisation de certains *matériels de l'Etat.*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde DES LIVRES

Philippe Soupault et l'ivresse du voyage

● ***Un sens aigu du moderne.***

L'ELEGANCE, qui selon Brummel est l'art de ne pas se faire remarquer, Soupault l'a pratiquée, lui dont Aragon disait : « *Philippe cherche à se faire oublier comme d'autres à se faire connaître.* » Stratégie réussie : longtemps on a connu, cité Soupault presque uniquement comme fondateur, avec Aragon et Breton, du surréalisme. C'est seulement depuis quelques années que des rééditions permettent de mieux connaître une œuvre abondante, éparpillée aux quatre vents. Avant tout poète et voyageur, ce surréaliste de la première heure a aussi été romancier, essayiste, directeur de revue, éditeur, grand reporter, homme de radio. Il est temps de redécouvrir cet octogénaire à l'œil vif qui, au fil d'entretiens avec Serge Fauchereau, nous livre ses souvenirs de trois quarts de siècle.

Né à la fin du siècle dernier, à Chaville, « à l'orée des bois, comme un écureuil », Soupault est issu de cette grande bourgeoisie qui a su profiter du conseil de Guizot : « Enrichissez-vous ». Son père, qu'il perd à sept ans, est un médecin connu, son oncle est un des frères Renault. Dans ce milieu, que Soupault dit avoir reconnu plus tard à travers les pièces de Labiche, être pauvre ou écrire est aussi répréhensible que tuer ou voler : « Cela ne se fait pas. » D'une enfance cossue et monotone passée entre Chaville, Cabourg et le huitième arrondissement, Soupault tire la désinvolture, le goût de la fuite, l'indifférence, un style en somme. Adolescent, il découvre en Allemagne et en Angleterre l'ivresse du voyage. Ne voulant pas être notaire, ne pouvant devenir botaniste, il décide d'être poète. Son premier poème, écrit en 1917 dans un hôpital militaire, s'intitule : *Départ*.

En dehors de Rimbaud, dont il a découvert avec éblouissement *les Illuminations*, ceux qui l'influencent sont des contemporains : Reverdy, Cendrars, Larbaud et Apollinaire, qui l'encourage à publier et lui fait connaître André Breton. On sait ce qu'il est advenu de cette rencontre. Breton, Soupault et Aragon fondent la revue *Littérature* dont la première livraison est financée par l'héritage de Soupault et où, à côté de textes de « bonne compagnie », paraissent des extraits du premier livre surréaliste, *les Champs magnétiques*, écrit en collaboration par Breton et Soupault. Dans les tapages dada auxquels il participe avec enthousiasme, puis dans le groupe surréaliste, Soupault apporte, selon Breton, un « *sens aigu et moderne* ». Le temps de demander à un garçon de café de quoi écrire, il improvise un poème, étonne par son agilité, sa liberté d'écriture.



Dessin de J.-P. CAGNAT.

Mais bientôt vient le temps des exclusions et des injures (1926). Entre-temps Soupault a pris ses distances. « *Tout est fini maintenant.* » « *J'écris des romans, je publie des livres. Je m'occupe. Et allez donc !* » Cela lui sera reproché, ainsi que de fumer des cigarettes anglaises. Son premier roman, *le Bon Apôtre* (1923), que vient de rééditer Garnier, inaugure la « Collection européenne », dont Soupault est le conseiller littéraire, chez Kra. On parle du livre pour le prix du Nouveau Monde, finalement remporté par *le Diable au corps*, de Radiguet. Pressé par la nécessité et par des contrats, Soupault écrit une dizaine de romans au ton bref, au style rapide : *A la dérive, les Frères Durandeau, En joue, le Grand Homme* (portrait féroce de Louis Renault), *le Nègre, les Dernières Nuits de Paris* (1). De ce labeur sous la contrainte, Soupault ne garde pas un souvenir euphorique : « *Les travaux forcés, les illusions perdues.* »

C'est un éclectique, un curieux. « *Choisir, c'est vieillir* », écrit-il. Cette ouverture d'esprit l'amène à s'intéresser, bien plus que les autres surréalistes, à la littérature étrangère. Dans sa « Collection européenne », outre Crevel et Delteil, il publie Carl Sternheim, Sherwood Anderson. A son actif, plusieurs succès : le *Lénine* de Gorki, la première biographie de Proust par Léon Pierre-Quint, l'*Anthologie de la nouvelle poésie française*. Parrallèlement Soupault dirige pendant sept ans, également chez Kra, la *Revue européenne*. Au comité de rédaction figurent Edmond Jaloux et Valery Larbaud, grand connaisseur de littérature espagnole et sud-américaine. Au sommaire de cette remarquable revue, on trouve des noms qui comptent dans la littérature de l'époque, Virginia Woolf, Joyce, Jouve, Milosz, Supervielle.

Puis, repris par le goût du départ, Soupault abandonne le milieu littéraire parisien pour courir le monde, pendant des années, de reportage en reportage. « *Si c'était à refaire*, dit-il, *je le referais.* » Il collabore au *Petit Parisien*, à *l'Excelsior*, à *l'Intransigeant*. Parmi ses reportages, l'incendie du Reichstag, l'invasion de l'Ethiopie, le premier voyage du paquebot *Normandie*. Plus tard, directeur de Radio-Tunis, il est accusé de haute trahison par le gouvernement de Vichy et incarcéré. On le retrouve en 1943 directeur de Radio Alger, en 1944 journaliste à l'A.F.P. Il parcourt à peu près tous les continents, tous les pays, sauf la Chine, le Japon et l'Australie. Nostalgique à Manhattan, séduit à Mexico, fasciné à Lisbonne, ce qu'il préfère, dans chacun de ses voyages, c'est le dépaysement. « Il me semblait que j'étais différent dans chacun des pays où j'atterrissais. »

En France et ailleurs, il s'intéresse à tout, rencontre tout le monde. L'index des noms mentionnés tient sept pages. Le livre fourmille de croquis, de rapides portraits d'humeur chaleureuse ou féroce : amicale admiration pour Larbaud, Reverdy, le « discret » Michel Leiris, le « trop modeste » André Spire, les enthousiastes Eugène et Maria Jolas, amitié inattendue pour Bernanos, rencontré à Rio-de-Janeiro. Aucune sympathie pour ce « clown » de Max Jacob, cet « exhibitionniste » de Cocteau, le « répugnant » Léautaud, cet « acrobate » de Picabia, ou le « polygraphe » Delteil. Mêmes humeurs vives à l'égard des peintres : s'il témoigne de son amitié pour Masson, Ernst, Miro, Chagall, il est sans pitié pour Dali et sa femme Gala.

MONIQUE PETILLON.

(*Lire la suite page 17.*)

(1) *Le Nègre, les Dernières Nuits de Paris*, Seghers, 1975.

L'enfance maléfique

● ***Dans un roman de Bernard Chapuis,* l'Amour du temps.**

POURQUOI ne pas le dire ? *L'Amour du temps* n'est pas un livre gai. Ce n'est pas un « livre d'été ». Il n'a rien de ces romans roses dont les éditeurs, ces jours-ci, prétendent inonder « les plages ».

D'emblée le ton est donné. Un ton de badinage, d'insouciance un peu amère, où l'on pressent je ne sais quoi de feint et presque de contraint. Un air de menuet, si l'on veut, délicieusement allègre et radieux, mais où une oreille attentive percevrait vite, en fond sonore, l'écho de dissonances, de rythmes plus sauvages, de sourds et troubles grondements. De jolies histoires toutes simples, fraîches comme des comptines, anodines comme d'anciennes fables, et autour desquelles, pourtant, flottent d'inexplicables, de capiteuses odeurs de soufre. Et puis des personnages surtout, j'allais dire des silhouettes, tout un peuple d'ombres rieuses, toute une procession de gais lutins, qui jaillissent un à un de la boîte à écriture.

Il y a là Roum, par exemple, enfant au regard de veuve, sorcière aux yeux de chair, qui envoûte tous les naïfs qui se risquent à l'approcher. Soi et Rameau, ses amants, les deux frères inconciliés, qu'elle oblige à un duel aveugle, quoique implacable et sans merci. Taral, la mère des frères, belle diablesse elle aussi, que la vie un jour a brisée, et qui voue ce qui lui reste à de pieux et morbides délires. Delmesse, le père de Roum, vieux savant désespéré, baron Hulot façon Vian, que la débauche a saisi tard et qui observe sur lui-même le travail que fait la mort. Risso et Noda encore, et Clovis et Joldi, et Zoé et l'Amiral, et Abel Matta et Dadoul Chien, innombrable faune de fantômes, aux noms plus baroques et insolites les uns que les autres : et qu'on dirait tous marqués d'un sort, d'une très obscure malédiction.

Cette malédiction, nous dit Chapuis, elle leur est d'une certaine manière commune à tous : c'est celle qui les condamne, quoi qu'ils fassent et quoi qu'ils disent, à un irrémissible et insupportable esseulement. Car que fait Horn, par exemple, le matin qui ne croit plus aux vagues, tandis qu'il s'abandonne à ce lent et patient suicide, là-bas, très loin, en haut de la colline ? A quoi songe la Mandarine, terrible morte-vivante, recluse dans la chambre noire, déjà capitonnée comme un cercueil, où elle goûte ses dernières joies de vieille opiomane ?

BERNARD HENRY-LEVY.

(*Lire la suite page 17.*)

Tous fous ?

TOUS les grands créateurs étaient plus ou moins malades, de corps ou d'esprit. C'est si évident que la question s'est posée depuis que l'art existe : y aurait-il eu Homère sans sa cécité, Beethoven sans sa surdité, Dostoïevski sans l'épilepsie, Maupassant sans la syphilis ? A peine cite-t-on des noms, que les absents surgissent en foule : et Nerval, Strindberg, Nietzsche, Baudelaire, Van Gogh, Proust, Artaud ? On aurait plus vite fait de citer les bien-portants ! Vous connaissez le mot de Renoir : « *Moi, un génie ? Quelle blague ! Je ne suis ni drogué, ni vérolé, ni inverti, alors...* »

Cette question rebattue comme un sujet de bachot ne mériterait pas d'être reprise, si elle n'était rajeunie par l'évolution des regards sur la maladie mentale elle-même. Les maux dont naît la création sont-ils plutôt d'origine génétique, organique, liés aux accidents de la vie, ou bien aux combats de l'âme contre elle-même ? Sans pousser bien loin une analyse qui a suscité des centaines d'essais, et dont le dernier important reste celui de Shoshana Felman (*la Folie et la chose littéraire*), *la Souffrance et le Génie*, de Fernand Destaing, relance la réflexion, en récapitulant les biographies et les pathologies d'une vingtaine de cas fameux, de Musset à Maupassant.

LA tendance, depuis que la psychanalyse a envahi la critique littéraire, était à minimiser les causes externes et objectives de désordre psychique, au bénéfice de l'inconscient. Les créateurs « inventeraient » pour une grande part leurs dérèglements. Ils « somatiseraient », comme on dit maintenant. Freud a donné le branle à un demi-siècle de soupçons, en imputant, par exemple, l'épilepsie de Dostoïevski, bien qu'apparue dix ans avant la mort de son père, à un auto-châtiment de parricide rentré.

Avec davantage de motifs, on attribue de plus en plus à de l'hystérie la célèbre crise épileptoïde de Flaubert, sur la route de Pont-l'Evêque. En général, l'interprétation analytique est d'autant plus tentante que beaucoup d'artistes connaissent de simples écarts d'humeur et passent des demi-aveux dans leurs écrits intimes. Les journaux et correspondances de Flaubert, Baudelaire, Nietzsche, ou Kafka offrent des similitudes confondantes dans les alternances d'exaltation et d'abattement insatisfait. Le processus créateur et les structures maniaco-dépressives présentent, pour le moins, des liens constants.

Par Bertrand Poirot-Delpech

LES partisans les plus intrépides de l'explication par l'inconscient se sont déchaînés depuis vingt ans. On trouve toujours, dans les enfances des génies, un fait ou un fantasme pouvant tenir lieu de scène primitive, donc de sujet de thèse.

Il n'est pas niable, en particulier, que le roman familial cher à Marthe Robert et le flirt avec le tabou œdipien, où Julia Kristeva voit l'origine de l'écriture, jouent leur rôle en coulisse, quand ce n'est pas sur le devant de la scène. Les écrivains sont rares qui n'ont pas souffert d'absence de père ou des rapports avec leur mère, que celle-ci disparaisse trop tôt (Nerval, Lautréamont), qu'elle se remarie (Baudelaire), ou qu'elle demeure trop disponible et exclue tout autre amour (Flaubert, Proust, Céline). Plus récemment, il y aurait à dire sur les mères veuves de Mauriac, de Sartre, de Barthes...

Depuis quelque temps, la manie de coucher de force les œuvres sur le divan, à défaut des auteurs, et d'y dénicher un traumatisme déterminant, s'est perdue en même temps que déclinait l'engouement général pour les sciences humaines. Après avoir produit nombre de romans péri ou post-analytiques, le panfreudisme des années 60 a engendré un véritable rejet. La cure, qui passait pour féconde, a été jugée par beaucoup, tel Maurice Clavel, stérilisante. La curiosité des exégètes a glissé de la névrose vers les mécanismes du langage. Présentement, le pendule semble indécis. L'heure n'est plus à la théorisation forcenée. Mettons un peu moins !

DE fait, les « psi » avaient attigé. N'en déplaise à Groddeck, il est des accidents biographiques qui ne se fomentent pas dans les recoins du subconscient. Si Goya devient autre à mi-vie, c'est que s'abattent sur lui, coup sur coup, une surdité infectieuse et une traîtrise sentimentale, celle de la duchesse d'Albe. Parricide ou non dans le secret de son cœur Dostoïevski verra son père assassiné par ses serfs, subira un simulacre d'exécution sur l'échafaud, et dix ans de bagne. Flaubert n'amplifierait pas ses symptômes à ce point, s'il n'avait été élevé entre un père et un frère chirurgiens, au cœur d'un hôpital.

Enfin quoi ! Les maladies qu'on ne désirait pas, cela existe, non ? Toulouse-Lautrec n'a tout de même pas rêvé d'hériter en naissant un code génétique de nain ! Beethoven est au supplice de sentir que le silence l'envahit. Cézanne se serait passé de son diabète; Monet de sa cataracte; Van Gogh de son glaucome. L'insuffisance aortique de Musset, une idée qu'il se faisait ? Le « haut mal » de Dostoïevski, une manigance de son complexe de culpabilité ? Et le séducteur Maupassant, c'est pour mieux plaire qu'il perd ses poils sous l'effet de la paralysie générale ? Est-ce à dire, comme on le suggère aux petits dépressifs, que les génies auraient simplement dû « prendre sur eux et penser à autre chose » ?

(*Lire la suite page 18.*)

Kate Millett et le désenvoûtement

● ***Dans les ténèbres de l'horreur.***

KATE MILLETT désacralise, décape, dévoile. En littérature, elle a démonté des auteurs supposés progressistes pour prouver leur misogynie, D.H. Lawrence, Mailer, Miller en tête ; ce fut la *Politique du mâle*. En amour — de femme à femme, — elle a montré la dévastation de la pasison : ce fut *Sita*.

La voilà plus avant dans les ténèbres de l'horreur : l'incompréhensible de la torture gratuite. C'était, en 1965, à Indianapolis, Etats-Unis, en pleine paix et prospérité. Une femme, Gertrude, mère de sept enfants, a fait torturer et a torturé à mort une adolescente de seize ans, Sylvia. La victime (et sa sœur marquée par la polio) lui avait été confiée en pension.

En 1965, Kate, à New-York, faisait de la sculpture et préparait un doctorat à Columbia. Cette nouvelle, ce procès, se mettent à la hanter. Elle ne sculpte plus que des cages, dont chacune représente Sylvia, le destin de Sylvia. Pendant quinze ans elle porte en elle cette horreur, parle à Sylvia et se parle de Sylvia. Voilà : c'est écrit. Elle démonte. Quatre cent trente-huit pages très savamment construites (sculptées) avec ce qu'elle sait, ce qu'elle reconstitue et aussi les interrogatoires, les minutes du procès. « *Méditation sur un sacrifice humain.* » Pourquoi ? « *Parce que j'étais Sylvia Likens. Elle était moi. Elle avait seize ans. Je les avais eus. Elle était l'épouvante au fond de la cave. Elle était ce qui « arrive » aux filles. Ou le pourrait.* »

Sylvia, torturée à mort par trois garçons, une fille et une adulte, qui les inspire, est-ce le symbole du destin féminin pour Kate ? Il faut être allée au fond de l'horreur de soi-même. Etre allée au fond des fantasmes que peuvent déclencher la drogue et l'alcool. Et avoir assez de contrôle, de domination de soi, bref, de talent pour recréer. Pour utiliser les rapports des psychologues, les témoignages des voisins, tout. Et l'intérioriser.

La haine, l'envie, nous dit Kate Millett, sont l'envers du désir et de sa frustration. Pourquoi la victime ne s'est-elle plainte à personne? Longtemps elle a continué d'aller à l'école, de sortir. « *Tu n'as pas survécu, mais avais-tu en toi de quoi survivre ?* » Qu'espérait-elle, Sylvia ? De quoi avait-elle besoin plus que d'échapper à l'horreur ? De l'approbation de ses bourreaux ?

Et la meurtrière, Gertrude, qui devant le tribunal a tout nié ? Gertrude prétend n'avoir jamais eu envie de frapper : « *J'avais sept enfants.* » Donc, elle les aurait battus, non ? Personne ne se dit : « *Je vais torturer cet enfant jusqu'à la mort.* » Kate Millett pense que Gertrude ne « s'autorisait » même pas le mot torture. Mais... le viol par la torture n'est pas un « péché ». La séduction en revanche le serait. « *Caresser entre dans la catégorie de l'attentat aux mœurs. Battre, non... La main ne doit pas enseigner le plaisir. La souffrance seulement.* »

Ce cauchemar est assemblé avec un grand art : trois parties, édifiées comme par un architecte. Aujourd'hui les enfants-bourreaux sont libres. Gertrude reste en prison. Et Kate a transmué ses hantises en un monument de l'horreur. Rien de plus dur qu'une « méditation sur un sacrifice humain » quand ce « sacrifice » ne peut invoquer ni guerre, ni idéologie pervertie, ni métaphysique démoniaque, ni religion à implanter. Rien. Juste ce qui peut sourdre des tréfonds.

Ajoutons — c'est assez rare pour qu'on le dise — que la traduction d'Elisabeth Gille est — comme à son habitude — admirable.

DOMINIQUE DESANTI.

★ LA CAGE, MEDITATION SUR UN SACRIFICE HUMAIN, de Kate Millett, Stock, 438 p. Environ 68 F.

la vie littéraire

De l'amour

« Parlez-moi d'amour », susurrait une chanson de l'entre-deux-guerres. *« Quand j'entends parler d'amour, je sors mon sexe »*, proclamait rageusement un barbu de la fin des années 60. Mais, aujourd'hui, qu'en est-il de l'amour ? Pour le savoir, *le Magazine littéraire* (juillet-août 1980, n° 163, 10 F) a constitué un dossier aussi plaisant qu'instructif.

Si vous êtes sujet aux coups de foudre, la romanesque aventure que raconte Denis de Rougemont ravivera peut-être certains souvenirs ou certaines nostalgies. Si, timide, vous cherchez des « trucs » pour draguer, vous vous reporterez aux dix commandements du séducteur, proposés par Christian Serval. Si l'amour vous donne des haut-le-cœur vous apprécierez les cinglants aphorismes de Roland Jaccard ; si vous êtes homosexuel(le), vous prêterez attention aux voix de Nella Nobili et de J.-P. Aron. Pour connaître les sentiments des adolescents, Marie-Françoise Hans vous servira de guide. Vous goûterez l'humour féroce de François Georges à l'égard d'Abélard, le médiocre amant d'Héloïse, et vous découvrirez les ambiguïtés de cette formule apparemment banale : *« Je t'aime »*, finement décortiquée par Dominique Grisoni. Enfin, dans un texte éblouissant, Catherine Clément vous expliquera comment parfois l'amour met en échec la psychanalyse.

M. C.

Toujours lui...

L'amour existe encore : c'est la constatation rassurante qu'on retient à la lecture d'une enquête, intitulée *l'Amour mine de rien*, qu'ont menée Alexandre Bonnier et Jean-Marie Gibbal, à partir d'un échange de lettres puis de répliques à un « tract amoureux ». Les auteurs ont reçu trois sortes de réponses : celles de ceux qui croient à l'amour (comme Raphaël Pividal, Daniel Biga, Gilbert Lascaut), de ceux qui n'y croient pas (comme Joyce Mansour, Jean Roudaut, etc.), et enfin de ceux qui se proposent de le dépasser (encore Raphaël Pividal, Daniel Biga, Gilbert Lascaut). Ces idées toutes simples sont malheureusement habillées d'un jargon savant et à la mode qui ne facilite guère l'approche du livre. Mais on pourra conclure, comme l'écrit *Jean-Marie Gibbal, que : « S'il ne devait rester qu'une chose dans la vie, ce serait lui, sans projet, sans objet et sans cause ».*

N. G.

★ **L'AMOUR, MINE DE RIEN, textes réunis par Alexandre Bonnier et Jean-Marie Gibbal, Editions Encres - Recherches, 186 pages.**

Le « Woodstock de la poésie »

Les organisateurs du Festival de poésie de Castelporziano (près de Rome), qui avait attiré, l'été dernier, trente mille auditeurs et une centaine de poètes du monde entier, réitèrent. Leur grande manifestation internationale — surnommée le « Woodstock de la poésie » — aura lieu cette année en plein Rome, au Circo Massimo (grand cirque où se déroulaient dans l'Antiquité les combats de gladiateurs) du 21 au 31 juillet à partir de 20 h. 30, chaque soir. On y entendra beaucoup de rock'n roll et de free jazz. Deux soirées ont été réservées à la science-fiction, dans lesquelles interviendront des astrophysicien, des astronautes et Gerald O'Neill, le professeur de Princeton qui projette d'installer une colonie de deux mille personnes dans l'espace. Quant à la liste des poètes invités, elle est impressionnante : quatre-vingts écrivains d'Amérique latine ; trente Italiens ; vingt Américains dont Allen Ginsberg, Gregory Corso, William Burroughs. Parmi les Français : Bernard Heidsieck, Gérard Georges Lemaire, Marcellin Pleynet. Les soirées de poésie se dérouleront les 21, 24, 27 et 29 juillet.

J. J. L.

Denise Tual et les artistes

A Berlin, Gide et Marc Allégret vont voir une exposition « très curieuse » sur la « race juive ». Le soir ils se rendent dans une boîte où les femmes dansent entre elles, au « Die Dicke Lola ». Mais ils restent tristement dans leur coin.

Sur un ton tranquille, en une page, Denise Tual dit la sale odeur qui monte dans les rues de Berlin et épingle malicieusement l'égotisme coincé d'un écrivain qui allait faire le mort pendant quinze ans. Ce qu'elle a vu, le tohu-bohu des avant-gardes, la complicité entre les mondains et les artistes, les coulisses du cinéma français, du théâtre et de la danse, elle le raconte comme personne.

Deux mariages, le premier avec l'acteur Pierre Batcheff, l'interprète du *Chien andalou*, le second avec Roland Tual, l'ont introduite au cœur de ces bandes où les Prévert, Bunuel, Malraux, Carné, Renoir, Cocteau échangeaient des idées et des injures, écrivaient, tournaient, comme s'ils n'avaient pas une minute à perdre.

Denise Tual a écrit l'une des meilleures *autobiographies de sa génération*. Son témoignage, juste et sincère, à cause de sa modestie, rabat bien des prétentions et remet beaucoup de choses à leur place. Et puis le temps dévore déjà tout cela. — R. S.

★ **LE TEMPS DEVORE, de Denise Tual, Fayard, 306 p.**

La caricature comme psychanalyse

Sous le titre *Solo-télévisions*, le dessinateur Solo propose dans son cinquième album soixante et une pages de caricatures des diverses personnalités du monde du spectacle et de la politique, vivantes ou mortes, étrangères ou françaises, qui hantent régulièrement nos petits écrans.

Solo ne se contente pas d'accentuer tel ou tel défaut : il recherche ce que veut cacher le visage, et qui n'est pas toujours,



loin s'en faut, ce que son propriétaire a de plus beau à montrer. En fait, Solo débusque le monstre que chacun cache soigneusement au fond de soi. Et Jean-Paul Liégeois, dans le très drôle « Petit lexique des grosses têtes à l'usage des petites têtes », qui sert d'introduction à l'album, ajoute qu' *« on est toujours le monstre de quelqu'un »*.

Solo fait en quelque sorte une psychanalyse de ses sujets, qu'il traite finalement sans véritable cruauté, mais aussi sans une ombre de pitié : *« Où il y a de la pitié,* dit-il, *il n'y a pas de plaisir. »* — N. G.

★ **SOLO-TELEVISIONS, Editions Focus, 220, cours de la Libération, à Grenoble, 61 p.**

Vient de paraître

Entretiens

ROGER PEYREFITTE : *Propos secrets* (2). — Règlements de comptes et propos hardis : la seconde partie des mémoires de Roger Peyrefitte recueillis par Claude Chevreuil. (Albin Michel, 374 p.)

Anthologie

COLLECTIF : *la Poésie française de Belgique.* — Réunis sous forme d'anthologie, quatre numéros de *Poésie 1* non disponibles, consacrés aux plus importants poètes français de Belgique du vingtième siècle que présentent André Miguel et Fernand Verhesen. (Ed. Saint-Germain-des-Prés, 512 p.)

Critique littéraire

JEAN-PIERRE GIUSTO : *Rimbaud créateur.* — Une nouvelle lecture de la poésie de Rimbaud « force de vie, absolument irrécupérable ». (Presses universitaires de France, 380 p.)

BRUCE PRATT : *l'Evangile selon Albert Camus.* — Comment dans l'œuvre d'Albert Camus métaphysique, éthique et esthétique « se recouvrent et s'harmonisent pour rendre le monde habitable ». (José Corti, 190 p.)

Philosophie

COLLECTIF : *Martin Buber, dialogue et voix prophétique.* — Les conférences publiées dans cet ouvrage ont été prononcées lors du colloque de Strasbourg consacré à l'œuvre du grand penseur juif, qui s'est tenu en octobre 1978. (Centre d'études Istina, 45, rue de la Glacière, 75013 Paris ; 163 p.)

Histoire

MICHEL VOVELLE : *Ville et Campagne au dix-huitième siècle* (Chartres et la Beauce). — Structures agraires, révolution et brigandage en 1792. Préface d'Ernest Labrousse. (Editions sociales, 306 p.)

Sciences humaines

MICHEL LEIRIS : *La possession et ses aspects théâtraux chez les Ethiopiens de Gondar.* — Deux études dans lesquelles Michel Leiris essaie de rendre compte d'un phénomène qui échappe à l'expérience ethnographique : la possession. Poésie et théâtre sont sollicités pour aider à la compréhension de rites qui associent le visible et l'invisible. (Le Sycomore, 140 p.)

en bref

● **LES EDITIONS DES PROUVAIRES, qui se consacrent à la découverte de poètes et ne pratiquent pas l'édition à compte d'auteur comme cela se fait trop pour ce genre littéraire, viennent de faire paraître cinq recueils : « la Main courante », de Gilles Michaud, « Moments », de Bernard Léon, « C'est bien fait pour nous », de Gérard Bialestowski, « la Poudre d'une roue », de Daniel Lacotte, et « Ici le temps n'en finit pas », de Dominique Autié. (Editions des Prouvaires, 18, rue des Prouvaires, 75001 Paris. Prix : 20 F le recueil.)**

● **LES POETES ET LE DIABLE, tel est le thème du numéro 74 de « Poésie 1 » (12 F l'exemplaire). A son sommaire figurent notamment des poèmes de Xavier de Langlais, Ghislaine Amon, Pierre Chabert, Guy Chambelland, Jean-Louis Giovannoni, Georges-L. Godeau, Katrine Marafaud, Joyce Mansour, Alban Michel, Henri Rode et Pascal Van der Vreken. (Prix d'un abonnement 85 F à adresser à Armand Colin, « Poésie 1 », 103, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris.)**

● **JEAN-CLAUDE WALTER présente un recueil aux éditions Rougerie intitulé « Dix poètes d'Alsace », dont les textes sont extraits du numéro 33 de la revue « Poésie présente ». On y trouve des écrits de Maxime Alexandre, Martine Clément, Jacques Goormaghtigh, Denise Grappe, Guy Heitz, Sylvie Reff, Roland Reutenauer, Joseph-Paul Schneider, Jean-Claude Walter, Conrad Winter.**

● **LES CAHIERS DE POESIE « ARFUYEN », qui ont déjà publié des textes d'Yves Bonnefoy, Max Jacob, André de Richand, Philippe Jaccottet, Georges Perros, Georges Limbour et Roger Caillois, etc., proposent dans leurs numéros 14, 15 et 16 des textes de Roger Munier, Léonardo Sinisgalli et William English. Les numéros 15 et 16 sont en édition bilingue. (Abonnement de soutien : 250 F à l'ordre des Editions Arfuyen, 84340 - Malaucène.)**

● **STENDHAL ET MILAN, c'est le titre du numéro (spécial) 87 de la revue trimestrielle « Stendhal Club ». On y trouve des textes de V. Del Litto, René Bourgeois, Francis Claudon, Philippe Berthier, Nora Franca Poliaghi, Joseph-Marc Bailbe, Massimo Colesanti, Raffaele de Cesare, Kurt Ringger et Herbert Schneider, et F. B. Saint-Clair. (« Stendhal Club », Beauregard, 3, rue Maurice-Gignoux, 38000 Grenoble.)**

● **UNE NOUVELLE COLLECTION AUX EDITIONS DE L'HERNE. — Dirigée par Christian Jambet et Guy Lardreau, la « Bibliothèque de la science des religions » accueillera des textes classiques de la spiritualité, ainsi que les travaux de jeunes chercheurs. C'est un ouvrage d'Henry Corbin, « le Paradoxe du monothéisme », qui inaugurera la collection au cours du dernier trimestre de 1980.**

● **LA BOURSE GONCOURT 1980 DU RECIT HISTORIQUE a été remise à Pierre Barret et Jean-Noël Gurgand pour leur ouvrage : « Ils voyageaient la France » (Hachette) traitant de la vie et des traditions des Compagnons du tour de France au dix-neuvième siècle.**

● **LE PRIX DU PREMIER ROMAN décerné tous les ans dans le cadre du jeune Festival d'Hyères a été attribué pour 1980 à « Rauque la ville », de Jean-Pierre Ceton, publié aux Editions de Minuit.**

● **LE PRIX CLAUDE-FARRERE a été remis par l'Association des écrivains combattants à Robert Wolff pour son livre « le Robinson de la tour » (éd. France-Empire).**

anniversaire

L'actualité de Benjamin Constant

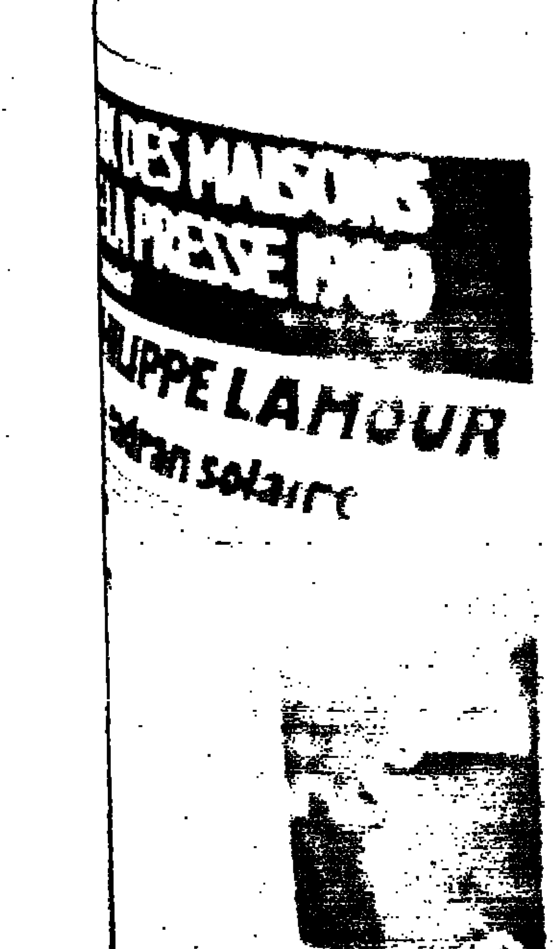
DE Benjamin Constant, la postérité avait surtout retenu *Adolphe*, roman sec et cruel, chef-d'œuvre de subtilité psychologique. Ses écrits sur la religion et sur la politique, qui lui tenaient beaucoup plus à cœur, étaient pratiquement tombés dans l'oubli. Et voici qu'à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de sa mort, survenue le 8 décembre 1830 à Paris, les éditeurs s'avisent que le pamphlet qu'il publia en 1814 contre Napoléon, *De l'esprit de conquête et de l'usurpation dans leurs rapports avec la civilisation européenne*, est peut-être à la littérature politique ce qu'*Adolphe* est au roman d'analyse : un classique défiant le temps.

Du coup, trois éditions de ce manifeste enflammé contre tous les totalitarismes sont à nouveau disponibles : la première, publiée par les éditions Pierre-Marcel Favre (5, rue Olivier-Noyer, 75014 Paris), est, hélas ! amputée de moitié ; elle présente, en revanche, l'intérêt d'être préfacée par Denis de Rougemont, *qui écrit : « Benjamin n'a servi que la liberté. La sienne très mal, esclave qu'il fut de ses amours ; mais la liberté politique mieux que personne de son temps. D'où le malentendu profond entre lui et la classe de son temps. »*

La seconde édition (Slatkine, B.P. 12, 01170 Gex) reprend intégralement le texte qui circula à Paris en 1814 ; Ephraïm Harpaz, qui le présente, observe justement que la guerre que Benjamin Constant a déclarée aux *conquistadores* de toute espèce et de toute dénomination est aussi valable de nos jours qu'elle l'était de son temps ; n'est-ce pas lui qui écrivait superbement : *« Certains gouvernements, quand ils envoient leurs légions d'un pôle à l'autre, parlent encore de la défense de leurs foyers ; on dirait qu'ils appellent leurs foyers tous les endroits où ils ont mis le feu. »* Plus facilement accessible et plus complète, la troisième édition s'intitule : *De la liberté chez les modernes* » (le Livre de poche, collection « Pluriel », 703 pages) ; préfacée et annotée par Marcel Gauchet, elle réunit la plupart des écrits politiques de Constant.

A l'occasion du cent cinquantième anniversaire de sa mort, la ville de Lausanne, où il est né, le 25 octobre 1767, a organisé au musée de l'Ancien Evêché une riche exposition qui sera ouverte jusqu'au 28 septembre. C'est à Lausanne encore que se tiendra du 15 au 19 juillet le deuxième congrès de l'Association Benjamin Constant, auquel participeront notamment Starobinski, Martine de Rougemont, Bernard Boeschenstein et Norman King. (Renseignements et inscriptions : Institut Benjamin Constant, place Chauderon 3, CH-1003 Lausanne.)

R. J.



poésie

L'art de l'implicite

PEU d'écrivains montrent autant de modestie qu'Henri Thomas. C'est une vertu assez rare dans la république des lettres, où règne davantage le souci de la renommée, en dépit de tout ce qui devrait opposer l'entreprise littéraire et la vanité. Cette modestie fait le charme des poèmes qu'Henri Thomas vient de publier sous le titre *A quoi tu penses*. Nous ne savons jamais trop à quoi nous pensons. Comment pourrions-nous résumer, sans les trahir, tous les mouvements qui traversent notre esprit ? Jugeant sans doute que la prétention de vouloir tout dire conduit aux pires mensonges, Henri Thomas procède par allusions. Il évoque les sentiments les plus divers, sans les préciser, de peur qu'ils ne s'effarouchent et ne s'enfuient. On se contente de les soupçonner. Ils sont comme le mystère de chaque poème. J'aime beaucoup *Octobre* :

L'homme qui se promène en [automne la nuit]
Est parfois effrayé par la [chute d'un fruit],
Choc mat, bruit redouté du [rôdeur éternel]
Qu'il croit entendre aussi dans [les chambres d'hôtel].

Ajoutons qu'un humour discret nuance les textes d'Henri Thomas, et qu'il rend léger même le tragique. Ainsi, dans *le Rat*, la pensée de la mort revêt un air de gaieté.

Tout ce que j'ai dans l'esprit
A la fin s'effacera,
Je serai fait comme un rat,
Et la souris
Le chat l'aura.

FRANÇOIS BOTT.

★ **A QUOI TU PENSES**, poèmes d'Henri Thomas, Gallimard, 82 pages. Environ 30 F.

Poli mais désespéré

APHORISMES, poèmes, pages de journal, *la Maison de l'errance* est un livre de raison où Dimitri Analis se laisse porter par le vent. Vent de la mémoire ou de la folie, chacun y trouvera son compte. Il s'adresse familièrement, comme dans une confession qui marque ses distances, à ceux qui gardent encore un sourire en coin.

« Jeune cadre — cadrant quoi ? dynamique, heureux dans son tergal infroissable. Ame froissée - vêtements infroissables. » Voici une vignette parmi d'autres qui vérifie une fois de plus cette politesse du désespoir dont on se passe moins que jamais.

Mais le souffle va souvent ailleurs, avec des fragments de paysages, foudre, calcaires, vignobles, minéraux, plantes. Il s'agit de les arracher, par métaphore, au « Désir de la rentabilité ». C'est dit en formules sèches et l'invocation à Paul Celan vient à son heure : le regard du poète troue les apparences et bouscule la soumission.

Au moment où le droit de se souvenir va devenir une chose interdite, il est juste d'apprendre comment faire pour ne pas céder à l'oubli. Analis ne propose pas de solution miracle, pas de recettes. Il prêche par l'exemple, contre les psychanalystes, « ces banquiers du petit bonheur ». Le modernisme en prend un coup. Qui s'en plaindra ?

RAPHAËL SORIN.

★ **LA MAISON DE L'ERRANCE**, de Dimitri T. Analis, Plasma, 94 pages. Environ 30 F.

Philippe Soupault

(Suite de la page 15.)

Soupault a côtoyé toutes sortes de milieux, écrit sur la littérature, l'art, le cinéma (ses écrits de cinéma viennent d'être réédités (2). Pour cette œuvre abondante, inégale et dispersée qui est la sienne, il a toujours manifesté une parfaite désaffection, exception faite pour la poésie. « J'ai voué ma vie à la poésie » a-t-il dit autrefois. Ses *Poèmes et poésies* ont été rassemblés en 1973 par Grasset dans un gros volume. Fluide, parfois ténue, toujours remarquable de légèreté et de fraîcheur, c'est une poésie du voyage aux titres évocateurs, *Westwego*, *Rose des vents*, *Georgia*, *Antipodes*, et où s'égrènent les noms de ville qui font rêver, Prague, Calcutta, Melbourne, Vancouver. Ce qui tremble, fuit et passe, la lumière et le vent, le silence et la nuit, voilà ce que capte cette poésie de reflets et de mélancolie, parfois joyeusement absurde comme les nursery rhymes.

Le personnage est semblable, secret, insaisissable. Tous ceux qui l'ont rencontré le voient rapide, léger, « fin, un rien distant, aimable et *aéré* » (Breton). Trop désinvolte, trop orgueilleux pour avoir de l'ambition, il aime à se traiter lui-même de « raté », mais raté, précise-t-il, à la manière de Rimbaud ou de Lautréamont. « Plutôt le silence, dit-il, que le trottoir. » Moins homme de lettres que passant, observateur, curieux, Soupault a su se laisser porter par les circonstances. Fidèle à son besoin impérieux de liberté, à son horreur des contraintes, il a toujours choisi le « grand air », ce voyageur sans bagages, poète égaré jouant à qui perd gagne, et qui écrivait :

« Dans les yeux des miroirs et [dans le rire du vent
» Je reconnais un inconnu qui [est moi. »

MONIQUE PETILLON.

★ **PHILIPPE SOUPAULT, VINGT MILLE ET UN JOURS**, entretiens avec Serge Fauchereau, Belfond, 288 pages. Environ 59 F. **LE BON APOTRE**, Garnier, 144 pages.

(2) Philippe Soupault, *Ecrits de cinéma 1918-1931*, rassemblé par A. et O. Virmaux, Plon, 1979.

roman

L'enfance maléfique

(Suite de la page 15.)

Que veut dire cette maladie qui frappe soudain Delmesse le jour où, infiniment las du caquet de Lette, son épouse, il cesse tout bonnement de l'entendre et de comprendre la langue qu'elle parle ? D'où vient même que le roman tout entier, si fertile en rebondissements, si plein de piquantes péripéties, soit si avare de dialogues, d'adresses et de répliques ? Eh bien, c'est peut-être justement que, dans l'univers de Chapuis, personne n'entend plus personne; qu'aux rares paroles proférées ne répondent plus que des silences; et qu'il ne s'agit de rien d'autre, au fond, dans ce livre, que de décliner toutes les versions, les mille et une figures d'un absolu, fondamental et métaphysique exil.

La part maudite

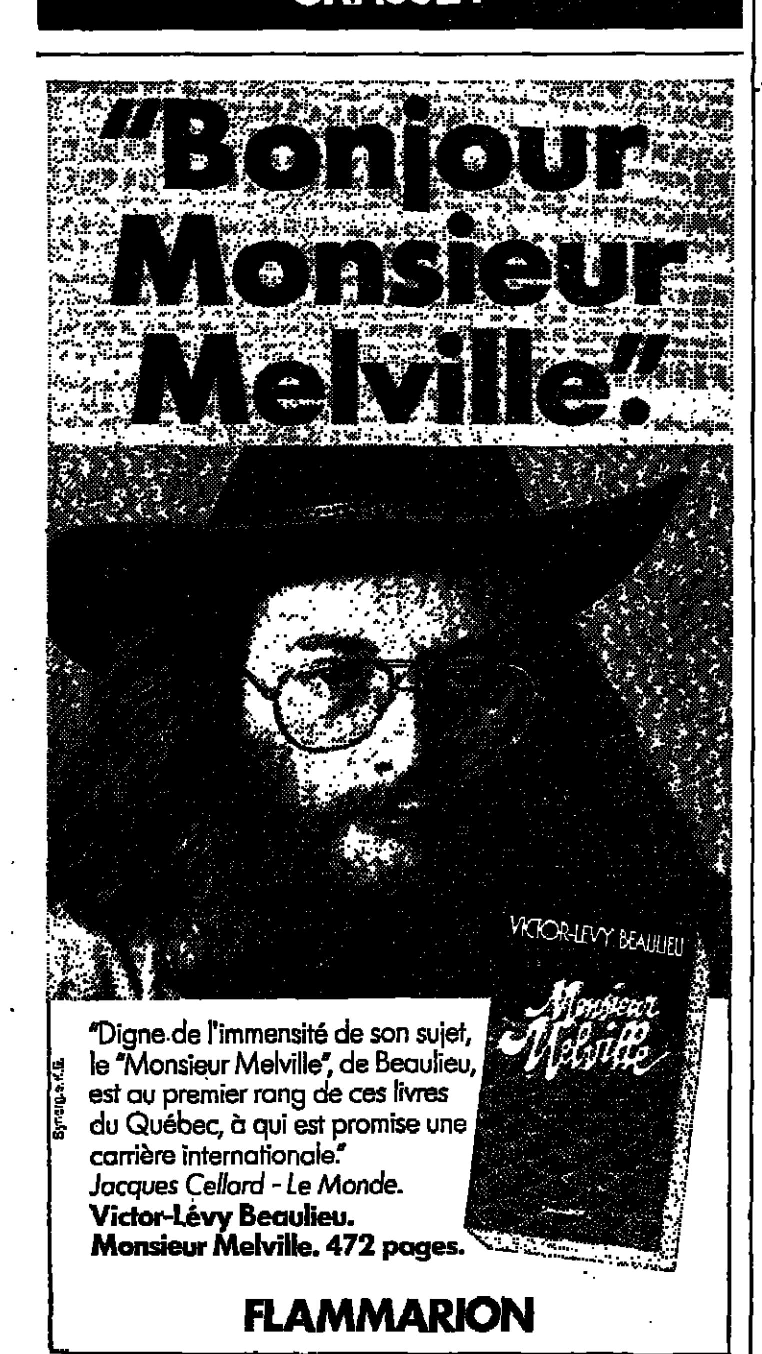
Mieux qu'exil d'ailleurs, il faudrait dire malentendu. Et au premier chef, bien sûr, le malentendu amoureux... Voyez comme Chapuis s'attarde à ces étreintes de fortune, ces improbables conjonctions des corps et la pauvre joie des amants quand, une fois, ils se sont croisés ! Observez la froide description qu'il donne des chairs quand elles se heurtent, des sexes quand ils s'affrontent, et la guerre, toujours la guerre, là où les humains, parfois, rêvent de somptueuses harmonies ! C'est la petite pute martyrisée dans le torrent de bile et d'urine. C'est les amours blettes de Delmesse, au plus fort de sa claustration. C'est le jeu du « qui perd gagne » où s'abattent Roum et Rameau.

Il faudra attendre la fin du roman pour que le mystère, enfin, commence de se dissiper. La fin du long voyage qu'entreprendra Rameau, parti sur les traces de Lost, le petit frère perdu, jadis, au large de l'île de S... Le terme d'une course éperdue qui le mènera aux lisières de lui-même, sur les décombres d'un monde aboli qui paraît s'effondrer sous ses pas, à mesure qu'il y aborde. Le jour, très exactement, où il apprendra que Lost n'a jamais existé ; que ce nom, c'était le sien propre du temps où il était « bébé professionnel » ; que ce qu'il cherchait si ardemment n'était rien donc, en fait, que son ombre ; et que l'enfant perdu, du coup, il l'avait de tout temps retrouvé puisque c'est lui qui le talonnait, lui qui le taraudait...

Admirable parabole d'une enfance éternelle, par où il s'avère que s'éternise aussi l'immémorial malheur des hommes. Et si l'enfance, alors, était moins un âge de la vie qu'un état permanent du destin ? Et si ces sources archaïques où l'on aime tant, parfois, aller se retremper étaient le lieu même où sourd le maléfice ? Et si cette aube bénie était d'abord une part maudite dont il faudrait à toutes forces tenter de se déprendre ? C'est bien là, semble-t-il, l'aveu que fait Rameau au bout de son périple. C'est probablement l'avis de Sol, son frère, quand il admet n'être « pas assez vieux pour être vraiment gai ». C'est sans doute à quoi s'emploie Chapuis lui-même, avec ses ruses de faux badin, de vrai tragique et d'authentique écrivain. Et c'est surtout là, peut-être, la clef de cette langue si singulière, à la fois prolixe et rare, bavarde et ponctuée de silences, magnifiquement compacte et pourtant toute ravinée de blancs : comme une grande soif de se taire qui n'en finirait pas de le disputer à l'infinie folie des mots.

BERNARD-HENRI LÉVY.

★ **L'AMOUR DU TEMPS**, par Bernard Chapuis, Le Seuil, 156 p. Environ 48 F.



Tous fous ?

(Suite de la page 15.)

Beaucoup de créateurs se trouvent entraînés dans des toxicomanies diverses : alcool, absinthe, stupéfiants. Mais tous n'inventent pas les maux que ces drogues sont censées apaiser. Musset est atteint d'une malformation aortique, qui *portera son nom. L'asthme de Proust est autant allergique* **que psychosomatique. Van Gogh et Artaud souffrent mille morts.**

ON a beau jeu, à l'heure du Rimifon, d'attribuer la tuberculose à de la langueur, comme au siècle dernier. C'est oublier un peu vite un certain bacille de Koch, que Modigliani n'appelait pas de ses vœux, ni Gide, ni Camus, même si ce dernier a qualifié la phtisie de « maladie métaphysique », ni Gadenne, ni Barthes.

Soit, le « terrain » n'est pas un concept creux destiné à combler les silences de la science devant la loterie du mal. Il est vrai que la plupart des germes ou virtualités de maladies sont tapis en nous, n'attendant pour prospérer que, d'une certaine manière, nous y consentions. Sinon, comment expliquer que les mêmes risques se concrétisent chez l'un et pas chez *l'autre, à un moment et pas à un autre ? Mais de là à parler* de prédisposition en matière de cancer, comme on commence à le faire ! C'est à croire qu'une prescience secrète fait moins peur que l'atroce fatalité sans cause !

LA maladie des créateurs n'est pas sans bienfaits. Pour les autres, en tout cas. Les fous notoires du dix-neuvième siècle, appelons-les plutôt : les grands souffrants, auront été aussi les prophètes les plus inspirés du vingtième.

Il est frappant qu'aucun sacrifice de l'envergure de ceux qui ont été consentis à l'art, de Nerval à Artaud, ne se consomme aujourd'hui, au moins à notre connaissance. Si la littérature reste « *hantée par la folie* », comme le rappelle Pierre de Boisdeffre dans un recueil de ses articles de la *Revue des Deux Mondes*, elle n'y sombre plus. Les « *écrivains de la nuit* », ainsi qu'il nommait la génération précédente, de Montherlant à Beckett, n'ont pas de descendance manifeste. La jeune classe joue plutôt à redécouvrir le roman-feuilleton « rétro », sans trop se soucier de refléter une crise de l'Occident où, semble-t-il, elle compte pour du beurre.

Insouciance de sa part, ou bien, pour revenir à la pathologie du génie, progrès de la médecine ? Car enfin, presque tous les sublimes visionnaires du siècle dernier souffraient aussi et d'abord, par héritage ou imprudence personnelle, le sachant ou l'ignorant, de l'omniprésente vérole.

Et si notre pauvreté actuelle en génies, nous la devions... *à la pénicilline* ?

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **LA SOUFFRANCE ET LE GENIE, de Fernand Destaing, Presses de la Cité, 266 pages, environ 54 F.**

★ **L'ILE AUX LIVRES, de Pierre de Boisdeffre, Seghers, 362 p., environ 48 F.**

Rappel : LA FOLIE ET LA CHOSE LITTERAIRE, de Shoshana Felmann (Le Seuil) ; POUVOIRS DE L'HORREUR, de Julia Kristeva (Le Seuil).

essais

LES AVENTURES DU SOMMEIL

● ***Et si nous étions responsables de nos rêves ?***

ENFANT, un livre m'intriguait dans la bibliothèque de mes parents ; il s'intitulait *Mes insomnies* et avait pour auteur un illustre général. Je trouvais curieux, presque incongru, qu'il parlât de ses insomnies plutôt que de ses batailles. J'ignorais alors le combat pathétique, et chaque soir renouvelé, que certains êtres doivent mener pour trouver le sommeil ; combat plus épuisant que toutes les épreuves qu'ils affrontent quotidiennement, plus angoissant que tous les cataclysmes qui les menacent.

A vrai dire, il n'est guère raisonnable de dormir ; Baudelaire le notait déjà : « *A propos du sommeil, aventure sinistre de tous les soirs, on peut dire que les hommes s'endorment journellement avec une audace qui serait inintelligible si nous ne savions qu'elle est le résultat de l'ignorance du danger.* » Ces dangers qui nous guettent — la mort, la perte d'identité, les agressions..., — Pierre Pachet les évoque admirablement dans un essai : *Nuits étroitement surveillées*, qui ajoute au charme de la confidence celui d'une démarche scientifique renouant avec les « psychologistes » pré-freudiens (Hervey de Saint-Denis, A. Maury, Delbœuf...).

Dormir, c'est oublier la mort ; c'est également mettre entre parenthèses notre peur de ne pas dormir et accepter de quitter un monde aussi inquiétant qu'imprévisible. Un humoriste anglais résumait ainsi les trois conditions fondamentalement nécessaires au sommeil : avoir chaud aux pieds, avoir bien digéré et avoir la conscience tranquille. Mais comment avoir la conscience tranquille quand tombe la nuit et qu'autour de notre lit, dans une furieuse sarabande, s'agglutinent nos remords et nos regrets ? Baudelaire encore : « *L'homme qui fait sa prière le soir est un capitaine qui pose des sentinelles. Il peut dormir.* »

Proche de Valéry

Parlant du sommeil, Proust disait qu'il est divin, mais peu stable ; le plus léger choc le rend volatile. D'où la nécessité de construire un environnement protecteur ; d'où l'envie qu'on éprouve, à certains moments terribles de la nuit, d'édifier un empire assyrien dont on serait le centre pour gagner le droit au sommeil. Dormir enseigne un égoïsme salvateur. Mais attention, nous avertit P. Pachet, à guetter *son propre endormissement*, on risque de l'empêcher et de détériorer le gyroscope compliqué dont il dépend. Si, pour aimer, il faut croire à l'amour, pour dormir, il faut croire au sommeil.

Pierre Pachet prête à son sommeil, à ses rêves, à ses insomnies, une attention scrupuleuse, presque maniaque. Plus proche de Valéry que de Freud, il entend également montrer que le dormeur n'est pas immergé dans un ailleurs inatteignable, mais qu'il est d'une certaine manière conscient, c'est-à-dire volontaire, calculateur, capable de projets et de ruses. « *Que le rêve*, écrit-il, *puisse fournir des exemples de phrases correctement construites, devrait provoquer l'étonnement, et faire réfléchir ceux qui aiment à penser au rêve comme au règne de la liberté sans frein.* » Pour lui, comme pour certaines peuplades primitives, le rêve est une expérience sociale dont chaque homme est responsable.

Analysant la correspondance de Kafka avec Felice, Pierre Pachet souligne les efforts constants et opiniâtres de Kafka pour impliquer sa correspondante dans son sommeil, dans ses insomnies et dans ses rêves. C'est ce même effort qui confère à son livre son charme, sa puissance et son originalité.

ROLAND JACCARD.

★ **NUITS ETROITEMENT SURVEILLEES, de Pierre Pachet, Edit. Gallimard, 217 pages. Environ 45 F.**

Georges Balandier moraliste

LA vie des hommes en société *n'est qu'un vaste* théâtre, et le pouvoir qu'une mise en scène : telle est l'idée centrale du dernier livre de Georges Balandier. Charles Quint, Louis XIV, Napoléon et Bokassa étaient évidemment les auteurs et les acteurs de leurs propres pièces, mais du côté des révoltés et des contestataires le sens dramatique n'est pas moins fort — comme en témoignent Savonarole, Saint-Just ou bien les Brigades rouges.

Notre histoire n'est qu'une suite de grandes « représentations » : défilés et parades d'un côté, émeutes et carnavals de l'autre. D'ailleurs les formes de théâtralité connues en Occident ont leurs équivalents dans bien d'autres sociétés, des monarchies rwandaises jusqu'aux théocraties bouddhistes. Enfin, l'instauration de la « société du *spectacle* », *entièrement soumise* au règne de la télévision, n'est certainement pas faite pour modifier cette situation !

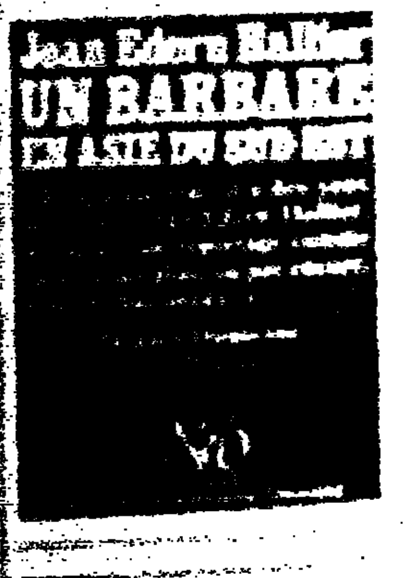
C'est donc à une promenade à travers les rituels politiques de tous les temps et de tous les pays que nous convie ici Georges Balandier, en écrivain soucieux de plaire, de provoquer, d'intéresser sans jamais pontifier.

Moins proches de la sociologie universitaire que de l'essai au sens de Valéry ou de Cioran, ces réflexions sur la scène du pouvoir ne constituent pas une « théorie » nouvelle, qui prétendrait enfermer la réalité dans un système, mais plutôt l'exercice d'un moraliste qui *aurait beaucoup lu et beaucoup* voyagé et qui jetterait, sur la furie des hommes, un regard désabusé. Avec un rien d'ironie.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE

★ **LE POUVOIR SUR SCÈNES, de Georges Balandier. Balland, coll. « Le commerce des idées », 192 pages. Environ 47 F.**

هكذا من الأصل



lettres étrangères

Andrew Boyle et les « super-taupes »

● ***Philby, McLean, Burgess, Blunt... une série de portraits passionnants.***

ALORS qu'en mars 1934, après quelques années de libération sexuelle post-révolutionnaire, l'homosexualité devient en U.R.S.S. un crime, une « perversion fasciste » et un « produit de la décadence dans le secteur bourgeois de la société », les agents du Komintern infligent un cinglant démenti au néo-puritanisme stalinien en recrutant un jeune homosexuel à l'intelligence brillante, adulé par ses condisciples : Guy Burgess. C'est dans un des plus prestigieux sanctuaires de l'élite intellectuelle britannique qu'ils sont allés le chercher : l'université de Cambridge. Ainsi débute l'affaire d'espionnage la plus importante du siècle.

Un récit minutieux

Un climat de trahison, du journaliste et biographe anglais Andrew Boyle, est le récit minutieux, remarquablement documenté, de cet épisode secret de la guerre froide. Véritable enquête policière, la première édition de l'ouvrage a obligé le gouvernement conservateur de Margaret Thatcher à démasquer officiellement le plus ancien complice de Guy Burgess, Sir Anthony Blunt, membre de l'entourage de la famille royale et critique d'art réputé : après la défection de Philby au début des années 60, il avait préféré passer aux aveux plutôt que de s'exiler en U.R.S.S., et les services secrets anglais lui accordèrent l'immunité pour éviter le scandale.

Mais Andrew Boyle est mieux qu'un nouveau Sherlock Holmes : c'est tout le climat d'une époque qu'il fait transparaître, celui du fragile Occident démocratique des années trente, confronté aux deux monstres issus de la première guerre mondiale et de la grande crise : le fascisme et le stalinisme.

Si la sauvagerie, le racisme, la stupidité foncière de l'idéologie national-socialiste rebutaient alors beaucoup d'intellectuels, il n'en était pas de même du dogme communiste : des syndicalistes, des écrivains, des hommes politiques admiraient sans restriction la Révolution d'Octobre, et assistaient avec enthousiasme à la naissance des grandioses plans quinquennaux. Les prédictions même de Marx sur l'effondrement du capitalisme mondial n'étaient-elles pas en train de se réaliser ? L'empire colonial anglais, le plus important du vingtième siècle — et sans doute de tous les temps — s'effritait, paraissait même sur le bord de l'effondrement. L'impérialisme, « stade suprême du capitalisme » selon Lénine, semblait bien devoir en être aussi le stade final.

Malheureusement pour la jeune Union soviétique qui recherche alors un peu partout des appuis, la classe ouvrière anglaise éprouve le plus profond mépris pour les intellectuels qui veulent l'embrigader. C'est dans les classes moyennes, parmi les futurs cadres d'un empire en voie de dislocation, que le Komintern réalise ses plus beaux succès : il symbolise l'aventure et la rédemption. Quand Kim Philby se laisse entraîner, n'a-t-il pas un peu l'impression de suivre les traces de son père, qui a lui-même abandonné le poussiéreux « Indian Civil Service » pour devenir le premier conseiller du roi Ibn Séoud ?

Le climat politique qui règne en Angleterre facilite le processus : le futur roi Edouard et une partie notable de l'aristocratie voient d'un trop bon œil la nouvelle Allemagne musclée. Les dirigeants flottent, incapables qu'ils sont de choisir une voie déterminée, et s'ils s'affirment mollement contre les totalitarismes, ils ne proposent rien.

Des arguments plus comiques que convaincants

C'est dans la description de ces milieux intellectuels anglais de l'avant-guerre qu'Andrew Boyle se montre à la fois le plus intéressant et le plus contestable. En mêlant jugement moral et analyse historique, il obtient des résultats plus comiques que convaincants : telle son explication un peu facile de la conversion de Donald McLean par Guy Burgess, grâce à la pratique « des tristes plaisirs de la sodomie ». Mais quand il prend en compte l'histoire personnelle, les goûts, les attitudes des futurs espions depuis leur enfance, Boyle croque des portraits passionnants de ces « super-taupes ». Qu'étaient-ils ? des génies du crime ou des idéalistes dévoyés ? Probablement ni l'un ni l'autre, mais plutôt des adolescents attardés, élevés dans le milieu clos et malsain des « public schools », nantis d'une intelligence nettement supérieure à la moyenne, et qui ont cru pouvoir devenir des petits moteurs de l'histoire.

On peut se demander pourquoi l'affaire Burgess-MacLean-Philby-Blunt suscite aujourd'hui encore tant de passion en Grande-Bretagne et à l'étranger. Les deux premiers agents s'enfuyaient dans le froid dès 1951, et Philby, bien qu'on n'eût pu retenir de preuves contre lui, était écarté au même moment de toute responsabilité. L'engouement du public est sans doute la contrepartie directe de l'acharnement mis par l'Establishment à fermer les yeux.

ALEXIS LECAYE.

★ **UN CLIMAT DE TRAHISON, d'Andrew Boyle, J.-C. Lattès, 425 p. Environ 65 F.**

Aleixandre et la ville du paradis

ANNEE 1944. La nuit tranquiete. A Madrid, rue Velintonia, dans la retraite de sa maison tranquille, un poète, depuis des mois, interroge le silence. Il a quarante-six ans. Une santé délicate l'oblige à observer chaque après-midi de lentes heures de repos. La guerre a tué son meilleur ami : Lorca ; elle a exilé les autres compagnons de sa génération : Alberti, Cernuda, Guillén, Salinas, Altolaguirre. Son protégé, l'aède-chevrier d'Orihuela, Miguel Hernandez, est mort en prison deux ans plus tôt. Le souvenir du poète s'envole dans le temps, la mémoire de Vicente Aleixandre le ramène à l'époque heureuse, aux heures lumineuses de l'enfance et de l'adolescence, dans la « *ville du Paradis* », « *l'angélique cité qui, surplombant la mer, préside à son écume* » : Malaga. Les ailes libres des oiseaux, les palmes virginales du rivage, le scintillement crépitant de l'écume, la caresse chaude du sable sous les pieds nus, surgissent, en même temps que le corps réaffirme ce qu'il fut : beauté, insouciance, désir, ivresse impétueuse. Nostalgie du périssable. Tristesse. Le poème transcende le regret, fixe la vision. Un livre naît, l'un des plus beaux et des plus significatifs de la poésie espagnole contemporaine :

Ombre
du Paradis :
Le mot un jour fut
chaleur : une lèvre humaine.
La lumière était comme un jeune [matin ;
mieux : un éclair en cette éter- [nité nue.
Elle aimait quelqu'un. Sans avant [ni après.
Et le verbe jaillit. Mot seul et pur
à jamais — Amour — dans [l'espace superbe !
(« Le mot »)

CLAUDE COUFFON.

★ **OMBRE DU PARADIS, de Vicente Aleixandre, introduction et traduction de Roger Noël-Mayer, Gallimard, 144 pages. Environ 36 F.**

Le vigoureux monologue de Jesusa

● ***Une femme du peuple, mexicaine, parle.***

LA fin des années 60 a vu se multiplier en Amérique latine les romans-vérité s'attachant à la restitution fidèle d'un cas humain, derrière lequel le narrateur s'efface au maximum pour n'être plus qu'un simple transcripteur et le monteur d'un discours capté à l'état brut, dans sa violence, sa sincérité et sa spontanéité. Au Mexique, c'est dès 1948 que l'anthropologue Ricardo Pozas avait enregistré la poignante autobiographie d'un Indien tzotzil, publiée sous le titre de *Juan Pérez Jolote*. Mais la route de ces récits-témoignages fut véritablement ouverte par le livre d'Oscar Lewis, *les Enfants de Sanchez*, publié en 1961 dans sa version anglaise et en 1965 au Mexique, où sa parution entraîna polémiques et scandales.

C'est dans la mouvance de l'œuvre de Lewis que se situe cette *Vie de Jesusa*, d'Elena Poniatowska, aujourd'hui traduite en France, onze ans après sa publication à Mexico. Ce délai s'explique en grande partie par les problèmes presque insurmontables que posait la traduction, et il faut féliciter Michel Sarre pour le travail minutieux, fidèle et créateur qu'il a mené à bien. Par ailleurs, le livre témoigne de l'objectif prioritaire que s'est fixé Elena Poniatowska, établie au Mexique depuis de nombreuses années : donner la parole à ceux qui en sont habituellement privés ou qui peuvent difficilement s'exprimer, au peuple mexicain, aux prisonniers politiques de 1968, aux rescapés ou aux parents des victimes du massacre de Tlatelolco (1).

Ce monologue d'une femme du peuple, Jesusa Palancares, « sacrée chienne, bagarreuse et ivrogne », selon sa propre définition, est une plongée douloureuse et truculente dans les arcanes d'une misère digne, de l'insécurité, de la violence et de l'exploitation. Non que Jesusa soit une victime consentante. Une prodigieuse énergie et un désir forcené d'indépendance lui ont forgé une carapace sur laquelle les coups durs ont glissé en laissant des traces plus ou moins profondes. Elle sait qu'elle est sur la terre pour « payer », pour en baver. Elle fréquente une secte

L'humour et le dépit

spirite où une « voix » lui a dit : « *Tu dois lutter seule. Il faut que tu souffres pour savoir ce que c'est d'aimer Dieu sur une terre d'Indien...* » Exploitée, grugée, battue, elle se méfie de tout le monde : des prêtres, des médecins, des hommes — mariée de force à quinze ans, elle sera veuve à dix-huit, — des voisines, des orphelins ou des animaux de passage qu'elle recueille.

Ces avatars ne l'ont pas empêchée de danser des nuits entières, de boire comme un trou, de parcourir le pays d'un bout à l'autre, d'abord pendant la Révolution de 1910, puis au cours de la guerre « cristera » de 1926-1929. Elle en a gardé le goût de la poudre et des batailles (à presque soixante-dix ans, elle serait prête à repartir faire le coup de feu) et un âcre désenchantement de la Révolution (seul Emiliano Zapata échappe à sa vindicte) et des mythes véhiculés par le discours politique officiel : « *La Révolution n'a rien changé. On crève simplement un peu plus de faim.* »

Avec un humour féroce et une nostalgie constante du temps jadis où « *tout était mieux* », Jesusa crache son dépit d'avoir été flouée et sa fierté d'avoir rendu coup pour coup. Sa « philosophie », qui s'exprime parfois dans des proverbes insolites (« *Quand on naît salade, l'huile et le vinaigre vous tombent du ciel* »), s'articule autour d'une aspiration obsessionnelle à une liberté totale, qu'elle ne conçoit qu'au moment de sa mort : en plein champ, à l'air libre, loin de la ville-géhenne et du travail abrutissant. Disparaître dans le ventre des charognards sera son dernier défi à cette société qui lui a obstinément refusé une place au soleil.

CLAUDE FELL.

(1) *La Noche de Tlatelolco*, Mexico, Editiones ERA, 1971, 282 p. Le livre en est aujourd'hui à sa vingt-quatrième édition.

★ **VIE DE JESUSA, d'Elena Poniatowska. Roman traduit de l'espagnol par Michel Sarre, Gallimard, 396 pages. Environ 73 F.**

histoire littéraire

Pierre Leroux,

Il est singulier qu'au moment du regain d'intérêt pour les utopies, et particulièrement pour les utopies du dix-neuvième siècle, on ait si longtemps méconnu Pierre Leroux, jusqu'à n'avoir jamais songé à rééditer son ouvrage fondamental : la Grève de Samarez. *Fort heureusement, grâce à Jean-Pierre Lacassagne, cette lacune est aujourd'hui comblée. C'est un événement d'autant plus remarquable que l'actuelle redécouverte des œuvres majeures de George Sand, et principalement* Consuelo *et sa suite obligée* la Comtesse de Rudolstadt *(1), perdrait une partie de son sens si l'attention ne se portait pas sur celui qui fut, en l'occurrence, et son inspirateur et son collaborateur.*

Les ouvrages de Pierre Leroux sont nombreux. Ce sont des textes de combat, écrits dans la foulée des événements intellectuels et politiques qui marquèrent son temps. Homme des publications et des revues plus qu'auteur de livres nettement structurés, Pierre Leroux n'est pas, par sa méthode, sans rappeler Charles Péguy dans la suite des Cahiers de la quinzaine. Il y a, ici et là, une même écriture haletante, engagée,



(Dessin de Bérénice CLEEVE.)

Un poème philosophique

EN 1857, à Jersey, Leroux conçoit l'ouvrage qui doit contenir tout ce que son expérience et ses livres précédents le pressent d'écrire. A soixante ans, il se sait « très vieux » et « jeune », avec une « foi d'enfant ». A cette œuvre, il donnera le nom d'une plage qui longe Samarez-Marsh et regarde vers la France. Quoi de mieux qu'une grève, au grand vent, battue par les flots, pour s'accorder avec l'exil, pour inspirer la pensée de l'exil, figurer le rapport de la limite à ce qui n'a pas de limite, se prêter à l'apparition et à l'évanouissement des fantômes (il les interpelle et eux lui parlent), pour susciter un tourbillon de souvenirs, de désirs, de questions, de réponses, de questions encore — tourbillon tantôt violent, tantôt ralenti, comme près de se défaire, avant de se refaire.

Dans *la Grève de Samarez,* il semble que Leroux veuille tout dire. Une somme, ce livre, croirait-on donc. Mais comment dire tout, comment parler depuis son île, depuis la plage, si la nature, l'humanité l'enveloppent, l'absorbent, jusqu'à bientôt le changer en petits débris, comme ces cadavres de pêcheurs qu'il a vus dans la mer déchiquetés par des homards ? Dire tout, voilà qui exige une parole qui déjoue l'illusion de la limite, qui retentisse en tous sens, sans cesser de faire l'épreuve de sa fragile et ténue existence, sans cesser de sentir son lien avec la mort, une mort familière, apprivoisée, sitôt qu'elle s'en fait un soutien.

La parole qui déjoue l'illusion de la limite commence par déjouer l'illusion du commencement. Ainsi, avant que ne soit franchi le seuil du livre, Leroux écrit-il une dédicace, un prologue, une préface et un intermède. Dans la dédicace, il s'adresse à son ami, le plus proche autrefois de sa pensée ; dans le prologue et l'intermède, à son ennemi, l'étranger persécuteur, un critique ; il se met en scène avec ses premiers doubles. Dans sa préface, il se demande longuement ce que signifie l'idée d'une préface, pourquoi elle était inconnue des écrivains grecs et romains et pourquoi tels et tels moines du Moyen Age l'ont découverte ; il parle de la relation qui s'est un jour nouée entre l'auteur et le lecteur, de l'image de la postérité venue se greffer en la transformant sur celle de l'immortalité ; la préface devient signe d'une distinction entre les Anciens et les Modernes, signe de la révolution chrétienne, modalité méconnue d'une communion qui fait écho à l'eucharistie. Nous pensions qu'il retardait le moment du commencement.

L'usage de l'ironie

Ce moment, nous l'attendions. Vaine attente ; l'œuvre, découvrons-nous, a déjà surgi de la question de la préface qui est la question même de l'œuvre. Et quand s'ouvre enfin le premier chapitre, ce qui commence, en guise de livre, c'est une longue interrogation sur ce que pourrait être l'objet du livre. A sa recherche, Leroux consulte ceux qui, dans les dernières années, l'incitaient à rédiger ses Mémoires — tel son « illustre voisin » Hugo — ou bien à consacrer ses vieux jours à la méditation de la Bible, ou bien encore à se tourner vers la « politique active ». Ainsi le chemin de *la Grève* se trace dans le refus des Mémoires, dans le refus de la théologie, dans le refus de ce que d'autres nomment la politique ; et, en ce sens, l'œuvre livre passage aux souvenirs, à l'exploration de la religion, de la politique et de l'histoire. Puis, le chemin se poursuit, cette fois dans le refus d'un art qui se voudrait seulement art ; et, ce faisant, l'œuvre interroge le sens de la poésie et se change toujours plus, sous le signe de l'extase et du dialogue avec les fantômes, en un poème philosophique.

Déjouer l'illusion de la limite s'avère alors récuser la division des genres, produire une parole qui n'est assignable à aucun lieu convenu, qui se soustrait au piège de l'objet, qui brouille les frontières du temps, de la vie de l'humanité et de la vie de l'individu, de l'imaginaire et du réel ; qui extrait de la tradition ce qui se tient toujours en avant du présent et de la modernité, ce qui signale toujours la pesanteur du passé. Enfin, déjouer l'illusion de la limite s'avère maintenir la parole au plus près du mouvement d'invention de la pensée : ne pas la retrancher de ses accidents, la rendre sensible dans ses associations de mots, dans ses soudaines embardées, dans ses oublis et ses défaillances ; ne pas souffrir le partage des petites et des grandes pensées, de l'anecdote et de l'idée ; joindre l'expérience de l'engendrement quasi matériel et miraculeux de la pensée à l'accueil des choses qui n'ont pas attendu l'homme pour être.

La pratique de Leroux est rusée, c'est vrai. Il n'est pas tout entier dans sa divagation, dans son comportement, dans ses ravissements : il écrit. Mais cette ruse, il sait la laisser entrevoir par un usage constant de l'ironie, elle est manière d'échapper à toute posture de domination, manière de se déprendre de tous les traquenards de l'opinion. Et l'on s'émerveille, le lisant à présent, de découvrir intactes sa revendication sauvage de la vérité et, sous l'effet d'un désir démesuré de tout dire, son habileté à renverser les bornes de l'idéologie.

CLAUDE LEFORT.

Entretien avec Jean-Pierre Lacassagne

« Pénétrer l'avenir »

Avec une passion nourrie et guidée par une érudition exceptionnelle, Jean-Pierre Lacassagne a arraché à l'oubli et au dénigrement « la Grève de Samarez » et, du même coup, son auteur, Pierre Leroux, le « prince des philosophes », le visionnaire dans toute sa démesure, porteur des espoirs du socialisme et de l'utopie romantique. Jean-Pierre Lacassagne évoque, dans l'entretien ci-dessous, les idées de Leroux sur l'art, son amitié avec George Sand et l'influence qu'il a exercée sur Nerval et Baudelaire.

« Il y a une modernité singulière chez Leroux, particulièrement dans sa vision foisonnante et multiple de l'art. C'est ainsi qu'il affirmait : « Le poète est un homme de désir et c'est sa pensée qui engendre. »

— C'est bien, en effet, de cette formule qu'il faut partir pour saisir dans sa richesse la poétique de P. Leroux. Il entend par là, que la poésie, et l'art en général, sont exemplaires de l'époque qui les produit, non pas seulement parce qu'ils en sont le miroir ou l'expression, mais parce qu'en eux se lit le mieux l'avenir qu'elle porte et qu'ils prophétisent. L'artiste n'est pas un « homme de connaissance » ; pourtant, il est celui dont la modernité vraie consiste à refuser l' « art intermédiaire » (faire du neuf avec du vieux).

L'emploi du style symbolique où dès 1829 Leroux voit la mutation essentielle, qui définit l'écriture moderne, ne doit pas être un simple procédé qui n'aboutit qu'à « *faire de l'art pour le plaisir de l'art* ». L'art véritable continue la nature mais il établit des rapports et des rapports de rapports, des accords. Il ne s'agit pas de s'interroger sur ses rapports avec l'utile ou le laid car il dépasse ou déplace infiniment ces catégories. C'est son va-et-vient qui le définit comme « *vie s'adressant à la vie* », quand l'artiste a compris que « *le monde entier, en y comprenant l'art qui en fait partie au même titre que les monuments naturels auxquels il s'ajoute, devient symbolique* ». Cette lecture du symbole, qu'ils menaient même sans le savoir, Leroux voulait que les artistes de son temps l'entreprissent délibérément. La faillite de cet espoir lui fit, trente ans après, pousser ce cri dans *la Grève* précisément : « *Je suis l'homme de désir. Depuis que j'existe, j'appelle pour vaincre la Mort.* » Le poète-Narcisse qui pratique l'« artistolâtrie » ne peut être ce chercheur de symbole. Dès lors, il ne peut chanter que la mort et le philosophe doit se faire poète...

— La Grève de Samarez *et* Consuelo *ne peuvent pas se comprendre l'un sans l'autre, avez-vous affirmé. Vous avez intitulé* Histoire d'une amitié *la publication d'une correspondance inédite entre Pierre Leroux et George Sand* (1).

— Si j'entreprenais aujourd'hui ce travail, j'insisterais bien davantage que je ne l'ai fait sur le caractère unique, dans l'histoire littéraire, de cette amitié. Dans *la Grève* précisément quand il évoque le prologue de *la Mare au Diable,* Leroux reprend l'expression de Saint-Martin : « *Ah ! quand tu écrivais ces pages, quelle était notre foi ? et que voulions-nous faire moi l'homme de désir, toi l'artiste, toi la sœur de Raphaël comme je t'appelais dans mon cœur...* » Il a bien alors le sentiment d'un échec, mais ce n'est pas l'échec d'un mode de relation, si je puis dire : « *Enfants que nous étions ! Nous voulions remplacer ce spectre de la Mort par un ange de lumière semant à pleine main le blé béni dans le sillon fumant.* » Certes la foi de Leroux est intacte, George, elle, s'est découragée mais elle était fille d'un « *temps de scepticisme* ».

» Cette remarque ne doit pas nous masquer la fécondité de ce que j'ai appelé une exceptionnelle symbiose. Je n'en veux pour preuve que l'article de Leroux sur Pétrarque qui reprend, développe, amplifie et cite celui de Sand sur Rousseau. Et *Consuelo* témoigne de cette communion de démarche, de pensée. Si l'on va au cœur du livre, tout s'y articule en quelque sens qu'on l'entende, autour du thème leroussien central de l'échange, et quand George Sand écrit en substance qu'il y a des pages ennuyeuses qui sont d'elle et des pages superbes qui sont de Leroux, elle dit vrai, même si comme je le crois, il n'en a pas écrit une ligne. Et bien des pages de Leroux pourraient être de Sand. La part faite à l'extraordinaire générosité financière de George et à la relative et parfois ingrate mendicité de Pierre, on reste stupéfait de cette interaction, je ne trouve pas de mot meilleur. Pierre n'a pas pensé et George vulgarisé, ils ont coproduit.

« Un dictionnaire des croyances humaines »

— Nerval et Baudelaire, lecteurs de Leroux. Cette rencontre, intéressante et sans doute peu connue, a retenu votre attention.

— Cette rencontre avec Leroux, de J. Crépet à M. Milner et C. Pichois, de L. Cellier à J. Gaulmier, tous les lecteurs avertis de Nerval et de Baudelaire l'ont interrogée. Sans doute étaient-ils les poètes qui pouvaient le mieux le lire en profondeur. Nerval que l'on devine séduit par une philosophie qui aspire à « *pénétrer l'avenir* » en scrutant toutes les traditions, Baudelaire feuilletant l'œuvre de Leroux comme « *un dictionnaire des croyances humaines* », reconnaissent en lui un frère. Ces martyrs de l'art ont dû nourrir leur poétique de la symbolique leroussienne et se conforter dans leur attitude auprès d'un philosophe qui proclamait : « *Nous ne sommes pas de ces barbares qui se déshéritent sans façon du passé et parlent de l'art de notre époque avec un mépris qui fait rire.* »

Enfin, et peut-être surtout, toute l'esthétique, toute la philosophie, toute la religion leroussienne se construisent à partir de ces auteurs qui fascinent Nerval et Baudelaire, car ils s'interrogent, je simplifie, sur le problème du mal : Joseph de Maistre au premier rang.

(Propos recueillis par EDMOND AMRAN EL MALEH.)

(1) Klincksieck.



هكذا من الأصل

Pierre Leroux, une clé pour le XIXe siècle

...oire partisane. Le long « article » de Leroux sur Cousin et la réfutation de l'éclectisme (2) évoque le cahier où Péguy pourfend M. Daudet et le modernisme théologique..

Pierre Leroux est né en 1797. Il meurt en avril 1871, sous la Commune de Paris. En juin 1848, il a été élu à la Constituante. Il a conservé son mandat sous la Législative de mai 1849. Fin 1851, il a pris le chemin de l'exil, et s'est fixé — avec les vingt-sept membres de sa famille — à Jersey.

C'est là que lui vient l'idée de la Grève de Samarez, *qu'il entreprend aussitôt. Le travail sera plus tard interrompu. Mais, tel qu'il nous est parvenu, il prend place parmi les chefs-d'œuvre du romantisme, à côté du* William Shakespeare *de Victor Hugo et de* la Bible de l'humanité *de Jules Michelet. Lacassagne a raison de le souligner : c'est le «* testament romantique *» par excellence.*

Ce qui a contribué vivement à occulter la Grève de Samarez, *c'est l'action des « hugoliens ». En effet, Pierre Leroux, dans cet ouvrage, fait paraître un Victor Hugo plus fictif que réel, et avec lequel il discute longtemps du rôle et de la nature de la poésie. En gros, Leroux reproche à Hugo* les Contemplations. *Il l'accuse d'avoir abandonné la veine qui lui avait dicté* les Châtiments. *Il ne conçoit la poésie que pliée à l'utilité publique, que dévouée aux luttes des hommes et au salut de l'humanité.*

C'est un livre-océan, traversé d'éclairs, fusant de tous les côtés, d'une écriture saisissante — avec des images qui sont à vous couper le souffle. On y découvre toute la générosité du monde, mais aussi (et c'est ce qui en fait le pathétique et l'actualité) toutes les injustices qui sont le propre de la générosité.

HUBERT JUIN.

(1) *Consuelo* et *la Comtesse de Rudolstadt*, de George Sand, deux volumes. Éditions de la Sphère.

(2) *La Réfutation de l'éclectisme*, de Pierre Leroux, vient d'être rééditée, par les soins de Jean-Pierre Lacassagne, aux Éditions Slatkine.

★ LA GRÈVE DE SAMAREZ, de Pierre Leroux, tome 1 : 427 p. Environ 190 F. Tome 2 : 334 p. Environ 170 F. Éd. Klincksieck.

Entretien avec Jean-Pierre Lacassagne

« Pénétrer l'avenir »



La cité future et le tourment de l'infini

PHILOSOPHIE et socialisme : relation qui prête à rire, et le rire ne peut que se renforcer d'invoquer à ce propos le nom de Pierre Leroux, lui qui, déjà en 1848, déclenchait l'hilarité générale. Vagues de rire qui peuvent avoir la vertu de nous alerter, de nous rendre peut-être disponibles à la parole intempestive de Leroux. C'est à partir de nos questions — l'exigence du maintien de la philosophie, l'interrogation du projet, de la tradition socialistes — qu'un échange fécond peut s'instaurer avec Leroux pour autant que l'on prenne soin de ne faire violence ni à la différence des temps ni à la singularité des expériences. Pour Leroux, un livre, c'est un homme qui parle.

Une tradition socialiste méconnue

Est-ce bien l'entendre que de l'enfermer dans l'alternative libéralisme ou socialisme ? Selon P. Bénichou, l'auteur du *Temps des prophètes,* tout ce qui, chez Leroux, échapperait à la dogmatique socialiste serait retombé dans les faiblesses du spiritualisme. L'étrange, l'inclassable Leroux, n'a-t-il pas pour génie de ruiner la validité de cette alternative, de nous inciter à redécouvrir, dans ce dix-neuvième siècle si obscur, une tradition socialiste méconnue ? Très tôt dans le dix-neuvième siècle, on peut percevoir, au moment même de la constitution du socialisme, la conscience d'une « dialectique du socialisme », c'est-à-dire du mouvement interne par lequel l'émancipation verse dans son contraire pour produire une nouvelle figure de la domination.

Aux premiers rangs de ces guetteurs obsédés par la répétition se tient Pierre Leroux, qui, lorsqu'il proclamait en 1831, lors de son bref passage par le saint-simonisme, l'impuissance du libéralisme, s'opposait aussitôt à un socialisme qui, se posant comme un absolu, se refermerait autoritairement sur lui-même. Une stratégie de l'excès, ou plutôt une stratégie de l'ouverture, vise à lutter contre ce retour du despotisme dans la démocratie, contre ce retour de la domination au sein d'un socialisme unidimensionnel. Par cette voie s'effectue une perpétuelle remise en question de la tradition socialiste, non pour la rejeter, mais pour l'ouvrir à un type de questions qu'elle refuse ou qu'elle situe à l'extérieur de son horizon, les tenant pour secondaires, sans objet ou bien comme déjà résolues. Conducteur de vie, Leroux a tendu, contre toutes les fragmentations, les divisions, à faire communiquer deux versants de l'œuvre d'émancipation, indissociables tout autant qu'irréductibles l'un à l'autre : la philosophie et le mouvement vers l'association. Par l'utopie, Leroux donne vie, passion, mouvement à la philosophie : il la transforme en religion. Inversement, par l'intervention philosophique, il unifie les nouvelles exigences de l'utopie socialiste, il travaille à une synthèse nouvelle.

Leroux veut opérer un véritable décentrement de la philosophie. Il s'agit de faire s'affronter la philosophie et la non-philosophie, de faire sortir la philosophie de son élément en la mettant en présence d'un objet qui lui est hétérogène au point de la contraindre à un changement de forme. La philosophie, en rencontrant la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, devient politique, ou bien elle pénètre jusqu'au cœur, et devient religion, au sens d'une doctrine générale, susceptible de créer le lien d'une nouvelle communauté humaine.

Leroux ouvre une voie originale tant à l'écart de la philosophie universitaire que de la philosophie militante : prenant appui sur une théorie de l'extase, il réactive, au sein de la modernité, une figure archaïque du philosophe, comme maître de vie, comme maître de vérité qui, par la pratique de la philosophie à l'intérieur d'un petit groupe, s'élève au rang d'éducateur. Résurgence de l'archaïsme qui tire la parole philosophique de Leroux du côté de la parole magico-religieuse du prêtre, du voyant. En affinité avec le poète plutôt qu'avec le savant, le philosophe se tourne vers le mythe pour donner une expression sensible au projet de la cité future et surtout pour ne pas se couper de la face invisible de l'histoire. C'est comme invite à rester au plus proche de ce qui est caché dans le mouvement de l'histoire que nous, athées, pouvons percevoir cet appel à une nouvelle religion.

Un perpétuel déplacement

Affrontée à la question sociale, la philosophie devenue religion va exercer un effet en retour sur cet objet hétérogène ; elle va transformer cette question économique, politique, en la question d'une mutation unitaire de la civilisation, en un projet de palingénésie sociale. Par la mise en rapport de l'association avec une anthropologie trinitaire, Leroux se dresse contre les cités utopiques homogènes qui réduisent l'homme et ses désirs à une formule unique. Soucieux, au plus haut point, du non-identique, Leroux conçoit l'âme de l'homme sous le socialisme comme polyphonique. Articulée à une volonté de toujours se laisser porter vers les questions dernières, la pensée de Leroux connaît, dans son écriture même, un perpétuel déplacement, la question la plus triviale s'avérant la plus fondamentale ou reconduisant au plus fondamental, la science communiquant avec la politique, la politique avec l'art, l'art avec la religion.

Aux yeux de Leroux, après l'effondrement de la solution chrétienne, la condition de l'homme moderne est labyrinthique ; une boussole lui fait défaut.

Au point du temps où nous sommes, nous ne pouvons accueillir qu'avec la plus grande réserve le projet d'une dogmatique socialiste unitaire. Mais sommes-nous vraiment en présence d'une « solution » socialiste destinée à venir remplacer l'ensemble chrétien ? Contre le « petit socialisme », pourrait-on dire, contre les trois vagues unilatérales de l'utopie (Saint-Simon, la connaissance ; Owen, le sentiment ; Fourier, la sensation), on perçoit chez Leroux comme le ressentiment d'un socialisme océanique fait d'unité et de multiplicité. Du même mouvement que le grand rationalisme du dix-septième siècle, celui de Leibniz, par exemple, le maître de Leroux, l'association (terme que Leroux préfère à celui de socialisme) ouvre sur l'infini dans la nature, sur l'infini dans l'histoire, sur une nouvelle perception de l'incommensurable.

L'attrait de Leroux pour la forme du poème philosophique pointe, au-delà de la solution socialiste, vers ce qui se révèle comme une « grande politique » de la communication généralisée, comme échange, en proie à un mouvement interminable. Dans le sillage du mouvement d'émancipation de la modernité, l'association participe de ce qui fait la grandeur du moderne, selon G. Sorel, le tourment de l'infini.

MIGUEL ABENSOUR.

CORRESPONDANCE

Les juifs français sous l'occupation

L'article d'Eric Roussel, Des juifs ont-ils collaboré ?, *sur le livre de Maurice Rajsfus :* Des juifs dans la collaboration : l'UGIF 1941-1944 *(voir* le Monde des livres *du 13 juin), a suscité cette lettre de M. Isidore Kubmann :*

« Maurice Rajsfus, dans son livre sur l'UGIF, avance que l'UGIF (1) a sauvé des enfants par sionisme. La thèse me paraît aventureuse. Je suis précisément un de ces enfants sauvés par l'UGIF.

» *L'UGIF* paya de juillet 1942 à juillet 1943 la pension à la famille qui nous gardait après l'arrestation de mes parents le 16 juillet 1942. Profitant des vacances, l'UGIF nous fit passer, mon frère et moi, en zone sud, avec une colonie, et nous fûmes confiés au directeur local de l'assistance publique de Saint-Pourçain-sur-Sioule. Les fonds pour notre pension arrivaient *via* un réseau que j'appellerai le Réseau des femmes peintres. La femme qui nous a reçus chez elle, en plein Paris, en juillet 1943, n'était pas juive. Je l'ai revue en 1945, et elle ne devait, par la suite, de 1943 à 1944, jamais coucher deux nuits de suite au même endroit, car elle était poursuivie par la Gestapo. Je pense que ce réseau bien organisé a dû sauver d'autres enfants. Combien ? Cela, bien entendu, ne se trouve pas consigné dans les archives. Quant à la motivation idéologique de nos sauveurs, je crois qu'elle n'est pas celle indiquée par M. Rajsfus.

» Parmi les personnes qui font le bien, il y a toutes sortes de motivations. Il y a eu aussi les religieux qui ont sauvé des jeunes juifs pour les convertir, des gens pour adopter de jeunes enfants. Nous nous souvenons de l'affaire Finaly et d'autres affaires semblables. Mais il n'y a que le résultat qui compte. Le plus urgent était de sauver des enfants voués à une mort certaine. Mon héroïque hôtesse connaissait tout ce qui se passait à Drancy en 1943, par les « permissionnaires » qui en sortaient pour ramasser des biens et des fonds pour ceux qui étaient enfermés. Car le gouvernement de Vichy est allé jusqu'à faire nourrir par les juifs ses vicitmes juives ! Une abomination de plus. Connaissait-elle l'existence des camps d'extermination ? Peut-être, mais ce n'est pas sûr.

» En tout cas, la thèse de M. Rajsfus me paraît bien orientée, trop pour être vraie. S'il a des comptes à régler avec la religion, qu'il prenne un autre terrain de lutte, mais pas celui-là. Il s'y fourvoie. »

D'autre part, M. Maurice Rajsfus fait cette réponse à la lettre que nous avait adressée M. Daniel Amson (le Monde des livres *du 27 juin) :*

« *Des juifs dans la collaboration* est, certes, un sujet douloureux. Je ne suis donc pas étonné de la réaction passionnelle de Daniel Amson, petit-neveu d'André Baur, l'homme qui fut vice-président de l'Union générale des israélites de France (UGIF), organisation créée par Vichy en 1941, sous le contrôle du commissariat général aux questions juives et sur ordre des autorités nazies.

» Cherchant à justifier la démarche d'André Baur et de ses collègues de la direction de l'UGIF, Daniel Amson ne fait surtout que rendre plus évidente encore la thèse essentielle de ce livre : « *Une fraction importante de la bourgeoisie juive française faisait toute confiance au régime de Pétain-Laval pour assurer la sauvegarde des juifs français (anciens combattants prioritairement) au prix, bien entendu, de l'abandon des juifs étrangers à un sort pour le moins incertain.* »

» Daniel Amson ne remet d'ailleurs en cause aucun des documents authentiques et souvent inédits cités dans mon livre, qui n'est en aucun cas un travail de justicier mais un simple constat. A ce sujet, il faut poser une nouvelle fois la question : comment se fait-il que les conclusions des travaux du jury d'honneur constitué en 1945, n'aient jamais été publiées ?

» Bien que l'on puisse discuter à perte de vue sur le problème de la collaboration des notables et sur le bénéfice ou la nocivité de cette attitude, il y avait une voie plus difficile à suivre, il est vrai : refuser tout contact avec les nazis et leurs séides français.

» La réaction de Daniel Amson est tout à fait naturelle : il est l'héritier des « bienfaiteurs » de l'UGIF alors que je ne suis que le descendant de ceux que l'on prétendait « assister » sous le regard des nazis... »



Nous avons reçu, aussi, cette lettre du docteur Georges Weill :

« M. Daniel Amson, petit-neveu d'André Baur qui fut président de l'UGIF, défend, ce qui est naturel, la mémoire d'une famille juive disparue, parmi des dizaines de milliers d'autres victimes non seulement des Allemands, mais encore de la complicité d'un régime de Vichy tout entier aux ordres de l'occupant. Il est malheureusement exact que l'UGIF a livré des enfants sur ordre des Allemands. J'étais moi-même interné à Drancy de mars 1944 à la libération, et je me suis toujours demandé comment il se faisait que des juifs porteurs de l'étoile jaune puissent organiser avec les Allemands le départ des convois, puis repartir libres de Drancy. Il faut savoir que les Allemands n'étaient pas plus d'une dizaine pour déporter près de cent mille personnes et que sans la complicité des autorités de Vichy et celle bien involontaire de l'UGIF le nombre de victimes aurait, peut-être, été moins important.

» Nous devons à Me Klarsfeld, à M. Rajsfus, à M. Vidal-Naquet de soulever partiellement le voile : existence d'un service de liaison UGIF-Gestapo, regroupement d'enfants-otages, remise de listes de déportables aux Allemands le 11 août 1944, lorsque la libération était proche, réunion d'une commission d'enquête après la libération, formée d'israélites bien-pensants ayant souvent passé la guerre hors du territoire national, pour blanchir les dirigeants de l'UGIF, et j'en passe. »

(1) Union générale des Israélites français.

histoire

Un inventaire de la France industrielle

● ***Des manufactures de l'Ancien Régime aux usines modernes.***

PRES d'une décennie après l'absurde démolition des Halles de Baltard, on découvre peu à peu la richesse du patrimoine de la France industrielle : moulins, forges, hauts fourneaux et briqueteries d'autrefois, manufactures et arsenaux des dix-septième et dix-huitième siècles, halles, magasins et usines du *Second Empire et de la Belle* Epoque. Voilà autant de témoignages palpables, accessibles à tous, d'une architecture longtemps méprisée ou ignorée par les amateurs d'art et d'histoire. La protection et l'animation des fabriques et des usines désaffectées les plus remarquables ou les plus significatives de leur époque nous apparaissent désormais aussi nécessaires que le sauvetage de telle abbaye ou de tel château.

Une nouvelle discipline, l'archéologie industrielle, s'est vouée à l'étude des sites, des bâtiments, des machines et des produits de l'industrie. Chercheurs professionnels ou bénévoles, ses pionniers aiment à se définir comme des gens de terrain ; *bref*, comme des historiens qui vont au charbon. Maurice Daumas est l'un d'eux. Son livre nous propose un *premier inventaire de la France* industrielle, encore sommaire, bien sûr, de l'aveu même de l'auteur ; mais aussi un itinéraire *captivant, foisonnant* d'informations, qui nous invite à parcourir une autre France, celle qui justement ne figure guère dans les guides touristiques. Daumas a son franc-parler et son *Archéologie industrielle en France* ravira tous ceux qui en ont assez du discours nostalgique sur la perte de la France rurale...

Les premiers bâtiments industriels, disséminés dans les campagnes, installés à proximité des rivières qui fournissaient l'énergie, ne marquèrent pas l'environnement d'une première empreinte trop agressive. Ils étaient édifiés selon l'art de bâtir du pays ou de la province. Ces hauts fourneaux, ces tuileries ou ces fours à chaux s'intègrent harmo*nieusement au paysage rural ; on* les distingue à peine des maisons alentour : les premières « usines » ressemblent à de grosses fermes.

Très peu de sites industriels ont gardé leurs caractères primitifs, car la croissance et la modernisation des entreprises ont souvent nécessité la destruction des bâtiments d'origine. Le site, presque inchangé depuis un siècle, de Savignac-Lévrier (Dor*dogne*) *montre une forge cons*truite dans la vallée de l'Auvézère, dominée par un petit château à tourelles — la maison de maître, — qui se confond avec les maisons environnantes. Il s'agissait d'une entreprise semi-rurale, dont les feux n'étaient animés que pendant la saison d'hiver, d'octobre à mars ; la forge fermait durant le printemps et l'été, alors que ses employés, mi-ouvriers mi-paysans, travaillaient aux champs.

Cette forge périgourdine, témoin miraculeusement préservé de la première révolution industrielle, demeure un cas exceptionnel ; mais, dans beaucoup d'autres régions, comme en Bretagne — forges des Salles et for*ges de Paimpont*, — les *vestiges* parfois biséculaires d'installations métallurgiques témoignent de la vigueur des sidérurgies régionales qui alimentèrent les marchés locaux jusqu'au début du vingtième siècle.

L'image du seigneur

Les bâtiments des vénérables et prestigieuses manufactures ont souvent mieux résisté aux injures du temps. Le terme de manufacture, très ambigu, n'a pas toujours recouvert la même entité industrielle. A Saint-Etienne, la Manufacture royale d'armes, créée en 1765, réunissait initialement une douzaine de petites entreprises échelonnées dans la vallée du Furens ; c'est seulement sous le Second Empire que la fabrication en série d'armes légères nécessita la construction, au nord de la ville, d'un superbe ensemble architectural où tous les ateliers furent regroupés.

L'architecture des grandes manufactures, comme celle des arsenaux de la marine, reflète plus l'image du seigneur, du roi, que celle du capitaine d'industrie ou du capitaliste. La manufacture de draps de Dijonval, à *Sedan au bord de la Meuse*, figure une sorte de « Versailles » manufacturier, avec notamment sa magnifique façade côté rue, merveille d'élégance et d'équilibre, qui compte quatre-vingt-quatorze baies réparties en quatre niveaux, toutes ornées de motifs différents, de volutes et de *feuilles d'acanthe*.

C'est le passage de l'énergie hydraulique à la vapeur qui entame le processus d'évolution vers le bâtiment usinier. Avec l'essor du machinisme, la taille croissante des établissements industriels désintègre le paysage environnant ; un autre paysage apparaît, avec ses signes distinctifs, ses éléments singuliers : cheminées d'usine, cônes massifs des hauts fourneaux, gazomètres, colonnes de *distillation* ou *de* transfert de fluide, chevalements de mine, etc. Dans la métallurgie et dans l'industrie minière, l'*entreprise ne dissimule* plus ses activités derrière une prestigieuse façade de pierres de taille. L'adoption des charpentes métalliques et des colonnes de fonte permet de construire d'immenses ateliers à un seul niveau, comme la grande forge du Creusot.

Dans d'autres secteurs, comme les minoteries ou l'industrie textile, le patronat ne se résigne pas à l'abandon du monumental, du sublime, en commandant des usines qui imitent les châteaux forts ou les cathédrales du Moyen Age : à Roubaix, l'usine *Motte-Bossu* est *entourée par* une énorme forteresse en briques, de style Tudor, avec ses créneaux et ses tours à mâchicoulis... D'autres entreprises, d'une taille plus modeste, ressemblent à de coquets pavillons de banlieue avec leurs décors de briques polychromes, leur véranda et leur cheminée recouverte de céramique émaillée. D'autres encore, ni sublimes ni pittoresques, alignent dans des rues sinistres leur monotones façades de briques ou de meulière.

De son âge de pierre à son âge de fer, l'histoire architecturale de l'entreprise a aussi constamment pesé sur la vie quotidienne des ouvriers en améliorant ou en *dégradant* leurs conditions de travail. L'archéologie industrielle prend une autre dimension, moins sèche et *moins technique, quand elle* n'oublie pas que le sel de la terre s'est payé depuis des siècles au prix de la sueur et de la peine des hommes.

ANDRÉ ZYSBERG.

★ **L'ARCHEOLOGIE INDUSTRIELLE EN FRANCE**, de Maurice Daumas, Robert Laffont, 464 p. Environ 128 F.

Un entrepreneur au Siècle des Lumières

LES spécialistes allemands de *l'histoire manufacturière* ont beaucoup insisté sur ce qu'ils appellent la proto-industrialisation, autrement dit *l'industrialisation des campagnes* à partir des villes, dans la Flandre du seizième siècle ou dans la France du dix-huitième siècle. Ce processus se traduisait par la création de petits ateliers dans les chaumières, mais aussi par la mise sur pied de grandes entreprises industrielles qui pour l'époque étaient ultra-modernes.

Serge Chassagne dans un livre que vient de publier la « Collection historique » d'Aubier, dirigée par Paul Lemerle et Maurice Agulhon, raconte la vie de Christophe Oberkampf ; *cet ouvrier piétiste, devenu pa*tron fut l'un des plus grands entrepreneurs français de l'Ancien Régime finissant, et de *l'époque révolutionnaire*, puis impériale. Technicien de la gravure et du coloris, venu de Suisse alémanique, et parlant un français qui restera toujours approximatif, Oberkampf est d'abord embauché dans la manufacture de toiles peintes de l'Arsenal (à Paris). La demande des toiles peintes ou imprimées, appelées indiennes, était alors intense, parmi les jolies femmes de la noblesse et du peuple.

Les Indes, Londres et Jouy-en-Josas

En 1760, notre Helvète, ex-prolétaire, fonde donc sa propre fabrique d'indiennes, au village de Jouy-en-Josas, dans ce qui deviendra de nos jours l'assez *proche banlieue de Paris*. Protestant actif et génial, le nouvel entrepreneur va faire prospérer sans tarder sa boutique. Il em*ploie bientôt un millier d'ou*vriers dont 27 % sont qualifiés ; leur travail s'accomplit, fait relativement rare pour l'époque, dans un local clos. Les réseaux de la besogne oberkampfienne demeurent citadins : les marchés s'organisent à Paris, certains capitaux viennent de Rouen ou de Caen (par des mariages) ; les toiles brutes (qu'on va teindre) viennent de Londres, ou de Lorient, où elles arrivent originellement des Indes.

Mais les bases d'activité sont rurales : les ouvriers d'Oberkampf sont presque tous d'origine villageoise ; ils forment un prolétariat ouvrier-paysan, qui reste centré sur le village de Jouy.

Malgré ses deux pieds dans la chlorophylle, Oberkampf s'affirme dès le départ comme l'un des inventeurs, avant Ford, de notre nouveau monde industriel. Mariant avec élégance le texte et le chiffre, fondée sur d'impeccables dépouillements d'archives, la biographie de ce grand homme, allègrement troussée par Serge Chassagne, devrait trouver de nombreux lecteurs parmi les passionnés d'archéologie manufacturière.

E. LE ROY LADURIE.

★ **OBERKAMPF, UN ENTREPRENEUR AU SIECLE DES LUMIERES**, de Serge Chassagne, Aubier, 351 pages. Environ 66 F.

Entre la philanthropie et la justice sociale

● ***Le duc de La Rochefoucauld - Liancourt, observateur lucide de la révolution industrielle.***

LE duc de La Rochefoucauld-Liancourt ne s'est pas relevé des deux compliments qui ont été assenés : philanthrope et libéral. Lui-même avait prévu le destin que lui réservait la postérité : « *Le mot de philanthrope a été si ridiculement employé, si banalement appliqué, qu'il est, dans l'esprit de beaucoup de personnes, synonyme de visionnaire.* »

Deux ouvrages et quelques lignes dédaigneuses dans les *Histoires de la Révolution française* ne lui avaient pas permis jusqu'ici d'échapper à son profil de vitrail : un Vincent de Paul du vieux libéralisme, disait-on de lui. Voici enfin un livre qui lui donne sa véritable stature.

Se libérer d'un destin aveugle

Et tout d'abord, le seigneur dont la fortune foncière, énorme à la veille de la Révolution, est ici remarquablement évoquée. Comment oublier que l'un des auteurs, Jean-Dominique de La Rochefoucauld, avait précédemment écrit le scénario de *1788*, excellente fresque télévisée sur les revendications paysannes à la fin du règne de Louis XVI ?

C'est en seigneur « éclairé » que se comporte Liancourt lorsqu'il *crée des manufactures*, nullement à la recherche d'un profit de type capitaliste, mais pour répondre aux problèmes posés par l'errance et la mendicité. A l'époque, « *quatre millions d'individus ne savent jamais où ils trouveront la subsistance du lendemain* », observe un contemporain qui pèche surtout par optimisme.

Que pense Liancourt face à cette misère grandissante ? Que la charité atténue les souffrances, *certes ; mais il voit, semble-t-il*, plus loin : le travail est la « *propriété indiscutable de chaque homme* », et cette propriété, au même titre que toutes les autres, doit être garantie à ceux qui n'ont pour survivre que l'usage de leurs bras. De là, la fondation des manufactures et la création de l'école des arts et métiers de Châlons.

On conçoit que le duc de La Rochefoucauld - Liancourt, par ailleurs empêtré dans sa fidélité au roi, ait été rapidement balayé par une Révolution qui vote la loi Le Chapelier et porte au pouvoir une bourgeoisie plus soucieuse de « bonnes œuvres » que d'une véritable extinction du paupérisme.

Ce sera l'amertume de l'émigration, un voyage aux Etats-Unis où il retrouve Talleyrand, un retour discret *sous* le Consulat. Nullement découragé, le duc reprend son activité manufacturière. C'est à nouveau le succès. Il reçoit la Légion d'honneur et entre, en 1810, au conseil général des manufactures. La Restauration ne le lui pardonnera pas, surtout le parti ultra, d'autant qu'il mêle sa voix à celle des libéraux. Ses obsèques, en 1827, donnèrent lieu à de violentes manifestations.

Ne voyons pas toutefois chez La Rochefoucauld-Liancourt une pensée sociale particulièrement *hardie et désintéressée*. Les auteurs de ce livre brillant, qui comporte de nombreux documents inédits, s'en gardent bien. Ils résument fort justement les idées de ce parangon de la philanthropie, qui fut aussi inspecteur général des Ecoles nationales d'arts et métiers et cofondateur de la Caisse d'épargne : « *Il s'agit d'armer physiquement et moralement l'homme afin qu'il admette la nécessaire prévoyance du malheur et puisse ainsi se libérer d'un destin aveugle qui, pour lui, prend le plus souvent la forme du dénuement. L'homme devient alors une proie facile pour toutes les tentations et les attentats contre la société.* » C'est voir juste, au moment où la révolution industrielle précipite la formation d'un nouveau prolétariat. Contrairement à sa légende, La Rochefoucauld-Liancourt ne fut pas un utopiste, mais un observateur lucide de son temps, refusant le pessimisme de son aïeul, le célèbre auteur des *Maximes*, pour croire, comme le lui enseignaient les Lumières, en la perfectibilité de l'homme.

JEAN TULARD.

★ *J.-D. de La Rochefoucauld*, C. Wolikow, G. Ikni, **LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD - LIANCOURT**, Librairie académique Perrin, 458 p. Environ 72 F.

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

GILIOLI A CLUNY

La rigueur et les ruines

Face à l'entrée de l'abbaye de Cluny — celle du dix-huitième siècle où loge l'une des écoles des arts et métiers — non loin des restes qui subsistent de ce que fut l'admirable abbatiale romane du onzième siècle, lamentablement abattue par les promoteurs de l'époque au début du dix-neuvième siècle, tiennent toujours debout les écuries de saint Hugues : même partiellement tronçonnées, elles offrent au visiteur un splendide espace, partagé par quelques énormes piliers, et leur appareillage de pierres, rejointées pour cause de restauration, soutient une charpente dont les grosses poutres de châtaignier reposent sur le sommet de ces piliers circulaires. Leur volume évoque ceux de Tournus, sans le ton rose de la pierre de ces derniers. Primitivement l'élévation du sol aux poutres devait être encore plus exaltante. Mais les nécessités de la restauration, que la municipalité de Cluny a heureusement entreprise, laissent au regard un champ de liberté où les proportions satisfont l'œil.

Les chevaux n'y piaffent plus et plus de picotin dans la musette, les bottes de paille ne s'y envolent plus sous les sabots. Presque un millénaire après, l'odeur et les délices du crottin ont été remplacés par le parfum et les essences spirituelles de ce que la culture produit à la fois de plus volatil et de plus solide.

Les artistes créateurs ne sont pas des animaux à quatre pattes. A l'inverse de leurs prédécesseurs, effrayés par un objet passager perçu de biais, ils poursuivent leurs investigations dans bien des directions, à moins de succomber au défaut répétitif d'une image obsessionnelle. Ceux-là certes ont aussi des œillères !

Des sculptures de bronze

C'est ce que, jusqu'à présent, a réussi à éviter l'office municipal de la culture et des loisirs, en diversifiant par un choix sélectif la présentation des expositions estivales, chacune étant vouée à un peintre ou à un sculpteur. Hier, Pignon, Lurçat, Calder, l'an passé Manessier, aujourd'hui le sculpteur Emile Gilioli, disparu il y a trois ans. L'ensemble de ses quinze sculptures et de ses quinze tapisseries cerne mieux, à nos yeux, la personnalité de l'artiste que ne le faisait l'exposition présentée l'an dernier sur la terrasse du Centre Beaubourg. Le cadre, son éclairage tamisé par des fenêtres en demi-lune ouvertes dans l'épaisseur des murs, le rapport du volume des sculptures avec celui des piliers massifs, la laine tissée dont la couleur se répand sur la pierre grise, ces éléments contribuent à mieux voir dans la recherche dépouillée de Gilioli un manifeste de rigorisme qui ne se dit pas abstrait.

En un sens, on se croirait plutôt à Cîteaux qu'à Cluny, où la « règle » était moins observée que dans l'autre ordre. Il est en tout cas un fait que Gilioli s'oppose à tout amollissement de la ligne, autrement dit à tout baroquisme. Il épure, mais son épure demeure dans le domaine du sensible. C'est seulement en apparence qu'il semble « géométriser » l'arête de ses lignes, cordes plus vibrantes que les lignes abstraites qui forment un triangle ou quelque autre figure par le moyen de points A, B, C, que l'intellect relie entre eux. On peut, sans aucun doute, refuser le terme d'abstraction à l'art de Gilioli, même si son ascèse aboutit à une simplification des formes, ne cherchant pas à figurer à proprement parler, mais à émouvoir par l'équilibre des volumes et la pensée qui y est incluse.

Les sculptures sont toutes de bronze ,puisque l'on a voulu éviter tout risque avec un transport de marbres. Chacune des œuvres a sa plénitude, même si la Sphère *n'est qu'une sphère en formation. Le* Royaume des cieux, *malgré sa masse, fait jaillir un sentiment d'élévation où participe précisément cette flexibilité et cette douceur des ménisques qui caressent l'œil en même temps que l'esprit : cette œuvre ne trouverait-elle pas à Rouen une place toute indiquée dans l'admirable transparence de la neuve église due à Aretche ?* L'Ange combattant *a quelque chose de victorieux par son ouverture angulaire. Quant à* l'Homme de paix *— que nous aurions souhaité voir plutôt nous dominant que presque au ras du sol, — il a la gravité que des courbes et des angles savants impriment avec une certitude humaine.*

Où étaient les auges d'antan sont maintenant les murs nus. Mais quel réchauffement de la pierre que le tissage laineux traité en simples aplats en des compositions où le rouge vibre à côté d'un bleu nocturne tandis que le noir de contrebasse et le blanc des octaves aigus soutiennent ces accords majeurs ! Là, on a vraiment comme une transposition d'un grand jeu d'orgues se déployant dans le silence. Lunaire, *dans sa large étendue est zébrée d'éclairs comme autant de traits d'un graphisme volontaire.*

Mais que n'est-on frappé par la tapisserie baptisée Vulcano, *où se heurtent les noirs et les rouges, faisant resurgir le souvenir d'enfance de la forge paternelle ! L'enclume a aussi ses étincelles de laine. La sphère solaire en un cercle parfait aveugle par son blanc. On la retrouve en négatif dans la tonalité bleue que les voyants de la nuit appellent. Mais qu'il soit bleu ou rouge, ce soleil, il demeure symboliquement vainqueur, même sur la pente provisoire d'une défaite, tel qu'on le voit, béton armé monumental, au plateau des Glières. Ici à l'échelle réduite, l'idée du monument se répète en bronze, avec des variantes dont le thème entonne aussi bien l'ardeur d'une pensée que la poursuite d'une perfection de la forme.*

PIERRE GRANVILLE.

★ Jusqu'au 14 septembre. aux Ecuries Saint-Hughes, Cluny (Saône-et-Loire).

MUSÉES

TRANSITION AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Suite de la première page.)

Une telle institution, les gens de réflexion, c'est-à-dire les conservateurs de musée, la fuient. Il lui faut des hommes d'action et d'entreprise ayant tout à la fois, la vue large et la perspective lointaine, connaissant directement, et non seulement par les livres, la création contemporaine, afin d'en déceler la présence et, le cas échéant, de l'aider à accoucher d'elle-même.

Tout dans cette maison échappe à la tradition, y compris la nomination de ces hommes qui n'appartiennent pas tous, tant s'en faut, au corps des conservateurs de musée.

Cette profession, naguère occupation d'esthètes de bonne famille, est devenue une carrière en France, alors qu'à l'étranger ce sont des connaisseurs, des experts et des entrepreneurs de manifestations muséales qui prennent le devant de la scène. M. Pontus Hulten qui en est un, doublé d'un conservateur, avait été appelé au moment où justement les idées sur la gestion des musées d'art moderne commençaient à bouger en France. Une nouvelle génération de conservateurs est survenue, à peine formée à cette mutation des idées. On bâtit plus vite un grand musée qu'on ne constitue un vivier d'hommes pour l'animer et le faire fonctionner.

Mais actuellement se fait jour une lassitude de l'art d'avant-garde, qui a trop produit, pour alimenter son marché, plutôt que par nécessité interne. La crise de la création, dont on parle depuis des années de biennale en biennale, a son effet sur l'activité des musées, où, après une phase de rétrospectives monographiques de tel ou tel artiste, se multiplient l'archéologie de l'histoire de l'art et les réévaluations des mouvements historiques. C'est le retour à l'ordre, après l'agitation de la création contemporaine.

Un homme pour deux tâches

Pendant de longs mois, entre le Centre Georges-Pompidou, la Réunion des musées de France et le ministère de la culture et de la communication, on s'est posé la Cette fois, il pourra rester en place après échéance de son contrat, le 1er septembre 1980, du directeur du Musée national d'art moderne, M. Pontus Hulten. La décision fut vite prise. Le jour où le dossier, établi par la rue de Valois, était remis à l'Elysée, alors que Paris prenait ses quartiers d'été, M. Lecat, ministre de la culture et de la communication, en informait l'intéressé, qui avait été nommé pour cinq ans, en 1973, puis prolongé pour deux ans en 1978. Catet fois il pourra rester en place un an encore.

Mais dès le 1er septembre 1980, M. Dominique Bozo, conservateur chargé du musée Picasso, devient « directeur désigné » du Musée national d'art moderne. La même procédure a été appliquée pour l'Opéra, où M. Bernard Lefort avait été désigné l'an dernier aux côtés de M. Liebermann, qui part à la fin juillet. M. Bozo est, dès à présent, associé aux décisions concernant le musée à Beaubourg. Toutefois, pendant cette année de transition et au-delà, il portera deux casquettes, puisqu'il garde la responsabilité du musée Picasso dont il a étudié le projet et connaît la collection dans le détail.

On peut naturellement se demander pourquoi avoir chargé un même homme de deux si lourdes tâches, alors qu'il était plus simple d'ajourner sa nomination à Beaubourg, en attendant l'installation du musée Picasso. La programmation de l'activité du Centre se faisant plusieurs années à l'avance, les expositions prévues, (« Les réalismes », « La peinture en France aux années 40-50 », plus loin « Le cubisme »...) sont des projets que l'actuel directeur a déjà étudiés. Tandis que le musée Picasso, dont la collection se trouve à New-York à l'exposition du MOMA est pour ainsi dire au point mort.

Si l'on se rend sur place dans le Marais, on n'y verra pas de chantier bourdonnant. Pas la moindre trace de baraque d'architecte. Les services des monuments historiques ont réalisé des travaux de restauration de la façade et, à l'intérieur, de l'escalier monumental, mais il reste bien des démolitions à faire pour éliminer cloisons et appentis rajoutés au fil des ans par les anciens utilisateurs, avant que l'architecte soit en mesure de commencer ses travaux, une fois son contrat signé, en septembre prochain. Si tout va bien, une première tranche sera prête en 1982. Et, le moment venu, un assistant sera nommé pour aider M. Bozo à la mise en place du musée Picasso alors que M. Hulten aura quitté Beaubourg.

On change les responsables, on va peut-être changer les habitudes. M. Jean-Claude Groshens est venu du ministère de la culture et de la communication, où il était directeur du Livre, pour remplacer M. Jean Millier à la tête du Centre — et opérer la reprise en main de ce grand corps en crise de croissance (1). Et M. Dominique Bozo, est un homme de la Réunion des musées de France.

Le Centre Georges-Pompidou, par nature le lieu d'un constant remuement culturel, a autant besoin d'animateurs que de conser- Bozo, lui est un homme de la gestion des expositions ou de celle des hommes, il semble bien qu'on va l'aligner sur les autres établissements, où il est de règle d'exploiter les trésors internes plutôt que de s'engager dans de grandes et dispendieuses superproductions, réservées, elles, aux grandes occasions. Ce tournant de Beaubourg, M. Dominique Bozo devra le mener à bien, en créant des « passerelles » avec la « grande dame » des musées de France, qui vit encore dans sa structure du dix-neuvième siècle alors que le Centre Georges-Pompidou préfigure, lui, pour le meilleure comme pour le pire, le musée du troisième millénaire.

JACQUES MICHEL.

(1) Le président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou coiffe quatre départements principaux : les arts plastiques avec le Musée national d'art moderne (M.N.A.M.), le Centre de création industrielle (C.C.I.), la Bibliothèque publique d'information (B.P.I.) et l'Institut de recherche et de coordination acoustique (IRCAM).

ARCHITECTURE

L'action des particuliers en faveur du patrimoine

DEMEURES OUVERTES LE 13 JUILLET

Si la Bastille avait été ouverte au public le 13, elle n'aurait assurément pas été prise le 14 juillet. Les temps on changé. Châteaux, palais, manoirs, belles et grandes demeures ne sont plus les cibles haïes de la « populace » en colère, et sont souvent devenus pour leurs propriétaires un patrimoine noble encore. mais ruineux d'entretien si l'on ne veut pas les laisser se dégrader.

A l'initiative de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, diverses mesures ont été adoptées pour eur venir en aide depuis le début de l'année. Mais les propriétaires eux-mêmes se sont depuis longtemps degroupés dans plusieurs associations : les deux principales d'entre elles, la Demeure historique et les Vieilles maisons françaises ont ainsi décidé de ne pas imiter la Bastille, le 13 juillet de cette année, en organisant une journée d'information et de rencontre avec le public dans les demeures historiques privées en présence des propriétaires.

Plus de deux cents édifices habituellement fermés au public ouvriront exceptionnellement leurs portes, s'ajoutant ainsi aux cinq cents demeures habituellement ouvertes. Les deux associations souhaitaient ainsi sensibiliser l'opinion publique au rôle que jouent les particuliers dans la conservation du patrimoine national privé, faire connaître les efforts des propriétaires de monuments privés, *« véritables conservateurs bénévoles qui, malgré de lourdes charges, assument la quasi-totalité des frais d'entretien et de réparation de leurs demeures ».*

★ Renseignements à la Demeure historique, 329-02-85 et 329-02-86. Cette association met, d'autre part, à la disposition du public une liste des parcs et demeures dépendant d'elles, un dépliant sur les Routes de beauté (plus de vingt circuits en France) et d'autres informations sur le patrimoine de ses adhérents (hôtel de Nemond, 57, quai de la Tournelle, 75005 Paris).

ANIMATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

D'autre part, plusieurs associations locales et des responsables isolés qui se consacrent à l'animation de monuments historiques restaurés, qu'ils en soient propriétaires ou locataires, ont décidé, en mars dernier, de coordonner leur action au sein d'une Fédération nationale des animateurs bénévoles de monuments historiques (F.N.A.M.H.). Cette fédération est présidée par M. André Bussinger, auquel M. Jean-Philippe Lecat, avait demandé de diriger un groupe de réflexion sur les moyens de renforcer l'efficacité des différentes associations.

Pour l'été, la F.N.A.M.H. organise une série d'expositions et de concerts dans une dizaine de châteaux français. Cependant, et malgré le concours du ministère de l'environnement, cette nouvelle fédération aura à s'imposer près ou contre d'autres groupements du même genre, dont les finalités peuvent diverger (ici l'animation, là, la protection ou la sauvegarde) mais dont les « outils » (expositions, concerts, cinéma, etc.) et la matière première (le patrimoine) restent les mêmes. Telle l'Union des sociétés de sauvegarde du patrimoine naturel et architectural de la France. — F. E.

★ Il s'agit des châteaux de Braux (Marne), entre Valmy et Sainte-Ménehould (expositions, concerts, les 12, 20 et 27 juillet et le 31 août), du château d'O (Orne) (exposition, projections, concerts, les 12 et 27 juillet et le 10 août), du Puy-du-Fou (Vendée), de Valençay (Indre), de Château-Châlon (Jura), de Rochechouart (Haute-Vienne), de Vesvre (Nièvre) et de la Chartreuse de la Verne (Var). Tous renseignements complémentaires à la F.N.A.M.H., 35, rue Poussin, 75016 Paris.

JAZZ

L'éternel retour d'Art Pepper

Altiste et clarinettiste, né en 1925 dans une famille de musiciens, Art Pepper est de retour. On a bien écrit cette phrase dix fois, car Art Pepper est de ceux qui n'arrêtent pas de revenir. Et il n'a cessé de revenir de ses voyages au bout des expériences crépusculaires et des enfers artificiels où il a cherché jusqu'au désespoir sa raison de jouer — on a même écrit : sa façon d'oublier sa couleur. Un temps, on disait de lui qu'il jouait splendidement dès qu'il sortait de prison, mais qu'il passait tant de temps en prison qu'on ne savait plus s'il jouait. De fait : Holley, Fort Worth, Terminal Island, San Quentin, et une kyrielle d'hôpitaux encore, tous les lieux de détention possibles lui sont autant de jalons d'une effrayante tournée : comme pour d'autres on aurait dit de Carnegie, Newport ou Montreux.

On a même pu raconter sa vie comme un roman noir (1) et le présenter comme le seul musicien aussi souvent interviewé *« par les flics, les journalistes, les juges, les critiques de jazz, les avocats et les médecins »*. Pêle-mêle. Il n'en fait pas mystère. Il n'en tire aucune gloire. C'est, sans fausse réserve, un épisode de l'histoire du jazz (2).

L'une des plus belles sonorités de cette histoire s'est fourbie dans l'orchestre de Benny Carter (1943), jusqu'à ce qu'une tournée dans les Etats du Sud, ségrégation oblige, les force à se séparer. Elle s'est forgée aussi dans la rue : Central Avenue, dans le quartier noir de Los Angeles, où Art Pepper *« fait le bœuf quand les clients sont partis, avec Mingus, Dexter Gordon, Zoot Sims et Joe Mondragon »*.

Sa légende s'est confondue avec celle de la West Cost. Et ce, depuis sa rencontre avec Shorty Rodgers dont l'orchestre s'appelait les Géants, et qui compose pour lui un concerto pour alto simplement intitulé *Art Pepper* (1950). C'est une époque un peu déréglée où l'on écrit d'étranges airs comme ce *Sweetheart of Sigmund Freud*.

Ainsi que Stan Kenton, Art Pepper aime Stravinski, Milhaud, Ravel et considère, *Daphnis et Chloé* comme un chef-d'œuvre absolu. Au nom de cela, on les a pris pour des blanchisseurs de feeling. Art Pepper a la passion de la musique et du peuple noir. Déchiré dans une Amérique qui porte en elle son problème blanc, il va, il vient et disparaît pour revenir enfin, attentif contre-courant à Parker, puis à Coltrane, à Rollins et à Ornette Coleman. Il suit sa piste à lui, avec toujours la vie devant soi. Il se fait un peu la doublure blanche de Miles Davis dont il affectionne les sections rythmiques.

Compagnon de route de Shelly Manne, de Chet Baker ou de Marty Baich, il invente comme Lee Konitz une esthétique nouvelle. Puis on le retrouve vendeur d'accordéons, saxophoniste de rock ou musicien d'afro-cubain. Toujours dans la musique.

Enfant, il paraît qu'il passait des heures devant les magasins d'instruments. On devait l'en arracher en larmes. Depuis quelques années Art Pepper est de retour. Définitivement. La dernière fois qu'il est venu à Paris, bien peu de ceux qui pourront l'entendre jeudi soir étaient nés. C'était en 1945. Il était là, sans alto, mais avec armes et bagages, en G.I. de l'armée américaine. Personne donc ne l'a écouté « live », en chair, en son et en os. Il serait dommage de passer à côté d'une *Légende vivante* (titre d'un de ses disques récents, et il ne s'agit pas seulement d'une astuce de producteur) puisque Art Pepper est de retour.

FRANCIS MARMANDE.

(1) *Opus de Junk*, par Philippe Carles.
(2) Concerts-entretiens publié par *Jazz Hot* (mars 1979).
★ Palace, jeudi 10 juillet, 20 h.

THÉATRE

« JUGEMENT » au Petit-Montparnasse

La banalité de l'horreur

Cet homme bien propre en pyjama blanc qui s'offre au jugement de spectateurs dont l'existence et l'esprit suivent des chemins normaux — relativement — cet homme a vécu une expérience atroce, inouïe, et pourtant réelle. Enfin, le récit qu'il en fait est tiré par Barry Collins d'une histoire vraie : des soldats capturés par les Allemands sont enfermés pendant deux mois dans la cave d'un cloître, sans rien à boire ni à manger. Ils se sont entre-dévorés. Ils n'étaient plus que deux quand l'armée russe les a délivrés, et ils étaient fous. Il paraît que les Russes leur ont offert un bon repas et les ont fusillés.

Barry Collins, lui, imagine que l'un des deux, effectivement fou, abruti par des calmants, gît invisible dans une chambre à côté. Celui bien propre qui s'offre au jugement des hommes normaux a gardé une conscience très claire. Il rationnalise la démarche qui conduit à la transgression, il détaille les effets de l'instinct de survie. Il ne cherche pas à excuser, à justifier : il démontre. Il parle en ethnologue qui veut convaincre d'une réalité impossible. Il ne fait grâce de rien. parce qu'il assume le moindre de ses gestes, la moindre de ses pensées, sans aucune incidence morale. Il raconte, comme Kafka raconte sa lente métomorphose en insecte.

Le plus difficile à accepter est le fait qu'il accepte ce qu'il a fait et ce qu'il est devenu ; le fait aussi qu'il nous demande d'en être juges.

Jean-Luc Moreau — sous la direction de Jean-François Prevend — nous le dit avec le détachement d'un humour timide, avec une sorte d'honnêteté naïve, indifférente. Avec le souvenir d'une horreur qu'il n'est plus capable d'éprouver. Des comédiens comme Philippe Clévenot ou Gérard Desarthe auraient montré les dérapages et les vertiges, le feu et la glace. Lui non : il est épouvantablement normal. Sa force vient de ce qu'il banalise pudiquement l'horreur. Par instant, on se dit qu'il boulevardise. Et puis on s'avoue que c'est parce qu'on est mal à l'aise, parce qu'il met en déséquilibre notre réalité la plus quotidienne.

COLETTE GODARD.

★ Petit-Montparnasse, 20 h. 30.

VARIÉTÉS

LA MORT DE VINICIUS DE MORAES

Le poète et compositeur brésilien Vinicius de Moraes est mort le mercredi 9 juillet d'une crise cardiaque, à Rio-de-Janeiro. Il était âgé de soixante-six ans.

Vinicius de Moraes, le « petit poète » (o poetinha) *comme il aimait se faire appeler, a été diplomate pendant vingt-six ans pour son pays avant de se consacrer exclusivement à la poésie, à la musique, à des activités de journaliste, de scénariste et de critique cinématographique. Il fait partie des poètes et compositeurs les plus connus du Brésil et a participé à presque toutes les manifestations de l'avant-garde artistique des quatre dernières décennies. On lui doit des chansons célèbres dont* la Fille d'Ipanema, *composée en collaboration avec Antonio Carlos (dit Tom) Jobims,* Orfeu Negro, *drame musical dont il était l'auteur avec le même Tom Jobims, et qui devait connaître un succès international après avoir été porté à l'écran par le cinéaste français Marcel Camus. Il a été également le coauteur, avec le guitariste Baden Powell, de* Berimbau, *de* Canto de Osanha, *de* Samba en preludio.

Ceux qui l'ont vu en 1977 à l'Olympia se souviennent de sa paresse élégante, de sa nonchalance aristocratique. Assis derrière une table, avec son verre et sa bouteille de whisky, son paquet de cigarettes, il chantait avec un humour très personnel, une distance subtile, des bossas novas qui laissaient couler le temps et qui ont fait le tour du monde.

PETITES NOUVELLES

■ L'Académie des beaux-arts a décerné le Prix Frédéric et Jean de Vernon, d'un montant de 10 800 F, à Arlette Gignoux, née en 1944, autodidacte, déjà lauréate du Prix Despiau, pour une œuvre figurative qui s'inscrit dans la lignée de ce maître.

■ Le violoniste Yan Pascal Tortelier vient d'être nommé chef associé de l'Orchestre du Capitole de Toulouse, aux côtés de Michel Plasson, qui en est le directeur.

Dès la saison prochaine, ce jeune chef, qui est le fils du violoncelliste Paul Tortelier, dirigera deux des quatre reprises prévues d'« Eugène Oneguine » de Tchaïkowsky, « Cosi fan Tute » de Mozart ainsi qu'un programme de ballets sur des musiques de Stravinsky.

■ Un concert au bénéfice des enfants du village de Sokh-Sahn (Cambodge) sera donné le 17 juillet à la chapelle de Saint-Martin-de-Peille (près de Monaco), par l'Ensemble Musica 5, la flûtiste Geneviève Amar et la harpiste Lily Laskine (renseignements : tél. 93/01-85-95 ou 30-40-26).

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : les Quatre Jumelles.
Aire libre (322-70-78), 23 h. : le Concile des fous.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296-10-20) 20 h. 30, la Nuit des rois.
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h. : le cinéma expérimental dans les années 60.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : le Pic du bossu
Carreau du Temple (624-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Mephisto ; Théâtre de l'Épée de Bois (374-20-21), 21 h. : le Neveu de Rameau ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : l'Incroyable et triste histoire du général Pegnalosa et de l'exilé Mateluna.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 45 : Pinok et Matho (mimes)...
Cloître Saint-Séverin, 22 h. : le Fou de la reine.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J' suis bien.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Maupassant ; 22 h. : les Bonnes.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Hôtel de Fourcy (241-41-45), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 22 h. 15 : After Liverpool. — II. 18 h. 15 : Parlons français.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pour l'amour de l'humanité.
Marigny (225-20-74), 21 h Kean, désordre et génie. — Salle Gabriel, 20 h. 45 : Merci Prévert ; 22 h. 30, V comme Vian.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Montparnasse (320-89-90), 23 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : Jugement.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : la Maison de Bernada Alba.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : L'aide-mémoire.
TAI Théâtre d'Essai (274-11-51), 19 h. : les Bonnes ; 20 h. 30 : le Horla.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : la Mère coupable, 1792.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : le Plein dans le mille.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h. 30 ; Huis clos.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Un tramway nommé Désir.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (206-29-35), 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivage.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 20 h. 10 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15: Areuh = Mc2 ; 21 h. 30 : l'Homme à la coque ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Flagrants délires.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Gotainer, Coluche ; 22 h. : Charlie couture.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' conc'.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. : Promesses de la chanson ; 23 h. : J. Moonens et Presqu'île.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : J.-P. Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : N. Pereira ; 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Pascadel ; 21 h. 45 : Chiens de pique ; 23 h. : Andrieu.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boubin, A. Cuniot et Etchart.
L'Ecume (542-71-16), 22 . : M. Ecchart.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Fer Play (707-96-99), 21. : Lesser Family.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 22 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Les lions oui... mais les panthères pas. — II, 21 h. le Navire Night.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : Compartiment non fumeurs.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Cocagne et Delaunay ; 22 h. 30 : Otto Wessely
Théâtre du Marais (278-50-27), 21 h. : Phèdre à repasser.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 22 h. 30 : Une cocaïne allemande.

Les comédies musicales

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Ta bouche.

La danse

Palais des Congrès (758-22-53), 20 h. 30 : la Belle au bois dormant.
La Forge (371-71-89), 20 h. 30 : Tanaka Min, Y. Ochi, H.Horikawa, T. Kaida.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Ramon Pipin's Odeurs.
Crypte Sainte-Agnès (296-88-32), 20 h. 45 : Christine Mondeyi.
Dannou (261-69-14), 21 h. : Fiesta Flamenca
Fontaine (874-74-10), 22 h. 45 : Luc Berthommier (chansons pour voir).
Olympia (742-25-49), 21 h. : Sacha Distel.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid
Téâtre du Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : Procédé Guimard-Delaunay.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.


DERNIÈRE LE 12

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 10 juillet

Les concerts

Conciergerie, 18 h. 30 : la Maurache (chansons et danses du Moyen Age et de la Renaissance).
Lucernaire, 19 h. 30 : R. Espona (Albeniz, Beethoven, Liszt).
Place des Vosges, 21 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Haendel, Vivaldi, Corrette, Tartini).
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : S. Escure (Bach).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Dany Doriz Sextet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Non stop jazz.
Club Saint-Germain (222-51-09), 22 h. 30 : Quartet Urtreger.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Herbe rouge.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Banlieue Est.
Le Dreher (233-48-44), 22 h. : M. Roques, M. Vander, L. Trussardi, C. Bellonzi.
Palace (246-10-87), 20 h. 30 : Art Pepper Quartet.
Petit-Journal (326-28-59), 21 h. 30 : News Serenaders Sextet.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : Allen Quartet, Christian Vander.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Maxime Saury Jazz Fanfare
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Eugène Mona.

XVIIe Festival du Marais

(887-74-31)
Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Il ne faut jurer de rien.
Caf'Essaïon, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone
Hôtel de Marle, 20 h. 30 : Théâtralisation du sonore.
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : F. Kleynjans (Barrios, Ayala, Kleynjans, Ponce, Villa-Lobos) ; 22 h. : Strasbourg Purée.
Pavés du Marais, 19 h. 30 : Mar y Llano ; 20 h. 30 : Amédée Bricolo, clown.
Hôtel Carnavalet, 21 h. 15 : Ensemble Perceval, dir. G. Robert (J. Gislee, Renard, Le Nouvel).

Région parisienne

Orsay, Campus (941-78-88), 21 h. : R. Aldulesco, D.A. Geleno (Bach, Beethoven, Brahms, Nin).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24). — 15 h. : Star, de R. Wise ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français (films de L. Perret, A. Gance) ; 21 h. : Un cadavre au dessert, de R. Moore.
Beaubourg (278-35-57). — 15 h. : Le patrimoine cinématographique français (films de V. Jasset, G. Monca, J. Durand) ; 17 h. : Queen Kelly, d'E. von Stroheim ; 19 h. : cinéma japonais : Une page folle, de T. Kinugasa.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
ALIEN (A.) (**) (70 mm, v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
L'ARME AU POING (Ang., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
LE BATEAU DE LA MORT (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Tourelles, 20e (364-51-98); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
CALIGULA (It., v.a.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
CAPTAIN AMERICA (A., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; H. Sp., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), H. Sp.
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60); v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15); U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
5 % DE RISQUE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42); Parnassiens, 14e (329-83-11); Cambronne, 15e (734-42-96); Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LE COLLEGE EN FOLIE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
CONTES PERVERS (Fr., **) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ENQUETE SUR UNE PASSION (A., **, v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LES FAISEURS DE SUISSES (Sui.) : Marais, 4e (278-47-86).
FORCE ONE (A., *, v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Images, 18e (522-47-94).
LE GANG DES FRERES JAMES (Long Riders) (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Impérial, 2e (742-72-52).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Biarritz, 8e (723-69-23), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70). — V.f. : Helder, 9e (770-11-24), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
HORROR SHOW (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-15), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (770-47-55), Miramar, 14e (320-89-52), Ternes, 17e (380-10-41).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LULU (Fr.-All., v. all.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06).
LES MONSTRESSES (It., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), Athéna, 12e (343-07-48), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It.) vers. it : Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). ver. fr. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE SHERIFF ET LES EXTRA-TERRESTRES (It.) (v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08), vers. fr. : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82), Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) H. Sp.
TELEPHONE PUBLIC (Fr.) : Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48), vers. fr. : Impérial, 2e (742-72-52).
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
UN VRAI SCHNOCK (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), ver. fr. : Caméo, 9e (246-66-44).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LES FILMS NOUVEAUX

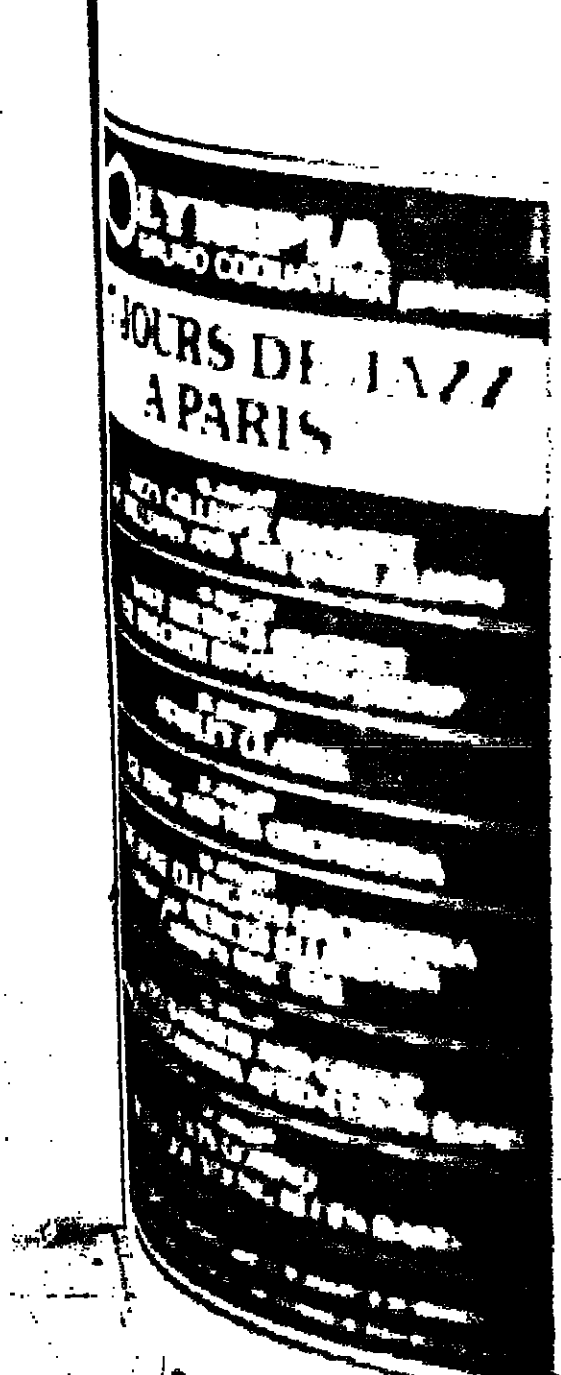
LADY MACBETH SIBERIENNE, film polonais d'A. Wajda. — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42).
LES LOUPS DE HAUTE-MER, film américain de A. Mc Laglen. — V.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Paramount-City, 8e (562-45-76), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER, film américain de D. Taylor. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (651-99-75).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS, film américain de N. Newell. — V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
L'ETOILE NOIRE, film américain de J. Carpenter. — V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), Parnassiens, 14e (329-83-11).

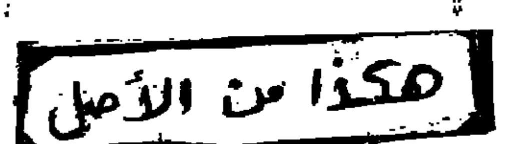
Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BILITIS (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CAR WASH (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
CHINATOWN (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Quintette, 5e (354-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (387-50-70).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
DINGO ET DONALD, CHAMPIONS OLYMPIQUES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), La Royale, 8e (265-82-66), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ETALON NOIR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Fau-

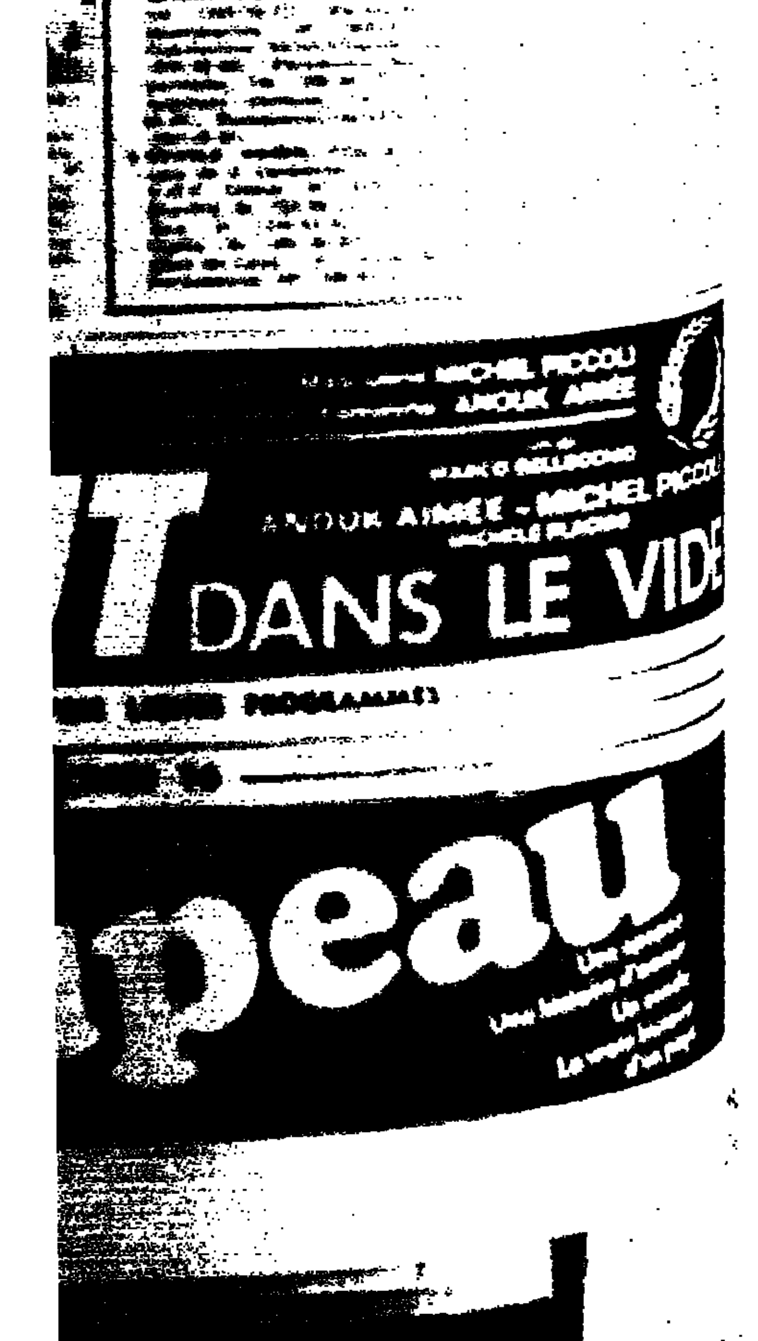








هكذا من الأصل



SPECTACLES

vette, 13e (331-56-86), Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) H. Sp.
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83)
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA GIFLE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
8 1/2 (It., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74), Contrescarpe, 5e (325-78-37), Olympic, 14e (542-67-42), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Champollion, 5e (354-51-60).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Saint-Germain - Huchette, 5e (634-13-26) ; France - Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JULES ET JIM (Fr.) . Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
KING-KONG (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
1941 (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11). H. sp
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (**) : Studio-Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood - Boulevard, 9e (770-10-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quartier - Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.o.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; v.f : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Sud, 14e (327-94-50).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).
PSYCHOSE (A., v.o) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche - Saint - Germain, 6e (633-10-82).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99)
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
VOL AU - DESSUS D'UN NID DE COUCOUS (A., v.o.) : Studio-Cujas, 5e (354-89-22) ; v.f : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les festivals

JACQUES PREVERT, Studio 43, 9e (770-63-40), en alternance : l'Affaire est dans le sac ; Voyage-Surprise ; Drôle de drame ; Le jour se lève.
CINE-POLAR, La Clef, 5e (337-90-90) (v.o.) : le Gentleman de Londres.
NIKITA MIKALKOV (v. o.), Cosmos, 6e (544-28-80), 18 h. : Partition inachevée pour piano mécanique ; 20 h. : Cinq soirées ; 22 h. : l'Esclave de l'amour.
SERGIO LEONE (v. o.), Studio Acacias, 17e (764-97-83), en alternance : Il était une fois la révolution ; le Bon, la Brute et le Truand.
HOMMAGE A JAMES CAGNEY (v. o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Johnny le Vagabond.
PANORAMA DU WESTERN ET DU FILM D'AVENTURE AMERICAIN, Marais, 3e (278-47-86) : Fort Invincible (v. o.).
FILM FANTASTIQUE, Trois Haussmann, 9e (770-47-55) (v. o.) : L'Invasion des araignées géantes. — v.o., U.G.C. Marbœuf, 8e (225-18-45) : Nosferatu, fantôme de la nuit.
I. BERGMAN (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Jeux d'été.
WIM WENDERS (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Alice dans les villes.
PASOLINI (v. o.), Calypso, 17e (380-30-11), 20 h. 15 : les Contes de Canterbury ; 22 h. 15 : les Mille et Une Nuits.
CINEMA AMERICAIN (v. o.), Calypso, 17e (380-30-11), 13 h. 30 : Yellow Submarine ; 17 h. 45 : Bullitt ; 19 h. 50 : le Point de non-retour ; 21 h. 45 : Bonnie and Clyde.
FRITZ LANG (v.o.), Olympic, 14e 542-67-42) : le Tombeau hindou. — Action République, 11e (805-51-33) : le Tombeau hindou. — Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) : le Tigre du Bengale. — Marais, 4e (278-47-86) : le Tigre du Bengale.
ANTIQUITE PASOLINIENNE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Œdipe Roi.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : le Ballon rouge - Crin Blanc.
ROCKY REGGAE MOVIES, Luxembourg, 6e (633-97-77).
RICHARD BROOKS (v.o.), Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Elmer Gantry, le Charlatan.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.

Les séances spéciales

L'AMOUR A LA VILLE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf sam., dim.).
LE CAMION (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e 380-30-11), vend., sam., 24 h. 30.
LE CIRQUE DE MOSCOU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Broadway, 16e (527-41-16), 14 h.
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 13 h. et 24 h. 15.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h. 15.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), sam., 24 h. ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), 16 h. 30.
GROS PLAN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf dim.).
L'INNOCENT (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS... (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
MA CHERIE (Fr.) : Tourelles, 20e (364-51-98), mar., 21 h.
MAHLER (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 25.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : 12 h. et 24 h.
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h. et 24 h.
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), 13 h. 30, 15 h 20.
SEX O'CLOCK USA (A., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), sam., dim., 18 h. 30
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.
THEATRE DE SANG (A., v.o.) (**) : Acacias, 17e (764-97-83), vend., sam., 0 h. 15.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h. 45.
VIVA ABBA (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), vend., sam., 24 h.
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Les Tourelles, 20e (364-51-96), Jeudi, 21 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 10 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 20 Documentaire : Une maison, une histoire.
Le duc de Wellington à Stratfield Saye.
19 h Caméra au poing : Mieux vaut prévenir.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Hommage à Odile Versois, dramatique : « le Milliardaire ».
Réalisation S. Guez, avec E. Mary, O. Versois, Cl. Titre.
Un milliardaire trop occupé réalise qu'il a négligé sa femme et ses enfants pendant des années, mais il est trop tard.
22 h Magazine expressions
Un architecte et son fils de treize ans découvrent ensemble le jazz, s'éprennent de jazz, jouent du jazz. La passion tranquille d'un et D Cheguray) La passion tranquille d'un gardien de musée... au château - musée de Nohant. Promenade dans les anciens bâtiments de l'hôtel et de la gare d'Orsay, qui vont devenir le Musée du dix-neuvième siècle. Portrait d'un chef de clinique en psychiatrie, Yves Buin, poète.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Emission réservée aux partis politiques.
Le parti socialiste.
20 h Journal.

20 h 30 Téléfilm : « Emile Zola ou la conscience humaine ».
D'après A. Lanoux, réal. S. Lorenzi (rediffusion). 2e partie.



0 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Droit des pupilles de l'Etat à leurs origines.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Le maître du monde ; Enfants de France : Deux enfants des Pyrénées.
20 h Les Jeux.
20 h 30 Trois questions sur la Trois.
20 h 35 Cinéma (cycle C. Deneuve) : la Grande Bourgeoise.
Film italien de M. Bolognini (1974), avec G. Giannini, C. Deneuve, M. Bozzuffi, C. Pani, T Aumont, R. Morelli, L. Betti, E Manni (rediffusion)
En 1902, une bourgeoise de Bologne est délivrée d'une union malheureuse par son frère trop aimant, qui tue son mari Un juge d'instruction découvre peu à peu la vérité sur cette affaire
Inspiré d'un fait divers réel et chargé d'implications politiques et sociales, un film dont on retient surtout la beauté superbement raffinée des images, l'aspect décoratif.
22 h 15 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, « Martin Eden », d'après J. London.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les artérites.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « le Fleuve rouge », de P Laville. Avec G. Tréjan, R. Bertin, C. Fersen, etc.
22 h 30, Nuits magnétiques : La présence culturelle japonaise à Paris.

FRANCE - MUSIQUE

19 h. 5, France-Musique à Toulouse : Toulouse, ville rose..., par René Koering ; 21 h., « Jazz concertant », en direct du théâtre du Capitole : création d'œuvres de J Lewis, M Solal et X. Darasse, avec John Lewis, Martial Solal et le Quatuor du Capitole
23 h., Les nuits d'été : Copenhague (Mogens, Pedersons, Dowland, Schutz, Buxtehude, Hartmann, Kulhau, Nielsen, Norgaard).

Vendredi 11 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeunes pratique.
Se loger à Paris.
12 h 30 Le francophonissime.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Le riche et le pauvre.
Réalisation D. Greene.
17 h 20 Scoubidou.
17 h 40 Croque-vacances.
Dessin animé ; 17 h. 45, Bricolage : les balles de ping - pong s'évadent (et à 18 h. 5) ; 17 h. 50, Isidore, le lapin ; 17 h. 55, Infos-magazine ; 18 h., Variétés ; 18 h. 10, Momo et Ursule.
18 h 20 Documentaire : Une maison, une histoire.
Marie-Antoinette à Versailles.
19 h Caméra au poing : Face aux ours polaires.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : L'inspecteur mène l'enquête.
L'Escarmouche de Salammbô.
Une affaire qui commence en Tunisie et qui va nous entraîner jusqu'en France. Cette émission, une coproduction TF 1 - Radio-Télévision tunisienne, se déroule en direct et en duplex entre la France et la Tunisie.
22 h 15 Série : Châteaux de France.
La Malmaison.
23 h 25 Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille !
San-Francisco.
14 h Aujourd'hui madame.
Premières chances 1980 : finale.
15 h 5 Feuilleton : Septième Avenue.
15 h 55 Sports-été.
Tennis : finale de la coupe Davis ; Tour de France.
18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Mlle Rose et Charlemagne ; Satanas et Diabolo ; Dino boy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Winnetou.
D'après l'œuvre de K. May, réal. M. Camus. Numéro 2 : Duels.
Avec P. Brice, E. Do, J.-C. Deret...
21 h 40 Apostrophes.
Les plantes et les petites bêtes. Avec MM. A. Bay *(les Mouches)* ; A. Bristow *(la Vie sexuelle des plantes)* ; J. Lacarrière *(le Pays sous l'écorce)* , J.-M. Pelt *(les Plantes : leurs amours, leurs problèmes, leurs civilisations)* ; P. Vincent *(le Bonheur sur terre)* et Mme S. Prou *(le Cygne de Fanny)*.
23 h Journal.
23 h 5 Ciné - club (cycle « Histoire au présent ») : « les Amants de Vérone ».
Film français d'A. Cayatte (1949), avec S. Reggiani, A. Aimée, P. Brasseur, M. Carol, L. Salou, S. Sicard, C. Carter, M. Oswald, Dalio (N.).
Un ouvrier verrier de Murano et une jeune fille appartenant à une grande famille vénitienne en pleine décadence sont engagés comme figurants dans un film tiré de Roméo et Juliette. Ils revivent, en marge du cinéma, la tragique histoire des amants de Shakespeare.
Intéressante rencontre de Jacques Prévert et d'André Cayatte, pour un renouvellement du « réalisme poétique » dans les décors réels de l'Italie d'après guerre et une société marquée par les séquelles du fascisme. Un film méconnu.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
La S.P.A. (Société protectrice des animaux).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Le maître du monde : des livres pour nous : l'histoire.
20 h Les Jeux.
20 h 30 V3 - Le nouveau vendredi : Grands témoins (Helmut Schmidt).
Un film de Françoise Renadot sur le chancelier d'Allemagne fédérale. Suivi d'une interview réalisée le 4 juillet par Jean-Marie Cavada et Jean-Claude Paris
21 h 30 La France musicale : suite Lorraine.
Une exploration des musiques en vie entre Nancy et Metz. De Michel Tabachnik aux paysans chanteurs de Loisy en passant par le Philharmonique de Lorraine et les rockers du blues.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poètes, vos papiers : Les poètes québécois.
8 h., Les chemins de la connaissance : Le Moyen-Orient ancien (l'exorcisme et la divination) ; à 8 h. 32, La demeure et la cité : une « architecturologie » est-elle possible ?
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Le prince de Ligne ou l'enchanteur de l'Europe », avec C. Pasteur.
11 h. 2, Ecrivains pour musiques : J. Prévert.
12 h. 5, Agora : « Ville et campagne au dix-huitième siècle », avec M. Vovelle.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Solistes : A.-M. Barat, orgue (J.-S. Bach, C. Franck, O. Messiaen).
14 h., Sons : Nuits de Chine.
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Tête », de P. Dumayet.
14 h. 47, Un homme, une ville : Céline au Danemark.
15 h. 50, Contact
16 h., Pouvoirs de la musique
18 h. 30, « Martin Eden », d'après J. London.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : les découvertes scientifiques.
20 h., Emission médicale : Le poumon (en liaison avec TF 1).
21 h. 30, Black and blue : « le Jeune Homme à la trompette », de D. Baker.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Les Japonais qui font la mode à Paris.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, La musique aux champs.
7 h. 30, L'intégrale de l'œuvre pour orgue de Buxtehude.
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : Franz Schubert, « Fantaisie en fa mineur pour piano à quatre mains », D 940, avec A. Brendel et E Crochet.
8 h. 35, Kiosque ; 9 h. 30, Le délire des doigts : intégrale de l'œuvre pour piano de F. Liszt.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Quatuor no 14 en ré mineur », opus posthume (Schubert), par le Quatuor Busch ;
12 h., Concert : « Fugue en ré mineur », D 24, « Salve Regina en la majeur », D 676 (Schubert) ; « Sonate en ut mineur », opus 65 ; « Psaume 42, Wie der Hirsch schreit » (Mendelssohn), par le nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France
13 h. 5, Jazz vivant estival : Ray Bryant Trio.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : œuvres de T. Murail, Schubert et Weber ; 17 h. 15, Schubert et nous.
17 h. 30, Concert : « Messe en la bémol majeur » (Schubert) ; « Messe en sol majeur » (Weber), par le nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Atzmon, avec Sh. Armstrong, soprano, B. Egel, alto, D. Rendall, ténor.
19 h. 5, France-Musique à Toulouse : Toulouse, ville rose..., par René Koering ; 20 h. 30, Concert en direct de la Halle aux grains (échanges franco - allemands) : « Deux esquisses symphoniques, Hamlet et Ophélie » (Lekeu) ; « Concerto pour la main gauche » « Pavane pour une infante défunte » (Ravel) ; « Symphonie en sol mineur » (Lalo), par le nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Uri Segal, avec L. Fleisher, piano.
22 h. 15, Les nuits d'été : portraits par petites touches, « Sonate no 2 en la mineur » (Beethoven), avec M Dalberto ; 23 h. 5, Vieilles cires : le Festival de Perpignan 1951 (Mozart) ; 0 h. 5, Grandes œuvres, grands interprètes : la musique de chambre à la fin du dix-huitième siècle (Mozart, Beethoven).

● *Radio Monte-Carlo* diffuse chaque matin pendant la durée des vacances une émission spéciale d'une demi-heure consacrée à la Corse afin de donner des renseignements pratiques à ceux qui ont choisi cette île comme lieu de villégiature (de 8 heures à 8 h 30, *sur* ondes moyennes, 205 m.).

● *Une information contre X...* pour violation d'un local administratif a été ouverte par le parquet de Paris, après une plainte du président-directeur général de la société nationale de programmes FR 3. Ceci à la suite de l'irruption, dans les locaux de la rue François-Ier à Paris, le 4 juin, entre 19 h. 05 et 19 h. 50, d'une centaine de manifestants de la C.G.T. du Livre. De ce fait les informations de Soir-3 et les actualités régionales n'avaient pu ce jour-là être diffusées selon leur horaire normal.

● *Deux animateurs de radio Cortizone,* station libre qui émettait à Vitry (Val-de-Marne), ont été condamné à 1 000 F d'amende chacun à l'issue du jugement rendu par la deuxième chambre correctionnelle du tribunal de Créteil. Il s'agit de MM. Alain Scharf et Claude Genest qui sont, par ailleurs, des membres actifs du collectif « Radio-Paris 80 ». En outre, M. Marc Lonste a été condamné à 600 F d'amende pour avoir prêté son domicile au moment des émissions. La société T.D.F., qui s'était portée partie civile, recevra 1 F de dommages et intérêts.

PRESSE

M. Jean-Charles Lignel P.-D.G. du « Progrès » de Lyon répond aux syndicats

M. Jean-Charles Lignel, président-directeur général du *Progrès* de Lyon, a annoncé, dans un communiqué du 9 juillet, que, dans le conflit l'opposant à une partie de la rédaction de ce quotidien, « *tout sera remis dans l'ordre lorsque les personnels procéderont aux élections de leurs représentants dès la rentrée* ». M. Lignel répond ainsi à la protestation des syndicats de journalistes S.N.J., C.G.T. et C.F.D.T. « *contre le refus définitif du P.-D.G. du* Progrès *de participer à une réunion de la commission de conciliation* ».

M. Lignel rappelle également que « *l'article 44 de la convention collective stipule qu'une commission de conciliation ne saurait être valablement saisie* » que si sa saisine est antérieure à toute mesure de grève. Or, fait remarquer M. Lignel, la demande de l'intersyndicale en la matière, datée du 23 juin dernier, est postérieure au mot d'ordre de grève lancé le 19 juin.

Dans ces conditions, « *la direction du* Progrès, écrit M. Lignel, *ne peut que rendre officielles les lettres adressées au président du Syndicat national de la presse quotidienne régionale* ». Dans ces lettres, le P.-D. G. du Progrès, rappelant les termes de la convention collective, écrit notamment : « *Si j'en juge par les communiqués diffusés à Lyon et par la requête auprès de vous du S.N.J., ce qui est mis en cause, c'est le principe même de la validité des contrats à durée déterminée.* »

« *Je demeure surpris*, poursuit M. Lignel, *que le* Progrès *de Lyon semble en l'occurrence être pris comme « cobaye » et que, au lieu de régler ce problème sur le plan national, chacun semble satisfait qu'il puisse se régler par la contrainte morale au sein du* Progrès. »

● *L'éditeur milanais Domenico Del Duca* (frère de Cino) est décédé dans la nuit du 8 au 9 juillet, à l'âge de soixante-douze ans. Il avait fondé un groupe d'édition spécialisé dans les revues hebdomadaires pour enfants, jeunes et adultes, qui tire encore à trois millions et demi d'exemplaires.

PLUSIEURS QUOTIDIENS NATIONAUX AUGMENTENT LEUR PRIX DE VENTE

« Le Matin de Paris » est vendu, à partir du 11 juillet, au prix de 2,50 F le numéro au lieu de 2,20 F. Le « Matin Magazine », paraissant chaque samedi, reste à 4 F.

« Libération » passe, ce même jour, de 2,80 F à 3 F, le numéro comportant le supplément du samedi « Sandwich » restant à 5 F.

« Le Figaro » et « l'Aurore » passeront le 16 juillet prochain de 2,20 F à 2,50 F.

« France-Soir » passera le 21 juillet de 2 F à 2,20 F les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les mercredis et samedis, le prix de l'unique édition sera de 2,50 F.

« L'Humanité » sera vendu, à partir du 15 juillet, au prix de 2,50 F au lieu de 2,30 F.

● *L'Association des journalistes universitaires (AJU)* a élu M. Edmond Vandermeersch, pigiste, à sa présidence. Le nouveau bureau est composé de MM. Mathieu Fantoni (Agence centrale de presse) et Bernard Frédérick *(l'Humanité)*, vice-présidents, Antoine Fouchet *(la Croix)*, trésorier, Maurice Guillot *(l'Education)* et Charles Vial *(le Monde)*.

CARNET

Naissances

— Madelaine et Marc SIBONY *sont heureux de faire part de la* naissance de leur fille

Olivia Rachel Louise,

née le 17 juin 1980, à la Royal Infirmery Lancaster (Grande-Bretagne).

Décès

VINCENT BALLU

Mme Vincent Ballu, son épouse,
M. et Mme Patrick Ballu,
M. et Mme Bernard Gourio,
M. et Mme Loïc Le Moyne,
M. et Mme Jean Perret,
M. et Mme Jean-François Besse,
ses enfants,
Guerric, Marc, Franck et Cyril,
Olivier, Yann, Damien et Violaine,
Mathieu et Delphine,
Sophie et Emilie,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Vincent BALLU,
fondateur
et président-directeur général
de Tecnoma S.A.,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite agricole,
conseiller du commerce extérieur
de la France,

décédé le 9 juillet 1980, à l'âge de cinquante-neuf ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse avec messe de communion sera *célébrée le* vendredi 11 juillet 1980, à 14 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Epernay.

Inhumation au cimetière de Vauciennes.

La Ferme du Camois,
Vauciennes, 51200 Epernay.

— Les collaborateurs de la société Tecnoma ont la douleur de faire *part du décès de leur président*-directeur général,

M. Vincent BALLU,
fondateur de la société,

dont les obsèques auront lieu le vendredi 11 juillet 1980, à 14 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Epernay.

54, rue de l'Electricité,
51206 Epernay Cedex.

[Fondateur en 1952, puis P.-D.G. en 1955, de la société de machinisme agricole Tecnoma à Epernay, Vincent Ballu était né le 2 août 1920 à Mardeuil, dans la Marne. Il était ingénieur de l'Ecole spéciale des travaux publics. Il a exercé des responsabilités professionnelles au sein du Syndicat des constructeurs de tracteurs et de machines agricoles, ainsi qu'à l'intérieur de la Fédération des industries mécaniques. Il était vice-président de la chambre de commerce de Reims (depuis 1971) et conseiller du commerce extérieur de la France. *Chevalier de la Légion d'honneur,* officier du Mérite agricole.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme René DUGAST,
née Idelette Allier,

survenu paisiblement à La Celle-Saint-Cloud, le 6 juillet 1980.

L'inhumation a eu lieu à Paris, dans l'intimité familiale. Un service religieux sera célébré ultérieurement en l'église réformée de Vannes.

De la part de Mme Jacques Allier, sa *belle-sœur,*

Et de ses neveux et nièces Allier, Bosshardt, Graff, Schlumberger.

Le Logeo, 56370 Sarzeau.

[Envoyée au Cameroun en 1930 par la Société des missions évangéliques de Paris, puis élève de Marcel Mauss, Idelette Dugast avait acquis une connaissance approfondie des ethnies du sud du pays, en particulier des Banen, auxquels elle devait consacrer d'importants travaux d'ethnologie et de linguistique, dont « l'Agriculture chez les Ndiki » (1944), « Essai sur le peuplement du Cameroun » (1948), « Inventaire et devinettes des Banen » (1975). Elle allait, d'autre part, largement contribué à l'organisation de la recherche scientifique au Cameroun comme secrétaire générale de la Société d'études camerounaises, devenue ensuite un des centres de l'Institut français d'Afrique noire, puis un centre de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer.]

— Gap, Grenoble, La Bâtie-Neuve.

Patrick BROSSIER

est entré dans la paix de Dieu le 24 juin 1980, à l'âge de trente et un ans.

François et Marion Brossier,
Jean et Renée Brossier, ses parents,
Monique et Denis Beylier,
Bruno et Danièle Brossier,
Guy et Brigitte Brossier,
Hugues et Marina Brossier,
Claire et Bruno Sourd,
Anne Brossier et Jean-Yves Clément,
Blandine Brossier (†),
Véronique Brossier,
ses frères et sœurs et leurs enfants,
Mme Raoul Levard, sa grand-mère,
M. et Mme Jaurnes-Termier, leurs enfants et petits-enfants,
Toute sa famille et ses amis,
invitent à partager leur peine et leur espérance.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a été célébrée le vendredi 4 juillet en *l'église de La* Bâtie-Neuve (Hautes-Alpes).

— Mme B. Kass, son épouse,
Mmes G. Drucker et E. Holcman, ses sœurs,
M. L. Kass, *son frère,*
Et leurs enfants,
ont la douleur d'informer du décès de

Isaac KASS,

survenu le 8 juillet 1980.

L'inhumation aura lieu au cimetière Bagneux-Parisien, le 11 juillet 1980, à 9 heures.

Un car sera place de la République, *face Hôtel Moderne,* à 8 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jacqueline Cordier, sa compagne,
Mme Annick Mazeaud,
Mme Martine Brophy,
M. Loïc Maudet,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves MAUDET,

survenu le 8 juillet à L'Armor-Pleubian (22), dans sa soixante-dix-huitième année.

— Les familles H. Minc, Bourovitch, Berman, Broner et Putermilch ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Charles MINC,
née Ida Berman,

survenu le 9 juillet 1980, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation dans le caveau de famille aura lieu le vendredi 11 juillet au cimetière de Bagneux-Parisien, à 14 h. 15, porte principale.

Ni fleurs, ni couronnes.

65, rue du Château,
92100 Boulogne.

— Mme Maria Mitsotaki,
Mme Dora Arétaki,
M. et Mme Spyros Mitsotakis,
M. et Mme Kyriakos Mitsotakis et leurs enfants,
M. et Mme Costas Chronopoulos,
M. et Mme Jean Arétakis et leurs enfants,
Mlle Hélène Arétaki,
M. et Mme Henry Goucher,
Mlle Catherine Goucher,
M. et Mme Peter Goucher et leurs enfants,
M. et Mme Phocion Francescakis,
M. et Mme Anastase Christias,
ont la douleur de faire part du *décès de*

M. Georges SPYRIDAKI,
conseiller culturel
de l'ambassade de Grèce à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 4 juillet 1980 à Paris.

[Né le 23 juillet 1908, installé depuis son adolescence en France, Georges Spyridaki fut, avant d'assumer ses fonctions diplomatiques, directeur de la Fondation hellénique de la Cité universitaire de Paris, puis chargé de cours à l'Institut néohellénique.

Poète et essayiste, il a publié en grec comme en français. Son apport à la vie littéraire parisienne, qu'il connut de près, *aura surtout été l'approfondissement de* l'héritage grec et la démonstration de sa « modernité ».]

Remerciements

— Mme André Carrus et ses enfants, dans l'impossibilité de *répondre individuellement à toutes* les marques d'amitié et de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du décès de

M. André CARRUS,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— *Mme Joseph Thonnet,*
Mlle Marie-José Thonnet,
Et leur famille,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus à la suite du décès de

M. Joseph THONNET,

prient tous ceux qui se sont manifestés auprès d'eux d'accepter leurs remerciements particulièrement émus.

Anniversaires

— Pour le vingtième anniversaire du décès de

M. Robert BARGAS,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont aimé et sont restés fidèles à son souvenir.

De la part de sa femme et de ses enfants.

— Pour le neuvième anniversaire de la mort du

docteur Etienne GRANOTIER,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et qui restent fidèles à son souvenir.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-II, jeudi 10 juillet, à 14 h. 30, salle des Com*missions, M. Constantin-Démètre* Triantafyllopoulos : « Fondement et recevabilité de l'action civile exercée par les personnes morales à but non lucratif ; étude comparée du droit français et grec ».

Communications diverses

— L'ambassadeur du Portugal en France a remis au professeur Robert Etienne, chef de la Mission archéologique française au Portugal, les insignes de commandeur de l'ordre de l'infant Henri le Navigateur, au cours d'une cérémonie intime qui s'est déroulée à Bordeaux le 13 juin.

LÉGION D'HONNEUR

DÉFENSE

Sont élevés à la dignité de *grand officier :*

MM. Jacques Bley, Jean Fuhr, Hyacinthe de Quatrebarbes, Lucien Le Boudec, Philippe de Gaulle, Jean Lannuzel, Guy Fleury.

SPORTS

CYCLISME

Le sabordage du maillot jaune

De notre envoyé spécial

Pau. — Il n'y a plus de maillot jaune dans le Tour de France. Après avoir terminé, mercredi 9 juillet, l'étape Agen-Pau au sein du peloton, après *avoir tenu des propos rassurants* sur son état de santé et laisser croire qu'il était prêt à défendre sa place de *leader dans les Pyrénées,* Bernard Hinault (1) a quitté la course par la petite porte. Seuls les organisateurs, MM. Jacques Goddet et Félix Lévitan, ont été avertis de *sa brusque décision, tard dans la* soirée, mercredi 9 juillet. Vers 22 h. 30, il montait dans la voiture conduite par sa femme pour rejoindre son domicile à Yffiniac (Côtes-du-Nord), ce qui semble indiquer que son abandon était prémédité.

Il reste maintenant à connaître les raisons exactes de ce départ précipité, *pour le moins suspect,* et il nous paraît important que la lumière soit faite sur l'affaire, car elle comporte bien des ambiguïtés.

Depuis l'arrivée à Compiègne, c'est-à-dire depuis une semaine, le coureur breton souffrait du genou droit et il avait parlé à plusieurs reprises de renoncer. Mais, durant ces derniers jours, son état ne s'était apparemment pas aggravé. Bien que dominé mardi dans l'étape contre la montre Damazan-Laplume, remportée par Zoetemelk, il avait conquis le *maillot jaune,* qui aurait dû légitimer ses ambitions. Nous avions alors formulé des réserves sur ses chances de gagner ou même de terminer le Tour (*le Monde* du 9 juillet). Cependant, répétons-le, il entendait s'imposer de nouveau en tête en montagne, plusieurs interviews récentes en témoignent. Si l'on en croit le diagnostic des médecins, il n'était pas atteint de tendinite, ainsi qu'on pouvait le craindre, et la douleur qu'il ressentait au genou devait être supportable, puisqu'il avait réussi à *prendre la tête du classement général* au soir de la douzième étape.

Pourquoi donc cette capitulation soudaine ? Cyrille Guimard, directeur sportif du groupe Renault-Gitane a fourni des explications confuses autant qu'embarrassées. *Elles* n'ont pas convaincu les journalistes, qui *éprouvent* le sentiment d'avoir été trompés par une vedette à laquelle ils accordent une large publicité. En *s'esquivant sur la pointe des pieds* à l'heure où tombent les premières éditions, Hinault leur a refusé le droit à l'information. Et il s'est moqué d'eux, serait-ce involontairement, dès *lors qu'il avait fixé son prochain rendez-vous* au sommet du Tourmalet. On vantait pourtant sa ponctualité.

S'il est vrai, comme on a cru le comprendre, que l'ancien vainqueur *du Tour de France* a choisi l'abandon sans plus attendre pour ne pas compromettre la suite de sa carrière, l'événement revêt une *évidente* gravité, et l'on peut se demander si l'avenir du coureur *n'est* pas déjà hypothéqué. On se rappelle que Bernard Hinault avait connu une première alerte pendant Paris-Nice, et que Cyrille Guimard avait souffert du *même mal* au point d'abandonner lui aussi le Tour de France en 1972, puis la compétition peu après. Voilà des coïncidences fort troublantes qui n'incitent pas à l'optimisme.

Privé de son favori présumé invulnérable, le Tour 80, maintenant, devrait se jouer entre Zoetemelk, nouveau leader (qui a décidé de ne pas porter le maillot jaune au départ de Pau), Kuiper, Pévenage, voire Lubberding, Claes ou Bazzo. Il gagnera en intérêt, non en qualité.

JACQUES AUGENDRE.

(Dessin de CHENEZ.)

CLASSEMENT

Douzième étape, Agen-Pau (194, 1 km). — 1. Knetemann (P.-B.), 5 h. 45 min. 24 sec. (moyenne : 33,717 km-h.) ; 2. Peeters (Belg.), m.t. ; 3. Vandenbroucke (Belg.), à 1 min. 19 sec. ; 4. Van Vliet (P.-B.), à 1 min. 25 sec. ; 5. *Jacobs (Belg.)*; 6. Delcroix (Belg). 7. Rasa (P.-B.); 8. Kelly (Irl.); 9. Bertin (Fr.); 10. Tackaert (Belg.), même temps et le

Classement général. — 1. Hinault (Fr.), 57 h. 48 min. 54 sec. (abandon) ; 2. Zoetemelk (P.-B.), à 21 sec.; 3. Pevenage (Belg.), à 1 min. 29 sec.; 4. Kuiper (P.-B.), à 1 min. 31 sec., 5. Bazzo (Fr.), à 2 min. 40 sec. ; 6. Lubberding (P.-B.), à 5 min. 3 sec.; 7. Claes (Belg.), à 5 min. 24 sec. ; 8. Knetemann (P.-B.), à 5 min. 50 sec. ; 9. Van de Velde (P.-B.), à 6 min. 3 sec. ; 10. Bonnet (Fr.), à 6 min. 13 sec.

(1) Bernard Hinault n'est pas le premier porteur du maillot jaune qui abandonne le tour de France. *En 1937, le Belge Sylvère Maès,* leader de l'épreuve, se retira à Bordeaux avec toute son équipe pour protester contre une pénalisation de quinze secondes qu'il estimait injustifiée. La victoire revint à Roger Lapébie. En 1950, Fiorenzo *Magni, titulaire du maillot jaune,* Bartali et tous les coureurs italiens quittèrent le tour à Saint-Gaudens après avoir été pris à partie par des spectateurs dans la monté du col d'Aspin (vainqueur Kubler). Enfin en 1978, le Belge Michel Pollentier *fut mis hors course pour dopage et* tentative de fraude à l'Alpe-d'Huez, après s'être emparé du maillot jaune. Celui-ci revint, *comme cette année,* à Zoetemelk. Hinault triompha à Paris.

FOOTBALL. — *Le tirage au sort du premier tour des coupes européennes des clubs de football (match aller le 17 septembre, match retour le 1er octobre), qui a eu lieu le 9 juillet à Zurich, a donné les rencontres suivantes pour les clubs français :*
— Coupe de l'U.E.F.A. : *F.S.-Sochaux contre F.C.-Servette de Genève ; A.S.-Saint-Etienne contre Kuopuo Pallo Seura (Finlande).*
— Coupe des vainqueurs de coupe : *F.C.-Valence (Espagne) contre A.S.-Monaco.*
— Coupe des clubs champions : *F.C.-Nantes contre Linfield-F.C. (République d'Irlande).*

JEUX OLYMPIQUES

Plusieurs personnalités dénoncent le « contrat moral » imposé par le C.N.O.S.F. aux sportifs qui iront à Moscou

Plusieurs personnalités, parmi lesquelles MM. Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française, Bernard Stasi, membre du conseil national de l'U.D.F., et Adrien Zeller, député (app. U.D.F.) du Bas-Rhin, viennent de créer un *« comité pour l'action des sportifs* français en faveur de la paix et de la liberté », M. Zeller, animateur du *comité* (1), s'est élevé, jeudi, 26 juin, contre le « contrat moral » imposé par le Comité olympique français (C.N.O.S.F.) aux sportifs qui participeront aux Jeux de Moscou.

« Il s'agit là, a déclaré M. Zeller, *d'une mesure exactement contraire à ce qui fut demandé (notamment par une partie des forces politiques) aux footballeurs qui se sont rendus en Argentine lors de la Coupe du monde après que l'on eut, là aussi, débattu de l'opportunité d'un boycottage. »*

M. Zeller a poursuivi : *« Il s'agit d'une mesure d'autant plus inopportune et déplacée que l'on n'a pas le sentiment que le C.N.O.S.F. ait réussi à empêcher l'U.R.S.S. de faire de ces Jeux un moyen de propagande pour le régime et même une occasion de répression des contestataires du régime. »*

« Certains athlètes, notamment le coureur de demi-fond Marajo, avaient l'intention précisément de porter témoignage de leurs convictions de citoyens », a poursuivi M. Zeller, qui a engagé les sportifs à *« prendre conscience de leurs possibilités comme de leurs responsabilités. Tout acte public, toute démarche, toute manifestation, tout geste de solidarité envers ceux qui souffrent de l'oppression du régime soviétique, venant de leur part, est de nature à dissiper ce malaise qui entoure la position du Comité olympique française dans ces Jeux et la participation française ».* Aussi les sélectionnés olympiques et les dirigeants sportifs sont-ils appelés à être, *« par une démarche publique auprès des autorités soviétiques, les interprètes des préoccupations des Français attachés aux valeurs du sport, aux libertés et à l'indépendance des peuples ».*

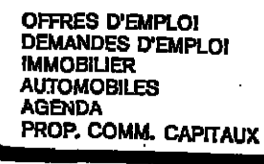
(1) B.P. n° 73, 67700 Saverne.

ROGER MILHAU ET PHILIPPE DUPONT BONS POUR MOSCOU

En dépit de la pluie et de la température fraîche, les deux coureurs de demi-fond Roger Milhau et Philippe Dupont sont parvenus, mercredi soir 9 juillet, à Saint-Maur (Val-de-Marne), à courir 800 mètres en moins de 1 min. 47 sec. C'était la limite qu'avait fixée le directeur technique national de l'athlétisme, Jean Poczobut, pour confirmer leur participation aux Jeux olympiques de Moscou.

La course fut lancée par Claude Anicet, spécialiste du 400 mètres haies, puis à 300 mètres du but, le recordman de France, José Marajo, prit le commandement pour « aspirer » jusqu'au début de la ligne droite ses deux camarades. Sur le fil, Milhau était chronométré en 1 min. 46 sec. et Dupont en 1 min. 46 sec. 1/10 ; tous les deux amélioraient sensiblement leur record personnel. Leur performance les a placés parmi les dix meilleurs performeurs mondiaux de l'année.

مكذا من الأصل



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Nous sommes une entreprise renommée en SUISSE, spécialisée dans la technique des télécommunications, et cherchons pour accroitre notre équipe

1 ingénieur de projet systèmes radio

Après une période de formation intensive, le candidat sera chargé des problèmes techniques et, en partie aussi de la direction de projet de systèmes radio complexes qui sont souvent réalisés à l'étranger.

Cette tâche intéressante et exigeante sur le plan technique qui implique des voyages de temps à autre, comprend en plus une fonction de conseiller d'ingénieurs de vente et des clients ainsi que la responsabilité d'éclaircir des questions complexes en cours relatives à la planification et à la réalisation de projets.

Pour ce poste nous cherchons un ingénieur électronicien diplômé universitaire ou des grandes écoles qui a de l'expérience dans le développement, l'élaboration de projets et le contact avec les clients et qui dispose de bonnes connaissances de langues.

Nous nous ferions un plaisir de vous accueillir au sein de notre jeune équipe dynamique.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Monsieur Ch. Würmli, AUTOPHON SA, CH-ZURICH, ou envoyez-lui votre offre de services et les documents habituels.

AUTOPHON SA
CH-8036 Zurich, Steinstrasse 21 Tel.No. (01) 35 85 35

Ingénieur électricien en Afrique du Sud

Importante société française d'ingénierie, basée à Paris, nous livrons clé en main d'importantes installations industrielles en France et à l'étranger. Notre chantier d'Afrique du Sud, très important et de longue durée nécessite votre concours si vous êtes ingénieur électricien diplômé et si vous justifiez de 5 ans d'expérience sur un chantier. Responsable d'une petite équipe, vous serez chargé de la planification et du suivi des travaux de montages et d'essais de matériels électriques (équipements de contrôle commande électrique, de régulation et d'automatisme, d'instrumentation etc...).
Vous préparerez, ordonnancerez et gérerez les documents techniques relatifs à ces matériels. Vous suivrez les travaux, rédigerez les comptes rendus de bilans de montages et d'essais...
Vos collègues, principalement des ingénieurs, comptent sur votre expérience et vos précieux conseils pour tout ce qui attrait à votre domaine : l'ELECTRICITE.
Nous vous demandons de parler anglais, bien sûr. Votre affectation est prévue en principe pour septembre. Vous bénéficierez du statut et des avantages liés à l'expatriation.
rscg carrières, 64, rue la Boétie 75008 PARIS nous transmettra rapidement votre candidature sous référence 6065 M.

ORGANISATION INTERNATIONALE - GENÈVE

Une organisation internationale basée à Genève offre un poste d'économiste ou d'économiste-démographe à pourvoir dès que possible dans le cadre du programme en matière de population et de travail qui est financé par le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population. Ce poste comporte l'utilisation du résultat de recherches sur la population et l'emploi pour étayer les activités de coopération technique aux niveaux régional et national.

Les domaines couverts sont les suivants : planification de la population, de l'emploi et du développement ; études des interrelations de la population, des migrations, de la main-d'œuvre, de l'emploi et du revenu et analyse de celles-ci en vue de dégager des politiques ; mise au point de programmes de formation spécialement adaptés à des régions et concernant la démographie, l'emploi et le développement.

Qualifications requises : un doctorat en science économique du développement avec spécialisation dans le domaine du travail et de la population et de la démographie économique, ou des titres de premier ordre à la fois en économie politique et démographie, ou une expérience équivalente ; la connaissance ou l'expérience pratique du travail dans les pays en développement, surtout les pays francophones ; le français comme langue de travail, mais avec une bonne connaissance de l'espagnol et de l'anglais. La préférence sera donnée aux candidats qui sont ressortissants de pays en développement, mais les autres nationalités sont également admises.

Conditions d'emploi intéressantes : excellent traitement et allocations ; 30 jours ouvrables de congé annuel ; assurance santé.

Les candidatures, portant référence HQ/FT/EMP/POP/80/7, comprenant un curriculum vitae détaillé, doivent être adressées au :
Département du personnel,
Case postale 500.
CH 1211 GENEVE 22.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
de COTE-D'IVOIRE
recherche
UN INGÉNIEUR

AYANT UNE PARFAITE CONNAISSANCE DES CHAINES DE FABRICATION MÉCANIQUE POUR ASSURER :

- La responsabilité technique des filiales de production ;
- La formation continue dans les disciplines mécaniques.

Ce poste basé à ABIDJAN requiert :
- une expérience de 5 à 10 ans en atelier ;
- une première expérience pédagogique ;
- des compétences en gestion.

Une disponibilité rapide sera un avantage.
Adr. candidature manuscrite, C.V., photo et prét. sous nº 65.876, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

PETROCONSULT recherche pour
L'ÉTRANGER SUPERVISEUR
GENIE - CIVIL
expérimenté pipe-lines nécessaire. Tél. ou écrire : 41, rue Ybry, 92522 NEUILLY. Téléphone : 758-12-40.

IMPORTANTE SOCIETE
DJIBOUTI
recherche
CHEF COMPTABLE
expér. + anglais courant, salaire motivant + avantages liés à l'expatriement. Adresser CV + Prét. + photo, S3A, 71, RUE FONDARY, 75015 PARIS.

Urgent, ch. jeune fille au pair parlant allemand, aimant les enf., près Hambourg. Ch. pers. Dähnke Weidenweg 50, D 2056 GLINDE - R.F.A.

offres d'emploi

UN IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES ET REASSURANCES ETABLI AU MOYEN-ORIENT RECHERCHE
UN DIRECTEUR FINANCIER POUR CONTROLER SES ACTIVITES INTERNATIONALES CENTRALISEES A PARIS

Le candidat aura pour mission de mettre en place un système de contrôle financier et de gestion. De plus il devra diriger au jour le jour un personnel qualifié en assurances et réassurances. Sa fonction sera également de planifier la stratégie financière et fiscale des activités internationales du groupe et de gérer le portefeuille des investissements.
Ce poste de responsabilité conviendrait à un directeur financier très qualifié, ambitieux et actif, possédant une solide expérience dans le secteur des assurances et réassurances.
Une pratique courante du français et de l'anglais est exigée ainsi qu'une connaissance de la législation française en matière d'assurances et une bonne expérience des relations avec les banques.
L'âge minimum requis et la rémunération offerte ne seront fonction que de l'expérience professionnelle et de la personnalité du candidat.
Le secret des candidatures est garanti.
Les lettres devront contenir toutes informations intéressantes concernant âge, diplômes, carrière, rémunération souhaitée et expérience professionnelle. (Ref. 905/LM).

Multiconsult
83 Avenue Marceau, 75116, PARIS

IMPORTANTE FABRIQUE SIÈGES MODERNES
recherche
INSPECTEUR DES VENTES HAUT NIVEAU
Gestion secteur négoce Province. Homme de terrain et de synthèse
.Ecr. avec C.V. et prétentions SIEGES STEINER, 18, boul. Maréchal-Foch, 93160 NOISY-LE-GRAND.

Société location véhicules Banlieue nord-est Paris recherche J.H. AGENTS COMPTOIR dégagés O.M. - Notions comptabilité et ciales Réf. exigées - Libre de suite Permis V.L. - Ecrire à : nº 96.540 M BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche
MÉDECIN
(HOMME ou FEMME)
Chargé des relations avec le Corps Médical (information, expérimentations), sous la responsabilité d'un Directeur Médical.
Une expérience de quelques années dans ce poste serait appréciée.
ANGLAIS indispensable.
Ecrire avec C.V. manuscrit sous référence 80.708, U.C.M.C. - BP 23, 92114 CLICHY CEDEX.

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS recherche un
ingénieur économiste
Grande Ecole d'Ingénieurs + Formation Economique complémentaire, ENSAE.
Pour assurer la modélisation et la prévision à court et moyen terme de la consommation téléphonique.
Connaissance et/ou première expérience en statistique et économétrie exigée.
Le poste est à pourvoir immédiatement.
Adresser demande manuscrite, CV et prétentions sous référence 6715 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

Notre société (P.M.I.) a une avance certaine dans l'utilisation de l'INFORMATIQUE EN TEMPS REEL Pour maintenir et accentuer cette avance, nous recherchons un
ingénieur informaticien
De formation Grande Ecole, chargé de concevoir, d'étudier et de réaliser des systèmes informatiques en temps réel (ordonnement, contrôle d'exécution des plans, gestion des stocks, prix de revient. .). Par ailleurs, l'opportunité de la mise en place d'un système de base de données devra être examinée.
Connaissance de l'ANGLAIS souhaitée.
Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 753 au :
Cabinet Jean-Claude MAURICE Conseil en Gestion du Personnel 397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Société filiale d'un groupe européen spécialisé dans les USTENSILES DE CUISINE haut de gamme
RECHERCHE
INSPECTEUR DES VENTES
PARIS
pour prospecter et animer la clientèle : détaillants spécialisés, ménagistes, magasins de cadeaux.
Excellent vendeur, bonne présentation, sens de l'organisation et de l'efficacité.
Le poste est appelé à évoluer en fonction des qualités du candidat.
C.V., photo, lettre man. Deutsch-französische Unternehmensberatung Klaus W. Hertzrich — Réf. 2036 44, rue La Boétie 75008 Paris Tél. : 563-49-24
interconseil



emplois régionaux

Société Grenobloise
recherche
INGÉNIEUR D'EXPLOITATION
en chaufferie
ayant une expérience de plusieurs années dans l'exploitation de grosses chaufferies ou unités de production industrielles à feu continu (la connaissance d'incinération de déchets, et la chauffe au charbon sera appréciée).
Le candidat, âgé d'au moins 30 ans, devra avoir une formation d'ingénieur Arts et Métiers ou Généraliste ou une expérience professionnelle équivalente. Il devra en outre avoir une bonne aptitude à l'encadrement du personnel.
Ecrire sous le nº 8.668 à : « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, qui tr.

Importante Société limousine (C.A. : 140 M.) Papeterie - Cartonnage, recherche
HEC-ESSEC-ISA
Promo 68-72, solide expérience commerciale, voulant accéder d'ici 5 ans à une véritable responsabilité de direction.
Ecrivez à SEL-F, 31, rue St-Paul, 87000 Limoges.

STE EXPERTISE COMPTABLE région Aix-en-Provence rech. pour poste responsabilité
CADRE NIVEAU MÉMORIALISTE
Tél. : (42) 23-37-13, le matin.

Rég. AIXOISE
Bur. d'études et de réalisations en systèmes électroniques et micro-inform. recherche
1 INGENIEUR ELECTRON.
ayant travaillé sur microprocesseurs début. ou quelques années d'expérience. Env. C.V. et prétentions à : DIGITONE RN 96 13970 13970 - LA BARQUE.

Association (loi 1901) MAISON DE QUARTIER de PORT-NEUF LA ROCHELLE 17000
cherche pr la rentrée 1980-1981 (septembre)
UNE ANIMATRICE 28 a. envir, pour s'occuper principalem. de :
-- coordonner le secteur enfts ;
-- prendre en charge le secteur femmes.
Pratique de la vie d'un équipement de quartier nécessaire.
Envoyer C.V. à la MAISON DE QUARTIER DE PORT-NEUF LA ROCHELLE, T. (46) 34-51-48) av. le 15-8-80.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

RECHERCHE INGENIEUR COMMERCIAL
Connaissances : électronique, anglais. Banlieue sud. Env. C.V., photo, prétent. à MIMOSA, rue Senouque, 78530 BUC, qui transmettra.

E.C.L.
pour début août
6 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
— 2 COBOL/OS MVS TSO
— 1 idem. + PAC 700
— 1 PL 1 IMS/DL1
— Une très bonne expérience de DL1 sous IMS COBOL.
— 1 MARK IV.
Adresser C.V. détaillé ou téléphoner à E.C.L. PARIS 55, rue Hermel 75018 TEL. : 259-10-40.

SOCIETE D'ETUDES Spécialisée en distribution recherche
COLLABORATEUR
très expérimenté
Connaissances Commerciales, financières et de gestion exigées avec pratique confirmée.
Env. C.V. à Nº 66.216, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS 1er, qui transmettra.

PUBLICATIONS PROFESS. consacr. à la communic. recrute
DEUX RÉDACTEURS
formation universitaire pour suivre plus particulièrement les secteurs Presse et Publicité. Préférence sera donnée à candidats pouvant justifier d'une bonne expérience de ces questions. Adresser candidatures avec références à S.G.P. 13, av. de l'Opéra, Paris (1er).

PAIN JACQUET
COMPTABLE USINE
recherche
conviendrait à personne ayant I.U.T. gestion ou préparation D.E.C.S., dégagée des O.M.
Profil du poste :
études des prix de revient ;
contrôle achats ;
compte gestion usine.
Salaire selon compétence.
Poste à pourvoir très rapidement.
Envoyer C.V., photo et prét., Pain Jacquet, 44, rue Pontoise, 95870 BEZONS Service du Personnel.

Banque spécialisée dans les opérations internationales recherche COLLABORATEUR service
TRÉSORERIE - CHANGE
— Quelques années d'expér. ;
— Anglais indispensable.
Ecrire av. C.V. s/réf. 4.219 à : P. LICHAU S.A., B.P 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Recherche
ANIMATEUR
anglais des affaires. Expér. formation des adultes. Région Pontoise (95). Tél. M. Vowles, 031-21-54.

formation professionnelle

A PARTIR DU 15 SEPTEMBRE 1980
L'AFRAMP
organise un stage de perfectionnement de 3 mois pour
RESPONSABLES DE SERVICES ACHATS ou GESTION DE STOCKS
licenciés individuels ou économiques sous le régime de l'indemnité de formation ou de la rémunération de l'Etat.
Pour tous renseignements, téléphonez au : 874-70-87 ou 285-58-51.

information divers

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplôme. Pour les connaître dem. une docum. gratuite sur la revue FRANCE CARRIERES (C 16) B.P. 40209 PARIS.

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécial. MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon. PARIS-9e

cours et leçons

ANGLAIS INTENSIF
Cent. Paris, prix modéré. Prof. angl./amér. - 634-42-62/233-10-85.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.
URGENT (cause double emploi) part. vd RENAULT Fuego GTL 5 vitess. peint. métal. 4.000 km. Garantie 11 mois. Prix demandé : 43.000 F (px réel avec options : 50.000). Tél. le soir : 866-39-75.

demandes d'emploi

Chauffeur expérimenté, titulaire permis GR parlant angl., esp., allemand ch. place stable ou remplacement. Tél. : 876-89-18.

SECRETAIRE
réf. 1er ordre, frappe ts docum. (littérat., médecine, sciences). Ecr. nº 6.963 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

J. F. 30 ans, licenciée anglais, cherche travail
JUILLET - AOUT
Enseignements - Animation Hôtesse ou similaire Tél. : 201-91-99

J.H. 15 ans et 6 mois cherche place APPRENTI CUISINIER. Ecr. nº 6.961, « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

PHOTOGRAPHE complète, gde expér. recherche emploi stable, responsabil. serv. phot. indus., pub. Libre septembre. Ecrire GRAPHIM, 2, rue des Roses, Chilly-Mazarin, 91380, qui tr.

capitaux ou proposit. com.

Sté sect. LOISIRS en expansion rech. pour commercialisat. sur marché étranger, particip. Stés ou particulier. Minimum pour trait. 300.000 F. Cab. CHAGNON, 198, av. Victo-Hugo, 75016 Paris. Tél. : 504-39-66.

AGENCE IMMOBILIÈRE
16e emplacement exceptionnel gros chiffre d'affaires. A VENDRE. Téléph. : 567-72-86.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

appartements vente

CLOS DES ÉPINETTES
16, rue Lagille, 75018 PARIS

Restent disponibles habitables immédiatement

3 PIÈCES 77 m2 + loggia 635.500 F

3 PIÈCES 75 m2 + loggia 680.000 F

Tél. : 627-82-98 ou 725-92-16.

1er arrdt.

HALLES Exceptionnel. Rue piétonne, très beau DUPLEX 85 m2, AMENAGE, CARACTERE, POUTRES. 4e et dernier étage, très clair. IMM. CLASSE. Tél. : 260-64-71. PRIX TRES INTERESSANT.

4e arrdt.

RARE R.-de-Ch. GD 2 P. habitat ou profess. Sur pl. 5, rue des Tournelles - 274-59-10.

MARAIS 95 m2, 4 pces, cuisne, bains, bon état, intérieur. Prix : 840.000 F. GARBI 567-22-88.

ILE SAINT-LOUIS (près) Magnifique double living + 1 chambre tout confort refait nf 4e étage plein sud sans vis-à-vis. A SAISIR. T. : 325-75-42. **PX 575.000 F.**

5e arrdt.

RUE MONGE : 4 PIECES 800.000 F, 4e étage, 575-23-75.

CONTRESCARPE récent. 105 m2 liv. 3 chbres s/jard. Prix : 1.080.000 F. - 535-86-37.

BROCA-CENSIER 354-95-10 séj. 2 chambres, 80 m2, soleil. **TERRASSE 65 m2**

6e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STDG Du STUDIO au 4 p., GARAGES. Sur place 11 à 19 h. 550-21-26.

R. D'ASSAS, ravissant duplex liv., 2 chbres, 2 bains, terrasse, balcon. Exclusivité. GARBI : 567-22-88.

R. DES BEAUX-ARTS, imm. restauré APPARTS grand conf. 60 m2 à 130 m2. - 325-20-77.

7e arrdt.

7e MAISON 2 niveaux 280 m2 **BAS PRIX** GARAGE 550-34-00.

8e arrdt.

FRIEDLAND IMM. RAVALE, 3e ét., soleil. **BEAU STUDIO** + alcôve luxe salle bains, petite cuis. équipée, chf. central. IMM. REFAIT NEUF. **PRIX : 279.500 F.** Jeudi, vendredi 14 h. à 18 h. **192, BD** Haussmann ou T. : 723-91-22.

12e arrdt.

Près BASTILLE directement dans très bel imm. caractère studio en duplex tt conf. (vue sur cour dégagée fleurie) actuellement loué. - 555-92-72.

14e arrdt.

GAITE-MONTPARNASSE gds studios + loggia restaurés entièrement gd stand. (asc., v.o., interphone, poutres, vraie cheminée) LE PPTAIRE. EUROVIM - 555-92-72.

Près MAIRIE, je vends directement dans immeuble rénové studio et 2 Pces tt conf., balc., actuellement loués 555-92-72.

Pr.s av. GENERAL-LECLERC je vends studio tout équipé (Loi 48) investissement d'avenir pour person. avisée, le Pptaire. O.F.B.I. - 555-92-72.

15e arrdt.

Vaugirard, 105 m2, dble living + 3 ch., box fermé, 950.000 F. 842-24-23. Agence s'abstenir.

18e arrdt.

ATELIER SUR BUTTE, BEAU VOLUME - 170 M2. A rénover. Téléph. : 532-93-29.

19e arrdt.

Proche Mo appt récent 85 m2 + loggia, cuis. installée, 3 ch., boxe dble, 600.000 F, gros créd. possible sur 20 ans. Cabinet Lenoble, 93190 Livry-Gargan. Téléphone 936-52-63.

Parc des BUTTES-CHAUMONT (près) studio tt conf. libre ou loc. gar., bon rapport. 555-92-72.

78 - Yvelines

PARLY-2 4-5 pièces exceptionnel 105 m2 sur pièce d'eau, jardin privatif Sud-Est, excellent état. Px : 745.000 F. Tél. : 954-68-00.

PORT-MARLY 1.200 m gare, beau 4/5 P., 100 m parfait état, vue dégagée, terrasse 16 m2, parking. 580.000 F. Agence 962-94-97 ou 958-92-72.

BOIS-D'ARCY : très beau 4 P. dans résidence centre ville, compr. cuis., séchoir, séjour double, 2 chbres, s. de bains, w.c., cave, park. PX : 400.000. I.N. - 045-29-09.

92 Hauts-de-Seine

ANTONY Métro Parc-de-Sceaux ET. ELEVE, vue imprenable. ble liv., 3 chbres, 2 sanitaires. TEL., cave, parkg 555-82-33, **520.000 F.**

NEUILLY livrables mars 1981 4 LUXUEUX 3 Pièces + box, jardin privatif ou terrasse. SIERUS : 543-79-23.

94 Val-de-Marne

BOIS DE VINCENNES A 200 m, Mo Bérault, à 100 m, b. 3 p., 68 m2, avec balc. 14 m2 dans calme résid. de standing, 1976. Cave et gd box en ss-sol. Prix total : 680.000 F Droits de mutation réduits Vente studio attenant possible pour 4 pièces Tél. : 374-30-12 ou 365-14-73

95 - Val-d'Oise

EZANVILLE DANS RESIDENCE TRES BON STANDING Appt F 4 très bien aménagé, avec hall d'entrée, dégagement, penderie - débarras - 2 caves 1 garage. - Prix : 250.000 F. Tél. : 012-29-25, après 17 heures.

Province

DEAUVILLE Rénovation Luxueuse **CASINO** dans hôtel particulier 2 et 3 p., terrasse. Livraison le 1er AOUT 1980, charges très faibles. Prix intéressant. Pour rendez-vous téléph. : 297-40-40.

PROVENCE PRÈS GORDES 20' AUTOROUTE CAVAILLON Dans petite copropriété au milieu de la nature. Reste 1 seul studio équipé et meublé, séjour, w.C., douche. Terrain privatif de 1.000 m2. Prix : 200.000 F. CATRY.- Tél. (91) 54-92-93 et (42) 26-73-61, le soir.

GRASSE, dans Résid. gd stdg. Piscine - Tennis - Particulier vend immédiatement appt de 62 m2 occupé par lui jusqu'à fin 1981 moyennant loyer, séj., 2 chbres, cuis. équipée, bains, gar., parkg, cave, séchoir, terr. 19 m2, très calme, vue panoramique impren., comm. proches. Px 450.000 F. T. : (93) 70-65-17.

Etranger

FLORIDE U.S.A. appts, proximité mer. Résidence secondaire 149.000 F. AG. DOUGLAS : 562-14-15.

appartem. achat

RECH. APPTS 2 à 4 PIECES. Urgent, avec ou ss cft, PARIS préf. rive gauche, PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE. 873-23-55.

JEAN FEUILADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Petit 3 ou 4 p. ou duplex ou chambres à réunir. Détails, prix à no 66.330, Contesse, 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

fermettes

EURE 125 km Paris, petite fermette tout confort, terrain 5.000 m2. Vue imprenable vallée Risle. Tél. 554-27-52.

YONNE - PLEINE NATURE FERMETTE G.O. bon état, int. rustique à aménager, cave, él. S/2.500 m2. Px 215.000. Cabinet BOUVRET, 27, av. Gambetta, JOIGNY. Tél. : 16 (86) 62-19-44.

constructions neuves

LES RÉSIDENCES **SKI & GOLF** AU MONT-D'ARBOIS A MEGÈVE

Bureau de vente sur place : Agence du Mont-d'Arbois 74120 MEGÈVE

Une réalisation URBIPLAN BREDERO 36, rue Tronchet 69006 LYON Tél. (7) 889 12 25

A un certain niveau, les superlatifs sont déplacés

Nous préférons vous informer personnellement en vous adressant notre album de présentation. Ou bien, si vous le souhaitez, sur rendez-vous, à votre domicile.

BON A DÉCOUPER ET A RETOURNER A — MD
VRINS PARIS IMMOBILIER, 5, rue Boudreau, 75009 PARIS
Je suis intéressé par les résidences Ski et Golf, au Mont-d'Arbois, et souhaite être informé : ☐ par l'envoi de votre dossier de présentation ☐ sur rendez-vous, à domicile.
Mon nom ______ Mon adresse ______ Téléphone : ______



Nom ______ Tél. : ______
Adresse ______
______ Désire recevoir une documentation

locations non meublées Offre

Région parisienne

MAISONS NEUVES A LOUER
5, 6, 7 pièces sur 700 m² de terrain en bordure du Golf de Chevry à Gif sur Yvette.
Tél : 256.12.20

NEUILLY NEUFS LUXUEUX" Jamais habités libres de suite chambre service, balc, parking

7	PIECES	218 m2
6	PIECES	200 m2
5	PIECES	165 m2
4	PIECES	135 m2
3	PIECES	108 m2
2	PIECES ET STUDIOS	

pour vis. sur place ce jour : 9 h. à 19 h., 88, bd V.-Hugo.

COGETIMA TEL. : 720-51-00.

CLICHY-SOUS-BOIS pr. des transports et des écoles commerçants. Propriétaire LOUE DIRECTEMENT SANS HONORAIRES dans un immeuble de standing F3, loggia, 1.800 F ch. compr. F4 loggia, 2.000 F ch. compr. Appts tout confort, ascenseurs, chauff. central par radiateurs. Se présenter : SOGEPA, 6, allée Victor-Hugo à Clichy-sous-Bois ou prendre rend.-vous 936-20-69.

A LOUER CLICHY 92, 2 Pces tt confort, calme, bien desservi métro. Surface 40 m2, balcon, ascenceur. - Tél. : 731-54-82.

Paris

PARIS 12e Mo MICHEL BIZOT SANS COMMISSION **2 Pces** 57 m2 - Loyer : 1.595 F. Charges 396 F. Park. 145 F. **3 Pces** 80 m2 - Loyer : 2.180 F Charges 522 F. Park. 145 F. **3 Pces** 93 m2 Loyer : 2.486 F Charges 648 F. Park. 145 F. S'adresser 34, r. Claude-Decaen (Heures Bureau). Tél. : 344-12-15.

MAGENTA 5 P. IMMEUBLE ANCIEN CONFORT TOTAL. T. 265-64-11.

PASTEUR - 4 PCES Etage élevé, 91 m2 + terrasse 10 m2, cuis. équipée, poss. box. 3.200 F + ch. — OPLF 647-55-22.

PARIS-12e SANS COMMISSION Importante société loue dans imeuble récent, bon standing. **STUDIO** 37 m2 loyer 1.207 F. Charges 344 F. **2 Pces** 58 m2 loyer 1.654 F. Charges 540 F, parkg 196 F S'adresser 220, rue du Faubourg-Saint-Antoine, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. T. : 372-52-06.

DAUMESNIL 5 p. entrée, cuis., w.-c., bains, chf. central., asc., 3.300 F. c.c. Tél. : 628-96-27.

20e, part. loue gd studio 34 m2 calme av. cave et park. 1.400 F ch. et park. compris. 789-41-96.

ALÉSIA - RÉCENT Dble liv., tél., park, 2.050 F C.C. O.P.L.F. - 647-55-22

immeubles

Près de la RUE LAMARCK je vends murs bout., libre, locat. assurée, gros rapport possible. Me téléphoner : 555-92-72.

RECHERCHE IMMEUBLE ou groupe d'immeubles de rapport, constr. avant 1948 Paris et banl. Imm. Paiement compt. Interméd. sollicités. CLARIDE, 11, rue de l'Amiral-d'Estaing, 75116 PARIS. Tél. : 720-16-61.

SITUATION UNIQUE RUE THIERS **REIMS** BEL IMM. P. de T. conv. prof. libérale ou société. Téléph. : (1) 381-10-96.

PROMOTIC 553-14-14 25, av. Paul-Doumer, Paris (16e) **ACHÈTE IMMEUBLES** Forte commission aux intermédiaires et indicateurs.

locations non meublées Demande

Paris

PPTAIRES LOUEZ SANS FRAIS **SOUS 48 HEURES VOS APPTS : 261-53-88.**

PART. rech. 2 pièces standing Paris, 1.500 F c.c. maximum. Ag. s'abstenir 355-39-99, p. 213.

EMBASSY SERVICE recherche du Studio au 6 pièces Paris et villa en banlieue Ouest. Pptaire directement : 562-78-99.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris rech. du STUDIO au 5 Pièces LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. - TÉL 285-11-08.

viagers

BD MAGENTA MURS DE BOUTIQUE Excellent Placement, Rapport : 21.000 F/an. Rente Viagère. Bouquet + 31 000 F/an. 1 tête 78 ans 306-41-05.

ISLE-ADAM 38 km PARIS occupé 1 tête 79 ans, résid. dans joli jardin 650 m2, charm. mais. 100 m2 + R.-de-jard. 50 m2, tt conft. PARFAIT ETAT - 603-75-09.

Société spécialiste viagers **F CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix indexation et garanties. Etude gratuite discrète.

FONCIAL VIAGERS 19, boulevard Malesherbes, 8e, 266-32-35. Spécialiste, 41 ans d'expérience, étude gratuite rente indexée.

chalets

A vdre BRAUNWALD (Suisse) (station sans voitures, 1.300 m. d'altitude, 1 1/2 h. de Zurich).

CHALET AVEC 14 CHBRES Autorisation pour personne étrangère existante. Prix : 660.000 F. Fonds propres nécessaires : 360.000 F.S. Faire offres sous chiffre I 19-115 029 à PUBLICITAS CH-8021 Zurich SUISSE.

bureaux

A VENDRE PARIS-XVe (métro Convention) **BUREAUX NEUFS** 1.118 m² en REZ-DE-CHAUSS. 12 PARK., 16 LIGNES TEL. (Livrables fin mai 1980.) **SAF 622-10-10** Mme MERLHES

A LOUER CLICHY PÉRIPHÉRIQUE BUREAUX, 481 M² entièrement installés au rez-de-chauss. cloisonnés et climatisés, 6 lignes tél., parkings, restaurant d'entreprise. Charges basses. **SAF** Mme MERLHES **622-10-10**

Votre SIÈGE SOCIAL AVEC SECRETARIAT TELEPH. **CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS** ACTE S.A. PARIS 261-80-88 MARSEILLE (91) 93-11-18.

Votre SIÈGE SOCIAL BUREAUX MEUBLES - TELEX PARIS 8e - 9e - 15e. **CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS** Prix compét., délais rapides. **ASPAC 281-18-18 +**

QUAI AUX FLEURS propriétaire vend directement bureaux libres en toute propriété 9 P., 200 m2. SITUATION exceptionnelle. Vue sur Seine. Téléphone 887-88-21.

fonds de commerce

Cède bail magasin chaussures, prêt-à-porter, centre rue d'Antibes à Cannes. Ecrire M. Carletti, 116, bd de l'Observatoire, 06300 NICE.

Lyon, partic. vend hôtel 21 ch. + 5 p. appt quart. pl. expans. ce maladie. Tél. (16-7) 828-62-67.

AIX-EN-PROVENCE rue princ. ZONE PIETONNIERE vds LA PLUS JOLIE BOUTIQ. **STYLE ENFANT** PARFAITEMENT SITUEE. AFFAIRE TRES SAINE. Ecr. no T 21.138 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

A vendre **PAS-DE-PORTE** à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée) TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE 1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage 3 pièces, cave, grenier, w.-c. **Tél. : 430-19-00** Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

Cède à Chaîne Hôtelière ou société COMPLEXE Hôtel - restaurant en cours, exceptionnel, à déb.

Centre STRASBOURG PAS-DE-PORTE pour banque ou agence de voyages.

Cède centre STRASBOURG PIZZERIA-DISCOTHEQUE 1,4 million de francs. VIAGER IMMOBILIER 8, rue du Général-Ducrot, Tél. : (16-88) 60-63-46.

Boutiques

AIX-EN-PROVENCE Boutiques à louer (restaurant ou prêt-à-porter). Emplacem. de premier ordre. **ROBERT TOMAS** 2, place des Prêcheurs, 13100 Aix-en-Provence. Tél. : (42) 27-55-01 et 27-60-26.

villas

ENGHIEN pr. lac, splendide villa 1962, const. except. ss-sol, hall, séj., chem., terrasse, bur., 4 chbres, 2 bns, 2 gar., salle jeux, beau jardin. 700 m2. EXCEPT. 1.100.000 F. PLACOR 989-60-60.

12 km VERSAILLES : sur ss-sol complet, entrée, cuisine équipée, séjour doub., 4 chbres, tout confort + dépend 35 m2. BELLE AFFAIRE sur 400 m2 terrain. Px : 735.000 F. - I.N. 045-29-09.

SAINT-MAXIMIN (Var) villa belle construction 6 pces, sur terrain 1.000 m2 + garage, chauffage électrique, quartier résidentiel, 5 minutes centre. Prix : 580.000 F. - M. Henriet. Tél. : (94) 78-00-74 2, boul. Jean-Jaurès - 83470.

VILLECRESNES Accès R.E.R., belle villa déc. 220 m2, cuis. équip., 3 bains, jardin paysager. Tél. 261-00-50.

RÉGION DE GIEN Pavillon seul sur son terrain de 1.200 m2 dans un cadre calme et reposant entouré d'arbres centenaires. Composé de 7 P., Salle à manger avec jolie cheminée ancienne, cave, garage ,eau, électricité, w.C. Px : 360.000 F. Créd. possible.

S.I.T.E. 5, rue Michel-Servet B.P. 105, 18002 BOURGES CEDEX. Tél. : (48) 24-77-14. Tous rens. à notre bur. Paris 122, boulevard Haussmann, 75008 PARIS. Tél. : 522-48-55 - 522-01-74.

PRES DEAUVILLE **PIEDS DANS L'EAU** VILLA 6/7 P., cuisine équipée, 2 bains. Jardin. - T. 563-90-22 week-end 16 (31) 87-80-36.

pavillons

COMBS-LA-VILLE s/800 m² Pav. 4-5 p. tt cft, chf. cent., calme. 400.000 F. 060-74-12, jeud., vend.

PALAISEAU 10 MIN. Mo faç. sud. PAV. s. cave partiel. r.-de-ch., entrée, cuis., 3 pièces, s. eau, chauff. centr. mazout. 1er ét. : cuis., 3 p., w.-c., grenier. JARDIN 650 m2, gar. 2 voitures. Prix : 500.000 F. AGENCE LE MARECHAL 014-14-40, s. place samedi, dimanche, 38, r. Capitaine-Cocart.

VITRY, résidentiel sur 330 m2, villa 5 p. + 2 indépend., cuis. équipée, tt cft. Poss. profession libérale. 649.000 - 331-68-70.

SUD DROME PROVENCE sur 800 m2 clos, pavillon tradit. 69. Type F4, 80 m2 hab., séj., 3 ch., s. de bns, cuis., garage, puits, arbres fruit. et agrém., ch. cent. mazout. Petite ville agréable. 420.000 F à débattre. Tél. (75) 04-91-40, hres repas.

Pavillon en campagne neuf, plain-pied, cuis., salle à manger, 2 chambres, salle d'eau, w.c. 250.000 F. Prix à débattre. M. et Mme Michel TRIGUEL, 53170 LES MORTIERS, RUILLÉ-FROID-FONDS. Téléph. matin et soir au (43) 07-72-15.

terrains

A vendre, ALPES de HAUTE-PROVENCE, terrain à bâtir 7.000 m2, altitude 1.100 m, vue except. sur Vallée du Verdon, 500 m village. Ski et toutes activités plein air très proches. 15 Frs le m2. A. ROUX, 11, bd de Clichy, 75009 PARIS ou Tél. 285-88-22.

Près MANTES et BONNIERES terrains à bâtir de 700 m2 à 1.000 m2. Site exceptionnel, boisé, rivière. De 100.000 F à 150.000 F. - 451-57-12.

LONGJUMEAU dans lotissement résidentiel, commerces à 300 mètres, terrain d'angle 430 m2. Prix : 250.000 F. C.I.B.S. 350-14-80.

SUD MORBIHAN TERRAIN 25.000 m2 **AUTORISÉ CAMPING** toute viabilité, 1 km belle plage, site recherché, occasion très rare pour créateur ou invest. : assurances SICOMI, etc. Téléph. : (97) 63-03-88.

Morbihan Océan. Excel. terrain boisé viabilisé 2.200 m2. Tennis. Footpath. Garrigues. 2, rue Meissonnier, 75017.

propriétés

PRES BERNAY Ravissante maison à colombages, liv. + 3 Chbres, 2 S. de bains. Sur champs à perte de vue, très beau jardin planté 2.273 m2. Prix : **380.000 F** 603-75-09

Près CORBEIL 30' porte d'Orléans belle propriété 5.000 m² stylisée, clôturée murs, mais. de maître 450 m2 développés beaucoup de caractère maison gardien et dépend., renseignements et R.V. IMMOBRUNE 539-99-19.

Vend 100 km PARIS, rég. NOGENT-S.-SEINE magnif. PROPRIETE XVIIe s. perf. ét., 10 p. + dépend. + parc 2 ha, douves en eau. Prix 1.000.000 de francs. Agence VILLETTE 60400 Noyon. Tél. (4) 444-03-36.

NORMANDIE, 170 km PARIS, Maison de maître à terminer, 4 dépendances, herbage 4 ha 70 + 11 ha herbage en location, possibl. 450.000 avec 100.000 F comptant (32) 44-55-63.

95 PARMIN Pptaire vd ppté 11 pces, cuis., 3 s. de bns, 3 w.-c. 400 m2. pav. gardien, 3 P., cuis., s. de bns Parc à la française 6000 m2. 473-02-99.

CAUSE MUTATION A.Vienne, 15 min. Lyon, splend. propr. 8 pces principales, 280 m² hab. + 100 m2 ss-sol, s/2.100 m2 parc avec très beaux arbres. Prix : 800.000 F JEAN-PAUL CHOFFEE, 28, rue épublique, Lyon. T. (7) 842-62-76.

Splendide PROPRIETE 5 ha, 75 km de Deauville, 150 km de Paris, dépendances, écurie, piscine. F 2,5 millions.

Près STRASBOURG magnifique MANOIR alsacien + ferme 50 ares. F 1,6 million.

3 km CAVAILLON splendide DOMAINE agricole sur 65 ha, petit château + dépendances, ferme, écurie, piscine. F 9 millions. VIAGER IMMOBILIER 8, rue du Général-Ducrot, 67000 Strasbourg. Téléphone (16-88) 60-63-46.

100 km de PARIS Partic. vend (près CHATEAU-THIERRY) presbytère XVIIIe s. 200 m2 hab., poutres appar., gde cheminée, four à pain, chauff. électr., tt confort, tél., dépendances, sur jardin clos 1.100 m2. 600.000 F. Vis. w.-e., tél. en semaine (1) 880-31-20 entre 20 h. et 22 h., ou vend. (23) 71-93-31.

85 km (S.-&-M.), coquet pavillon 3 belles P., cuis., salle d'eau, garage 2.200 m2, beaux arbres, bien clos. - Px : 280.000 F. Tél. : hres bur. 808-25-52.

maisons de campagne

49 ANJOU Maison campagne, t cft, 6 p. ppales, dépend., terrain de 25 a. ou 5,70 hectares. Ecrire Agence A. LOURDAIS, 49500 SEGRE.

BASSE-NORMANDIE, part vd jolie mais. camp. 4 km mer, ent. rest. très calme, indép., 3 Chbres, gde cuisine, gd séj. avec loggia chêne, 2 cheminées, S. de bns, chauff., terrain clos, puits. Tél. : 16 (33) 45-08-80 ou 16 (33) 51-76-49.

Vend Maison ancienne libre. Barcelone-du-Gers, 6 Pces, grenier, gar., remise, tél., poss. comm. Px : 200.000 F. TAUZIN, 17, r. Juillac - 32230 MARCIAC.

40 KM DEAUVILLE maison normande gros œuvre et couverture entièrement restaurés. 105 m2 sur 3.000 m2 de terrain. Px 270.000 F. T. (32) 41-81-88. Le vendredi, le samedi et le dimanche.

VAUCLUSE 15' CAVAILLON Maison de village en pierre Avec 700 m2 + dépendances Très jolie vue - Bon état Prix : 240.000 F CATRY - Tél. : 16 (90) 75-46-50.

HAUTE-PROVENCE 1.000 m bergerie pierre, 4 pces, eau, élect., site exceptionnel, gd terr. 150.000 F. - 548-57-61, soir.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et Ventes par Adjudication

TOURAINE 2 km centre ville de LOCHES **ANCIEN MOULIN** avec confort, parc boisé traversé par ruisseaux. Etang, chute d'eau. **Prix : 1.000.000 de francs** SADOUX, BIAIS, RAGOT, not. assist. 37600 LOCHES. Tél. : (47) 59-08-05.

A VENDRE **RÉGION D'ELBEUF** (Seine-Maritime) **BOIS TAILLIS** de 71 hectares 54 ares 30 centiares S'adresser : Me BEAUFILS, notaire à ELBEUF 76500. Tél. : (35) 81-00-70.

VENTE sur saisie en l'Etude de la S.C.P. LETULLE, LETULLE-JOLY et DELOISON, notaires associés, 12, rue d'Anjou, à Paris, le lundi 28 juillet 1980, à 15 heures : 90 parts sur 100 de la S.C.I. CORELY, propriétaire **d'UNE MAISON sise à GUIGNONVILLE par BAZAINVILLE** (Yvelines), canton de Houdan, arrondissement de Mantes : 6 pièces principales, 2 salles de bains, piscine. 57 ares environ. **Mise à prix : 300.000 francs** Consignation : 300.000 F. S'adresser à Me RAVIART, avocat à Versailles, 13 bis, av. de Saint-Cloud, tél. 950-03-12 ; S.C.P. LETULLE, 12, rue d'Anjou, Paris, tél. 266-92-66.

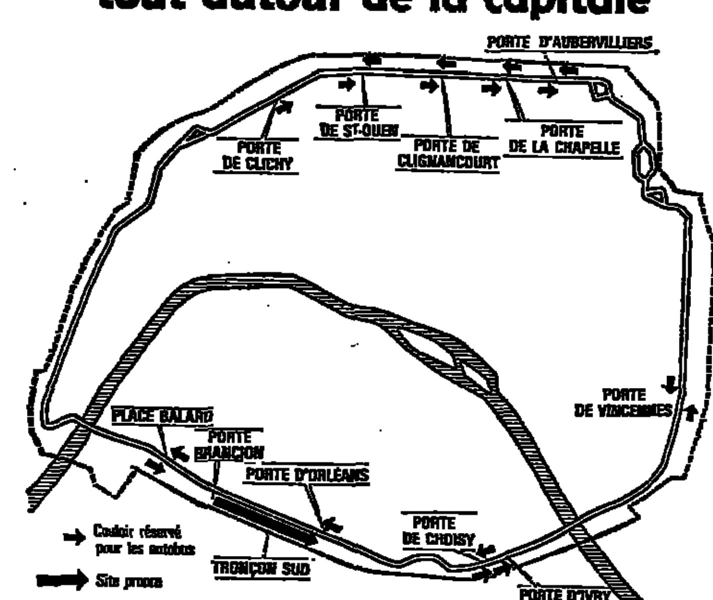
Le Monde

équipement

TRANSPORTS

DÉBUT DES TRAVAUX EN 1981 ?

La R.A.T.P. envisage de «construire» une voie réservée à ses autobus tout autour de la capitale



Pour améliorer la circulation de ses autobus sur la ligne de « petite ceinture », le long des boulevards des maréchaux, la R.A.T.P. va présenter à la rentrée un plan d'aménagement de dix carrefours (1) et la création d'une voie en « site propre » entre la porte de Brancion et la porte d'Orléans, sur près de 2 kilomètres.

Si le Conseil de Paris, puis la région, donnent leur accord à ce projet, dont le coût est estimé à 20 millions de francs, la Régie envisage de ceinturer ultérieurement l'ensemble de la capitale par cette sorte de train sur route. Il se pourrait aussi que soient mis en service sur ce parcours de nouveaux autobus composés de deux voitures articulées, tels qu'on les voit circuler dans plusieurs villes de province.

Actuellement, les quatre-vingt-dix autobus qui desservent le P.C. transportent, chaque année, trente millions de voyageurs ; ils assurent vingt-six correspondances avec les trains, desservent quatre cent trente mille personnes. La R.A.T.P. estime que le seul aménagement d'un site propre entre les portes de Brancion et d'Orléans permettrait aux usagers du P.C. de gagner 10 minutes sur le temps qu'ils peuvent mettre à parcourir les 33 kilomètres que compte au total cette ligne.

Les travaux d'aménagement de cette voie en site propre, c'est-à-dire physiquement séparée de la circulation générale, pourraient commencer en 1981. Sur ces 2 kilomètres donc, les carrefours seront équipés de couloirs réservés comme il en existe déjà dans certaines artères de la capitale. Pour ne pas gêner les commerçants, des aires de livraison seront installées sur les trottoirs, très larges, qui pourront même être rétrécis, en certains endroits, afin que le couloir créé n'empiète pas sur la chaussée actuellement réservée à la circulation.

La R.A.T.P. n'a pas encore décidé comment elle matérialisera la séparation de la voie réservée aux autobus. Trois solutions sont possibles : la construction d'une murette de 50 centimètres de haut en béton, comme celle qui existe par exemple à Nice, ou d'une séparation en caoutchouc de 5 à 30 centimètres, soit enfin le simple marquage par des plots. Cette séparation sera naturellement interrompue à intervalles réguliers pour permettre aux camions de livraison ou aux véhicules prioritaires de pénétrer sur la voie réservée.

Autre projet à l'étude à la Régie et qui répond à la même politique : la relance du tramway. Le premier site où cet ancien-nouveau mode de transport pourrait entrer en service est la banlieue sud-ouest, entre la ligne de Sceaux et les lignes S.N.C.F. de Saint-Nom-la-Bretêche.

JEAN PERRIN.

(1) Porte de Vincennes, porte d'Aubervilliers, porte de la Chapelle, porte de Clignancourt, porte de Saint-Ouen, porte de Clichy, place Balard, porte d'Orléans, porte de Choisy, porte d'Ivry.

● *Un navire de gaz commandé à La Ciotat.* — M. Joël Le Theule a annoncé le 9 juillet à Marseille la décision du groupe Elf de faire construire aux chantiers de La Ciotat un navire transporteur de gaz de pétrole liquéfié, essentiellement du butane, de 85 000 mètres cubes. Le navire, qui coûtera 311 millions de francs (et à ce titre les chantiers navals de La Ciotat recevront une importante subvention de l'Etat), sera livré en mars 1983. Il fournira aux ouvriers 1,9 million d'heures de travail.

● *Liaison aérienne Pékin-Francfort.* — Une liaison aérienne directe Francfort-Pékin, assurée par la compagnie ouest-allemande Lufthansa, a été inaugurée officiellement le 8 juillet. — *(A.F.P.)*

● *Une nouvelle aérogare pour Limoges.* — Réalisée conjointement par la chambre de commerce, la ville de Limoges, le conseil régional de la Haute-Vienne et sans le concours de l'Etat, la nouvelle aérogare de Limoges vient d'être inaugurée. Elle a le triple mérite, selon M. Claude Abraham, directeur général de l'aviation civile, d'avoir été bâtie « *vite, bien et pas cher ce qui est exemplaire* ». Le prix du mètre carré est de 2 789 F. Ouvert au trafic en 1971, l'aéroport de Limoges-Bellegarde a traité, l'an dernier, quatre-vingt mille passagers. — *(Corresp.)*

P.T.T.

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS EN 1979 : DE NOUVEAUX BÉNÉFICES

Le rapport d'activité de la direction générale des télécommunications pour l'année 1979 montre que les produits des télécommunications ont progressé, par rapport à 1978, de près de 24 %, ce qui a fait passer le taux d'autofinancement de 54 % à 63 %.

Le montant des produits d'exploitation a atteint près de 36 milliards de francs (+ 23,6 %). Plus de 90 % de l'ensemble de ces produits sont représentés par les communications à partir de postes d'abonnés (22,8 milliards), les redevances d'abonnement (6,6 milliards), les taxes de raccordement et de transfert (1,7 milliard) et les communications à partir de postes publics (1,3 milliard).

1 144 000 lignes principales nouvelles ont été raccordées (de novembre 1979 à avril 1980) portant à 14,8 millions le nombre de lignes d'abonnés. Le quinze millionième abonné sera raccordé à la fin du mois de juillet. Parallèlement, le délai moyen de raccordement a diminué de deux mois, passant de sept à cinq mois.

Durant le même temps, 11 600 cabines publiques (publiphones) ont été installées. Actuellement, 90 000 cabines sont en service sur la voie publique. Dès la fin de l'année, des cabines doubles devraient être fabriquées en série. En ce moment, deux prototypes sont exploités à Paris. Enfin, des cabines fonctionnant avec des cartes olographiques seront mises en service, fin novembre, à Paris et en province. Une expérience est en cours depuis le mois de mai à la gare Montparnasse à Paris.

● *Courrier à trois vitesses : contestations.* — Les projets gouvernementaux concernant les P.T.T. (trois vitesses d'acheminement du courrier) continuent d'être contestés par les organisations syndicales.

La C.G.T. réclame la création d'un service « assistance abonné » nécessaire dès l'implantation de la télématique et estime que la direction des P.T.T. devrait se soucier, avant « *la rentabilité à tout prix* », des usagers et du personnel. La C.S.L. (Confédération des syndicats libres) considère que le projet de courrier à trois vitesses « *n'est qu'une tromperie destinée à masquer les carences de l'administration postale* ». La fédération des P.T.T.-F.O. affirme qu'elle est « *irréductiblement hostile à toute initiative introduisant de nouvelles discriminations entre utilisateurs des P.T.T.* ».

URBANISME

DIX ANS APRÈS L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX

M. Georges Sarre relance la polémique sur le coût de la construction du Parc des Princes

Près de dix ans après l'achèvement des travaux de construction du Parc des Princes, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste de l'Hôtel de Ville, a annoncé le 8 juillet, au cours d'une réunion de presse, qu'il avait saisi de cette « affaire » le procureur général près de la cour des comptes.

M. Sarre, s'appuyant sur différents documents qui lui ont été fournis, à sa demande, par la préfecture de Paris et la mairie, dénonce « *les conditions dans lesquelles sont intervenus d'importants dépassements de crédits pour la construction du stade* » qui a coûté 89 millions de francs. Selon lui, les dépassements s'élèveraient à 53 millions de francs et tiendraient principalement à « *la majoration considérable des travaux exécutés par l'entreprise Bouygues, chargée à la fois de la construction du stade et du tronçon du périphérique* (qui longe le Parc des Princes) *entre la porte d'Auteuil et la porte de Saint-Cloud.* »

Pour M. Sarre, il s'agit maintenant de fixer véritablement les responsabilités concernant notamment le paiement des malfaçons survenues dans la construction du stade. « *La Ville se prête actuellement à un accord amiable avec le constructeur, le bureau d'étude et l'architecte et a accepté de prendre ainsi à sa charge, sans qu'aient été déterminées les responsabilités des différents intervenants, la moitié des sommes avancées, c'est-à-dire 4 millions de francs sur 8* », a conclu M. Sarre.

Le groupe communiste a précisé dans un communiqué que cette affaire devait « *aller en justice* ».

M. Camille Cabana, secrétaire général de la mairie, s'est étonné, au cours d'une réunion de presse organisée le même jour, que les critiques des socialistes « *portent sur des faits anciens qui ne concernent pas l'actuelle municipalité* ». Il a ajouté : « *Certaines choses ont été critiquables et critiquées. La Cour des comptes a eu longuement connaissance du dossier.* » Selon lui, l'accord financier entre la Ville et les différents responsables de la construction du stade a été conclu afin d'éviter une interminable bataille d'experts, qui aurait entraîné la fermeture du Parc des Princes pour longtemps. Enfin, M. Cabana a rappelé que, après la chute de poutrelles du toit en 1979, le maire lui-même avait saisi le tribunal administratif afin que soit désigné un expert. « *Ce n'est pas le procédé de quelqu'un qui voudrait couvrir une chose inavouable* », a-t-il conclu.

JEAN PERRIN.

LE NOUVEAU PARC D'EXPOSITIONS DE VILLEPINTE : 100 000 MÈTRES CARRÉS 450 MILLIONS DE FRANCS

M. Maurice Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, a visité, le 9 juillet, le chantier du futur parc d'expositions construit sur la zone industrielle de Villepinte (Seine-Saint-Denis) par la chambre de commerce et d'industrie de Paris (« le Monde » du 1er avril).

Dans un premier temps, soixante-dix mille mètres carrés de halls d'expositions seront aménagés, surface qui, par la suite, sera portée à cent mille mètres carrés (le palais du CNIT à La Défense ne couvre que quatre-vingt mille mètres carrés).

Il en coûtera 450 millions de francs hors taxes : 200 millions prêtés par la Caisse des dépôts et consignations et la Caisse d'épargne de Paris ; 250 financés directement par la chambre. La maîtrise d'ouvrage a été confiée à une filiale de la chambre de commerce : la société immobilière du Palais des Congrès, qui sera propriétaire des bâtiments. La maîtrise d'œuvre de la construction sera assurée par la « SERI-Renault Ingénierie », MM. François-Régis Pelletrat et Gérard Journe, société C.A.E., étant les architectes retenus.

Ce nouveau lieu d'exposition, qui devrait ouvrir à l'automne 1982, accueillera les salons spécialisés dont le nombre, les exposants et les visiteurs ne cessent de croître. Les trois parcs d'expositions parisiens actuels (la porte de Versailles, le CNIT et Le Bourget) sont saturés.

TOURISME

● *Un nouveau président pour le T.C.F.* — Le Touring-Club de France vient d'élire le nouveau bureau de son conseil d'administration. M. Yves Malecot a été porté à la présidence en remplacement de M. Marc Eyrolles, nommé président d'honneur du T.C.F. Ont été élus vice-présidents MM. Max Querrien et Marcel Defert ; secrétaire, M. Marc Mattéi ; trésorier, M. Jean-Paul Vermès; trésorier adjoint, M. Jean Royer. Le T.C.F. traverse une crise grave qui s'est traduite, en 1979, par un déficit de 5 millions de francs (*le Monde* du 7 juin). Le nouveau président s'est déclaré « *déterminé à tout mettre en œuvre pour maintenir et même renforcer l'activité du Club* ».

AUTOMOBILE

La BMW 745 I

Turbo et boîte de vitesses automatique ne font pas bon ménage

Dans son souci de rendre plus « performant » et séduisant son haut de gamme, et aussi, peut-on penser, de faire pièce à l'évolution du grand rival Mercedes, BMW a choisi la suralimentation pour le dernier type en date de sa grosse berline quatre portes, série 7. La nouvelle-née porte le chiffre 745 I : 7 pour série 7, 45 pour 4,5 litres et I pour injection. En réalité, le moteur est un 6 cylindres de 3,2 litres de cylindrée, et le facteur de suralimentation (coefficient 1,4) en fait une 4,5 litres. D'où série 7, 4,5 l., injection = 745 I.

Assez curieusement, BMW a retenu la solution d'une boîte de vitesses automatique (ZF) à trois rapports pour transmettre les 252 CV de son moteur turbocompressé. Pour beaucoup, il s'agit d'une anomalie technique et surtout pratique, dont les raisons sont mal perçues, à moins que BMW n'ait pas à sa disposition de boîte mécanique appropriée. C'est, en effet, un non-sens que d'ajouter au temps de retard qui handicape tout moteur turbocompressé le temps d'inertie d'une boîte automatique. Le conducteur d'une machine aussi superbe est ainsi doublement pénalisé en conduite nerveuse et rapide par l'association contre nature formée par un moteur turbocompressé et une boîte de vitesses automatique. Une telle voiture, si elle ne réagit pas dans l'instant comme l'entend son propriétaire, remplit-elle totalement son office.

Pour le reste, le confort et l'équipement de la 745 I marque encore un palier dans l'amélioration d'ensemble de la série 7. C'est, à tous égards, une voiture de grand luxe, spacieuse, de haute performance — 227 kilomètres-heure en vitesse de pointe — capable, en accélération, de parcourir le kilomètre-départ arrêté en vingt-huit secondes et quelques dixièmes, malgré les réserves exprimées plus haut. Il est vrai que le *prix* est en rapport et qu'il en coûte 176 000 F plus 1 816 F de transport et de frais de préparation à la route, soit 177 816 F pour acquérir une 745 I.

Equipée d'un climatiseur automatique, d'un correcteur d'assiette, d'un système antiblocage A.B.S. dont l'efficacité le dispute à la sécurité, la 745 I bénéficie en plus de toutes les données que peut fournir pour l'heure un mini-ordinateur. L'ordinateur de la 745 I livre des informations sur la consommation, le temps de conduite, l'heure d'arrivée, la réserve de carburant, les valeurs d'accélération, mais aussi sert d'antivol, actionne de manière automatique le chauffage, a des fonctions acoustiques et optiques, peut programmer une vitesse à faible consommation, toutes choses qui sont soit reçues comme autant de gadgets peu utiles, soit, au contraire, comme la préfiguration de ce que le conducteur de demain est en droit de connaître de la vie de sa voiture et du déroulement de son voyage.

FRANÇOIS JANIN.

● Moteur six cylindres en ligne à l'avant, transmission arrière, turbocompresseur KKK, coque autoportante en acier, suspension des roues avant et arrière indépendantes, correcteur de niveau hydropneumatique, direction assistée, quatre freins à disque assistés, ventilés à l'avant, 1 610 kilos. Capacité du réservoir d'essence : 100 litres ; longueur : 4,860 mètres ; vitesse maximum : 227 km/h ; consommation : 11,6 litres à 90 km/heure, 13,5 litres à 120 km/h, 20,5 litres en circulation urbaine.

ENVIRONNEMENT

L'ensemble des berges de la Seine va être classé comme « site protégé »

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, en annonçant, le 8 juillet, une série de mesures de protection des sites d'Ile-de-France, soit une semaine après le débat du conseil régional sur le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme et neuf jours avant la réunion à l'Elysée sur « l'avenir de l'Ile-de-France », a implicitement souligné que le futur schéma de la région parisienne devrait porter la marque de son ministère et en tout cas se soucier davantage que par le passé de la sauvegarde des monuments, sites et paysages.

M. d'Ornano a d'abord annoncé le classement parmi les sites pittoresques de la vallée de Chevreuse, dans les Yvelines. La création d'un parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse est étudiée par les pouvoirs publics (le conseil régional a donné son accord le 1er juillet), et les vingt et une communes qui en feraient partie sont incluses dans la zone naturelle d'équilibre du Hurepoix.

Dans les six mois prochains, une directive d'aménagement régionale sera préparée pour chacune des zones naturelles d'équilibre (Vexin, plaine de France, plateau de Brie, plateaux du Sud, Hurepoix, plaine de Versailles). Le texte définira clairement les objectifs de protection avec lesquels devront être compatibles les documents d'urbanisme.

L'ensemble des forêts de la région sera protégé, selon diverses procédures réglementaires. Cela ne veut pas dire qu'aucun équipement ne pourra y être installé, « *mais*, a dit M. d'Ornano, *il faudra à chaque fois en démontrer non seulement l'utilité mais aussi la nécessité, c'est-à-dire l'impossibilité de faire autrement* ».

Toutes les berges de la Seine, dans la traversée de la région, seront protégées par une inscription généralisée à l'inventaire des sites. Les secteurs les plus « sensibles » seront même classés (1). La procédure de classement va être immédiatement lancée pour les berges de l'île Saint-Louis, pour l'île aux Cygnes (dans le quinzième arrondissement, entre les ponts de Grenelle et de Bir-Hakeim) et pour les grands parcs en bordure du fleuve, en Seine-et-Marne et dans l'Essonne. Des études d'utilisation et de mises en valeur des berges seront financées dès cette année en aval de Paris, et en amont en 1981. Ce programme de protection sera plus tard étendu à la Marne et à l'Oise.

D'autre part, un plan d'inscription ou de classement des sites, d'Ile-de-France, sur plusieurs années, va être mis en chantier. Mais d'ores et déjà un certain nombre de mesures vont être prises, parmi lesquelles le classement du jardin du Trocadéro, des trois grandes propriétés entourant le parc de Malmaison, de la vallée du Rhodon, en aval de Port-Royal des Champs, du parc de Villeroy à Mennecy (Essonne), par exemple. M. d'Ornano a aussi précisé que l'enquête publique préalable au classement de l'ensemble urbain du marché Saint-Germain (sixième arrondissement) aurait lieu dans les premiers jours de septembre, et qu'il allait demander au préfet de Paris de recenser tous les espaces verts de la capitale, même les plus petits, afin qu'ils soient protégés.

Enfin, à propos de la Cité Fleurie, boulevard Arago, dans le treizième arrondissement, le ministre de l'environnement et du cadre de vie a déclaré que, malgré l'arrêt du Conseil d'Etat annulant la procédure de classement, la réglementation lui permettait de refuser tout permis de démolir, et qu'il avait bien l'intention de le faire.

(1) Toute transformation (construction, démolition, route...) dans un site classé doit être, selon la loi du 2 mai 1930, expressément autorisée par l'architecte des bâtiments de France, représentant le ministre de l'environnement. Dans un site inscrit, en revanche, la protection est plus « légère » mais les modifications sont contrôlées.

● *La pollution des plages.* — M. Michel d'Orano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a qualifié, le mardi 8 juillet, de « *tissu d'erreurs* » le bilan de la propreté des plages publié par la revue *Que choisir ?* (*le Monde* du 5 juillet). « *La surveillance des eaux des plages est assurée de manière rigoureuse par le ministère de la santé* », a précisé M. d'Ornano. Quant aux rivages « *bétonnés* », le ministre a assuré qu'« *il n'y avait aucune infraction à la directive sur l'aménagement du littoral, les permis cités ayant été délivrés avant sa publication* » en août dernier.

● *L'île de Bréhat classée site pittoresque.* — En vertu d'un décret publié au *Journal officiel* du 8 juillet, l'archipel de Bréhat, dans les Côtes-du-Nord, est classé parmi les sites pittoresques par le ministère de l'environnement et du cadre de vie.

PÊCHE

LES PROFESSIONNELS DE LA MÉDITERRANÉE VONT RECEVOIR DES AIDES POUR LA SURGÉLATION ET LA CONSTRUCTION DE BATEAUX.

(De notre correspondant.)

Marseille. — M. Joël Le Theule, ministre des transports, s'est rendu, le 9 juillet, à la préfecture des Bouches-du-Rhône pour y rencontrer les représentants de quelque cinq mille cinq cents pêcheurs professionnels des quartiers de la Méditerranée.

Les principaux dossiers étudiés sont les suivants :

— L'aide donnée sous forme de prime à la surgélation et à la conservation des sardines — jugée insuffisante jusqu'à maintenant — va être accrue puisque les crédits du Fonds d'intervention et d'organisation des marchés (FIOM) seront portés à quelque 2 millions de francs ;

— Les crédits affectés au littoral méditerranéen pour la modernisation et la construction de bateaux de pêche artisanale sont doublés. Au million et demi de francs prévu s'ajoute désormais une somme équivalente ;

— Les pêcheurs méditerranéens réclament une importante détaxe sur le carburant pour se trouver à égalité avec leurs collègues italiens. M. Le Theule a répondu qu'il ne pouvait aller au-delà de l'enveloppe de 53 millions de francs qui lui ont été alloués dans le cadre de la loi de finances, mais que des solutions sont à l'étude ;

— Enfin les petits pêcheurs déloyalement concurrencés par les plaisanciers bénéficieront d'une nouvelle réglementation en leur faveur. La pêche aux oursins, par exemple, devrait être interdite de novembre à avril sur l'ensemble du littoral méditerranéen et M. Le Theule prendra les arrêtés nécessaires. — J. C.

Le Monde

économie

MARCHÉ COMMUN

Le vote du budget européen met provisoirement fin au conflit entre les Neuf et l'Assemblée

Strasbourg. — Mme Veil a constaté, le *9 juillet, que* le budget de la Communauté pour 1980 était définitivement arrêté. Auparavant l'Assemblée européenne avait repoussé, à une large majorité, deux propositions de rejet global, l'une émanant des travaillistes *britanniques — qui se distinguaient* ainsi du reste du groupe socialiste, — l'autre des radicaux italiens ainsi que de quelques autres parlementaires non inscrits. Ainsi s'achève le conflit qu'avait fait naître, en décembre 1979, le rejet par l'Assemblée du projet de budget que lui présentait le conseil des ministres des Neuf. Provisoirement, est-on tenté de dire, tant il ressort clairement des déclarations faites mercredi qu'une fraction importante de l'Assemblée n'est pas satisfaite du résultat final et a la ferme intention de reprendre le combat dans les mois à venir, à l'occasion des discussions sur le budget pour 1981.

De notre envoyé spécial

Les socialistes, les communistes français et italiens et, à leur manière, les conservateurs britanniques se sont exprimés dans ce sens. Pour bon nombre de ces mécontents — même si ce n'est pas le cas des parlementaires français, — la principale cible demeure la politique agricole commune. A cet égard, la déclaration publiée mercredi par MM. Lange (socialiste, R.F.A.), Dankert (socialiste néerlandais), respectivement président et rapporteur de la commission des budgets de l'Assemblée qui, par leur action personnelle, a fortement *influencé* le débat budgétaire des mois passés, est révélatrice : *« La procédure budgétaire pour 1980, d'une longueur et d'une difficulté exceptionnelles*, ont-ils souligné, *a marqué quelques progrès pour la réforme du budget de la Communauté. Elle a permis au Parlement de souligner clairement les éléments essentiels d'une telle réforme : la nécessité de réfréner les dépenses agricoles pour les secteurs excédentaires, de modifier l'équilibre budgétaire en faveur des politiques sociale, régionale et structurelle...*

» Mais les progrès réalisés ne *sont pas suffisants.* » *« La part de l'agriculture dans le budget communautaire est encore beaucoup trop importante. Tout au long de la procédure, le conseil des ministres a fait preuve de beaucoup de mauvaise volonté. (...) Mais le débat général continuera pour le budget 1981. L'épuisement vraisemblable des ressources propres demandera de nouvelles coupes dans la section garanties du FEOGA* (1), *et ce, non pas à une date éloignée, mais dans la procédure budgétaire pour 1981.* »

Le budget de la Communauté pour 1980 représente finalement, en crédits d'engagement, un total de 17 318 millions d'ECU. Comme pour souligner la continuité du débat budgétaire, le commissaire compétent, M. Tugendhat, a présenté mercredi soir à la commission des budgets de l'Assemblée l'avant-projet pour 1981 établi par la Commission européenne. Principale innovation, le texte a été préparé en tenant compte de l'adhésion de la Grèce à la C.E.E. le 1er janvier 1981. Il s'agit ainsi du premier budget d'une Communauté à dix.

Son volume global atteint 21 731 millions d'écus (en crédits d'engagement), en augmentation de 25 % par rapport au budget en 1980. Outre les crédits à affecter à la Grèce, cette forte progression s'explique, selon la commission, d'une part, par les récentes décisions du conseil concernant les prix agricoles 1980-81 (augmentation de 5 % des prix communs), de l'autre, par la réduction de la *« contribution nette »* du Royaume-Uni au budget européen. Avec un tel budget, les ressources propres disponibles (2) seront pratiquement épuisées.

Les gouvernements membres, la commission et l'Assemblée vont devoir bientôt choisir parmi les différentes possibilités suivantes : stabiliser les dépenses, accroître les ressources propres (le Royau les ressources propres (le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne fédérale y sont opposés), modifier les règles financières de la Communauté. Le débat budgétaire des mois à venir revêtira donc une dimension inhabituelle : c'est en fait à une réorganisation importante de la Communauté que ces institutions seront contraintes de procéder. En outre, pour l'Assemblée la bataille budgétaire de demain ne peut être envisagée dans les mêmes termes que celle qui vient de s'achever, les problèmes à appréhender sont d'une tout autre ampleur.

Aussi, lors d'une conférence de presse mercredi soir, Mme Veil a-t-elle insisté sur la nécessité de concevoir *« une nouvelle Europe »*. Comment sortir de la crise actuelle ? La présidente de l'Assemblée ne croit pas *« qu'on puisse se contenter d'aller d'un problème à l'autre »*, de colmater les brèches. *« Il faut faire*, a-t-elle souligné, *un effort de réflexion et d'imagination pour repenser les équilibres européens et la conception même de la Communauté en raison des changements politiques et économiques qui se produisent. Nous devons pratiquer des changements en profondeur aussi importants que ceux intervenus au moment du traité de Rome.* »

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Fonds européen d'orientation et de garanties agricoles.

(2) Les ressources propres sont composées par les droits de douane et prélèvements agricoles perçus aux frontières de la Communauté et par une fraction ne pouvant dépasser 1 % des recettes de T.V.A.

Deux-tiers de dépenses agricoles

	BUDGET 79	BUDGET 80	PROJET DE BUDGET 81
Budget total	15 423	17 319	21 734
Dont FEOGA	10 384	11 485	12 941
Fonds régionaux	945	1 165	1 600
Fonds social	767	989	1 000

Crédits d'engagement en millions d'ECU (1 ECU = 5,85 F).

AGRICULTURE

La Commission européenne propose un plan d'investissement pour les départements d'outre-mer

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne a demandé, le 8 juillet aux Neuf d'arrêter un plan de financement de six ans en faveur de l'agriculture des départements d'outre-mer (DOM). La Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, la Réunion, doivent ainsi bénéficier, au cours de la période 1981-1986, d'aides communautaires d'un montant total de 96,5 millions d'ECU, soit 565 mil*lions de francs (pour un ECU* à 5,85 F). Les subventions envisagées — destinées à financer 50 % des projets présentés par les autorités françaises — seront réparties de la façon suivante : travaux d'irrigation et d'infrastructure : 51,5 millions d'ECU ; amélioration des sols : 23,5 millions d'ECU ; reboisement : 4,5 millions d'ECU ; diversification des productions : 17 millions d'ECU.

Jusqu'à présent, les DOM bénéficiaient de crédits inscrits au Fonds européen de développement, c'est-à-dire de l'enveloppe financière ouverte pour les pays en développement. Depuis cette année, le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) a pris le relais. Or, compte tenu des caractéristiques de l'agriculture des DOM (monoculture, petites exploitations, types de production), le FEOGA n'est pas en mesure, fait valoir la Commission, de jouer pleinement son rôle. Aussi, ajoute-t-elle, est-il nécessaire de prendre des mesures spécifiques de la même manière qu'elles ont été prises par les Neuf pour le Midi ou le Mezzogiorno. Elle indique également qu'elle va pouvoir débloquer, le budget communautaire pour 1980 étant maintenant arrêté, les 5,5 millions d'ECU (32 millions de francs) prévus pour la réparation des dégâts causés à l'agriculture réunionnaise par le passage du cyclone Jacinthe en janvier dernier. — M. S.

● *Le récent rapport du conseil des impôts*, consacré à la fiscalité agricole, continue de susciter des réactions défavorables : le comité de Guéret, nous indique notre correspondant à Limoges, le considère comme *« une véritable provocation, alors que la situation économique des agriculteurs et des éleveurs de la région est catastrophique, le temps ajoutant encore aux effets d'une mauvaise politique* ». Le Patronat indépendant, ex-Syndicat national de la petite et moyenne industrie, *« refuse de s'associer à une campagne qui tente chaque année de mettre en accusation une nouvelle catégorie professionnelle et refuse de voir un nouveau bouc émissaire au pilori de l'opinion publique* ». Enfin, M. Gilbert Mathieu, député (U.D.F.-P.R.) de la Côte-d'Or, sollicite auprès du ministre de l'économie une audience *« pour présenter toutes justifications de nature à infirmer les conclusions* [du rapport] *jugées de bon droit inacceptables* ». Enfin, M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, rappelant que le conseil des impôts menait ses travaux en toute indépendance, a indiqué qu'il fallait, dans une réforme à entreprendre, réinsérer le problème de l'impôt sur le revenu dans l'ensemble des impositions touchant l'agriculture.

● *Vers un boycottage des pommes françaises en Grande-Bretagne ?* — Des importateurs, grossistes et détaillants britanniques auraient décidé, selon la présidente du syndicat des femmes exploitantes agricoles, Mme Margaret Charrington, de boycotter, à partir du 1er août, les pommes golden en provenance de France. Cette décision serait inscrite *« dans le cadre d'une guerre de survie des producteurs de fruits britanniques »*. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dép −	UN MOIS	DEUX MOIS Rep + ou Dép −	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep + ou Dép −	SIX MOIS
$ E.-U.	4,0300	4,0325	+ 105	+ 130	+ 195	+ 225	+ 495	+ 535
$ can.	3,5260	3,5300	0	+ 35	+ 40	+ 85	− 225	− 275
Yen (100)	1,8480	1,8510	− 25	0	− 30	0	+ 55	+ 90
DM	2,3190	2,3215	+ 40	+ 75	+ 95	+ 130	+ 325	+ 375
Florin	2,1190	2,1225	+ 15	+ 40	+ 45	+ 75	+ 155	+ 195
F.B. (100)	14,4725	14,4900	− 285	− 140	− 425	− 275	− 895	− 530
F.S.	2,5315	2,5360	+ 145	+ 170	+ 300	+ 330	+ 810	+ 870
L. (1 000)	4,8580	4,8650	− 510	+ 395	− 915	− 650	−2550	−2200
£	9,5685	9,5800	− 380	− 300	− 685	− 600	−1160	−1060

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 1/2	10	9 1/4	9 3/4	9 1/4	9 3/4	8 3/4	9 1/8
$ E.-U.	3 1/4	3 1/2	8 7/8	9 1/4	9	9 3/8	9 1/4	9 1/2
Florin	10 1/4	10 1/2	10 1/8	10 1/2	10 1/8	10 1/2	10 1/4	10 1/2
F.B. (100)	12	13 1/2	13 3/4	14 1/8	13 1/2	14	13	13 1/2
F.S.	3	3 1/2	4 7/8	5 1/8	4 7/8	5 1/4	5	5 1/2
L. (1 000)	16	20	21	23	20 1/4	22 1/2	22	23 1/4
£	17	17 3/4	16 1/2	16 3/4	16 1/2	16 3/4	14 1/2	15
Fr. franç.	12	12 1/4	11 7/8	12 1/4	11 7/8	12 1/4	11 7/8	12 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Importante restructuration dans l'industrie française

Rhône-Poulenc cède sa chimie lourde au groupe Elf-Aquitaine

Les structures de la chimie française vont être profondément bouleversées. Le groupe Rhône-Poulenc a en effet décidé de céder ses actifs dans la chimie de base (pétrochimie, polychlorure de vinyle chlore) en les apportant à une filiale commune créée avec le groupe d'Etat pétrolier Elf-Aquitaine qui la contrôlera à hauteur de 80 %.

Ces apports, évalués à 1,75 milliard de francs, seront payés en espèce à hauteur de 1,3 milliard de francs. Ce trésor de guerre devrait permettre à Rhône-Poulenc de mettre l'accent sur la chimie fine, la pharmacie, l'agrochimie, la biologie, domaines d'activités à haute valeur ajoutée et promis à un *développement* considérable.

Le groupe Elf-Aquitaine de son côté augmente considérablement son potentiel dans la pétrochimie et *renforce son intégration* en aval. Une opération logique qui sera sans aucun doute être approuvée par les pouvoirs publics.

M. Jean Gandois, P.-D.G. de Rhône-Poulenc, poursuit donc pas à pas le remodelage de son groupe. Après avoir lancé un vaste plan de restructuration du secteur textile, et conforté sa position dans le secteur des engrais, il règle aujourd'hui un dossier quil lui tenait à cœur : celui de la chimie de base.

Voilà longtemps que M. Gandois caressait le projet de se séparer de ces secteurs qui exigent des investissements considérables, et dont l'économie a été profondément bouleversée par les fortes hausses du pétrole. *« La pétrochimie est l'affaire des pétroliers »*, aimait-il à dire, laissant ainsi clairement entendre qu'elle n'était plus l'affaire de Rhône-Poulenc, *« pris en tenailles entre les compagnies pétrolières détentrices de la matière première et les chimistes internationaux qui bénéficient de grandes séries »*.

Même s'il abandonne une part importante de ses activités *(5,4 milliards de francs)* le groupe Rhône-Poulenc ne sort pas pour autant de la chimie. Bien au contraire. L'opération qui vient d'être conclue, outre qu'elle procure au groupe 1,3 milliard de francs d'argent frais, ce qui allégera son endettement, va lui permettre d'investir massivement dans la chimie fine et dans d'autres secteurs à forte valeur ajoutée *tels l'agrochimie, la biochimie*, la pharmacie et l'alimentation animale. Bref, après d'autres — B.S.N.-Gervais-Danone se dégageant du verre, la Générale occidentale sortant de l'alimentation, — Rhône-Poulenc fait un choix. A chacun son métier. *« L'important, pour un groupe comme le nôtre, est de savoir désinvestir aussi bien qu'il a su investir »*, a déclaré M. Gandois avant de préciser que *« les investissements majeurs du groupe étaient désormais achevés »*.

Vitale pour Rhône-Poulenc, l'opération n'aurait cependant pu être menée à bonne fin si n'avait été trouvé un partenaire français. Les pouvoirs publics, en effet, n'entendaient pas voir affaiblies *dans le* cadre de *la négociation* menée avec BP a usujet de Naphtachimie les capacités pétrochimiques nationales. Le groupe Elf-Aquitaine était tout désigné. En premier lieu parce qu'il dispose de moyens financiers considérables (15 milliards de francs de marge brute en 1979). En second lieu, parce qu'il trouve là l'occasion de renforcer un outil pétrochimique dont la taille était insuffisante au regard du poids qu'il a acquis dans le pétrole et le raffinage.

Le communiqué publié à ce propos par Elf-Aquitaine est au demeurant explicite puisque l'opération conclue avec Rhône-Poulenc est présentée *« comme un complément nécessaire du secteur raffinage de l'entreprise pour compenser les pertes de débouchés, conséquence de la régression économique de certaines consommation pétrolière à l'avenir »*.

Ce renforcement d'Elf-Aquitaine dans la pétrochimie ne va cependant pas sans poser quelques problèmes. Elf-Aquitaine est en effet associé, dans ce secteur, à l'autre grand groupe pétrolier français Total, au sein d'une filiale commune ATO, dont le capital est partagé entre les deux partenaires. Il va donc falloir intégrer l'ensemble. Des conversations vont de suite s'engager et Total a d'ores et déjà fait savoir qu'il était attaché à la parité. De là à penser qu'il aimerait bien obtenir d'une manière ou d'une autre une part du gâteau que vient d'acquérir Elf-Aquitaine... Les négociations seront délicates.

ANDRÉ DESSOT.

LES ACCORDS INDUSTRIELS

Une opération en deux temps

I. — REORGANISATION DE NAPHTACHIMIE.

La société Naphtachimie, plateforme pétrochimique installée à Lavéra, près de Marseille, est transformée en coopérative, la part de Rhône-Poulenc étant ramenée de 57,2 % à 50 %, celle de la Société française des pétroles B.P. (S.F.B.P.), filiale du puissant groupe pétrolier British Petroleum, étant portée de 42,8 % à 50 % : chaque associé fournira les charges pétrolières qu'il fera traiter au prorata de sa participation et sera propriétaire de tous les produits ainsi fabriqués, au premier rang l'éthylène. Dans les productions en aval, une nouvelle répartition est effectuée, en fonction des besoins de chacun. La S.F.B.P. reprend l'oxyde d'éthylène et ses dérivés, les polyoléfines et les polyisobutènes. Rhône-Poulenc s'assure la totalité de l'oxyde de propylène et rachète à la S.F.B.P. l'autre moitié du G.I.E. Gexaro (production du benzène).

Enfin, les deux partenaires se répartissent à 50-50 la participation de Naphtachimie dans Oxochimie (50 %). Ces opérations croisées se solderont par *un versement de 100 millions de* francs opéré par S.F.B.P. au profit de Rhône-Poulenc.

II. — ACCORD RHONE-POULENC-ELF-AQUITAINE.

Dans un deuxième temps, Rhône-Poulenc apporte sa part de Naphtachimie, plus la quasi-intégralité de sa chimie lourde, à une nouvelle *société* dont le groupe pétrolier d'Etat détiendra 80 %. Font partie des apports la production de chlorure de *vinyle monomère* (C.V.M.) et de polychlorure de vinyle (P.V.C.) et une partie de la production de chlore et de solvants chlorés dans les usines Rhône-Poulenc *de Lavéra, Saint-Auban, Saint-*Font et Roussillon, plus la participation de 25 % dans Oxochimie, celle dans les associations du vapocraqueur de Feyzin, les *puits de sel de Vauvert et le* Saumoduc alimentant l'usine de Lavéra, plus des intérêts de 50 % dans Daufac (P.C.M.), de 50 % dans Armosig (avec Vallourec pour la fabrication de tuyaux en P.V.C.), sans oublier l'anhydride phtalique et les plastifiants de l'usine de Chauny et les 20 % de la société Polimeros de Mexico.

Tous ces apports sont estimés, hors fond de roulement, à 1,75 milliard de francs, dont 1,3 milliard sera versé en argent frais à Rhône-Poulenc par Elf-Aquitaine, qui gardera 20 % de la société nouvelle *ainsi créée. Au terme de ces* différentes opérations, l'effectif de Rhône-Poulenc en France reviendra de 70 000 personnes à 63 000 personnes, et son chiffre d'affaires sera amputé de 5,4 milliards de francs.

CONJONCTURE

SELON L'INSEE

La production industrielle baisserait de 4 à 5 % au quatrième trimestre

La production industrielle diminuerait de 4 à 5 % au cours du quatrième trimestre de 1980 par rapport aux trois premiers mois, alors que, lors de la précédente récession, en 1974-1975, elle avait reculé de 11 %, estime l'INSEE dans son analyse semestrielle des perspectives de l'économie française. Ce recul, qui s'est amorcé à la fin du premier semestre, entraînerait une baisse des effectifs salariés. *« Avec le ralentissement de l'activité, le nombre des chômeurs augmentera substantiellement au cours des prochains mois »*, indique l'Institut national de la statistique.

Cependant, le retournement de la conjoncture entraînant un fléchissement *des importations* ramènera le taux de couverture du commerce extérieur vers l'équilibre, soit environ 95 % en fin d'année. Néanmoins, pour l'ensemble de 1980, le déficit des échanges de marchandises s'élèverait à 50 milliards de francs environ. Le solde du commerce agro-alimentaire pourrait être positif de 7 milliards contre 3,2 milliards en 1979 (— 1,8 en 1978), mais la facture énergétique devrait approcher les 140 milliards (plus de 120 milliards pour le seul pétrole contre 73 milliards en 1979 et 63 en 1978). Compte tenu du surplus des services, qui devrait dépasser légèrement 30 milliards, et du déficit des transferts, la balance des transactions courantes enregistrerait un *déséquilibre de 35 milliards* de francs.

Le retournement se traduira aussi *« par un regain de concurrence qui devrait conforter la décélération des hausses de prix amorcée au printemps, même si le retour probable du taux de salaire réel à une tendance de 2 % l'an constitue désormais un frein à la désinflation »*. Les prix industriels à la production augmenteraient à un rythme voisin de 10 % en fin d'année contre 15 % en moyenne durant les six premiers mois. D'un semestre à l'autre, la hausse des prix de détail reviendrait, quant à elle, de 15 à 12 %, soit au rythme de l'an dernier.

En conclusion, les experts soulignent *« l'ampleur des aléas »* susceptibles d'affecter leurs projections. *« A l'horizon de six mois, la prévision chiffrée est difficile, particulièrement quand elle suppose la réalisation de mouvements importants de stocks toujours aléatoires. »* En outre, *« beaucoup dépend du comportement des ménages »* : l'INSEE a supposé que, *« devant la détérioration presque sans précédent de leur situation financière, ils acceptaient une baisse brutale de leur épargne, amortissant ainsi l'impact du prélèvement pétrolier sur l'activité »*.

De leur côté, les analystes du BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques) soulignent que *« la date et le niveau auxquels le taux d'épargne se stabilisera constituent des incertitudes majeures »*. Toutefois, selon eux, la consommation progresserait en 1980 et en 1981 d'environ 2 %. Les investissements productifs des entreprises privées augmenteraient de 3,5 % en 1980 et d'environ 2 % en 1981. Au total, le produit intérieur brut augmenterait au cours de ces deux années du même pourcentage, soit 2 % ; mais la production industrielle ne retrouverait pas son niveau du début 1980 avant la fin de 1981.

AFFAIRES

AFIN DE DÉSAMORCER LA COLÈRE AMÉRICAINE

Toyota négocie avec Ford un accord de coopération industrielle

De notre correspondant

Tokyo. — Le premier constructeur automobile japonais Toyota a annoncé mercredi 9 juillet qu'il était en train de négocier un accord de coopération avec Ford pour sa production aux Etats-Unis de petites cylindrées. Il s'agirait d'un accord tripartite puisque Ford est déjà lié au quatrième constructeur nippon, Toyo Kogyo, spécialisé dans la production de moteurs rotatifs et dont les modèles sont vendus à l'étranger sous la marque « Mazda ».

Pour l'instant, il ne s'agit que d'un accord de principe, souligne-t-on du côté américain. Chez Ford, on affirme qu'aucun accord n'est encore intervenu et qu'il est trop tôt pour commenter l'issue des négociations. Le président de Toyota, M. Toyoda, doit arriver ce jeudi aux Etats-Unis pour avoir des entretiens avec le président de Ford.

Bien que les négociations n'en soient qu'à phase préliminaire, le projet n'en est pas moins significatif de la volonté des Japonais de chercher à calmer la vague de mécontentement que soulève, aux Etats-Unis, le rapide développement de leurx exportations. Alors que la Commission européenne a entamée, mercredi 9 juillet, à Luxembourg, la procédure pour adopter une nouvelle stratégie globale vis-à-vis du JaPon — dont les exportations notamment dans le domaine automobile menacent sérieusement les industries dans ce secteur —, Tokyo semble surtout soucieux de parvenir d'abord à régler ses difficultés avec les Américains.

Il y a encore quelques mois, les Japonais étaient extrêmement réticents à l'idée d'investir aux Etats-Unis et de produire sur place *le Monde* du 8 avril). Soumis à de sérieuses pressions américaines, fin avril, les constructeurs japonais avaient annoncé des investissements limités (la fabrication de camionnettes Nissan à partir de pièces détachées venant du Japon). Toyota, qui avait décider d'augmenter la capacité de production de son usine de Long Beach, en Californie, précisait qu'il avait chargé des instituts de recherches de faire des études sur la possibilité de fabriquer, aux Etats-Unis, des voitures particulières.

Les résultats de ces études devaient être connus dans un an. Le fait que la négociation entre Ford et Toyota ait été annoncée si tôt témoigne que les Japonais veulent — ou sont contraints — d'aller beaucoup plus vite. L'argument économique longtemps évoqué par les Japonais étant qu'un investissement aux Etats-Unis n'était pas rentable, il semble que Toyota ait été obligé d'adopter une solution « *politique* » : « *Nous espérons que le président Carter sera heureux d'apprendre cette nouvelle* », déclare-t-on dans les milieux gouvernementaux japonais.

Très clairement, la révélation du projet de Toyota, annoncé précisément au moment où M. Carter se trouvait à Tokyo pour assister aux funérailles de M. Ohira, après avoir annoncé un plan de soutien à l'industrie automobile américaine (*le Monde* du 10 juillet), vise à apaiser les Américains. Toyota n'a pas révélé les détails de son projet. On pense dans les milieux industriels que la « *joint venture* » Ford-Toyota, établie aux Etats-Unis, devrait produire entre 20 000 et 30 000 véhicules par mois destinés au marché américain. Les problèmes qu'ont à résoudre aujourd'hui les Japonais tiennent, d'une part, à l'accord existant déjà entre Ford et Togo Kogyo ; on pense que les deux patrenaires japonais de Ford pourraient mener des opérations de production séparées avec le géant américain. Le second problème est d'éviter que l'éventuel accord tripartite, s'il se réalise, ne tombe sous le coup de la loi antitrusts américaine. — Ph. P.

Les Éditions Maspero continuent

Les éditions Maspero ont connu dans le passé bien des difficultés, dont on n'a pas oublié les péripéties : cette année, une crise plus grave que les autres a fait craindre que François Maspero ne soit contraint de déposer son bilan à la fin du mois de juin.

Ce danger est écarté, grâce aux accords financiers qui ont pu intervenir et par le mouvement de confiance et de solidarité qui s'est manifesté à la fois chez les auteurs et les fournisseurs de cette maison d'édition qui a fait ses preuves : en vingt ans, François Marpero a publié quelque mille trois cents titres. dont beaucoup n'auraient pu trouver place ailleurs, en raison de leur non-conformisme politique et culturel.

C'est ce non-conformisme, et le droit à la liberté d'expression et de diffusion que veut défendre l'Association nouvelle des amis des éditions Maspero : cette association, qui vient juste de se constituer, a exposé ses buts et ses projets d'action au cours d'une conférence de presse donnée le mercredi 9 juillet.

En premier lieu, elle organise une collecte destinée à récolter les fonds qui permettront d'assurer la production de la rentrée : il faut au moins 500 000 F. François Maspero a présenté un programme pour l'année à venir, et il s'agit de le réaliser, car ce n'est pas assez d'avoir provisoirement évité le pire.

Mais l'association nouvellement créée autour d'une maison d'édition, qui a pris une place importante dans le débat d'idées contemporain, ne se contentera pas d'une opération de sauvetage, si nécessaire, si urgente qu'elle soit. Car les difficultés rencontrées par François Maspero ne sont que la conséquence d'une crise infiniment plus grave, qui frappe toute l'édition française et, par là, toute la vie culturelle de notre pays. L'Association nouvelle des amis des éditions Maspero veut attirer l'attention de tous sur un phénomène de dégradation qui atteint toute l'expression écrite. En effet, on voit disparaître ou dépérir les éditeurs qui ne font pas partie des grands groupes de l'édition — lesquels se partagent déjà plus de 70 % du chiffre d'affaires global. Si notre politique édito riale ne change pas, et vite, nous serons bientôt condamnés à ne lire que les best-sellers d equelques énormes entreprises commerciales. Aussi, aujourd'hui, ceux qui se sont groupés autour des éditions Maspero lancent un appel à tous ceux que le Livre concerne : auteurs, éditeurs, libraires, lecteurs — afin de sauver, pendant qu'il en est temps encore — la liberté, la diversité de la recherche culturelle et politique. Il ne faut pas que la pensée soit soumise aux lois du commerce et de la compétition. Un Club coopératif du Livre est à l'étude, qui permettrait la diffusion non seulement des titres Maspero mais aussi d'ouvrages publiés par d'autres éditeurs.

En outre, l'Association nouvelle des amis des éditions-Maspero est décidée à combattre énergiquement les néfastes effets du décret Monory, « libérant » le prix du livre. Elle a l'intention de l'attaquer en justice, pour illégalité. Ce décret, en effet, rabaissant le livre à être un produit comme les autres, ne tient compte ni de l'ordonnance du 30 juin 1945, ni de la loi du 11 mars 1957 : cette dernière confère à l'auteur, et à l'auteur seul, le droit de fixer les conditions de la diffusion de son œuvre (le prix de vente faisant partie de ces conditions).

Les éditions Maspero continuent, mais elles souhaitent entrainer avec elles tout un mouvement qui réhabilite les relations entre auteurs, éditeurs, libraires et lecteurs, et contribuer à mettre en place des structures nouvelles qui tiendront compte de ce que la vie sulturelle a de spécifique, — à l'écart d'une guerre commerciale, où les meilleurs seraient nécessairement perdants.

JOSANE DURANTEAU.

ÉNERGIE

LA PRÉPARATION DU VIIIe PLAN

Les économies d'énergie, moteur d'une nouvelle croissance

Tant de rapports et de « livres blancs » ont été rédigés depuis plusieurs mois sur la nécessaire réorientation de la stratégie énergétique de la France qu'on ne pouvait guère attendre de grandes surprises du rapport de la commission de l'énergie et des matières premières. Et de fait « *l'analyse détaillée menée par la commission recoupe bien les objectifs retenus par le gouvernement* [pour 1990] *tout en faisant apparaître leur caractère ambitieux* ».

Pas de remise en cause du nucléaire donc, même si le surgénérateur ne semble pas convaincre entièrement la commission. (« *Il convient de poursuivre les études en cours pour améliorer l'intérêt économique et commercial de cette filière ; le développement industriel de la filière pourrait, dans les meilleures conditions, intervenir au cours de la dernière décennie du siècle.* ») Point non plus d'espoir excessif dans les énergies dites nouvelles (« *L'échéance de 1980 n'est toutefois pas un horizon satisfaisant pour analyser les possibilités de développement des énergies nouvelles, bien que des résultats appréciables puissent être obtenus à cette date* »).

On reste donc sur des objectifs qui ramènent la part du pétrole dans le bilan énergétique de 66 % en 1973 à 30 % en 1990, le nucléaire passant à 30 %, le charbon et le gaz ensemble à 30 % et les énergies nouvelles et l'hydraulique à 10 %. Mais il y a des nuances entre la commission du plan et les objectifs gouvernementaux : « *L'objectif du gouvernement est compatible soit avec une très forte évolution des comportements et un scénario international rose, soit avec un prolongement de la tendance des dernières années et un scénario international gris (mais une croissance de 2,5 à 3 % seulement alors).* »

Or, le « scénario rose » qui verrait un accord entre producteurs et consommateurs de pétrole et permettrait une hausse régulière du prix du pétrole de 2 % l'an — jusqu'à 45 dollars en l'an 2000, — la commission n'y croit guère. Elle pense plus vraisemblables une absence d'accord et une augmentation rapide des prix (60 dollars le baril — en dollars de 1980 — dès 1990). Autant dire que la commission est d'accord sur les objectifs du gouvernement si la croissance n'est pas de 3,5 % par an — hypothèses des pouvoirs publics — mais seulement de 2,5 %.

Le cercle vicieux

La commission s'attache aussi à montrer le cercle vicieux qui veut qu'une réelle réorientation nécessite de forts investissements qui découleront d'une croissance soutenue, laquelle est énergivore. Mais elle démontre surtout l'extrême importance des économies d'énergie, « *les investissements les plus payants et les plus durables tant pour ceux qui les effectuent que pour la collectivité* », et le rôle fondamental des investissements énergétiques — 80 milliards de francs par an, soit une augmentation de 30 % par rapport à 1979 — comme « *moteur de la nouvelle croissance* ».

Une politique d'économies d'énergie est « *la meilleure des relances possibles* », même si « *elle ne peut effacer comme par miracle une certaine dégradation du solde extérieur* ». Pour un même supplément de croissance, précise le rapport, c'est la politique d'économie d'énergie dans les secteurs résidentiel et tertiaire qui est la plus favorable à l'emploi ; la politique d'économies d'énergie dans l'industrie est la plus efficace du point de vue de la croissance et de la contrainte extérieure.

Au détour de l'analyse d'une proposition, l'on perçoit une certaine critique de la politique actuelle. Ainsi, « *le développement de la production d'électricité nécessite également la construction de moyens thermiques classiques, principalement de centrales à charbon, pour disposer d'un parc électrique optimisé* ». Ou encore la commission estime-t-elle possible que la production de charbon en 1990 soit « *de 10 à 15 millions de tonnes* » (10 millions de tonnes dans les estimations gouvernementales).

Le rapport, qui s'arrête longuement sur la politique des prix et la fiscalité (« *Dans une période de pénurie (même relative) les prix doivent représenter fidèlement les raretés.* ») souligne encore : « *Est-on sûr que la tarification au coût marginal est optimale du point de vue de la réalisation des objectifs de pénétration de l'électricité ? De même, le maintien artificiellement bas des prix du gaz dans le secteur résidentiel n'a-t-il pas entraîné des gaspillages ?* »

Le libéralisme en question

Au-delà de ces questions, la commission s'interroge sur la capacité du libéralisme à faciliter l'atteinte d'objectifs ambitieux. Ainsi, pour aider la pénétration du charbon dans l'industrie, propose-t-elle que l'Etat affiche un système de prix relatifs du charbon par rapport au fuel, qu'il garantirait aux entreprises en réalisant des investissements nécessaires pour substituer le charbon au fuel. « *Suivre le marché présente le plus grand risque, mais aussi le moindre coût* [pour la réalisation des objectifs], écrit la commission ; *instituer une garantie de prix réduit le risque au maximum, mais peut représenter un coût pour les pouvoirs publics.* »

Et le rapport ajoute : « *Ce point, largement débattu au sein de la commission, a suscité des réactions opposées et toujours vives.* » Le choix entre interventionnisme et libéralisme dans lequel se débat la politique énergétique depuis de longues années n'est pas tranché.

● *Deux nouveaux gisements de pétrole viennent d'être découverts en mer du Nord*, annonçait-on mercredi 9 juillet à Londres. L'un l'a été par un groupement dirigé par British Petroleum (B.P.), et se situe au sud du vaste gisement de Ninian. Selon les estimations de milieux spécialisés, il devrait permettre une production de l'ordre de 100 à 200 millions de barils (13,6 à 27,3 millions de tonnes) avec un autre petit gisement, découvert aussi par B.P., il y a une quinzaine de jours. L'autre découverte a été effectuée par un consortium ayant à sa tête la Continental Oil. Sa production est en cours d'évaluation. — *(A.F.P.)*

● *Les recherches sur la gazéification du charbon progressent :* le groupe d'étude de la gazéification souterraine (GEGS) annonce qu'il a réussi la seconde phase de son expérimentation à Bruay-en-Artois. En outre, un nouveau groupe d'études sur la conversion du charbon par hydrogénation vient de voir le jour. L'allumage d'une combustion du charbon grâce à un dispositif mis en place par le GEGS a été effectué avec succès à Bruay. Par ailleurs, la convention prévoyant la création d'un groupe d'études de la conversion du charbon par hydrogénation (GECH) vient d'être signée entre G.D.F., C.D.F., l'I.F.P. et le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), annonce un communiqué des participants.

Faits et chiffres

Etranger

ETATS-UNIS

● *Les crédits nets à la consommation américaine* ont diminué fortement en mai, pour le second mois consécutif, alors que depuis cinq ans ils n'avaient cessé de progresser. Selon le Système fédéral de réserve, ils ont baissé de 3,4 milliards de dollars en mai, après avoir reculé de 1,9 milliard en avril. Ce renversement de la tendance fait suite aux mesures de resserrement du crédit mises en place le 14 mars et démantelées progressivement depuis un mois et demi. — *(A.F.P.)*

MEXIQUE

● *Le déficit commercial mexicain* a représenté plus de 500 millions de dollars durant les cinq premiers moi de 1980. Les exportations ont atteint 6 008 millions de dollars et les importations 6 535 millions. Toutefois, le déficit est inférieur de 326 millions à celui enregistré durant la même période de 1979. — *(A.F.P.)*

SOCIAL

Les erreurs du C.N.P.F. et de la C.F.D.T.

(Suite de la première page.)

— Celle de M. Mercier — secrétaire confédéral — qui a déclaré que douze millions de personnes bénéficieraient à un titre ou à un autre de ces mesures, alors qu'à la C.F.D.T. d'autres *estiment qu'au* mieux quatre millions cinq cent mille salariés profiteraient des réductions d'horaires (1) ;

— Celle de tous les dirigeants nationaux, qui ont mal évalué l'attitude de leurs délégués, car ceux-ci dans les grandes entreprises, jugent *que le projet d'accord n'apporte* guère de satisfactions : dans ces sociétés, la cinquième semaine ou les congés supplémentaires sont très souvent reconnus, comme c'est le cas dans la métallurgie ;

— Celle des mêmes leaders cédétistes, qui ont donné aux patrons des *P.M.E. une marge de manœuvre* importante, en acceptant de supprimer l'autorisation de l'inspection du travail pour l'utilisation des heures supplémentaires, alors que dans ces petites unités, le syndicat est soit absent soit doté de pouvoirs insuffisants pour s'opposer à de fortes variations d'horaires, pouvant aller de trente-sept à... quarante-huit heures (2) ;

— Erreur aussi d'avoir cru M. Giraudet, qui leur a parié de quatre-vingts heures de repos pour les travaux *pénibles, alors que son rapport* sépare les quarante heures de repos de la réduction de quarante à trente-neuf heures de la semaine légale — soit quarante heures par an — et *non pas de la semaine de travail* effectif (les heures supplémentaires à partir de la quarantième et non plus de la quarante et unième demeurent toujours possibles).

De son côté, le C.N.P.F. a multiplié, lui aussi, les erreurs d'appréciation des forces syndicales et des *erreurs de jugement dans l'équilibre* des concessions salariales et patronales. Jusqu'au dernier moment, le patronat espérait un accord de la C.G.C., de la C.F.D.T. et peut-être *de F.O., négligeant l'impact des* fédérations et des sections syndicales dans la vie interne des confédérations. Il a surtout surestimé la portée de ses propositions : la *réduction des heures supplémentaires* — évidente sur le papier — a peu d'effet dans un pays où l'on *ne recourt guère*, sauf exception, aux actuelles 384 heures supplémentaires autorisées ; les réductions proposées sont inférieures à la fois à celles promises par M. Barre, à celles *enregistrées depuis plusieurs* années, à celles conquises par les syndicats dans un nombre grandissant d'entreprises.

Le C.N.P.F. a, enfin, sous-estimé volontairement les gains prévisibles *dans l'aménagement annuel des* horaires : *combien gagnerait une* société ou un magasin à prolonger son activité de plusieurs heures par *le jeu des horaires souples, du travail* nocturne jusqu'à minuit et non *plus 22 heures, du travail le dimanche ?* Des calculs ont pourtant été faits : là où les machines tournent 5 000 heures à 5 300 heures par an, alors qu'au Japon elles fonctionnent *6 500 heures, la seule mise en place* d'équipes spéciales durant le week-end permettrait de gagner 1 000 heures et de se rapprocher ainsi des concurrents japonais.

En affirmant que l'assouplissement des horaires marquerait un grand tournant de la société française, en déclarant que ces réformes sont aussi importantes que la loi de 1936 *— dont on veut supprimer le carcan*, — le patronat en dit trop ou pas assez.

Le bilan des négociations est aujourd'hui très négatif. Il heurte tous ceux qui, en 1936, ont obtenu — victoire passagère — de ramener les horaires de 48 à 40 heures ; il *choque aussi ceux qui, depuis 1945*, et en dépit des décrets sur les heures supplémentaires, ont réussi à réduire la semaine de travail des ouvriers de 46 à 41 heures.

Par la modestie des mesures sociales consenties et par le résultat négatif des négociations, l'échec du C.N.P.F. ne se limite au domaine de la durée du travail. Il a redoré *le blason de la C.G.T. et terni celui* de la C.F.D.T., alors qu'il entendait *à la fois moderniser la réglementation* sociale et consolider le front des syndicats réformateurs.

Certes, rien n'est jamais joué, comme le souhaite la C.G.C. F.O., *habitué aux rebondissements* et aux incohérences de la vie contractuelle, conserve deux fers au feu : la relance des négociations, le recours à la solution législative. Certes *encore le C.N.P.F. n'a rien perdu de* sa volonté d'obtenir l'aménagement des horaires et le patronat, à mots couverts, laisse entendre que les discussions reprendront à l'automne.

Reste la C.F.D.T., qui, toujours attachée aux idées nouvelles et prête à des réformes qualitatives, devra *panser ses plaies et ses erreurs.*

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Sans compter les congés accorder au titre de l'ancienneté, la C.G.T. estime que six millions de salariés bénéficient de la cinquième semaine : 2 500 000 dans le secteur privé et 3 500 000 dans les secteurs public et nationalisé.

(2) L'amplitude prévue par la semaine normale est de 37 à semaine normale est de trente-sept à quarante-trois heures, mais il s'agit-là de la durée légale du travail (quarante heures par semaine ou mille huit cent seize heures par an). S'y ajoutent les heures supplémentaires sous réserve de ne pas dépasser quarante-six heures en moyenne pendant vingt-quatre semaines. Ceci signifie qu'un employeur pourrait proposer douze semaines à quarante-quatre heures et douze semaines à quarante-huit heures.

● *Licenciements chez Creusot-Loire.* — La direction de l'usine Creusot-Loire de Chalon-sur-Saône (1 374 salariés) a l'intention de supprimer 258 emplois au mois de septembre pour motif économique. Cette décision sera examinée le 11 juillet prochain.

● *Manifestation en Alsace contre des licenciements dans le textile.* — Une centaine de salariés de la fabrique de tissages Napoléon-Koechlin de Masevaux (Haut-Rhin), appartenant au groupe Agache-Willot, — et dont la fermeture vient d'être annoncée, — *ont bloqué les* routes de la localité le mercredi 9 juillet, à l'appel de l aC.F.D.T. Is ont également retenu pendant une heure et demie deux responsables de l'usine. Le personnel devait être réembauché par une autre entreprise de la commune, la bonneterie Peaudouce, mais cette dernière a été détruite le 29 mai par un incendie.

M. Ceyrac estime impossible d'en rester là

Interrogé, mercredi 9 juillet, à France-Inter, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., s'est longuement expliqué sur les résultats négatifs des discussions sur la durée du travail. « *Je ne parle pas d'échec*, a affirmé le dirigeant des patrons. *Je dis le sentiment de vide et la question qui est aujourd'hui posée — ou qui sera posée demain, parce que je n'ai pas encore toutes les réponses, — c'est de savoir si, effectivement, ce grand effort basculera dans le trou ou s'il est encore possible de préserver l'avenir. En ce qui nous concerne, il me paraît impossible d'admettre qu'un si grand effort bascule et que les résultats qu'on pouvait en attendre pour les salariés, comme pour les entreprises, ces résultats soient remis à une date qui serait une date indéfinie. (...) Il est certain que le projet relatif à l'aménagement du temps de travail dépasse les autres car c'est une réforme de société. Et je me réjouis de l'importance d'ailleurs que ce projet a prise parce qu'il est la preuve que les salariés, l'opinion publique et les patrons ont compris qu'il s'agissait d'un moment important dans l'évolution des structures économiques et sociales françaises en cette fin de siècle. Si, contrairement à ce que nous souhaitons, les efforts engagés devaient ne pas aboutir, nous le regretterions comme une grande occasion manquée. Mais, je le répète, la politique conventionnelle continuerait contre vents et marées.* »

Précisant la portée des discussions, M. Ceyrac a déclaré :

« *Nous savons tous que c'est le système de 1936 qu'il faut revoir. Entre nous, c'est d'ailleurs un des problèmes qui pèsent sans qu'on le dise. Modifier 36, ça fait peur ! Modifier 36, ça inquiète, il y a un tabou. C'est un symbole d'une période qui est restée importante dans notre histoire sociale, et j'ai le sentiment que, du côté de certains responsables syndicalistes, on a peur de tourner la page. Je crois que le sens des responsabilités devrait nous conduire, quarante-quatre ans après 36, à penser qu'il faut ensemble savoir tourner la page.* »

LA C.G.T. : un troc insupportable.

M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., a réexpliqué, mercredi 9 juillet, les raisons de l'opposition de sa centrale au projet d'accord et sévèrement jugé l'attitude de la C.F.D.T. « *Les mesures inconsistantes de réduction des horaires qui touchent peu de monde est un motif essentiel, mais il n'est pas le seul. Les contreparties exigées par le C.N.P.F. sont encore plus inacceptables : aggravation des conditions de travail par l'utilisation arbitraire des heures supplémentaires ; remise en cause des garanties accordées par la loi de 1936.* »

Et d'ajouter : « *Un syndicat ne peut renoncer à ces garanties. C'est un troc insupportable. Comment un syndicat digne de ce nom pourrait signer une telle abdication ?* »

Avant d'indiquer que la C.G.T. n'avait pas demandé l'ouverture de négociation nationale et qu'« *il n'est pas évident que la réduction des horaires passe par cette voie-là* », M. Krasucki a ironisé sur le comportement de la C.F.D.T. « *Il ne fallait pas une balance d'apothicaire pour peser le bon et le mauvais. Tout était mauvais. La C.F.D.T. sera la dernière à se prononcer, parce qu'elle a été la première à reculer, au cours des discussions, devant les exigences patronales. Elle a déployé des efforts affligeants pour faire admettre le projet d'accord. Mais il semble inimaginable que la C.F.D.T. prenne une position différente des autres syndicats* », a affirmé M. Krasucki en constatant que le refus des syndicats consacrait « *l'échec du patronat* ».

LA SONACOTRA EN 1979

La grève des redevances s'effiloche le déficit d'exploitation s'aggrave

« *La grève des redevances dans les foyers d'immigrés de la Sonacotra (Société nationale de construction pour les travailleurs) est en voie d'extinction complète* », a affirmé récemment M. Pierre Bon, directeur de cette société d'économie mixte, d'autre part très préoccupé par l'ampleur du déficit d'exploitation de la société en 1979.

M. Bon s'est félicité des « *actions positives* » menées pour enrayer le mouvement de refus collectif de paiement des redevances. La reprise des paiements, amorcée fin 1978, s'est confirmée en 1979 : début juin 1980, 900 personnes étaient encore en état de cessation de paiement (au lieu de 20 000 au plus fort du conflit et 3 200 en décembre 1979). Les actions de recouvrement, « *appuyées sur une jurisprudence qui s'est confirmée tout au long de l'année* », ont concerné 12 000 personnes.

Trente-quatre « *protocoles collectifs* » ont été signés depuis mars *1979* entre la Sonacotra et des comités de résidents, ou les élus des résidents, ou encore des représentants des expulsés. La plupart comportent l'établissement de programmes d'amélioration, la remise d'une partie des arriérés et un étalement des remboursements.

Le montant des redevances (variable en fonction de la surface des chambres et du confort du foyer) est, en moyenne, de 300 F. 360 F, et 500 F pour les trois catégories de foyers de la première, seconde et troisième génération. Cette redevance — qui correspond à trois éléments (équivalent loyer ; charges communes en eau, électricité, etc., prestations comme blanchissage des draps ou ménage) a été augmentée de 11,6 % en 1979.

Le déficit d'exploitation de la Sonacotra s'élève à 154,2 millions de francs en 1979 (alors que le montant des impayés pour cessation collective de paiement est la même année de 32,7 millions). Dans ces conditions, l'augmentation des redevances, « *conséquence inéluctable des augmentations des coûts subies par les différents postes de dépenses, est vitale pour l'avenir même de la société et le maintien en fonctionnement des foyers* », a déclaré M. Bon.

Une aide personnelle vient diminuer la redevance que doivent payer les résidents dont les ressources sont inférieures à certains seuils : l'aide transitoire au logement (A.T.L.), créée en juillet 1978, distribuée par le FAS (Fonds d'action sociale) (1) s'applique dans tous les foyers, à l'exception de ceux qui sont conventionnés par l'Aide personnalisée au logement (A.P.L.), créée par la loi du 3 janvier 1977 (2).

Pour faire face au déficit, la Sonacotra envisage des restrictions sur les charges et prestations, et elle a déjà effectué des compressions de personnel (cinquante-cinq licenciements en 1979). M. Bon souhaite une concertation entre la Sonacotra et les résidents pour faire la « chasse au gaspillage ».

(1) Exemple d'Aide transitoire au logement (A.T.L.) : un résident au revenu mensuel net égal ou inférieur à *2 830 F* et payant une redevance de 325 F par mois, reçoit 74 F.

(2) Exemple d'Aide personnalisée au logement (A.P.L.) : un résident dont le revenu mensuel net est de 2 600 F et versant une redevance de 326 F, reçoit 74 F. La Sonacotra estime que quarante foyers *seront conventionnés à la fin de* 1980.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GRANDS MOULINS DE PARIS

Le chiffre d'affaires des implantations *en France du groupe* des Grands Moulins de Paris a été, pour 1979, de 2 735 363 000 francs, dont 675 000 000 de francs à l'exportation.

Ne sont repris dans ce chiffre d'affaires que les chiffres d'affaires des sociétés métropolitaines du groupe contrôlées majoritairement.

La marge brute d'autofinancement, correspondant à ce chiffre d'affaires, s'est élevée à 73 827 000 francs.

Ce chiffre d'affaires se décompose en différents produits :

1 300 000 tonnes de mouture de blé ;

480 000 tonnes d'aliments composés ;

22 000 tonnes de viande de volaille ;

46 000 tonnes de tomates traitées et *30 000 tonnes* de conserves diverses.

La *SOMDIAA, filiale des* Grands Moulins de Paris, dont le chiffre d'affaires n'est pas consolidé, a géré la production et la vente, dans ses implantations africaines, guadeloupéenne et réunionnaise, de :

150 000 tonnes de sucre de canne dans ses neuf sucreries ;

160 000 tonnes de blé dans ses quatre moulins et *13 500* hectolitres de rhum.

La *société* Vie de France, aux U.S.A., atteint un chiffre d'affaires de 13 000 000 de dollars (chiffre non consolidé) et une marge brute d'autofinancement de 600 000 dollars.

La SOFIDA — en Allemagne, Belgique et Hollande — atteint actuellement un chiffre d'affaires, en pain français, de 40 000 000 de francs.

La *Société* Tenstar Aquitaine a produit 16 500 tonnes d'amidon et 2 000 tonnes de gluten.

La société G.M.P., elle seule, a acquis, avec ses propres usines et ses revenus de portefeuille, une marge brute d'autofinancement de 35 404 000 francs.

Les amortissements dégressifs ont absorbé *14 938 000* francs et il sera porté au bilan une plus-value à long *terme de 8 380 000 francs, le bénéfice* net ressort à 6 209 000 francs.

L'assemblée générale du 30 juin 1980 a décidé, sur proposition du conseil d'administration, de distribuer un dividende de 5 F, en augmentation de 10 % sur celui de l'année dernière, compte tenu de la distribution d'une action gratuite pour dix actions anciennes opérée l'année dernière.

Il a été reporté à nouveau 2 093 315 francs et le conseil a décidé de porter le capital à 90 437 000 francs par l'incorporation de *8 221 600* francs de réserves et la distribution d'une action *nouvelle pour dix anciennes.*

Le groupe des Grands Moulins de Paris poursuit sa *politique de développement* dont les axes sont les suivants :

Dans les pays développés — U.S.A., Europe, C.E.E. — multiplication des implantations de restaurants-boulangeries français « Fast Food français » — Vie de France : quatorze aux U.S.A. à ce jour — ouverture de *restaurants : en juillet 1980 à* Amsterdam — en septembre, en Californie, à Santa-Monica — fin 1980, en Allemagne ;

D'autre part, dans les pays en voie de développement — Afrique, Moyen-Orient, Chine — projets agro-alimentaires : sucreries, meuneries, boulangeries, alimentation animale, *élevage, par l'intermédiaire de sa* filiale SOMDIAA ;

Enfin, en *métropole, continuation* de la sortie de produits nouveaux *mis au point par le centre de re*cherche ARIA pour notre clientèle métropolitaine — transformateurs et consommateurs — amidons spéciaux, produits surgelés, plats préparés, etc.

Le premier semestre 1980 a été satisfaisant et laisse augurer de résultats supérieurs à ceux de l'année *1979*.

IMETAL

Lors des assemblées générales extraordinaires des 7 et 8 juillet, l'absorption-fusion de la compagnie de Mokta par la société Imétal, à effet du 1er janvier 1980, a été approuvée par les actionnaires des deux sociétés. En conséquence, les actionnaires de la compagnie de Mokta recevront neuf actions nouvelles Imétal (jouissance *1er janvier 1980*) pour deux actions Mokta. Cet échange d'actions *devra être effectué* avant la date limite du 31 décembre 1985. A la suite de la création correspondante de 259 605 actions Imétal de 50 F nominal chacune, le capital d'Imétal se trouve porté de 397 323 250 F à 410 203 500 F, divisé en 8 millions 204 070 actions.

A l'issue de cette fusion, les fonds propres d'Imétal se sont accrus de 342,7 millions de francs.

Les actionnaires d'Imétal ont, d'autre part, approuvé un certain nombre d'aménagements aux *statuts* de la société et renouvelé l'autorisation accordée au conseil en 1974, pour une durée de cinq ans, d'augmenter le capital social jusqu'au montant maximum de 600 millions.

PRÉSERVATRICE A.I.R.D.

Réunie le 23 juin 1980, sous la présidence de M. Guillaume Legrand, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Le montant des primes nettes d'annulation s'est élevé à 1 milliard 650 200 256 F contre 1 526 699 187 F, soit une augmentation de 8,1 %. Si les opérations hors métropole se sont une *fois de plus traduites par des* soldes positifs, il n'en est pas de même des affaires françaises qui enregistrent, notamment dans les branches automobile et incendie, des résultats déficitaires dus à l'alourdissement des coûts et à une sinistralité élevée.

Compte tenu des revenus des placements passés, déduction faite des charges y afférentes, de 120 millions 743 000 F à 139 947 000 F (+ 15,9 %) et des plus-values de cessions d'un montant net de *26* millions 610 547 F, le bénéfice s'établit à *8 004 810 F* contre *22 608 574 F*.

Le dividende sera ramené de 14 500 000 F à *5 000 000 de* francs, la somme allouée à chaque action s'élevant à 5 F, soit 7,50 F de revenu global avec avoir fiscal contre respectivement 14,50 F et 21,75 F pour l'exercice précédent.

L'assemblée a renouvelé pour une période de trois ans, les mandats d'administrateurs de MM. Jacques de Nervo et Georges Soleilhavoup.

Au cours de la séance du conseil *d'administration qui a suivi l'assem*blée, M. Guillaume Legrand a demandé à *être déchargé de ses fonc*tions de président-directeur général. Le conseil a désigné pour le remplacer M. Michel Crestin et nommé M. Guillaume Legrand président d'honneur

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
9 JUILLET

Rhône-Poulenc en vedette dans un marché résistant

Après trois séances de hausse, la Bourse de Paris, éprouvant sans doute le besoin de souffler un peu, a plus ou moins marqué le pas mercredi. Les cours ont évolué de droite et de gauche, mais sans s'éloigner beaucoup de leurs niveaux précédents et en clôture, les différents indices n'avaient pratiquement pas varié.

Seule exception : Rhône-Poulenc, qui a tenu une fois encore la vedette en montant de 5,4 %. En l'espace de quarante-huit heures, le titre a ainsi progressé d'un peu plus de 9 %. Fait significatif : sa cotation a demandé dix bonnes minutes, ce qui témoigne de l'intérêt suscité par le numéro un de l'industrie chimique française, qui s'apprête à céder une partie de ses actifs dans la chimie lourde (voir d'autre part), pour consacrer ses efforts au développement de la chimie fine.

En dehors de Rhône-Poulenc, force est de constater qu'un nombre très réduit de valeurs sont sorties du lot (SEB, Pricel, Générale Occidentale).

Quelques baisses se sont produites, les plus fortes concernant U.F.B. (— 3,6 %), B.P. (— 3,2 %) et Bic.

A l'évidence, le coup d'arrêt à la hausse observé à Wall Street a sensibilisé les opérateurs, qui attendent de voir comment la tendance va évoluer outre-Atlantique avant de poursuivre leurs engagements.

Sur le marché de l'or, le lingot a reproduit son précédent cours de 88 400 francs, ce qui, à parité, met le prix du métal précieux à 682,26 dollars (contre 683,36 dollars), soit à un niveau supérieur à celui de Londres.

Quant au napoléon, il a perdu 2,2 francs à 744,50 francs (après 746,90 francs).

LONDRES

Irrégulier

Hausse des fonds d'État, légère progression des industrielles, irrégularité des pétroles et baisse des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 678 .. contre 687 50

VALEURS	CLOTURE 8/7	COURS 10/7
Beecham	161 ..	148 ...
British Petroleum	358 ...	358 ...
Courtaulds	86 ...	86 ...
*De Beers	10 ...	10 ...
Imperial Chemical	388 ..	386 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	468 ..	468 ...
Shell	418 ...	418 ...
Vickers	131 ...	133 ...
War Loan 3 1/2 %	32 5/8	33 ...
*West Driefontein	82 3/4	82 1/4
*Western Holdings	.. ...	.. ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

RHONE-POULENC. — La cession à Elf-Aquitaine des activités « chimie lourde » du groupe pour 1,3 milliard de francs en espèces, plus les 100 millions de francs versés par la société française B.P. (voir d'autre part) représente environ 60 F par action Rhône-Poulenc. Le groupe est capitalisé un peu plus de 3 milliards de francs en Bourse de Paris, contre 23,4 milliards de francs pour Elf-Aquitaine.

DE BEERS. — Les ventes de diamants ont augmenté de 33 % au premier semestre 1980 par rapport à la période correspondante de 1979, atteignant 1 567 millions de dollars. Cet accroissement est dû uniquement à la hausse du prix des grosses pierres, les ventes en volume ayant légèrement diminué.

Sources Perrier. — Attribution gratuite et cotation en Bourse de 1 751 250 actions nouvelles, créées jouissance du 1er octobre 1979 (une pour trois).
Le capital est porté de 262 687 500 à 350 250 000 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/7	10/7
1 dollar (en yens)	218 35	217 90

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 10/7 ... 12 1/4 %

NEW-YORK

Marchés irréguliers

La séance a été très animée mercredi à Wall Street, où l'indice Dow Jones, après avoir gagné près de 8 points, frôlant le niveau de 905, a rétrogradé sous la pression des ventes bénéficiaires et s'est inscrit, en clôture, pratiquement au même niveau que la veille, à 897,27. Ce sont les organismes de placements collectifs et les institutions (compagnies d'assurance, caisses de retraite, etc.), qui ont poussé les cours : ces organismes disposent de liquidités impressionnantes, qui, auparavant, étaient employées en placements à court terme à la faveur de la hausse des taux. Du fait de la baisse des taux, de tels emplois ne sont plus rémunérateurs, et les placements en actions deviennent plus attrayants. Mais l'ampleur de la récession devient inquiétante, et, dès que l'indice Dow Jones dépasse 900, une vague de ventes s'abat sur le marché.

Le volume des transactions est passé de 46 millions de titres à 52,2 millions.

VALEURS	COURS 8/7	COURS 9/7
Alcoa	58 3/4	59 3/4
A.T.T.	53 1/2	52 7/8
Boeing	37 7/8	38 1/8
Chase Manhattan Bank	46 1/8	45 3/8
Du Pont de Nemours	42 ...	43 3/8
Eastman Kodak	57 3/8	57 1/8
Exxon	66 1/8	67 7/8
Ford	25 ...	25 7/8
General Electric	53 5/8	53 3/8
General Foods	30 5/8	38 ...
General Motors	49 ...	49 3/4
Goodyear	14 3/4	14 3/4
I.B.M.	61 1/2	61 1/2
I.T.T.	28 5/8	28 3/4
Kennecott	27 5/8	27 ...
Mobil Oil	74 1/8	74 3/8
Pfizer	40 ...	41 ...
Schlumberger	118 3/4	118 5/8
Texaco	38 ...	38 ...
U.A.L. Inc.	18 3/4	18 5/8
Union Carbide	43 7/8	44 1/8
U.S. Steel	21 ..	21 3/4
Westinghouse	25 1/8	25 1/8
Xerox	56 1/4	56 5/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	8 juil.	9 juil.
Valeurs françaises	107,2	107,1
Valeurs étrangères	109,2	108,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	108,3	109

BOURSE DE PARIS - 9 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]																							

SICAV

	1re catégorie	8638 47	8138 77
[illegible]			

HORS COTE

[illegible]

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 027	4 032	3 820	4 130
Allemagne (100 DM)	232 200	232 140	224 ...	238 ...
Belgique (100 F)	14 479	14 492	14 ...	14 700
Pays-Bas (100 fl.)	211 970	212 230	205	216 ...
Danemark (100 krd)	75 010	74 940	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 040	83 96.	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 579	9 571	9 35.	9 850
Italie (1 000 lires)	4 864	4 854	4 75.	5 100
Suisse (100 fr.)	253 300	252 300	246 ...	258
Suède (100 krs)	98 070	98 030	98	101 500
Autriche (100 sch.)	32 638	32 598	31 388	33 488
Espagne (100 pes.)	5 732	5 724	5 600	6 ...
Portugal (100 esc.)	8 320	8 305	8 100	9 ..
Canada ($ can. 1)	3 527	3 526	3 420	3 650
Japon (100 yens)	1 840	1 845	1 740	1 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/7
Or fin (kilo en barre)	88200	88300
Or fin (en lingot)	88400	88400
Pièce française (20 fr.)	746 70	744 50
Pièce française (10 fr.)	403 80	405
Pièce suisse (20 fr.)	600 10	603 50
Pièce latine (20 fr.)	615 .	617 ..
Souverain	770 ..	768 ..
Pièce de 20 dollars	3100	3156 ..
Pièce de 10 dollars	1555	1558 ..
Pièce de 5 dollars	987 50	...
Pièce de 50 pesos	3612 ..	3618 50
Pièce de 10 florins	588 ..	600 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. LES JEUX DE MOSCOU : « Démystifier l'olympisme », par Jean-Marie Brohm et Michel Beaulieu ; « Inconséquences », par Philippe Malaud ; « Plaidoyer pour des rebelles incompris », par Joffre Dumazedier.

ÉTRANGER

3. ASIE
— JAPON : M. Zenko Suzuki est pratiquement assuré de devenir premier ministre.
— LE VOYAGE DU PAPE AU BRÉSIL.
4. AFRIQUE
— SOUDAN : le gouvernement accueille près d'un demi-million de réfugiés.
4. PROCHE-ORIENT
5. TIERS-MONDE
6-7. DIPLOMATIE
— Le voyage de M. Giscard d'Estaing en Allemagne fédérale.
7. EUROPE
— PAYS-BAS : M. Pieter Menten a été condamné à dix ans de prison.
7-8. AMÉRIQUES

POLITIQUE

9. Le R.P.R. regrette l'initiative prématurée de M. Debré.

SOCIÉTÉ

10. Le débat sur la sécurité.
11. ENQUÊTE : « Sciences, techniques et patrimoine » (IV), par Yvonne Rebeyrol.
12. MÉDECINE : l'Assistance publique persiste dans son refus de communiquer le dossier d'un malade décédé.
12. EDUCATION : le montant des bourses du second degré restera inchangé à la rentrée.
26. SPORTS - LE TOUR DE FRANCE : l'abandon de Bernard Hinault.

JOURS D'ÉTÉ

13-14. « L'Hexagone en diagonale », par Jean-Marc Théolleyre ; Informations-« Services » ; Météorologie ; Jeux ; Loto ; Arlequin.

LE MONDE DES LIVRES

15. Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : Tous fous ?
— Philippe Soupault et l'ivresse du voyage.
17. POÉSIE : l'art de l'implicite chez Henri Thomas.
18. ESSAI : les aventures du sommeil.
20-21. HISTOIRE LITTÉRAIRE : Pierre Leroux, une clé pour le 19e siècle.
22. HISTOIRE : un inventaire de la France industrielle.

CULTURE

23. EXPOSITIONS : Gilioli à Cluny.
— JAZZ : l'éternel retour d'Art Pepper.

ÉQUIPEMENT

29. La R.A.T.P. envisage de construire une voie réservée à ses autobus tout autour de Paris.

ÉCONOMIE

30. MARCHÉ COMMUN : le vote du budget européen met provisoirement fin au conflit entre les Neuf et l'Assemblée.
— AGRICULTURE
30-31. AFFAIRES : Rhône-Poulenc cède sa chimie lourde au groupe Elf-Aquitaine.
32. SOCIAL

RADIO-TELEVISION (25)

Annonces classées (27 et 28) ; Carnet (26) ; Programmes spectacles (24 et 25) ; Bourse (33).



La libération de M. Maury-Laribière

LA POLICE A PROCÉDÉ A DES INTERPELLATIONS DE ROUTINE A PARIS

Après la libération de Michel Maury-Laribière, mercredi 9 juillet (nos dernières éditions), l'enquête de la police judiciaire entre dans une phase plus classique. L'arrestation d'une jeune femme — dans la fermette où était séquestré à Sainte-Orse (Dordogne) le vice-président du C.N.P.F. — a, semble-t-il, permis aux enquêteurs d'avancer d'un pas. Plusieurs interpellations parmi les relations de cette personne ont ainsi eu lieu, mercredi soir, notamment à Paris. Ces interpellations de simple routine permettront peut-être à la police de remonter jusqu'aux ravisseurs.

Selon les dernières informations, ceux-ci formeraient un « noyau actif » d'environ cinq ou six personnes. Celles-ci n'appartiendraient pas au « milieu » traditionnel. Les enquêteurs qualifient volontiers les ravisseurs de « marginaux ».

Le flair de Narcisse

Confolens. — Rien ne vaut le flair d'un gendarme, même en retraite. Cent limiers sortis des écoles, quatre ou cinq cents hommes en battue, des bip-bip à à foison, une voiture transformée en « lièvre électronique », un hélicoptère équipé d'un radar de poursuite, cent trente techniciens du téléphone mobilisés par le premier ministre en personne pour tendre l'oreille tous azimuts, bref: l'armada sophistiquée des grands jours sous la houlette des premiers « flics » de France n'aurait pas suffi.

Grâce à Dieu, il y eut Narcisse Martin, un vrai prénom de roman « popu » fin de siècle et un nom qui va droit au cœur de la France profonde. Narcisse Martin, mi-Bourel, mi-Béru, en salopette et gilet de laine, à la rescousse d'une police bardée de gadgets. Le triomphe à peine proclamé, on étalait jusqu'au moindre détail l'arsenal mis en place pour faire échec aux ravisseurs et retrouver le P.-D.G. de

De notre envoyé spécial

Confolens. On rappelait la « doctrine » établie en haut lieu : fermeté. On expliquait la « stratégie », complexe bien sûr : coopération parfaite des différents corps, mobilisation de tous les moyens disponibles, collaboration étroite avec la famille. Le tout pour une brillante démonstration des mille et un mérites d'une technologie de pointe mise au service de la sécurité.

Restait à Narcisse, assis sur un coin d'herbe à l'orée de son village, la fierté de préciser que sans lui...

Et Confolens a choisi. Foin de l'armada des Parisiens — radar, bip-bip, comme au cinéma — les braves gens du chef-lieu célèbrent aujourd'hui un héros, simple et rustique, leur gendarme périgourdin. « Salut Narcisse ! », lancent déjà les fidèles du zing au grand café, quand pointe le moindre képi de la police municipale. Voilà une sécurité, pépère et familière, celle du gendarme bon enfant, toujours d'attaque, même à la retraite, qui se révèle indispensable pour mater les truands : sur les rives tranquilles de la Vienne, qu'on le veuille ou non, ça rassure.

Il n'a pourtant rien fait, Narcisse, qui le sorte vraiment de ses habitudes, de cette retraite paisible qui laisse le temps de causer au bistrot du village et de regarder vivre, l'été venu, les « 75 » descendus en vacances. Et c'est ainsi, flair de métier et curiosité naturelle, qu'il a fini par les trouver bizarres ces Parisiens du « gîte rural » de Meynissoux, un hameau près de Saint-Orse : ils ne venaient jamais faire les courses au village, laissaient fermés les volets de la chambre du nord ; l'homme partait toujours seul, trois ou quatre fois par jour. Bizarre...

En bavardant comme ça, le gendarme apprend qu' « ils » ont payé le loyer en liquide, qu' « ils » n'ont même pas voulu visiter la maison avant de l'occuper. Bizarre... Quand, grâce au repérage des techniciens de l'écoute téléphonique — aidés il est vrai par des ravisseurs décidément trop bavards — le dispositif policier se met en place dans la région de Thenon, Narcisse a vite « fait le lien » et se dit qu'après tout... Il « file le tuyau aux collègues ». Le bon tuyau...

Depuis onze jours M. Michel Maury-Laribière, P.-D.G. des Tuileries et Briqueteries françaises est caché là, derrière les volets de la chambre du nord, le pied attaché au radiateur, prisonnier d'un couple qui s'amuse à rythmer ses angoisses à coups de billets menaçants glissés de temps à autre sous la porte. Le patron de Confolens a cru mourir. Ne lui annonçait-on pas, sinistre prévenance, son « exécution » pour ce jeudi après-midi ?

Il s'est alors souvenu de ses déclarations, quelques semaines plus tôt, jurant qu'en cas de rapt, il ne faudrait rien céder. Aujourd'hui, libéré, il s'excuse presque, la voix lasse et brisée, d'avoir aux pires moments, eu la faiblesse de changer d'avis, d'avoir voulu seulement vivre, même au prix d'une rançon. La fermeté se prêche mieux, tranquillement assis dans un salon, que le pied ligoté à un radiateur...

Ramené en hélicoptère vers sa propriété de Confolens, M. Maury-Laribière est venu poser pour la photo de famille, le visage encore blême, au milieu de ses proches souriants. Et il a raconté son histoire, son arrestation par un gendarme — faux, celui-là, — sur la route de l'usine, ses quatre heures dans le coffre d'une voiture, sa détention par d'invisibles ravisseurs, leurs menaces et ses peurs. Ses enfants ont expliqué comment, dès les premières heures, ils se sont distribué les rôles et ont choisi de collaborer totalement avec cette police dont, concluent-ils en chœur, « la France peut être fière ».

Ce matin, M. le préfet est venu rendre visite au P.-D.G. délivré. Confolens a retrouvé son notable et perdu ses cohortes de journalistes. Au Grand-Café, l'abandon d'Hinault fait déjà ombrage à la gloire de Narcisse.

DOMINIQUE POUCHIN.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

Au lendemain de la libération de M. Maury-Laribière, la presse parisienne accorde une large place au récit de la séquestration et de la découverte du P.-D.G. des Tuileries et briqueteries françaises. *Le Matin de Paris*, *l'Aurore* et *le Quotidien de Paris* titrent respectivement sur l' « *échec* », la « *traque* » et la « *chasse aux ravisseurs* ». Et la même photographie du vice-président du C.N.P.F. en survêtement, main au front, visiblement épuisé et guidé par un gendarme, paraît en première page de ces journaux.

Le Figaro insiste, pour sa part, sur « *le refus de subir* » le chantage des malfaiteurs, refus nécessaire, explique Max Clos, directeur de la rédaction, dans un éditorial. *L'Humanité* titre simplement : « Le P.-D.G. libéré » et reste laconique. Seul *Libération* a choisi de consacrer héros du jour l'homme qui a découvert le lieu de séquestration, en titrant : « Le jour de gloire de Narcisse Martin, gendarme en retraite. » M. Martin, écrit ironiquement ce quotidien, est le « *vrai spécimen de la France profonde dressée contre le mal* ».

SANS BAVURE

Les moyens de police exceptionnels mis en place au cours de la séquestration du vice-président du C.N.P.F. ont conduit les enquêteurs, après onze jours d'incertitude et de recherches, au succès. Un succès sans bavure : M. Maury-Laribière a été libéré sain et sauf et la rançon est restée entre les mains de la famille.

Ce succès de la police judiciaire et de la gendarmerie a, bien sûr, été facilité par la totale coopération de la famille du P.-D. G. à la tactique adoptée par les « patrons » de la P.J. Mais il est aussi la traduction du travail, sur le terrain, d'une centaine de spécialistes de la police judiciaire, dotés pour la circonstance de cinquante voitures banalisées, d'opérations de « ratissages » conduites en plusieurs points du Sud-Ouest, du travail, aussi, de nombreux fonctionnaires des P.T.T. chargés de localiser la provenance des appels téléphoniques des ravisseurs, et, enfin, de l'utilisation d'un matériel radio sophistiqué et notamment d'un hélicoptère muni d'un radar de poursuite.

Ce « beau coup » de la police — auquel il manque encore l'arrestation de tous les ravisseurs — a aussitôt été salué par le président de la République et par le ministre de l'intérieur. Ces félicitations n'ont cependant pas freiné l'ardeur de M. Honoré Gévaudan, directeur central de la police judiciaire, qui dirige les opérations depuis Confolens (Charente). « Je continuera jusqu'à ce que toutes les crapules mêlées à cette affaire pourrissent sur la paille humide des cachots », a-t-il déclaré.

REPLI DE L'OR STABILITÉ DU DOLLAR

Passé brutalement de 666 dollars à près de 690 dollars le mardi 8 juillet, le cours de l'once d'or (31,1 g) a reperdu ses gains les deux jours suivants, revenant à 678 puis à 663 dollars (le 10 juillet), son niveau de la semaine dernière. Aucun facteur particulier n'explique ce mouvement, hormis des ventes bénéficiaires.

Sur les marchés des changes, le dollar s'est stabilisé après sa chute du début de la semaine. Il se maintient un peu au-dessus de 4,03 F à Paris et un peu au-dessous de 1,74 DM à Francfort grâce aux interventions des banques centrales.

LES PRIX DU TABAC AUGMENTERONT DE 15 % ENVIRON LE 15 JUILLET

Conformément aux décisions annoncées par M. Maurice Papon, ministre du budget, devant le Parlement, à l'occasion de l'examen de la loi créant la Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA), les prix du tabac seront relevés d'environ 15 % au 15 juillet, annonce, dans un communiqué, le ministère du budget.

	anc. prix	nouv. prix
Gauloise	2,50	2,90
Gitans	3,40	3,90
Malboro	4,80	5,50
Peter Stuyvesant	4,40	5,10
Royale	4,30	4,90
Caporal 40 g	2,60	3,10
Havanitos en 20	7,20	8

● *Le pape a nommé l'abbé Claude Feidt*, évêque auxiliaire de Mgr André Bontems, archevêque de Chambéry, évêque de Maurienne et Tarentaise. L'abbé Claude Feidt était vicaire épiscopal du Puy.

APRÈS DES INCIDENTS AU PALAIS DE JUSTICE

Les cinq Allemandes arrêtées à Paris ont été extradées

Les cinq Allemandes arrêtées les 5 et 6 mai à Paris, dans un appartement du quartier Latin, ont été extradés ce jeudi matin 10 juillet, après que le premier ministre ait signé le décret d'extradition, et remises aux autorités de la République fédérale d'Allemagne. Mercredi 9 juillet, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, que présidait M. Jean Bertholon, avait donné un avis favorable à l'extradition de Mlles Sieglinde Hoffmann, trente-incq ans, accusée d'appartenir à la Fraction armée rouge depuis 1976 ; Ingrid Barabass, vingt-huit ans ; Régina Nicolai, vingt-sept ans ; Mmes Karola Magg, trente et un ans, et Karin Kamp, vingt-six ans, accusées d'avoir été membres du Mouvement du 2 juin et d'avoir participé à des actions terroristes.

Dans son arrêt, dont la lecture a duré quelque trois heures, la chambre d'accusation rappelle que les cinq jeunes femmes étaient l'objet de mandats d'arrêt délivrés par les autorités allemandes « *pour appartenance à associations terroristes criminelles, et, plus particulièrement en ce qui concerne Sieglinde Hoffmann, pour participation au sein de la Fraction armée rouge au meurtre du banquier Jürgen Ponto à Francfort, en juillet 1977, et, en ce qui concerne Ingrid Barabass, pour participation au rap de l'industriel autrichien Walter Palmers, au sein du Mouvement du 2 juin* ».

L'arrêt précise que la chambre d'accusation n'a pas à juger le fond de l'affaire ni à estimer « *la suffisance des présomptions sur lesquelles se fonde la demande d'extradition* », mais seulement à dire si cette demande satisfait aux conditions prévues par la convention d'extradition franco-allemande de 1959. Selon la cour, les conditions de l'extradition sont réunies dans cette affaire, les faits reprochés aux cinq Allemandes n'ayant pas de caractère politique, en raison de leur gravité et « *en dépit d'un contexte idéologique* », leur but étant, « *par le recours à la violence contre les biens et les personnes au sein d'associations terroristes, d'assassiner la politique, l'économie et l'ordre établi en Allemagne de l'Ouest* ».

Pendant la lecture de l'arrêt, les jeunes femmes, sans se préoccuper de la traduction qui leur en était faite, bavardaient entre elles, tandis que, dans la salle, et à l'extérieur, où le public était nombreux, l'atmosphère était de plus en plus tendue. Lorsque les cinq femmes se sont levées en criant des injures, le public les a soutenues scandant « *Non à l'extradition !* », « *Fascistes, assassins !* ». Le président a ordonné l'évacuation de la salle. Des incidents ont alors opposé le public aux gardes du palais et à quelques membres du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.). Des gaz lacrymogènes ont été répandus, provenant, semble-t-il, de petites bombes d'autodéfense en vente dans le commerce. Un membre des forces de l'ordre a été blessé au visage. Le public qui continuait de manifester, a été violemment repoussé jusqu'à l'extérieur du palais de justice, comme en témoignaient les traces de sang dans les couloirs. Plusieurs personnes ont été blessées.

En dépit des protestations des avocats contre la tenue d'une audience sans public, celle-ci a repris pour la fin de la lecture de l'arrêt.

● *Un attentat*, qui n'a pas été revendiqué, a été commis, ce jeudi 10 juillet, à 4 h. 40, contre les locaux de la Société des chemins de fer allemands, situés au rez-de-chaussée d'un immeuble, 24, rue Condorcet à Pairs (9e). Une charge explosive, déposée contre une vitrine a gravement endommagé l'intérieur de l'établissement et soufflé les vitres des bâtiments voisins.

L'AVIATION IRAKIENNE PILONNE UNE STATION DE TÉLÉVISION EN IRAN

La tension sur la frontière irano-irakienne ne faiblit pas. Outre des escarmouches quasi quotidiennes, les forces armées de Bagdad se livrent à des attaques contre des objectifs précis. Le mercredi 9 juillet, selon Radio-Téhéran, trois avions militaires ont pilonné la station de télévision de Nakhjir, dans la province d'Ilam. La D.C.A. iranienne a riposté et un avion irakien aurait été atteint, toujours selon Radio-Téhéran.

Tandis que l'on s'attend à la formation d'un gouvernement dans les dix prochains jours, les autorités poursuivent leurs efforts pour « assainir » la situation intérieure. Le ministère de l'intérieur a interdit mercredi toute manifestation ou réunion publique. La décision paraît viser au premier chef le parti des Moujahidin du Peuple qui se proposait de tenir une réunion publique jeudi sur le campus universitaire.

A l'hôpital de Masjed-e-Soleyman, au Khouzistan, quarante-deux infirmières ont été congédiées pour s'être présentées à leur travail dans une tenue « non islamique ». Mardi, cente trente et une femmes avaient été licenciées pour la même raison de l'armée et de la police. Les épurations se poursuivent dans toutes les administrations. Mercredi, soixante employés de la radio-télévision, accusés d'être liés à l'ancien régime, ont été congédiés. — (A.F.P.)

● *Accidents de Nantes : l'Etat fait appel.* — Rendu partiellement responsable d'un accident d'avion survenu le e5 mars 1973 par un jugement du tribunal de Nantes rendu le 8 juillet (*le Monde* du 9 juillet) l'État français a décidé d'interjeter appel devant le Conseil d'État, annoncé le ministère de la *défense*.

LA CHAMBRE D'ACCUSATION DE CAEN RENVOIE L'AFFAIRE DE RAMATUELLE DEVANT LA COUR D'ASSISES DE COUTANCES

Caen. — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Caen a rendu, mercredi 9 juillet, son arrêt dans l'affaire des terrains de Ramatuelle en renvoyant le dossier devant la cour d'assises de Coutances (Manche). La cour a suivi les réquisitions de l'avocat général, qui avait demandé la comparution de MM. Henri Tournet et Gérard Groult, ancien notaire à Pont-Hébert (Manche), inculpés de « faux en écritures publiques » devant la cour d'assises de Coutances.

M. Tournet avait vendu, en janvier 1973, 31 des 36 hectares des terrains de Ramatuelle à trois Normands, M. Jean-Pierre Camus et les frères Cousin, par l'intermédiaire de Me Groult. Cette vente ne fut jamais transcrite, ce qui avait permis à l'homme d'affaires de revendre ces terres à la société suisse Holitour, dont il était l'unique actionnaire. En juillet 1974, Robert Boulin devait acquérir 2 hectares de ces terrains auprès de cette société pour y construire une villa.

Dans un communiqué, le procureur général du parquet de Caen a fait remarquer que cet arrêt constitut « un acte juridictionnel d'instruction » couvert par le secret, et se refusait à tout commentaire. L'instruction de M. Renaud Van Ruymbeke est donc définitivement close. Cependant, M. Henri Tournet, qui conteste la désignation de la juridiction de la Manche au motif que « les soi-disants faux » qui lui sont reprochés ont été rédigés dans le Var, a décidé de se pourvoir en Cassation contre l'arrêt de la chambre d'accusation de Caen. « Je suis le bouc émissaire d'un règlement de compte politique », a-t-il déclaré. Je me défendrai jusqu'au bout. » — (Corresp.)

Le numéro du « Monde » daté 10 juillet 1980 a été tiré à 529 934 exemplaires.